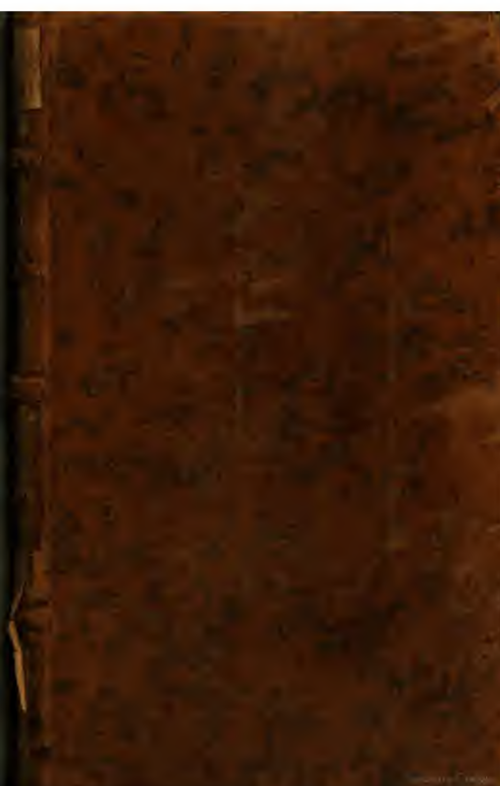






RÉVOLUTIONS D'ITALIE.

TOME QUATRIÉME.

Cet Ouvrage se trouvera, par assortiment,

A LYON,

Chez ROSSET, rue Merciere.

A ROUEN,

Chez LE BOUCHER, fils.

A BORDEAUX,

Chez les freres LA BOTTIERE.

A MARSEILLE,

Chez MOSSY.

A AMSTERDAM,

Chez CHANGUION.

A CAEN,

Chez LE ROY, Imprimeur du Roi.

RÉVOLUTIONS
D'ITALIE,

TRADUITES DE L'ITALIEN

DE M. DENINA,

Par M. l'Abbé JARDIN.

TOME QUATRIÉME.





A PARIS,

Chez LE JAY, Libraire, rue S. Jacques, au-dessus de celle des Mathurins, au Grand Corneille.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation & Permission.









TABLE

DES LIVRES ET CHAPITRES

Contenus dans ce quatriéme Volume.

LIVRE DOUZIEME.

LIVRE TROISIEME.

FIN de la Table.

Les chiffres [1] [2] [3] déſignent les notes de l'Auteur; & les étoiles (*) (**) celles du Traducteur.

ERRATA

DU QUATRIEME VOLUME.

Page 1 ligne 4 du titre, *vacance de l'Empereur* : lisez, vacance de l'Empire.

Page 4, ligne 16, *jusqu'à s'abstenir du pillage* ; lisez, jusqu'à s'abstenir de tout pillage.

Page 89, ligne 23 de la note, *ce n'est ici peut-être* : lisez, ce n'est pas ici.

Page 95, ligne 10 de la note, *Maison de la Savoye* : lisez, Maison de Savoye.

Page 147, ligne 3, *se retirerent principalement* : lisez, se retirerent précipitamment à Cremone.

Page 152, ligne 2 de la note, *par la concurrence de Conradin, & du Comte d'Hollande* : lisez, d'Alphonse de Castille, & d'Henri d'Angleterre.

Page 162, ligne 11, *de là ce choc interminable des prétentions* : lisez, choc interminable de prétentions.

Page 174, septiéme vers de la

citation, *ei sono tia l'anime*: lisez, ei sono tra l'anime.

Page 176, lignes 2 & 3, *telles circonstances politiques données*, supprimez *politiques*, & lisez, telles circonstances données.

Page 206, ligne 16, *recouvrer la liberté*: lisez, recouvrer sa liberté.

Page 245, ligne 19, *& des Arts, & du Dessein en général* : ôtez la virgule & l'&., & lisez, des Arts du Dessein en général.

Page 246, lignes 13 & 14, *les Corps réguliers d'Italie produisirent, sans le vouloir* : lisez, produisent, sans le vouloir.

Page 270, ligne 16, *Vintemille*: lisez, Vintimille.

Page 284, lignes 16 & 17, *en vain Elisabeth, sa mere & sa tutrice, représenta* : lisez, lui représenta.

Page 325, lignes 6 & 7 de la note, *suivi de 800 hommes, & de 10 mille Fantassins*: lisez, suivi de 800 hommes d'armes, & de, &c.

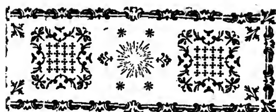
Ibidem. ligne 18, *de passer selon la coutume* : lisez, selon la coutume.

Page 331, ligne 2 de la note, *les Gibelins prétendirent* : lisez, les Guelfes prétendirent.

Page 364, ligne 7 de la note, *le Prince de Tarente* : lisez, le Prince de Salerne.

Page 426, ligne 2 de la citation, *Dico e dirò, raffermerò sempre* : lisez, *Dico, dirò e raffermerò sempre.*

Page 380, ligne 14 de la note, *dans lesquelles ils déclarerent* : lisez, ils déclarent.



RÉVOLUTIONS D'ITALIE.

LIVRE DOUZIÉME.

CHAPITRE PREMIER.

Progrès des Républiques de Lombardie & de Toscane sous le Régne d'Henri VI & pendant les dix années de la vacance de l'Empereur.

LE Régne d'Henri VI, si foible du vivant de Tancrede & même flétri par plus d'un échec ; ce régne qui, après le décès du Prince Normand, fit le désespoir de la Sicile, de la Pouille, des Etats Ecclésiastiques & de la Toscane, fut

très-favorable aux Villes de Lombardie & tourna réellement à leur avantage. Instruit par l'expérience de son pere Fréderic, Henri n'eut garde de se commettre avec ces Républiques déja si redoutables, & ne pensa pas même à les subjuguer. Occupé de l'acquisition des Royaumes de Sicile & de Pouille, des moyens de faire valoir ses droits ou ses prétentions sur les terres du Pape, entre autres, sur la succession de la Comtesse Mathilde; bien loin de songer à rompre avec les Lombards, il les ménageoit, au contraire, avec le plus grand soin, crainte qu'ils ne vinssent à retrancher les subsides qu'il exigoit à titre d'Empereur, & dont il avoit si grand besoin dans ses expéditions. Il est vrai qu'Henri n'en usoit pas ainsi à l'égard de toutes les Villes de Lombardie. Afin de conserver l'ombre de puissance & d'autorité, qui lui restoit, il se liguoit tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre, & toujours au préjudice de quelques-unes d'entre elles; menaçant sur-tout de son indignation, les Villes qui poursuivoient

:herchoient à débusquer de leurs
teaux, les nobles attachés au
ti de l'Empire. On ne voit pas
endant qu'Henri fut trop en
t de secourir, ni de venger les
iens qui lui étoient dévoués. Il
oit au contraire que les Cités
dassent à rétablir les droits Im-
iaux; & c'est à quoi se rédui-
:, pour l'ordinaire, toute leur
vitude. Ainsi s'unir à l'Empe-
r, c'étoit, en quelque sorte, ci-
nter sa liberté, & acquérir le
it de s'aggrandir aux dépens des
les moins puissantes. Il est vrai
: l'Empereur & ses Ministres se-
ient la jalousie & les discordes
mi toutes ces Villes, & les met-
ent continuellement aux prises.
is, cela même, politiquement
lant, ne doit point être compté
ır un mal. Outre que les guer-
d'alors n'étoient pas fort meur-
res, elles servoient à fortifier ces
es dans l'amour de la liberté,
'eur faisant sentir à toutes, que
ıpereur, quelque titre qu'il prit
rès d'elles, n'étoit jamais au
l que l'ennemi commun, & que

son amitié leur devenoit aussi funeste que sa haine. Quant aux Républiques Maritimes de Gênes & de Pise, il est bien certain que, sous le regne d'Henri VI, leur indépendance fut confirmée plus autentiquement que jamais; & quoique l'Empereur eut violé toutes les magnifiques promesses, qu'il leur avoit faites en 1194, pour les engager dans la guerre de Sicile, elles ne laisserent pas d'en retirer plus d'un avantage. Il est bien certain, d'abord, que faisant la guerre sur les terres d'autrui, elles ne pousserent pas la discrétion jusqu'à s'abstenir du pillage. D'ailleurs, elles firent l'essai de leurs propres forces; elles apprirent à les connoître, en devinrent plus entreprenantes, plus hardies, plus belliqueuses; enfin elles y acquirent, de la maniere la plus ample, le droit de se gouverner par elles-mêmes, n'en eussent-elles d'autres titres que les expressions suppliantes, qu'employa l'Empereur pour obtenir leur amitié & leurs secours. » Après Dieu, écrivoit » Henri aux Genois, c'est à vous » que je serai redevable du Royau-

» me de Sicile. Si par votre secours
» je viens à bout de cette conquête,
» il ne m'en reviendra que les hon-
» neurs & le titre; tout le profit sera
» pour vous, & ce sera, certai-
» nement, plutôt votre Royaume
» que le mien (*).

Nous traiterons, ailleurs, des ri-
hesses intérieures, & de la puis-
ınce des Villes d'Italie. Nous y

(*) Caffaro, annales de Gênes. l. 3, an.
194. Nous allons voir, ajoute Muratori,
que c'étoit que l'honneur & la cons-
ence d'Henri VI. Les Genois, après tant
dépenses & de travaux, en demanderent
récompense qu'il leur avoit promise,
voir, Syracuse & la vallée de Noto. Il
en excusa pendant quelque temps & leur
onna de belles paroles. Enfin, non seu-
ment il rétracta tous ses engagemens avec
s Genois, mais il les priva de tous les
oits & privileges dont ils avoient joui
i Sicile, en Calabre, en Pouille & en
autres Provinces, sous les régnes pré-
dents; défendit, sous peine de la vie,
l'aucun osât porter dans ces pays, le
re de Consul Genois; les menaça de
ur interdire la navigation & finit par ju-
r la destruction de Gênes. C'est à pro-
s de ce manque de foi, que le continua-
ur de Caffaro l'appelle nouveau Néron.
s Pisans ne furent pas mieux traités. Ils

ferons voir à quel point Gênes & Pise se prévalurent, sous Frederic & Henri VI, des expéditions d'outremer, & comment la meilleure partie des avantages qu'en retira la chrétienté, passa dans les mains des peuples maritimes de cette Contrée. Il n'est question ici, que de leur liberté, de la forme du Gouvernement, de son établissement & de ses progrès.

Le régne d'Henri VI ne fut point aussi favorable à la Toscane qu'à la Lombardie. Toutes les Villes de cette Province, à l'exception de Pise, resterent non-seulement au pouvoir des Marquis & des Lieutenants de l'Empereur, mais en général, elles en furent traitées plus tyranniquement, sur-tout après que les Allemands eurent conquis la Pouille & envahi la Romagne. Cependant, on peut le dire encore, ces vexations même tournerent à leur avantage elles leur servirent d'aiguillon ; & lorsque, par la

n'obtinrent pas un pouce de terrein en Sicile & toutes les magnifiques espérances dont il les avoit flattés, dans son diplome, s'évanouirent.

nort d'Henri, les affaires des Al-
emands furent retombées en dé-
adence dans la basse Italie, les
Toscans en secouerent, avec plus
le vigueur, le joug odieux sous
equel ils avoient gémi jusqu'alors,
& n'en marcherent que plus ar-
lemment sur les traces des Villes
le Lombardie. Henri VI, avant de
artir pour sa derniere expédition
le Sicile, avoit assemblé la Diette
l'Allemagne, & fait déclarer Roi
le Germanie Frederic Roger, ou
Frederic II, qui n'avoit guère plus
'un an, n'étoit pas même encore
aptisé, & se trouvoit auprès du
Duc de Spolete qui le faisoit éle-
er. Mais Henri étant mort l'année
uivante, les propres oncles de Fre-
eric, se jouant du serment de fidé-
té qu'ils venoient de prêter entre
es mains d'un enfant, travaillerent
es uns en secret, les autres ou-
ertement, à l'exclure du trône
l'Allemagne & d'Italie. Philippe,
l'abord Duc de Toscane, ensuite
Duc de Souabe, quitta brusque-
ment l'Italie. L'Empereur, son fre-
e, l'y avoit appellé peu de tems

avant sa mort, précisément pour conduire le jeune Frederic en Allemagne, & le faire couronner avec les cérémonies accoutumées. Au lieu de remplir ce devoir sacré, il courut briguer le sceptre pour lui-même, & au moyen de l'intrigue, de la violence & surtout de l'or que le Roi de France, son protecteur & son parent, sema fort à propos, il parvint à se faire déclarer Roi par une partie des Electeurs (*). Mais l'autre partie

(*) Innocent III servit, sans le vouloir, l'ambition de Philippe & fut peut-être la cause la plus efficace de son Election. Ce Pape ne voyoit qu'avec effroi, trois Royaumes, tels que la Germanie, l'Italie & la Sicile, sur la tête de Frederic. Il craignoit avec raison, que ce jeune Prince ne devint un Empereur trop puissant, & redoutant, d'ailleurs, le Duc Philippe qui, étant Duc de Toscane, n'avoit pas montré beaucoup d'attachement ni de respect pour le saint Siége, il mit en action l'Archevêque de Cologne, Adolphe d'Altenau, qui ameuta quelques Princes d'Allemagne & fit élire Berthold Duc de Zeringhen, sorti d'une maison ennemie de celle de Souabe & haïssant personnellement le Duc Philippe;

lut en même tems Otton Duc 'Aquitaine & Comte de Poitou. Celui-ci étoit fortement protégé ar Richard, Roi d'Angleterre, le nême qui revenant de la Terre ainte, avoit été si lâchement outragé par Henri VI (*), & qui

---

Cependant Berthold ne répondit pas aux ues du souverain Pontife. Il abdiqua la ouronne, au moyen de 11000 marcs d'argent qu'il reçut de Philippe. Celui-ci, profitant de la circonstance, fit entendre aux lus zèlés partisans de sa maison : » qu'on devoit bien s'attendre à voir la Cour de Rome abuser plus d'une fois de la jeunesse de Fréderic; que les Papes ne cesseroient plus de troubler l'Allemagne par des élections factieuses & illégales; & que l'unique moyen de prévenir tant de désordres étoit de l'élire lui-même Roi de Germanie & des Romains ». Les Archevêques de Treves & de Magdebourg, es Ducs de Saxe, de Baviere & de Bohême applaudirent & l'élurent à Mulhausen.

(*) Richard, dit cœur de lion & qui n avoit effectivement le courage & la férocité. En revenant de la Palestine il fut jetté par un ouragan sur des rochers de la mer Adriatique, contre lesquels son vaisseau

par cette raiſon, ou par une ſuite de l'animoſité qui ſubſiſtoit entre lui & Philippe Auguſte, Roi de France, ne pouvoit ſouffrir qu'on élevât ſur le trône Impérial le frere de ſon plus mortel ennemi, & la créature de ſon rival. L'Allemagne fut donc en proie aux factions & aux guerres civiles. Une partie des Princes ſe rangea du

---

ſe briſa. Echappé d'un tel naufrage, il eſt reconnu, pourſuivi & arrêté par le Duc d'Autriche, qui mit le comble à ſon infamie, en le livrant à l'Empereur. Henri VI lui fit ſubir pendant 15 mois la plus dure priſon, & oſa même le traduire à la Diette d'Haguenau, comme ſi les Princes Germaniques avoient eu quelque droit de juger un Roi d'Angleterre. Richard, ſans reconnoître la compétence de la Diette, réfuta les accuſations d'Henri, d'une maniere ſi ſatisfaiſante qu'il gâgna toute l'aſſemblée. Cependant malgré l'avis des Princes, malgré les inſtances & les menaces du Pape, malgré les ſollicitations de preſque toute l'Europe, l'Empereur s'obſtinoit à retenir cet illuſtre priſonnier. Il ne vouloit le relâcher que de l'aveu de Philippe Auguſte, qu'il ſavoit être l'ennemi de Richard & qu'il n'imaginoit point être aſſez généreux pour y

côté de Philippe de Souabe; l'autre embrassa le parti du Duc d'Aquitaine, qui fut ensuite mis au rang des Empereurs sous le nom d'Otton IV. Les factions des Guelfes & des Gibelins, nées quelque tems auparavant, s'étendirent & se fortifierent au milieu de ces troubles, & toute l'Italie en fut bientôt infestée. Philippe, en qualité de descendant des Henris de Souabe, anciennement Comtes & Marquis de Gibelingue, entraînoit toute cette ancienne Noblesse, comblée par les Empereurs de sa famille. Toutes ces Villes nouvellement érigées en République, & tous ceux qui tenoient pour le parti Sacerdotal, favorisoient Otton, issu des Guelfes d'Est, Ducs de Saxe, de Baviere & de Brunsvick, qui avoient toujours protégé les Papes, &

---

consentir. Il y fut trompé : Philippe demanda la liberté de Richard, & Henri fut contraint de lâcher sa proie. N'eut-il pas encore la bassesse d'en exiger 150000 marcs d'argent dont 10000 comptant & des ôtages pour le surplus?

s'étoient constamment opposés au farouche despotisme que Frederic I & les autres Empereurs de sa maison, vouloient exercer en deça des Monts (1).

Cependant l'Italie ne prit pas beaucoup de part à cette guerre longue & sanglante que se firent les deux prétendants. Enchantés de se voir délivrés des Allemands par leurs propres discordes, tous les peuples de la Contrée adopterent, à l'envi, les idées & les maximes républicaines, & ne s'occuperent que des moyens de cimenter leur indépendance & d'en jouir. Déja même plus d'un Etat se ressentoit des vertiges de l'yvresse : déja quelques Cités en étoient à ces funestes abus de la liberté, simptômes trop certains de la corruption & de la décadence. Quelle est donc la nature de cette précieuse liberté ! le calme lui est fatal, elle ne vit que de trouble, d'inquiétudes & d'allarmes. Il semble que la possession n'en soit jamais plus assurée, que

(1) Cet Otton étoit fils d'un Henri

orsqu'on est menacé de la perdre. Brescia, ou l'Autocratie fondée, en quelque sorte, sur le traité d'alliance qu'elle avoit fait, en 1192, avec Henri IV, paroissoit être mieux affermie que nulle autre part, fut, par cette raison même, la premiére en proie aux discordes intestines. Les Nobles & le peuple (*) achar-

Leon Guelf d'Est, qui pour s'être opposé à la tyrannie de Fréderic Barbe-rousse, fut dépouillé par cet Empereur des Duchés de Saxe & de Baviere. Voyez Muratori, antiquités de la maison d'Est, part. 1, chap. 31.

(*) Jusqu'ici la concorde s'étoit maintenue à Brescia, dit Muratori; mais elle s'altéra cette année (1200). Le peuple se souleva contre la Noblesse, maladie qui, à cette époque, commença de se communiquer à d'autres Villes. Jacques Malvezzi, chronique de Brescia, attribue cette brouillerie domestique des Brescians, à ce que plusieurs d'entr'eux vouloient qu'on s'alliât avec les Milanois contre les Bergamasques. Les Nobles, qui s'y opposoient, furent chassés de la Ville. Alors ils eurent recours aux Crémonois qui les mirent en état de faire la guerre à la faction populaire, à laquelle on donna le nom de *Bruzzella* ou peut-être *Bruzzaglia*, Broussaille, Populace.

nés les uns contre les autres, y furent saisis de cette fureur de s'entre-dominer ; maladie terrible & contagieuse, qui gagna successivement toutes les autres Cités, & s'y développa plus ou moins rapidement selon le dégré d'indépendance & de sûreté dont elles jouissoient.

Il faut observer néanmoins, que ce délire convulsif fut précédé par des tourments d'une autre espèce. Vers la fin du douziéme siécle & le commencement du treiziéme, il n'étoit guére question de débats civils & domestiques. Les jalousies, les haines & les guerres n'avoient encore lieu que de République à République. Dès qu'on eut cessé de craindre les Empereurs Allemands, la fameuse ligue de Lombardie se dissipa ; & quelques mois après la mort d'Henri, toutes les Cités, transportées de la rage de conquérir & de s'étendre, se jetterent les unes sur les autres. Les Plaisantins & les Parmesans, entre autres, se porterent les plus rudes coups, au su-

jet de *Borgo san Donino* (*). Ce seul différent entre deux Cités si voisines, ébranla toute la Lombardie. Milan, Brescia, Come, Verceil, Asti, Novare, Alexandrie prirent les armes pour Plaisance, & ceux de Cremone, de Reggio, de Modene, de Pavie, de Bergame se déclarerent pour les Parmesans.

A peine eut-on rétabli la paix (1), que Ravenne & Ferrare en vinrent aux mains, & se battirent à outrance. Peu de temps après on vit les Milanois & les Pavesans se choquer avec la même furie. Ceux-ci, éternellement aux prises, étoient au centre de la Lombardie, ce qu'étoient, sur mer, les Genois,

(*) Muratori le qualifie de place considérable, appartenante aux Parmesans ou aux Marquis de Pallavicini. Henri VI, qui s'en étoit emparé, l'avoit engagé aux Plaisantins pour 2000 livres impériales; & c'est ce qui donna lieu à la guerre, en question, dont Parme eut tout l'avantage.

(1) Paix au reste dont on fut principalement redevable aux soins de l'Abbé de *Locedio*.

& les Pisans qui ne purent jamais vivre en paix, malgré tous les efforts que firent les Papes & les Empereurs pour les réconcilier. L'égalité de forces, avec laquelle ces Républiques combattoient, faisoit durer prodigieusement les guerres. Ce n'est pas qu'une campagne, une journée même ne fit quelquefois pencher la balance : mais la supériorité n'étoit jamais que passagere : les vaincus se trouvoient bientôt en état de rentrer en lice, au moyen des secours des autres Cités, souverainement intéressées à réprimer l'ambition des vainqueurs. Enfin l'équilibre fut si bien maintenu qu'après l'abaissement des Milanois, sous Frederic I, on ne vit, dans l'espace de plus d'un siécle, aucune Cité en subjuguer une autre d'une maniere stable & absolue.

Mais les guerres, entre les Communes & les Seigneurs, étoient ordinairement plus décisives. L'Italie, depuis la multiplication & la subdivision des Fiefs, fourmilloit de Comtes & de Marquis, exerçant

ans les Villes, Bourgs & Villa-
es l'autorité souveraine, en vertu
les priviléges & des concessions
les Empereurs. On conçoit à quel
oint cette quantité prodigieuse de
etits Princes ou Tyrans, fatiguoit
es Cités, dont le territoire se trou-
oit jonché de Châteaux, repaires
le tous ces brigands titrés, l'effroi du
anton & le fléau de la circulation
& du commerce. La multitude dé-
espérée se jetta sur eux; & quand elle
eut fait une fois l'essai de ses forces,
elle ne respecta plus ni l'ancienneté
des familles, ni l'illustration du sang,
ni l'autorité Impériale, ni l'auten-
ticité des investitures: mais leur cou-
rant sus, avec cette rage populaire,
la plus terrible de toutes, elle les
contraignit de livrer leurs forteref-
ses, d'abandonner leurs Châteaux,
de venir même se loger au sein de
la Cité & de se réduire au rang
de simple Citoyen. Il est vrai que
cet avantage remporté sur les no-
bles, étoit peut-être plus spécieux
que solide. Les inconvénients ne
tarderent pas à se faire sentir; &
si l'abaissement de tant de Comtes

& de Marquis, forcés de devenir membres de la République, d'en partager les fonctions & d'en supporter les charges, augmenta d'abord la population & les forces de l'état; il devint bientôt après, la source funeste de ces discordes civiles qui empoisonnerent toutes les faveurs de la liberté. Quoiqu'il en soit, tant que la fureur de s'élever & de s'accroître agita ces Républiques, les Seigneurs & les Princes furent très-mal menés, & si l'on excepte la Pouille, il y en eut fort peu d'épargnés dans toute l'Italie (1). Il est vrai qu'en Lombardie, les Marquis d'Est & de Montferrat, & en Ligurie, les Comtes de Savoye conserverent leurs Souverainetés, parce que, à l'époque du soulévement général, ils se trouverent en état de résister & de se soutenir par leurs propres poids. Ils ne furent pas néanmoins exempts de troubles. Turin, à l'exemple de

(1) Voyez Otton de Frisinghen, liv. 2, chap. 13.

ant d'autres Cités, se révolta con-
re les Comtes de Savoye (1). Les
Marquis de Monferrat furent long-
temps aux prises avec les Commu-
nes d'Asti & d'Alexandrie, qui
ouoient dès lors un rolle parmi
es Républiques de Lombardie (2).
Mais les Marquis d'Est furent plus
heureux ou plus habiles. Cédant à
l'orage, ils entrerent eux-mêmes
dans la faction des Cités voisi-
nes (3), y prirent insensiblement
l'ascendant, & finirent par s'en ren-
dre maîtres. Si le Marquis de Sa-
luces, & quelques autres Seigneurs
Liguriens ne furent pas enveloppés
dans la destruction générale de ces
petites Principautés, ils n'en furent

(1) Voyez Guichenon, Histoire généa-
logique de la Maison de Savoye, tom. 1,
pag. 250.

(2) Voyez *Benvenuto di san Giorgio*;
Histoire du Montferrat, pag. 362 & 387,
Ser. Ital. tome 2-3.

(3) De Ferrare, par exemple, ou Azzon
d'Est vint s'établir quand il eut épousé
l'héritiére du petit Marquisat des Ade-
lards, & se fit chef de la faction Guel-
fe. Voyez Muratori, an. 1196 & 1208.

redevables qu'à la foiblesse des Cités d'alentour; Saluces, Cuneo, Mondovi, Fossano, Savigliano n'étoient encore que de simples Bourgs de nulle ou de médiocre valeur (1).

Les Villes de la Toscane, excepté Pise & Lucques, commencerent un peu plus tard, ainsi que nous l'avons déja remarqué, à jouir de l'indépendance. L'étendard de la liberté n'y fut pas, comme ailleurs, arboré immédiatement après la mort d'Henri VI. Elles agirent avec moins d'impétuosité, employerent un certain temps à se concerter & prendre des mesures, & se déclarerent néanmoins assez tôt pour profiter de la vacance de l'Empire, qui dura depuis 1198 jusques en 1209, qu'Otton IV fut couronné & reconnu en Italie. Pendant cet espace, qui forme la valeur de dix années au moins, les Toscans négocierent & firent un traité d'alliance avec Innocent III, à qui les Allemands ne

(1) Voyez Ludovico Chiesa, histoire du Piémont.

léplaisoient pas moins qu'au reste le l'Italie; ils affermirent chez eux e Gouvernement libre, & cimenerent leur indépendance; enfin, à 'imitation de la fameuse ligue de Lombardie, formée sous Frederic I, ls s'unirent tous par un pacte solemnel, à qui l'on donna dans la uite le nom de ligue ou de faction Toscane. Ces nouveaux Confédérés attaquerent à leur tour les Seigneurs & les Châteaux; ils forcerent également la Noblesse établie lans les campagnes à se retirer dans es Villes; ce qui ne pouvoit manquer d'étendre leur territoire & de nultiplier le nombre de leurs Citoyens.

On juge bien que la persécution n'épargna pas les Evêques & les Abbés, dont la plupart, comme nous l'avons observé en plus d'un endroit, possédoient des terres & les Châteaux, à titre de fiefs, parfaitement semblables à ceux des Laïques, ayant Jurisdiction civile & militaire, & relevant de l'Empereur. Les Communes regardant tous ces fiefs comme incompatibles avec

le Sacerdoce, se hâterent d'en dépouiller les Prélats. Les uns furent obligés de se démettre de la Jurisdiction qu'ils exerçoient dans le district de la Cité ; les autres furent contraints d'abandonner ou de démanteler leurs forteresses & de se contenter de la protection des Citoyens. Parmi les violences exercées contre les Seigneurs Ecclésiastiques, on peut remarquer la guerre des Modenois contre l'Abbé de Frassinoro (1) & précédemment, celle des Plaisantins contre leur Evêque Grimerio, qui chassé de la Ville, avec son Clergé, resta banni pendant trois ans (2).

Il est bien décidé que c'étoit les troubles d'Allemagne qui enhardissoient à ce point les Communes d'Italie. Philippe de Souabe se soutenoit. Tant qu'il vêcut, la fortune fut presque toujours flottante entre lui & le Duc d'Aquitaine, égale-

(1) Voyez annales de Muratori, tom. 11, *rer. Ital.* pag. 56, an. 1209.

(2) Voyez Chronique de Plaisance, *rer. Ital.* tom. 16, pag. 457 & 631, an. 1204.

nent élu Roi des Romains & de Germanie. Aucun n'osoit par conséquent e hasarder à venir prendre la couonne d'Italie, crainte que celui qui eroit resté au delà des Monts n'enrainât toute l'Allemagne dans son arti. Cependant ils ne laissoient as, à mesure qu'ils en étoient reuis des Cités, des Barons & des rélats d'Italie ou qu'ils en étoient econnus, de distribuer des privileges, les titres, des concessions; le tout prix d'argent, car ils avoient grand esoin, l'un & l'autre, de ce métal i précieux en temps de guerre & ur-tout en temps de guerre civile. Aais que signifioient des chartes, es diplomes & tous ces parcheiins, tant anciens que modernes, is-à-vis des Communes ameutées, evenues farouches au sein de la cence & poussées, à la fois, par fanatisme de la liberté & par la ige de conquérir?



CHAPITRE II.

Réflexions sur les effets que le Gouvernement Féodal & le Monachisme produisirent en Italie.

Que le soulevement général des Villes d'Italie ait rendu la condition de cette Province infiniment meilleure, c'est un fait palpable & démontré. La révolution arrivoit si à propos! Comme tout étoit bien disposé pour en assurer le succès! Deux siécles plutôt, ces peuples eussent inutilement secoué le joug. La liberté, le Gouvernement municipal, la Souveraineté de leur territoire, tous ces avantages devenoient stériles & peut-être funestes. Qu'en auroient-ils fait dans un temps où les matériaux de leur grandeur n'étoient point encore préparés? Comment auroient-ils acquis de la considération, des richesses,

ꝛſſes, de la conſiſtance dans un pays
ꞌiérement dégradé ? Nous avons
ſervé ailleurs l'inutilité des colo-
ꞌs. Imaginées pour repeupler diver-
Contrées d'Italie, elles n'y ſervi-
ıt exactement de rien. Je ne penſe
s même qu'elles ayent été plus
icaces en d'autres Provinces ; &
quelque Cité, au moyen des pri-
ꞌéges attachés au grade de Co-
ıie Romaine, ſe procura par ha-
rd une augmentation paſſagere
ıabitants, ce fut toujours aux dé-
ns des peuplades voiſines. N'eſt-il
s bien ſingulier que le rétabliſ-
ment de la population d'Italie,
ıe ce grand œuvre, l'écueil de
ſageſſe du Sénat, de la puiſſance
ı peuple Romain, des ſoins de
us les bons Empereurs qui, de-
ıis Auguſte juſqu'à Conſtantin, s'y
pliquerent ſans relâche, fût ré-
ꞌvé à la politique des ſiécles que
ıus appellons barbares ? C'eſt néan-
ɔins ce qu'opéra l'inſtitution des
fs. Ce Gouvernement produiſit,
turellement & par ſa propre di-
ction, l'effet tant deſiré. En ſorte
ꞌil eſt vrai de dire, que les ex-

Suprà, tom. 1, liv. 4, c. 11.

péditions des peuples Ultramontains, ſous les Rois François & Allemands, firent autant de biens à l'Italie, que les conquérants Perſes, Macédoniens, Romains, Arabes & Turcs causerent de maux dans les Provinces qui ſubirent leur joug.

Je ſens bien que ceux d'entre les Princes & les Barons Allemands, qui vinrent à la ſuite de leurs Rois; je dis ceux du premier ordre, les plus illuſtres, les plus célébres & ſur-tout les Princes du ſang Royal; je conçois, dis-je, que les Barons de cette claſſe ſe firent d'abord donner, ſur le pied de Gouvernement & de Fief, les Cités & les terres les plus vaſtes & les plus peuplées. La choſe eſt toute ſimple. Mais, lorſque les meilleurs poſtes furent occupés, il fallut bien que les Barons, qui vinrent enſuite, ſe contentaſſent des poſſeſſions qui reſtoient. Comme le pays qu'ils venoient de quitter, étoit agreſte & ſauvage, ils n'y regardoient pas de ſi près dans ce nouveau ſéjour. Sans trop s'embarraſſer de la ſalubrité de l'air, de la qualité du terroir, de la pauvreté

lu hameau, ils formoient à la hâte
ın établissement quelconque; pour-
/u qu'il s'y rencontrât quelqu'émi-
ıence ou rive, fur laquelle ils puf-
ent conftruire la bicoque, qu'ils
ıppelloient château, c'eft tout ce
ju'il leur falloit. Ils y étoient bientôt
ırrangés avec toute leur fuite & le
ɔetit nombre de primitifs exiftants
lans l'étendue du nouveau fief.

Attendu que le célibat étoit ab-
olument inconnu parmi les Laïques,
:es familles de Seigneurs fe multi-
ılierent à un tel point, que les fils
ɛ les aînés eux-mêmes, furent bien-
ôt dans le cas de fonger à de
ouveaux établiffements. Il fallut
ivifer & foufdivifer les fiefs, ob-
ɜnir des Empereurs quelqu'autre
anton où ils emmenoient le nom-
re de vaffaux & d'efclaves que
ı premiere habitation ne pouvoit
lus contenir. Ceux-ci multipliant
vec la même viteffe, il fallut en-
ore fe tourner de quelqu'autre cô-
ś, & chercher à s'étendre. De plus,
falloit en même tems faire place
de nouveaux Avanturiers qui,
ɔus la conduite d'un nouveau Roi,

accouroient au partage de l'Italie & prétendoient s'y établir. Enfin l'activité de toutes ces causes fut si continue, que dans l'espace de deux ou trois siécles, à dater de Charlemagne, ces mêmes Provinces, aujourd'hui si désertes & abandonnées, presque sans retour, attendu l'insalubrité de l'air, furent couvertes de châteaux qui contenoient des centaines d'habitants (1). On y comptoit plus de maisons Seigneuriales qu'il n'existe peut-être actuellement de maisons rustiques, & autres dans nos plus fertiles plaines.

Je ne saurois dire positivement ce qui fut plus avantageux à l'Italie : ou la servitude qui étoit encore une des propriétés de ces siécles barbares, & qui contribua singuliérement à la multiplication des châteaux & des familles nobles :

(1) L'illustre Docteur Targioni Tozzetti fait mention, dans ses voyages, d'un nombre infini de châteaux situés autrefois dans ces mêmes cantons de la Toscane, qui sont changés aujourd'hui en autant d'affreux déserts.

ou cette multiplication même de
seigneuries & de fiefs, qui fut,
peut-être en partie, cause de l'abo-
lition de la servitude. D'une part,
il eût été, ce semble, très-difficile
d'engager des hommes libres à venir
habiter & cultiver ces tristes déserts,
sur-tout dans un temps où l'agri-
culture étoit regardée comme une
profession ignoble. Sous ce rapport,
l'esclavage tournoit évidemment au
profit de la Contrée, & il étoit
fort heureux que les Seigneurs eus-
sent amené ou trouvé dans leur
fief une race d'hommes façonnés au
joug, obligés par état d'obéir aveu-
glément, de suer, de travailler &
de souffrir. D'un autre côté, le nom-
bre des fiefs ayant prodigieusement
augmenté, & avec eux la difficulté
d'empêcher la désertion des escla-
ves, on fut contraint de les trai-
ter avec plus de douceur. Les maî-
tres tâcherent de se les attacher,
& redoublerent encore d'atten-
tions & d'égards, quand ils virent
que la liberté des particuliers trou-
voit un appui dans la liberté
des Communes; car si les Vil-

les s'armoient souvent, comme nous l'avons vu, contre les feudataires, & s'efforçoient d'abattre leur puissance; si elles les contraignoient de venir s'établir dans l'enceinte de la Cité, afin d'accroître la population; à plus forte raison donnoient-elles retraite aux esclaves fugitifs, leur assuroient-elles la liberté & employoient-elles cet autre moyen d'affoiblir les Seigneurs & d'augmenter leurs propres forces.

Enfin deux choses contribuerent à rétablir l'Italie. Ce fut d'abord un très-grand bonheur pour elle, qu'à l'époque de la conquête & de l'établissement, les Barons de Germanie, ou leurs descendants, eussent mieux aimé être investis de terres & de châteaux, que de s'établir dans les Cités, & préféré de recevoir ces mêmes campagnes à titre de fief, que de les tenir sur le pied de biens allodiaux. En second lieu, il fut extrêmement avantageux pour cette Province que l'autorité Impériale n'y baissât & n'y défaillit qu'insensiblement. Tant qu'elle conserve, en effet, quelque reste de vigueur

ous voyons les Seigneurs de fiefs
ı état de lutter avec moins de dé-
ıvantage, d'empêcher la désertion
e leurs hommes, de défendre leurs
osseſſions : en ſorte que la servi-
ıde ne tombe poſitivement en diſ-
rédit & en décadence, que lorſ-
ſu'elle commence d'être moins né-
eſſaire ou inutile.

Je ne ſaurois quitter ceci. On ſait,
'après une expérience univerſelle
: conſtante, que les familles accou-
umées au ſéjour des Cités ne peu-
'ent jamais, ou bien difficilement
e réſoudre à paſſer dans les cam-
ıagnes. Il faut une longue ſuite de
liſgraces, ou le concours extrême-
nent rare d'une multitude de cir-
:onſtances, pour leur faire pren-
lre le parti douloureux d'aller ha-
ıiter & cultiver les champs. Les
/illageois au contraire, & les cam-
ıagnards viennent très-volontiers
:'établir dans les Cités : rien n'eſt
ılus commun ni plus familier. Ajou-
:ons que dans les grandes Vil-
es, l'eſpèce ne multiplie qu'avec
peine, & dépérit néceſſairement,
ıttendu la lâcheté, la molleſſe, l'in-

continence & la corruption des deux sexes, qui sont inséparables de la vie citadine, & qui forment autant d'obstacles à l'accroissement de la population (1). D'ailleurs, à supposer que les Villes d'Italie eussent été, pour lors, assez peuplées pour garnir les campagnes & les cantons inhabités, auroit-on trouvé beaucoup des Citoyens disposés à quitter les délices de la Ville? Pense-t-on qu'il eût été bien facile de leur faire braver les ennuis & les dé-

(1) Tous les peuples conquérants de l'antiquité habitoient des Bourgs. Nous avons vu que telle étoit la maniere d'être des Latins, des Samnites, des Gaulois Cisalpins & des Liguriens (*suprà* tom. 1, liv. 1, chap. 4); telle étoit celle des Gaulois, en général, des Grecs des tems héroïques, & des Germains quand ils inonderent les Provinces Romaines. L'auteur du livre intitulé, *l'Ami des hommes*, & plus briévement, quoiqu'appuyé sur les mêmes principes, M. Thomas, dans le célébre éloge du Duc de Sully, ont fait voir, l'un & l'autre, combien la France avoit perdu du côté de la population & des richesses, à l'abaissement de tous ces Seigneurs & Nobles à châteaux.

goûts de la vie champêtre, de les résoudre à passer dans ces contrées tristes, sauvages & mal saines pour la plupart? Supposons encore qu'ils s'y fussent déterminés : en ce cas, l'avidité des riches secondée de la paresse des pauvres, eût bientôt englouti ces nouvelles habitations. Les premiers auroient acquis à vil prix les terres assignées aux seconds; & il en eût été comme des colonies Romaines, imaginées sous les premiers Cesars, que les grands tenanciers ne tarderent pas de s'approprier, & qui se réduisirent à des possessions mal cultivées, appartenantes aux Citoyens opulents de Rome. Ces colonies, à la vérité, pouvoient être mieux combinées. Avec le l'ordre & un Chef particuliérement intéressé à l'établissement, il eût été possible de le faire réussir. Mais c'est malheureusement ce qui manqua toujours; c'est ce que la politique des Cités les mieux civilisées n'a jamais pu concevoir ni exécuter; & c'est précisément, ce qu'opéra dans ces siécles barbares, institution, plutôt fortuite que pré-

méditée, des fiefs. Supposons maintenant qu'à la formation de ce Gouvernement singulier, absolument inconnu aux Grecs & aux Romains, les Communes d'Italie se fussent trouvées en état d'attaquer tous ces Vassaux & Bénéficiers de l'Empire : n'est-il pas évident qu'elles auroient mis un obstacle à la population & à la culture d'une multitude de cantons, où les familles de ces Seigneurs s'établirent & pullulerent, & qu'elles auroient accéléré le luxe, la corruption, les guerres civiles, & leur propre décadence ?

Mais n'oublions pas que l'institution des Ordres religieux, précéda, fort heureusement, celle des fiefs & eut beaucoup de part à ce phénomene politique Les Moines Bénédictins, établis en Italie, dès le régne des Lombards & des Carlovingiens, avoient préparé &, en quelque sorte, ébauché ce grand ouvrage. Dans les premiers accès de la ferveur Monastique, on vit les Disciples de Saint Benoît, de Saint Bernard, de Saint Bruno s'enfoncer non-seulement dans les forêts & les déserts,

pour se dérober à la contagion des exemples profanes, mais pousser l'entousiasme de la pénitence, jusqu'à choisir les lieux les plus mal sains, dans la vue d'amortir les passions & les sens. Il est bien certain que leurs travaux disposerent tout au moins le terrein à la culture, & rendirent ces lieux moins sauvages & plus habitables. Leur piété active & vivifiante, engagea les Souverains à leur accorder de nouveaux fonds auxquels étoient attachés des vassaux & des serfs. Tout s'amélioroit sous la main de ces sages cultivateurs. L'application, la patience & la charité chrétienne firent des prodiges d'économie, & l'on vit plusieurs cantons changer insensiblement de face. Tous les Chefs de Monasteres ne pouvoient être des hommes héroiques & célestes : mais l'amour propre tenoit lieu de motifs plus sublimes, & opéroit les mêmes effets. Jaloux d'augmenter leurs richesses & leur puissance, les Abbés n'oublioient rien pour multiplier le produit de leurs terres, quelle qu'en fût même la qualité : car bon-

nes ou mauvaifes, il falloit bien en tirer parti, puifqu'enfin ils étoient obligés, par état & par leurs propres vœux, d'y fixer leur demeure

Il faut en convenir: le Monachifme jette un éclat bien refpectable au milieu de l'effroyable barbarie de cet âge! Ce feroit ici le cas, peut-être, de tranfporter nos lecteurs dans ces fiécles agreftes où les Souverains & les vaffaux, ignorant tous les arts de la fociété, ne connoiffoient abfolument que la guerre & les femmes; & de leur faire obferver combien les Moines qui fe trouverent dans le voifinage, & parmi lefquels on compta toujours des hommes vertueux, l'honneur de l'humanité, ainfi que de la Religion, tempérerent la fougue de ces dominateurs farouches, & adoucirent l'âpreté de leur caractere. Rien de plus célébre, par exemple, que la bravoure de ces Normands, Fondateurs du Royaume de Naples. Mais que de cruauté, que de barbarie accompagnoit leur valeur & leurs exploits! Et quel bonheur pour les fujets, que Roger, Comte de Sici-

le, se lia si étroitement avec Saint Bruno! On pourroit observer encore que les Monasteres étoient des asyles honnêtes & commodes, toujours ouverts aux personnes de toute condition; asyles qui servoient, dans l'occasion, de maison de force & de correction; où les Souverains, au lieu d'employer les supplices & d'autres moyens destructeurs, faisoient enfermer les personnes suspectes, turbulentes & séditieuses; ce qui tournoit évidemment au profit de l'humanité. Combien de Princes, d'ailleurs, & de Prélats qui, déclarés, ou se jugeant eux-mêmes, inhabiles au Gouvernement de l'Etat & de l'Eglise, se retiroient dans ces Monasteres, où ils passoient le reste de leurs jours à travailler, composer, psalmodier, sans être à charge aux Successeurs ni aux sujets? Pour ce qui concerne l'Italie en particulier & relativement à sa maniere d'être dans les temps dont nous parlons, elle ne pouvoit peut-être se passer de ces sortes de retraites. Le nombre de familles nobles augmentant sans cesse, il falloit bien

placer quelque part les individus ſurabondants. Ces Maiſons religieuſes étoient, pour ainſi parler, des canaux de ſecours où refluoit l'exceſſive population. Et non-ſeulement les familles en étoient ſoulagées, la ſociété en général y trouvoit un avantage réel & ſenſible. Il eſt, comme l'on ſait, une infinité de perſonnes que leur naiſſance & le préjugé général diſpenſent de travailler dans le monde, & qui de plus, ſe croyent en droit de ſe nourrir & de ſe vêtir à plus grands frais que les autres Citoyens. Or les ſociétés religieuſes abſorbent une partie de ces fardeaux inutiles qui fatigueroient la grande ſociété. L'état monaſtique, pour peu que l'obſervance des régles ſoit en vigueur, eſt le ſeul qui puiſſe tirer parti de ces êtres paraſites; le ſeul même qui puiſſe les employer d'une maniere vraiment utile au public, ſoit en les occupant aux travaux plus ou moins conſidérables que preſcrit l'inſtitut, ſoit en allegeant, du moins, le poids de leur inutilité, & en réduiſant, prodigieu-

ſement, l'article de leur nourriture & de leur entretien. Mais qui peut douter qu'anciennement & juſqu'au douziéme ſiécle les Moines ayent rendu les plus grands ſervices, non ſeulement en Italie, mais dans preſque toutes les Provinces de l'Europe ? Les Ecrivains Proteſtants ſont ici d'accord avec les Catholiques (1). Il eſt notoire que pluſieurs Cités, aujourd'hui très-conſidérables, doivent leur exiſtence aux Bénédictins, qui en défricherent le ſol & commencerent l'établiſſement. Il faut convenir néanmoins que, pendant pluſieurs ſiécles, les Moines furent en Italie d'une utilité plus directe & plus frapante. C'étoit exactement ce que demandoient les beſoins de cette Province, & il ſemble, politique-

---

(1) Il faut lire, entre autres ouvrages, la préface du *Monaſticum Anglicanum*. Elle eſt de Roger Dodſworth & de Guillaume Dugdale, (à Londres 1655 & 1673, 4 vol. in fol). Voyez auſſi Mabillon, *præfat. in ſæcul.* 3 *Benedict.* paragra. 4 & 5.

ment & philofophiquement parlant, que le monachifme fut le reméde le plus propre aux fiécles dans lefquels il fleurit. Qu'on fe rappelle l'état affreux où prefque toutes les campagnes étoient réduites. Abandonnées, incultes, changées en folitudes effroyables, elles ne pouvoient fe rétablir que par des prodiges d'induftrie, d'application & d'activité; & précifément il fe forme des corps religieux qui fe dévouent aux travaux les plus affidus. Les Moines Bafiliens & Bénédictins s'enfoncent, par état, dans ces horribles déferts; ils cultivent de leurs propres mains le fol qui leur eft affigné. Leurs exemples animent les ferfs & les hommes libres qui fe trouvent à leur fuite, & reveillent l'efpoir & l'émulation chez tous les habitans des contrées voifines. On voit, par là, que le premier avantage réel & fenfible que l'Italie & les autres provinces de l'Europe retirerent du Monachifme, fut proprement la fuite de l'ignorance univerfelle qui régnoit alors, & particulierement de cette précieufe igno-

ınce dont les Moines faisoient riginairement profession. Suppoıns en effet, que les fondateurs :s premiers Ordres religieux eusnt fait de l'étude des sciences & : la contemplation la base de leurs ſtituts, ainsi que les différents Fonıteurs ou Réformateurs du douziée siécle & des suivants; il est certain ıe les premiers Disciples de saint :noît, & toutes les ramifications de n Ordre, Cisterciens, Clunistes, :émontrés, Chartreux, Camaldus (*), Vallombreuses (*), au

(*) Au milieu des rochers de l'Apennin sur un plateau arrosé de sept fontaines, int Romuald bâtit une Eglise flanquée cinq cellules, pour autant d'hermites, 'il mit sous la conduite d'un de ses sciples. Ce lieu situé dans le Diocése Arezzo, s'appelloit en latin, *Campus ılduli*, dont les Italiens ont fait *Camal'i*, & les François Camaldules. Cette ite maison devint le chef-lieu de la forme de Romuald.

(*) Saint Jean de Gualbert, se sentant s d'attrait pour la vie de Cénobite que ır celle d'Hermite, quitta Camaldoli pour retirer à Vallombreuse, Diocèse de

lieu de se retirer dans des lieux solitaires, incultes & éloignés des Cités, auroient choisi, comme firent ensuite les Franciscains, les Dominicains & les Chanoines réguliers, les meilleurs cantons, & se seroient même arrangés, autant qu'il leur eût été possible, dans de bonnes Villes, afin d'y cultiver plus commodément les sciences & les lettres, & d'y être plus à portée de communiquer leurs lumieres. Au moyen de quoi l'Italie étoit privée des avantages temporels que devoient lui procurer les travaux & l'application des Moines ; & ces vastes campagnes qui nourrissent aujourd'hui des millions d'hommes, cou-

---

Fiésole. Cette solitude, l'une des plus horriblement belle de l'Apennin & qui n'est qu'à quelques milles de Florence, étoit appellée *Vallis Ombrosa*, parce qu'elle est, en effet, ombragée de tous côtés par les sapins dont les hauteurs qui l'entourent sont couvertes. Vallombreuse devint le chef-lieu de cette Réforme, & les Disciples de Gualbert en prirent le nom.

:rtes encore de bois, de ronces &
: marais, ne feroient peut-être
'uplées que de bêtes farouches &
: hideux reptiles.

Le travail, l'affiduité, la par-
monie monaftiques & les libéra-
:és des Fidéles, attendris par les
ertus héroïques, dont le cloître
urniffoit alors tant d'exemples,
ıgmenterent affez rapidement les
cultés des Maifons Religieufes.
lais l'abondance invite à jouir.
es richeffes, fruit de la difcipline
: de la régularité, en devinrent
fléau. Infenfiblement la ferveur
rimitive s'évanouit, & les Laï-
ues fe prévalurent du rélâchement
our revendiquer la plupart des
nds légués aux Monafteres. Je ne
rétens pas juftifier affurément le
rigandage exercé trop fouvent fur
's effets des Moines. Les violen-
es facriléges de tant de tyrans &
e bandits de toute efpèce, font en-
ore frémir. Cependant, s'il étoit
rivé que le Souverain eût per-
is à certaines familles nobles d'al-
r s'établir fur le pied de Com-
ıende, ou fous quelqu'autre titre,

dans les terres dont les Religieux négligeoient la culture, ou dont le produit ne servoit plus qu'à fomenter leurs désordres, je ne vois pas ce qu'il y auroit eu de si criant. A n'envisager que le bien temporel de l'état, il paroît que l'opération ne pouvoit qu'être avantageuse. Quoiqu'il en soit, il ne falloit point oublier combien l'on étoit redevable aux Moines du premier âge, dont les utiles travaux avoient fertilisé tant de campagnes, & changé la face d'une partie de l'Europe.

Mais il y a plus. Ces richesses même, si fatales à la discipline monastique, produisirent un effet très-précieux pour l'humanité. L'abondance, jointe à l'impossibilité qu'il ne se trouvât, parmi ce grand nombre de Religieux, quelques sujets foibles, infirmes, & incapables de travailler à la terre, fit qu'une partie de la Communauté put se livrer à des occupations plus douces & sédentaires, comme de transcrire les livres & les cayers antiques & de préparer le papier ou le par-

:min. On peut dire, ſans exagé-
ion, que de tous les ouvrages,
i nous reſtent des auteurs anciens
rés & profanes, il n'en eſt pas
ſeul, dont nous ne ſoyons re-
vables aux Moines. Le fait eſt conſ-
ıt. Toutes les perſonnes inſtruites,
ent que, parmi cette multitude de
ınuſcrits que l'on conſerve dans
Bibliotheques, il en eſt fort peu
nt la date remonte au-delà du
ıiéme ſiécle; temps, auquel il n'y
oit, abſolument, que les Moines
i connuſſent les livres & en priſ-
ıt quelque ſoin. Ce n'eſt pas qu'ils
fiſſent leur objet capital. Dans
; premiers ſiécles du Monachiſme,
même du tems de Saint Bernard
:), la Bibliographie n'étoit point
ccupation ordinaire des corps re-
ieux, mais uniquement de ceux,
qui le deſir d'une plus grande per-
ction, faiſoit embraſſer une retrai-
plus auſtére, ou qu'un tempé-

(1) Voyez Mabillon, préface du 1 ſié-
: de Saint Benoît, obſervation 10,
ımbre 114.

ramment trop foible difpenfoit de fe livrer à de plus rudes travaux. Infenfiblement le foin de rédiger & de tranfcrire devint, dans quelques maifons, la fonction journaliére des Moines & particuliérement celle des jeunes Religieux, comme n'étant pas encore affez forts d'efprit ni de mifticité pour s'appliquer uniquement à l'oraifon. Enfin cette occupation, qui n'étoit d'abord que manuelle & purement méchanique, fit éclore, chez les Moines, le gout de l'étude, en leur fourniffant mille occafions de s'y livrer; & c'eft ce qu'on peut regarder comme le fecond pas que les lettres firent en Europe, toujours fous les aufpices du Monachifme.

Arrêtons-nous un moment à cette époque, & remarquons un peu comme dans ces temps, que nous appellons barbares, & chez ces Moines que tant de Philofophes modernes fe font gloire de méprifer & de déchirer fans diftinction, on ne fe livroit, que par maniere de recréation & de délaffement, à ces mêmes occupations que notre lâcheté & notre

pareſſe orgueilleuſe regardent comme ſi ſérieuſes & ſi graves. Quels éloges nous prodiguons à ceux qui ont le courage d'employer toute la force de leur tempérament, toute la vigueur de leurs organes au culte doux & tranquille des lettres! Combien nous leur ſavons gré d'y conſacrer une petite portion de leur journée & d'en abandonner le reſte au ſommeil & à l'oiſiveté! Et que nous ſommes loin de ces temps, où l'étude & la méditation n'étoient comptées que ſur le pied de ſoulagement & d'indulgence pour la foible nature!

Il n'eſt guére queſtion d'éducation dans les annales Monaſtiques. On ne voit pas, du moins, que ces Moines fuſſent chargés particuliérement d'élever la jeuneſſe. Il eſt très-décidé, cependant, qu'ils avoient des écoles publiques, pour les ſéculiers & les clercs, telles que certains Chanoines réguliers en tiennent encore aujourd'hui dans pluſieurs Villes. Mais je n'oſerois l'aſſurer de l'Italie, malgré les indices que paroît en donner la vie du célébre Lan-

franc, Evêque de Cantorberi, qui ſorti de Pavie, lieu de ſa naiſſance, ſe rendit en Normandie, où il ſe fit Moine, & prit le parti, voyant que ſa bêche ne pouvoit le faire ſubſiſter, d'ouvrir une école de Dialectique, afin de ſoulager la pauvreté du Monaſtére, au moyen de la rétribution ou des préſens qu'il recevoit de ſes Ecoliers (*). Nous ſavons d'ailleurs, que les Moines cul-

(*) Lanfranc jouit de la plus grande conſidération ſous les Rois d'Angleterre Guillaume-le-Conquérant & Guillaume-le-roux. Ses différents ouvrages imprimés à Paris, en 1648, par les ſoins de D. *Luc Dacheri*, & ſurtout, ſon *traité du Corps & du Sang de J. C.* contre *Berenger*, ſont fort eſtimés des Théologiens. On fait cas auſſi de ſes lettres, qui ne ſont pas en grand nombre. Au milieu de ſes grandes occupations, il trouvoit le tems de corriger le texte des livres ſacrés & des Peres. On en conſerve encore des exemplaires corrigés de ſa main dans quelques Bibliothéques d'Angleterre & de Normandie. Voyez Guillaume de Malmsburi, *apud* Mabillon, præf. in ſæc. 1 Benedict. Voyez auſſi antiq. Brit. & Godw. de Præſul. angl. cité par Cave. hiſt. ſcript. Eccléſiaſt.

tivoient

ivoient les Sciences profanes: Pierre
)amien leur en fait positivement le
eproche dans ses opuscules. On ne
'oit pas, à la vérité, qu'ils ayent fait
lans l'étude des belles lettres & de
a critique, d'aussi rapides progrès
u'en scholastique, & en morale.
'ierre Lombard (*), qui profita sûrement des travaux des Moines, Graien, qui fut Moine lui-même (*), &

(*) Natif de Novarre, élevé en Frane, & fait Evêque de Paris vers 1160, *ersonnage célèbre*, dit Muratori, tom. 6, ag. 565, *& connu généralement sous le nom : Maître des sentences.* Ce Théologien ingne, dont s'honorerent à l'envi, & l'Itae qui lui donna naissance, & la France ui l'instruisit & l'adopta, est enterré ans l'Eglise de *Saint Marcel*, la premiere ollégiale de son Diocèse. Son tombeau, lacé au milieu du chœur, s'éleve d'enron deux pieds au-dessus du parvis. 'n lit tout autour; *Hic jacet Petrus Lomrdus Parisiensis Episcopus, qui composuit brum sententiarum, &c.* Voyez l'analise : ses œuvres, dans l'histoire ecclésiastie de Fleuri, liv. 70, n. 34.

(*) Fameux Benedictin, natif de Chiusi en oscane. Il imagina, vers 1151, de donner us d'étendue à la méchante collection *d'Idore Mercator*, ou *Peccator* & rassembla des

avant eux, le Pavesan Lanfranc & son disciple (1) Anselme d'Aoste, (*) dont la doctrine & la sainteté

canons de différents Conciles, des lettres de plusieurs Papes, des chapitres du Digeste & du Code, & même des Capitulaires de nos Rois, sous le titre de *Décret ou Concordance des Canons discordants.* La compilation de Gratien passa pendant trois siécles, pour le dépot de la plus pure discipline de l'Eglise; mais elle est enfin tombée dans le mépris qu'elle mérite. C'est ce qu'on appelle communément *les fausses Décrétales.*

(1) *Lanfrancus*, quem latinitas in antiquum scientiæ statum ab eo restituta agnoscit magistrum, & *Anselmus ejus discipulus, ambo ex Italiâ profecti, in Beccensi Monasterio florentissimam erexere Academiam.* Mabill. præf. in sæc. 6. paragr. Benedic. 1. n. 53.

(*) Ou d'Aouste en Piémont. La famille de St. Anselme étoit originaire de Lombardie ou de Bourgogne, & d'une très-ancienne noblesse. Son pere l'envoya parcourir les deux Bourgognes & la France. Arrivé en Normandie, il entendit parler du concours prodigieux que la réputation de Lanfranc attiroit au Bec, & voulut voir cette fameuse école. Lanfranc le fixa, en fit d'abord son collegue & ensuite son Successeur. La Théologie lui doit beau-

furent bien plus célébres encore ; tous ces personnages, sans être ab-

---

coup, ainsi que la Philosophie. Il ressuscita la métaphisique dont ses contemporains connoissoient à peine le nom. Elu Abbé du Bec, il eut occasion de faire un voyage en Angleterre, qui augmenta la réputation dont il jouissoit déja dans cette contrée. Il en fit un second, en 1092, après la mort de Lanfranc. Guillaume-le-roux usa de toute son autorité pour lui faire accepter le siége de Cantorbery. Mais bientôt le Monarque & le Primat eurent des démêlés qui finirent par l'exil de celui-ci. Anselme traversa la France, se rendit à Lyon & ensuite à Rome, où il fut comblé d'honneurs par le Pape Urbain II, qui le mena au Concile de Bary, & le fit asseoir à ses côtés. L'historien d'Anselme, ajoute que les peres de ce Concile furent d'avis d'excommunier le Roi Guillaume, mais que le saint Prélat, se jettant aux genoux du Pape, arrêta le coup. Au milieu des hommages de la Cour Romaine, le Primat Anglois conserva l'habit, le régime & l'humilité monastiques. Il porta celle-ci, dit Guillaume de Malmsbury, jusqu'à supplier le Pape de lui donner un supérieur dans la personne du Moine *Eadmer*, sans la permission duquel il n'osoit ensuite faire la moindre démarche, pas même *se*

folument étrangers dans les Sciences profanes, furent dialecticiens,

---

retourner dans fon lit. Après la mort de Guillaume-le-roux, Henri I eut befoin d'Anfelme, & fe hâta de le rappeller. Ils vécurent quelque temps dans une parfaite intelligence. Mais le Primat ayant fignifié au Monarque le décret d'Urbain au fujet des inveftitures Laïques & du mariage des Clercs, il s'enfuivit une querelle fort vive qui fe termina comme fous le régne précédent. Le Pape & l'Archevêque de Lyon le reçurent avec le même empreffement. Il fupporta patiemment cet exil pendant deux ans, au bout defquels le zèle ou l'ennui lui perfuaderent qu'il étoit temps de févir contre fon maître & de l'excommunier. Heureufement que la Comteffe de Blois, à laquelle il fit part de fa réfolution, eut l'adreffe de l'en détourner. Elle fut ménager une entrevue, à Laigle en Normandie, entre le Roi fon frere & le Primat. Henri finit comme finiffoient alors tous les Princes Chrétiens, & fur-tout ceux d'Angleterre; c'eft-à-dire, par plier & admettre en tout, ou en partie, les prétentions de Rome & du Clergé. St. Anfelme mourut deux ans après à Cantorbery (1109), âgé de 76 ans, dont 16 de Pontificat. La fublimité de fes vertus fervit malheureufement à

théologiens ou canonistes de profession. Mais enfin cette multitude de livres, conservés pas les Moines, ainsi que l'intelligence du Latin, qui fut toujours en vigueur parmi eux, quoique mêlé d'un peu de barbarie, ne laissoient pas de former un fond très riche, que les gens de lettres sont fort heureux d'avoir trouvé.

C'est ainsi que tout se préparoit pour le renouvellement des Sciences & des Arts, dans le même-temps que la décadence de l'autorité Impériale favorisoit l'essor des Communes & leur offroit la plus belle occasion de se procurer une nouvelle forme de Gouvernement.

---

onsacrer ce qu'il y avoit eu d'irrégu-er, & de peu mesuré dans la conduite u'il tint à l'égard de son Souverain. t. Thomas (Becquet) crut devoir marher sur les traces d'un illustre prédécesseur; & son tragique démêlé avec Henri . fut proprement la suite de celui d'Anselme avec Henri I. Voyez *l'histoire littraire de la France*, qui ne laisse rien à ésirer sur *les écrits*, *le style & le génie* *St. Anselme.*

CHAPITRE III.

Commencements de Frèderic II. Ce Monarque & Otton IV. se disputent l'Empire d'Italie. Frederic reste le maître & sa grandeur fait ombrage au Pape.

PHilippe de Souabe étant mort assassiné par un de ses Vassaux, (*) tous les Princes Germaniques se réunirent en faveur de son con-

(*) Bamberg fut le théâtre de cette horrible Scène. Otton, Comte de Wittelspach, fiancé à Cunegonde & furieux de ce que Philippe ne vouloit plus de lui pour Gendre, résolut de laver son outrage dans le sang du Monarque. Un jour que Philippe s'étoit fait saigner des deux bras, Otton demande audience, est introduit dans l'appartement du Roi, lui porte un coup à la tête, l'étend à ses pieds & s'escrimant

current, & lui déférerent unanimement le Sceptre. Otton IV, se voyant affermi sur le trône de Germanie, ne différa plus de passer en Italie, où les Milanois, à qui le souvenir de tous les maux que leur avoient fait les Princes Gibelins de Souabe, inspiroient le zèle le plus vif pour un Empereur de la maison Guelfe, le pressoient instamment de se rendre. Il reçut la couronne Royale à

---

ensuite contre ceux qui vouloient l'arrêter; il gagne le rendez-vous où ses gens l'attendoient avec ses chevaux & se sauve à toute bride. Otton IV. détesta ce forfait, & somma le Diette d'Halberstad d'instruire le procès. Le Comte de Wittelspach fut jugé par contumace, mis au ban du Royaume, dégradé de tous ses titres & condamné au dernier supplice. Henri, Comte de Calendin, Maréchal héréditaire & grand Prévôt d'Allemagne, chargé de poursuivre l'assassin & d'exécuter l'arrêt de la Diette, l'atteignit en Baviére, sur le bord du Danube, & le perça de plusieurs coups d'épée. *Muratori. An.* 1209. *pag.* 127. *& suivantes.*

Milan & l'impériale à Rome des mains d'Innocent III. A peine eut-il passé quelques mois en Italie, que le Pontife en prit de l'ombrage & songea sérieusement à lui susciter un rival. Innocent ne pouvoit mieux s'adresser qu'au jeune Frederic Roger, Roi de Sicile. Son pere Henri VI. mort en Pouille, l'avoit laissé au berceau. La Reine Constance, qui prit, au nom de son Fils, les rênes du Gouvernement, le fit venir en Sicile, où il passa ses premiéres années au milieu des tempêtes civiles, excitées par Gautier, Comte de Brienne, prétendant à la succession de ce Royaume, & par le Sénéchal Marcoald ou Marquard, & le Pape Innocent III, qui s'en disputérent la régence. (*) Cons-

(*) Je ne vois point dans l'histoire, de minorité plus orageuse que celle de Frederic II. & l'on ne sera pas fâché, peut-être, d'en trouver ici le précis. Son Pere étoit mort les armes à la main contre ses Sujets. Ses cruautés ou plutôt ses fureurs, bien loin d'éteindre le feu des séditions,

ance obtint néanmoins d'Innocent
II. l'investiture du Royaume pour

'avoient servi qu'à l'attiser. En un mot;
Ienri VI. laissa Constance & son Fils sur
n trône investi par les factions & l'ani-
nosité. La Reine qui avoit toujours blâmé
autement les excès de son mari, parvint
éanmoins à calmer la fermentation, en or-
onnant à toutes les troupes étrangéres
évacuer la Sicile, & en déclarant Mar-
bald, Sénéchal du feu Roi, ennemi de
Etat & du trône. Mais la Cour de
ome, la jetta bientôt après dans de
ouveaux embarras. Innocent III. re-
fa d'investir Frederic du Royaume, à
oins qu'on ne mit de côté les quatre fa-
eux articles, accordés par Adrien, Ur-
ain & Clement, aux Rois de Sicile; sa-
oir l'Election des Evêques, le droit de Lé-
ation, celui de juger les appellations &
pouvoir de convoquer des Conciles.
onstance eût beau supplier, marchander,
égocier, elle fut obligée de subir la Loi
Pontife, de consentir qu'il n'en fut pas
estion dans l'acte d'investiture, & de re-
voir un Légat du Saint Siége. On peut
oir chez M. l'Abbé du Pin (*défense de la
onarchie de Sicile*) de quelle valeur pou-
oit être un pareil Acte. Muratori, qui ne
ave les préjugés Italiens que lorsqu'il s'a-
de la Maison de Modene, parle de cette
aire avec une circonspection qui ressem-

ſon Fils; mais à des conditions qui ſembloient reſtreindre l'autorité dont

---

ble à l'incertitude. Il paroît douter qu'Adrien IV. & Clement III. ayent confirmé aux Rois de Sicile le droit de Légation. Cependant le fait eſt autentique ; la ſuppreſſion même de cette Légation qu'il ſemble vouloir conclure des termes d'Innocent, *Capitulis omnino remotis*, eſt contraire au ſens direct, ainſi qu'à l'hiſtoire. Il eſt bien certain qu'Innocent vouloit ébranler ces priviléges & qu'il profitoit du moment où l'état n'avoit à ſa tête qu'une femme & un enfant. Mais prétérition & ſuppreſſion ne furent jamais la même choſe, & Conſtance ne pouvoit & ne devoit point entendre renoncer aux droits de la Monarchie de ſon Fils. On ne voit rien en effet qui puiſſe faire ſuppoſer cette prétendue révocation. *Frederic & ſes Succeſſeurs*, dit M. du Pin, *ſont demeurés en poſſeſſion des mêmes droits, juſqu'à préſent, de l'aveu & du conſentement des Papes, qui n'ont jamais réclamé ni allégué la prétendue révocation d'Innocent III.* Mais l'affaire de l'inveſtiture étoit à peine terminée, que Conſtance mourut, laiſſant le jeune Frederic à la merci de tous ſes ennemis du dedans & du dehors. Il eſt vrai qu'elle imagina, fort habilement, de déférer la tutele de ſon Fils au Saint Siége, ce qui devoit mettre un frein d'autant plus

s Prédéceſſeurs avoient joui. Il
ıt convenu que les Bulles ſeroient

ıiſſant à l'ambition du Pape, qu'il lui étoit
us honorable ; & l'on prétend qu'en ef-
t cette qualité de tuteur de Frederic le
ına dans plus d'une occaſion. Il ne laiſſa
ıs, dit Muratori, de négocier, à tout évé-
ment, la liberté de Sibile, veuve de Tan-
ede, qui vint en France & maria ſa Fille
née à Gautier, Comte de Brienne, que
ous verrons inceſſamment ſur la ſcène.
ependant Marcoald, ce Miniſtre farouche
ı ſanguinaire Henri VI, qui, proſcrit par
onſtance & dépouillé par le Pape du Mar-
ıiſat d'Ancone, s'étoit retiré en Pouille,
eut pas ſitôt appris la mort de cette Reine,
ıe raſſemblant ſes Allemands & marchant
leur tête, il prit hautement la qualité de
teur de Frederic, en vertu d'un prétendu
ſtament d'Henri VI. San Germano & plu-
urs Châteaux ſuccombérent d'abord ſous
ı coups. Le Mont Caſſin lui réſiſta : mais
rabattant ſur la Pouille, il y fit un affreux
gat & ſe rendit à Salerne qui lui étoit
tiérement dévouée. C'eſt là que les Piſans
ırent le prendre, avec une Flotte nom-
euſe, pour le conduire en Sicile, où les
rraſins, qui craignoient que le Pape ne
ofitât de l'occaſion pour les exterminer,
ttendoient avec impatience. Marcoald
ant emporté rapidement pluſieurs Places,
iégea Palerme. Le Pape ne s'endormit pas,

expédiées, sans faire mention des amples priviléges, accordés, com-

---

il fit marcher sur le champ les troupes du Saint Siége, commandées par le Maréchal Jacques, son propre Cousin, qui débarquérent heureusement à Messine & coururent au secours de Palerme. Marcoald essaya d'abord la ruse & la négociation. Mais en vain. Il fallut combattre & son armée fut taillée en pieces. Le défaut d'argent rendit la victoire du Maréchal inutile. L'armée du Pape, manquant de tout, fut obligée de repasser la Mer, & Marcoald se releva. L'Archevêque de Palerme étant mort, Gautier, Evêque de Troïa & grand Chancelier du Royaume, lui succéda en dépit de toutes les oppositions du Pape. Le nouvel Archevêque ne se contenta pas de mettre le Comte de Monopello, son Frere, à la tête des affaires; il introduisit Marcoald à la Cour & partagea le Gouvernement du Royaume avec lui. Alors le Pape, qui se voyoit exclus de la régence & de la tutele du jeune Roi, affecta de croire & de publier que le Chancelier vouloit ravir la Couronne à Frederic & la placer sur la tête de Marcoald. Ceux-ci repliquoient que le Pape n'avoit en vue que de dépouiller le jeune Roi & d'investir le Comte de Brienne. C'étoit ce même Seigneur François, qui avoit épousé la Fille du Roi Tancrede, sorti d'une gran-

ne l'on sçait, à Roger, & que tant
'Auteurs ont discutés en traitant

---

ie Maison, parent des Rois de France &
l'Angleterre; pauvre, entreprenant & brave, il paroissoit très-propre à faire valoir es droits de sa Femme. Innocent III. charmé d'avoir à ses ordres un *Preux* de cette mportance, se proposoit de s'en servir contre les Généraux Allemands, qui bouleversoient la Sicile & la Pouille, & peut-être aussi, d'en faire quelque chose de mieux, en cas que le jeune Frederic vint à mourir. Il avoit d'abord travaillé très-vivement à mettre le Comte & sa femme en possession de la Principauté de Tarente & du Comté de Leccé, qu'Henri VI. par le traité conclu avec la Reine Sibille, devoit laisser à ce malheureux Fils de Tancrede, appellé Guillaume, & mort depuis quelque temps dans sa prison ou dans son Couvent. Brienne, ayant fait un voyage en France, reparoit bientôt à la tête d'un petit nombre de soldats, tous gens d'élite, avec lesquels il ose attaquer le Comte Diopold, Lieutenant de Marcoald, dont il renverse les nombreux Bataillons & va s'emparer du Comté de Leccé, ainsi que de la plupart des Places de la Principauté de Tarente. Cependant le nouvel Archevêque de Palerme se portoit à toutes sortes d'excès. Toujours d'accord avec Marcoald, il

de ce qu'on appelle, droits de la Monarchie de Sicile (1). Par cet

agissoit en Roi, disposoit des Comtés & des charges de l'Etat, au gré de ses caprices, engageoit le produit des Douanes, dilapidoit les autres revenus de la Couronne & finit par chasser le Légat Apostolique. Innocent, poussé à bout, excommunia le Chancelier & le priva de ses deux Siéges; ce qui fut réellement un coup de foudre pour le Prélat Sicilien. L'excommunication fortifiée de la haine publique, le fit abandonner de tout le monde. Effrayé de sa solitude il courut joindre le Comte Diopold en Pouille, qu'il trouva battu pour la seconde fois, par le Comte de Brienne, & sur le point de livrer encore bataille aux François. Sa retraite rendit Marcoald tout-puissant à Palerme. Maître du jeune Roi, du Palais & de presque toute la Sicile, s'il ne ceignoit pas le Diadême, c'étoit uniquement par la crainte du Comte de Brienne, à qui la Couronne appartenoit, du chef de sa femme, en cas que Frederic vint à mourir. Mais il mourut lui même, au milieu de tous ses projets ambitieux. Tourmenté par les douleurs de la pierre, il vou-

(1) Voyez Dupin, défense de la Monarchie de Sicile, à Lyon par la Société. 1720. Voyez d'Egly, histoire des Rois de Sicile de la Maison de France, Tome 4.

accord, l'Impératrice Reine consentit à recevoir le Cardinal Octavien,

lut s'en délivrer en se faisant tailler. Cette opération, remarque Muratori, étoit dès-lors (1201) en usage; mais la main employée par Marcoald, se trouva si maladroite, qu'il lexpira sous les instrumens. Un Allemand, nommé Kapperon, s'empara sur le champ de la personne du Roi & du Palais, & poussa le despotisme encore plus loin que Marcoald. En même-temps la Pouille étoit saccagée par les Comtes Diopold & de Brienne. Celui-ci s'affoiblissoit par ses propres Victoires, & l'autre, malgré deux défaites consécutives, ne laissoit pas d'être encore supérieur aux François. Ils se rencontrérent à Cannes, lieu à jamais célébre; le Légat Apostolique effrayé de l'inégalité, ne jugea pas à propos de s'exposer aux suites de cette journée & prit la fuite. Brienne se roidissant contre le danger, invoque Dieu & Saint Pierre & fond sur l'ennemi. La victoire fût long-temps douteuse. Mais enfin elle se déclara pour le petit nombre. C'est alors que le Pape se proposa d'envoyer Brienne à la délivrance de la Cour & du Royaume de Sicile, où le nouveau Tyran Guillaume Kapperon étoit aux prises avec une faction, composée des anciens amis de Marcoald, ayant à leur tête le grand Chancelier Gautier. Ce Pré-

en qualité de Légat du Saint Siége. Mais elle mourut avant l'arrivée du

---

lat, non moins intriguant qu'ambitieux, étoit venu à bout de faire sa paix avec le Pape, d'obtenir son absolution, à laquelle Innocent ne jugea pas cependant à propos d'ajoûter la restitution des deux Siéges, & de reprendre son ascendant à la Cour. Le Pape n'eut pas lieu de s'en repentir; outre que le Chancelier lui fut fidele, il gagna du même coup Kapperon, qui ne voyant pas d'autre moyen de balancer l'autorité de son rival, prit aussi le parti de se mettre sous la protection du Saint Siége. En sorte que, pendant quelque temps, on vit ces deux hommes, qui dans le fond se détestoient, servir le Pape à l'envi. Cependant Brienne emporta Terracine. Mais assiégé à son tour par le Comte Diopold, il y perdit un œil & fût peut-être tombé au pouvoir de l'ennemi sans le secours des Comtes de Tricarico & de Chieti qui firent lever le siége. Cet accident ne rendit pas le Comte de Brienne plus circonspect. Il continua de se croire invincible & de braver tous les dangers. Ses amis avoient beau l'exhorter à se ménager. *Un François désarmé*, leur répondoit-il, *va, tout seul, mettre en fuite cette nombreuse milice Allemande.* Il ne porta pas loin la punition de cette rodomontade. Il assiégeoit le Château de Sarno, avec cette

Ministre Apostolique. Pour lors le
Pape déclaré tuteur du jeune Roi

---

negligence qu'inspire l'habitude de vaincre. Diopold qui défendoit la place, fait une sortie avant le jour, surprend les assiégeants endormis & les taille en pieces. Brienne, percé de coups, est emporté dans le Château & meurt quelques jours après, laissant sa femme enceinte, qui accoucha d'un Fils, appellé Gautier comme son pere, & épousa le Comte de Tricarico. Diopold, vainqueur & resté maître de la Pouille, ne se laissa pas aveugler par la prospérité. Jugeant que le plus sur étoit encore de s'accommoder avec le Pape, il se rendit à Rome, reçut l'absolution, & gagna la confiance d'Innocent, au point qu'il fut chargé d'aller rétablir la paix & l'autorité du Saint Siége à Palerme. Il mania même si adroitement l'esprit de Kapperon, qu'il le fit consentir à ce que le jeune Roi fut remis dans les mains du Légat. Mais les factieux ayant semé dans le public, que sous de si belles apparences, Diopold ne visoit qu'à s'emparer lui même de la personne du Roi, après avoir détruit & Kapperon & le grand Chancelier Gautier, il s'ensuivit une émeute. Le Comte fut arrêté au milieu du festin même, qu'il donnoit en réjouissance de la conclusion de la paix & à la faveur du tumulte, le Chancelier qui peut-être en étoit

& régent de ses états, eut encore plus de facilités pour établir ses droits ou ses prétentions sur la Sicile & la Pouille.

Lorsqu'Otton IV. fut délivré de Philippe, & reconnu généralement pour Empereur, Frederic Roger, que nous appellerons, désormais, Frederic II. atteignoit sa douziéme année. Innocent, lui-même, écarta du trône impérial son pupille, à qui la naissance sembloit donner quelque droit d'y prétendre. Les motifs sur lesquels on fondoit l'exclusion de Frederic ne pouvoient être plus honnêtes : sa jeunesse & son inaptitude au Gouvernement (1). Il est absurde

---

l'auteur se rendit maitre du jeune Frederic, agissant toujours cependant au nom du Pape & du Saint Siége. Diopold profita, pour s'évader, des facilités que ses amis, ou peut-être ses ennemis eux mêmes, lui ménagerent & regagna Salerne plein de soupçons contre ses rivaux & la Cour de Rome. Tels sont les principaux troubles qu'avoit essuyé Frederic II. avant sa douziéme année.

(1) Voyez Fleury, liv 75. chap. 33. tom. 16. pag. 80-81. édit. in-4°. Voyez Innocent III. epist. 26. *apud* Fleury, *ubi supra*.

en effet de placer sur un trône électif un sujet incapable de gouverner par lui-même. Aussi, du moment que les Barons Germaniques furent en possession d'élire & les Papes de confirmer l'Election, ne vit-on jamais d'enfans porter la couronne Impériale. Mais le Pape & les Italiens avoient une raison plus forte encore, pour exclure Frederic de l'Empire & du Royaume de Lombardie. Ils craignoient d'être subjugués. Frederic, unissant l'Allemagne & l'Italie à ses vastes Etats de Pouille & de Sicile, pouvoit fort aisément les accabler & les réduire en servitude. Cependant le Pape, s'appercevant qu'Otton, content d'avoir reçu la couromne Impériale dans Rome, dépouilloit tout respect pour l'Eglise & ne craignoit plus d'insulter, quelqu'en fut le motif (*), les possessions du Saint Siége, se re-

(*) Otton, ayant rangé toute l'Allemagne sous ses Loix, au moyen de son Mariage avec Beatrix, héritiére de Philippe de Souabe son competiteur, qui lui porta 350

pentit de l'avoir élevé, & prit ſur le champ des meſures pour le renverſer du trône. Innocent avoit réellement du génie. Entreprenant, cou-

---

Châteaux & les cœurs d'un puiſſant parti, ne s'occupa plus que des moyens d'engager le Pape à le couronner dans Rome. Il promit aux Envoyés du Pape, qui vinrent le joindre à Spire, tout ce qu'il leur plut de demander, jura de reſtituer à l'Egliſe Romaine la marche d'Ancone, le Duché de Spolete, les terres de la Comteſſe Mathilde, le Comté de Bertinoro, l'Exarcat de Ravenne, la Pentapole; en un mot tout ce qui étoit porté dans les conceſſions des Empereurs & des Rois, depuis le régne de Louis le Débonnaire: après quoi il ſe hâta de paſſer en Italie ſuivi d'une puiſſante armée. Les Milanois le reçurent & le couronnerent avec des tranſports. Otton, ſans perdre du temps, paſſa l'Adige, traverſa la Toſcane au milieu des hommages & des acclamations du peuple & vint joindre le Pape à Vitterbe, qui n'oublia pas de lui faire confirmer ſes ferments. Tous les préalables étant remplis & tous les articles convenus, le Monarque Allemand continua ſa marche & vint camper dans le voiſinage de ſaint Pierre, où ſe fit, bientôt après, la cérémonie de ſon Sacre. Otton, la Couronne en tête, accompagna le Pape juſqu'à la por-

rageux, intrépide, il joignoit aux grandes qualités de l'ame toutes les connoissances qu'il étoit permis d'acquérir de son tems. Jurisconsulte admirable, passionné pour la Justice, excessivement jaloux de l'honneur & des droits de l'Eglise, il fut, malheureusement, imbu des préjugés du siécle touchant la jurisdiction Ecclésiastique; préjugés dominans & profondément enracinés, qui l'en-

---

te de Rome, à travers la foule retentissante des Allemands & des Romains, & se retira dans sa tente. Mais l'allégresse fut passagére, soit que les Allemands eussent insulté les habitans de Rome, soit que ceux-ci ne fussent pas contents des largesses d'Otton; il est certain que les deux Nations se chargerent & que le choc fut rude & sanglant. Cet événement dut altérer l'union du Pape & de l'Empereur, & servit probablement de prétexte à celui-ci pour s'emparer & refuser la restitution de quelques Etats de l'Eglise Romaine. Les Mémoires sur cette affaire sont si défectueux, que l'on est réduit à conjecturer. Tous les Historiens s'accordent néanmoins à nous dire qu'Innocent III. accusoit hautement Otton, d'usurpation & de perfidie. *Extrait de Muratori*, *an.* 1208-9.

trainérent plus d'une fois, dans les excès de Grégoire VII, avec lequel il eut beaucoup de rapport (*). Innocent se tourna donc du côté du jeune Roi de Sicile. Il déploya toutes les ressources de sa politique pour le mettre à la tête des affaires d'Italie & en état de balancer la puissance de l'Empereur. C'est dans cette vue qu'il lui fit épouser Constance, fille du Roi d'Arragon: mariage important qui procuroit à Frederic un puissant allié, lui en assuroit même la succession & ne pouvoit manquer de donner du relief à son parti. Otton, à qui le Clergé & les Italiens étoient déjà fort suspects, depuis la sanglante querelle survenue entre les Allemands & les

(*) Il osa frapper d'excommunication Philippe Auguste & mettre la France en interdit, à propos du fameux divorce de ce Prince, qui se sépara d'avec Ingelburge de Dannemark, pour épouser la belle Agnés de Meranie. Il en agit ainsi à l'égard des Rois & des Royaumes de Léon & de Portugal, à l'occasion d'un mariage contracté au dégré prohibé.

Romains lors de son couronnement, conçut des soupçons, bien plus violents encore, à la vue des marques de prédilection qu'Innocent donnoit ouvertement à Frederic. Il résolut d'attaquer ce naissant émule & d'en prévenir l'accroissement. La Pouille avoit appartenu à l'Empire d'Occident: Otton fit valoir d'anciens droits sur cet Etat, en conquit la plus grande partie, s'empara même de plusieurs terres du Saint Siége & ne voulut écouter aucune proposition de paix. Innocent eut recours aux armes ordinaires des Papes, & l'excommunia. Plusieurs Princes d'Allemagne, par respect pour les foudres du Vatican ou par aversion pour Otton, saisirent avidement cette occasion de se révolter contre lui; & s'étant assemblés à Bamberg, ils agitérent sérieusement d'élire Frederic Empereur des Romains. C'étoit le vœu du Pape; en quoi le Roi de France l'appuyoit de tout son pouvoir. Philippe Auguste, qui se trouvoit, pour lors, au plus fort de ses démêlés avec Jean-sans-terre, voyoit de très-mauvais œil les

profpérités d'Otton, allié & fort proche parent du Monarque Anglois. Cependant les Cours de Rome & de France échouérent dans cette premiere tentative. Les Princes Allemands ne purent s'accorder, & l'Election de Frederic n'eut pas lieu. Otton, informé des troubles qui s'élevoient en Allemagne, quitta brufquement la Pouille & fe rendit en Lombardie où il convoqua les Etats. Il fe propofoit dans cette Diette, qu'il tint à Lodi, de fonder les difpofitions des Communes & des Princes d'Italie à fon égard; & de voir, à peu près, ce qu'il en pouvoit attendre dans cette guerre civile dont il étoit menacé. Otton comprit qu'il ne devoit compter que fur les Milanois & fur quelques autres Peuples invinciblement attachés à la faction Guelfe, dont il étoit regardé comme le Chef (1). Ceux de Pavie, de Cremone, de Verone & le Marquis d'Eft avoient été prévenus par Innocent III. en fa-

(1) Voyez Sicard *in chr.* & autres, *apud* Muratori, an. 1211-12.

veur de Frederic. Voilà donc Rome Gibeline. Il lui arriva bien rarement d'être de ce parti, & l'on peut remarquer que c'en est ici le premier exemple. Otton IV passa l'hiver en Lombardie & se rendit le printemps suivant en Allemagne, pour justifier, auprès des Barons, sa rupture avec le Pape & punir les rebelles. En même temps, Frederic, qu'Innocent & les Allemands de son parti pressoient, depuis quelque temps, de passer en Germanie, où sa présence pouvoit, effectivement, déterminer la révolution, partit de Sicile pour se rendre à Gênes, & ayant traversé la Lombardie, triomphé des obstacles qui s'opposoient à sa sortie, donné le change aux troupes d'Otton qui gardoient soigneusement tous les passages, il arrive heureusement en Allemagne (*), escorté par les Marquis d'Est & de

(*) « Frederic entra dans Constance trois » heures avant qu'Otton se présentât devant » cette Place. S'il fût arrivé plus tard, il eût » été forcé de retourner sur ses pas. *Muratori*, *an.* 1212. *page* 142.

Montferrat. Frederic ayant affermi par sa présence les Princes de son parti, se rendit en personne à Vaucouleur, & conclut avec Philippe cette alliance qui fut si fatale à son rival. C'est ici, véritablement, l'époque de la décadence d'Otton. Il ne cessa plus de faire des pertes. La victoire signalée que les François
An.1214. remportérent sur lui (*), affoiblit, prodigieusement, son parti & presque toute l'Allemagne se déclara pour Frederic.

Dans les fastes du Paganisme ; où l'ambition, l'incontinence & l'irreligion étoient traitées avec beaucoup d'indulgence & ne nuisoient point à la célébrité ; Frederic II. eût sans contredit occupé une des premieres places. Je ne suis pas mê-

(*) Au Pont de Bovine ; Bataille célébre, livrée le 7 Juillet 1214, dans laquelle Philippe Auguste défit, avec 50 mille hommes, l'armée de l'Empereur Otton IV. & de ses Alliés qui montoit à plus de 150 mille hommes. Philippe y courut les plus grands dangers & fut, dit-on, foulé aux pieds des chevaux.

me étonné que certains auteurs, à qui les principes du Chriſtianiſme ſont fort indifférents, l'inſcrivent hardiment au catalogue des grands hommes. Activité, politique, bravoure, dextérité, ſévére application au maintien de l'ordre & de la juſtice ; voilà les qualités qu'il déploya pendant un long régne & qui ſuffiſoient, aſſurément, pour rétablir & cimenter l'Empire le plus délabré. Mais il ne ſçut pas s'accommoder aux circonſtances : ou, plutôt les circonſtances, dans leſquelles il ſe trouva, ne lui permirent pas d'acquérir toute la gloire que devoient naturellement lui procurer des talents ſi variés & ſi dignes du trône. Il eſt fort aiſé d'inculper ſon Gouvernement, & de calculer ſes fautes. Mais quelle route devoit-il ſuivre ? Comment eût-il pu faire mieux ? Queſtions embarraſſantes, & peut-être inſolubles : tant les affaires d'Allemagne, d'Italie, de Grece, d'Egypte & d'Aſie, où il ſe porta ſucceſſivement, étoient embrouillées ; tant le choc interminable des opinions, les intérêts & les

Voyez Fleury, l. 75, 76, 77.

prétentions des Peuples, des Princes & du Clergé rendoient sa position scabreuse & désespérante.

Cependant Otton vivoit encore, & n'avoit pas même perdu tout espoir de recouvrer l'Empire d'Allemagne & d'Italie. Il sembloit au contraire que les prospérités de son rival alloient ranimer les restes de son parti. Déjà les Italiens étoient allarmés ou jaloux de la grandeur de Frederic. Pour Innocent, dès qu'il eut cessé de craindre Otton, ses anciennes terreurs revinrent le saisir. Il sentit plus vivement que jamais combien l'union des états de Pouille, d'Allemagne, & de Lombardie, pouvoit être fatale à la liberté de l'Eglise, & prit toutes les mesures qu'il crut les plus capables d'écarter ou de diminuer, au moins, le danger. Dès l'année 1215, où le triomphe du parti de Frederic fut entiérement décidé (*), il lui avoit fait promettre, par le serment le

[*] C'est en 1215, qu'Otton fut condamné solemnellement par Innocent III. dans

plus terrible & dans la meilleure forme, que, dû moment qu'il auroit obtenu la Couronne & la pleine jouissance de la dignité Impériale, il céderoit au jeune Henri, dont la Reine Constance d'Arragon l'avoit déja fait Pere, le Royaume de Pouille & de Sicile, sous la clause expresse que le nouveau Roi se reconnoîtroit Vassal du Saint Siége & ne dépendroit que du Souverain Pontife. Mais après la mort d'Otton, arrivée en 1218, (*) les deux Cours

Gottofrid. Monac. in Chron. ad ann. 1215.

le Concile Général de Latran. Entre autres griefs, on lui fit un crime d'avoir appellé Frederic *le Roi des Prêtres.* Ironie fort innocente, & qui ne méritoit pas assurément l'animadversion des Juges Ecclésiastiques. Avoient-ils quelques pressentiments de l'indocilité de leur créature ? Frederic ne prit, en effet, que trop de soin de faire tomber la plaisanterie & d'empêcher que le surnom ne lui restât. C'est encore en 1215, que Frederic fut couronné solemnellement à Aix la Chapelle par Sigeffred, Archevêque de Mayence & Légat Apostolique, qui l'obligea préalablement de prendre la croix & lui fit promettre de partir incessamment pour la Terre Sainte.

(*) Il ne faut pas oublier qu'Otton deman-

redoublérent de précautions & de manéges; & l'on afficha, de part & d'autre, la méfiance & les soupçons. Jusque là, Frederic avoit cru devoir souscrire à tout, afin de s'affermir sur le trône impérial & d'engager le Pape à le couronner dans Rome. Mais lorsque ses vues furent remplies, il ne donna que trop à connoître le peu de cas qu'il faisoit de ses promesses. Loin de se dépouiller des Royaumes de Sicile & d'en investir son Fils, il travailla fortement au contraire à cimenter l'union de ses Etats héréditaires avec ceux de l'Empire & du Royaume de Lombardie, & mit tout en œuvre pour assurer au jeune Henri cette vaste succession. Avant même de se rendre en Italie pour la cérémonie de son cou-

da, très-instamment & en répandant des torrents de larmes, l'absolution des Censures, qui lui fut donnée par l'Evêque d'Hildesheim. Il jura même en cas de guérison, de se conformer en tout aux volontés du Pape. Quel triomphe pour la Cour de Rome & le moyen que les Papes ne se crussent pas en droit d'excommunier les Rois!

ronnement, il avoit fait tous ses efforts pour le faire élire Roi des Romains & payé d'assés mauvaises raisons le Pape (1) qui s'en formalisoit. Mais au fond, les affaires d'Orient qui étoient à la fois le scandale & le fléau de toute la Chrétienté, furent la principale source des discordes du Sacerdoce & de l'Empire. Que de maux causés par une piété mal entendue ! On a bien de la peine, cependant, à conçevoir ce profond aveuglement ; & s'il n'étoit démontré par toute l'Histoire du treiziéme siécle, que les Papes désiroient sincérement la délivrance de la Terre Sainte, on seroit en droit de soupçonner qu'Honorius III. ne pressoit si vivement Frederic d'aller au secours de la Palestine, que dans la vue de faire diversion & de l'éloigner de laRomagne. Au reste, Frederic, quelle que fut sa maniere de penser sur les intentions & le zèle d'Honorius, montra toujours beaucoup de répu-

[1] C'étoit Honorius III. Successeur d'Innocent III.

gnance pour ces pieuses expéditions. Il déployoit toutes les ruses de la politique, amusoit le Pape par des serments trompeurs & différoit, d'année en année, son voyage du Levant. Il ne laissa pas, cependant, échapper l'occasion d'acquerir la Souveraineté de ces contrées. Constance d'Arragon étoit morte. Frederic, à la sollicitation d'Honorius, qui croyoit le déterminer, par cette alliance, à partir sans délai pour la Terre Sainte, épousa la Princesse Jolande, fille de Jean de Brienne, Roi de Jerusalem; & les nôces étoient à peine achevées, qu'il dépouilla son Beau-Pere, employa même la force pour lui arracher la cession de son Royaume & se fit rendre hommage par les Vassaux.

Mais ces intérêts n'étoient qu'accessoires, & Frederic s'occupoit essentiellement des moyens d'établir sa domination en Italie. Il étoit parvenu à la vérité, à se faire couronner dans la Basilique de Saint Pierre. Sacré en 1220, avec Constance, il avoit donné quelques ordres dans Rome, à la requisition & en faveur

du Pontife, & s'étoit enſuite rendu dans ſes Etats de Pouille, où ſon autorité n'avoit pas eſſuyé la moindre contradiction. Mais les Peuples de Lombardie étoient fort éloignés de ſouffrir ce pouvoir abſolu qu'il prétendoit exercer. Pluſieurs années après ſon couronnement en Allemagne, & long-temps après la mort d'Otton IV. on le voit encore méconnu des Milanois, employant vainement la perſuaſion & les menaces pour en obtenir la couronne de fer & le titre de Roi d'Italie. La plûpart des autres Cités penſoient comme Milan. Sachant par l'expérience des Siciliens, à quel point ſon Gouvernement étoit dur & ſévére, elles faiſoient tous leurs efforts pour s'y dérober, & refuſoient de lui obéir, à quelque titre que ce fût, crainte qu'en lui laiſſant prendre la plus petite portion d'autorité, il n'eût bientôt trouvé les moyens de l'étendre & de s'arroger une puiſſance illimitée. Il eſt vrai que Modéne, Reggio, Aſti, Pavie & Cremone, moins par attrait, que par animoſité contre les autres Républiques,

s'étoient rangées sous ses Loix, ainsi que le Comte de Savoye & le Marquis de Montferrat. Mais tout le reste détestoit sa domination ; & la crainte d'être obligé de la subir augmentant chaque jour, on proposa de renouveller la fameuse ligue de Lombardie, formée soixante ans auparavant contre son ayeul Frederic I. Quelques Ecrivains assurent que cette confédération dut son existence au Pape Honorius. Il est du moins certain que ce Pontife cessa bientôt de garder des mesures ; & quoiqu'il eût couronné l'Empereur de la meilleure grace, quoiqu'il en eût reçu de bons offices & lui en eût même rendu, il ne laissa pas de manœuvrer ensuite contre lui, & de protéger hautement ses Vassaux mécontents & rebelles (1). Quoiqu'il en soit, la ligue de Lombardie fut autentiquement renouvellée en 1225, & signée par les Députés

Gottofrid. Monac. in Chron. ad an. 1215.

[1] Plusieurs Barons Appuliens, poursuivis par Frederic, vinrent se refugier auprès d'Honorius & en furent très-bien reçus.

d'onze Villes ou Républiques. Savoir, Milan, Bologne, Brefcia, Mantoue, Verceil, Alexandrie, Faenze, Vicenze, Padoue, Trevife & Turin (1). Par un article du traité il étoit permis aux autres Peuples & Princes de Lombardie d'y entrer toutes les fois qu'ils le trouveroient bon, aux conditions foufcrites par les Contractans. En conféquence, le Marquis de Montferrat, le Comte de Biandrate, Creme & Ferrare accédérent peu de temps après. Il n'y eut au refte aucun des Confédérés qui s'imagina manquer à l'Empereur. L'acte en fut dreflé & figné avec d'autant plus de confiance, que le diplome de Frederic I. confirmé par Otton IV. & par Frederic II. lui-même, leur permettoit à tous de s'unir au befoin & de fe liguer pour la défenfe & la fûreté commune (1). Afti,

[1] Sigonius met expreffément cette derniere au nombre des confédérées, liv. 17. an. 1225-26. Voyez auffi Corio. 2. partie, page 205.

[1] On ne manqua pas de rappeller,

Pavie, Parme, Cremone, Modene & Reggio persistérent dans le parti de l'Empereur, qui n'hésita pas, vu le petit nombre de ses Alliés & l'impossibilité de réduire la ligue avec les forces qui lui restoient en Italie, à chercher les moyens de renouer avec le Pape & lui fit insinuer qu'il l'accepteroit volontiers pour arbitre. Le compromis étant signé, Frederic & les Villes confédérées envoyerent des Ambassadeurs à Rome (1). Honorius dicta les conditions de la paix; & il fut arrêté, que l'Empereur oublieroit le passé, qu'il pardonneroit & rendroit ses bonnes graces à tous les membres de la ligue (1), & que ceux-ci lui fourniroient 400 hommes d'armes pour

Voyez Richard de San Germano, in Chron. an. 1226.

dans le préambule du traité, cette concession de l'Empereur Frederic I.

[1] Voyez Muratori, Antiquités du moyen âge, dissertation 48. an. 1227.

[1] Frederic s'exécuta de la meilleure grace; & l'on a conservé le diplome, par lequel *il pardonne aux Villes confédérées toutes les injures à lui faites.*

son expédition de la Terre Sainte. Ce traité fut, pour ainsi dire, la derniere opération d'Honorius. Il mourut quelques mois après. Gregoire IX. qui lui succéda, paroissoit très-disposé à suivre ses vues & à cimenter son ouvrage; mais la perversité du siécle, ou plutôt l'arbitre suprême des siecles & des événements, ne lui permit pas de réussir & le conduisit précisément au terme opposé.



CHAPITRE IV.

Le Pape contraint l'Empereur à paſſer en Orient. Retour précipité de Frederic. Suite de ſes guerres & négociations avec le Souverain Pontife & les Villes de Lombardie. Mort de ce Prince.

CEpendant Frederic, ayant épuiſé les ſubterfuges & les défaites, ou ſe trouvant, peut-être, dans la réſolution ſincére d'accomplir ſon vœu, raſſembloit à Brindes, les Croiſés de différentes nations & ſe diſpoſoit à les conduire en Paleſtine. Mais une épidémie terrible, qui emporta la plus grande partie de cette armée, ſuſpendit l'embarquement. Frederic, lui-même, en fut atteint ou feignit de l'être. Gregoire ſans trop examiner ce qui en étoit, regarda la maladie de l'Empereur, comme

une nouvelle invention de sa profonde malice, crut devoir sévir sans délai contre un Monarque endurci, dont le parjure étoit constaté par tant de récidives & le frappa sur le champ d'excommunication. Ce décret violent & précipité replongea l'Italie dans toutes les horreurs de la guerre. Frederic fit de vains efforts, pour en prévenir les suites. Il eut beau se disculper, envoyer ses Ministres à Rome & remplir toutes les formalités : Gregoire ne répondit à ses défenses & à ses offres qu'en réaggravant & en faisant part à toute la Chrétienté du foudroyant arrêt qu'il venoit de prononcer contre lui. L'Empereur ne garda pas le silence : il fit répandre dans toutes les Cours, des Mémoires justificatifs & recriminatoires, dont la lecture échauffa prodigieusement les esprits & ranima toute la fureur des deux factions, qui déchiroient depuis long-temps l'Italie (1). Cependant, ces premieres

[1] Elles étoient composées des Partisans du Sacerdoce & de ceux de l'Empire, qui commencerent dès-lors & même dès les

secousses n'ébranlérent point l'autorité du Pape : elle prévalut, au contraire, & l'Empereur fut enfin obligé de passer en Orient.

Il est bien singulier de voir le premier Monarque de l'Europe forcé d'abandonner le gouvernement de ses Etats pour aller combattre en Orient le Soudan Conradin & rétablir les Chrétiens dans leurs saintes usurpations : mais la conduite du Pape, après le départ de Frederic, est encore plus étonnante. Il faut toute l'autenticité de l'histoire pour la rendre croyable. Pendant que l'Empereur se conformoit en tout aux volontés du Pontife, (*) & combattoit au nom de

troubles précédents, à être désignés sous les noms de Guelfes & de Gibelins. C'est ce qui a fait imaginer à plusieurs Ecrivains que les factions Guelfe & Gibeline n'avoient pris naissance que sous le régne de Frederic II.

[*] Lorsque Frederic fut prêt à s'embarquer, disent les annales de Rinaldi, le Pape lui fit défendre de partir avant d'avoir reçu l'absolution. Mais ce Prince, plus obstiné que jamais, persista dans sa désobéissance. C'est

Dieu & de la République Chrétienne, Gregoire IX. ne se contenta pas de le contrecarrer en Orient ; il lui fit en Italie une guerre sanglante, par les propres mains de ce Jean de Brienne, Roi de Jerusalem, qui

---

à-dire, ajoûte Muratori, qu'on lui fit d'abord un crime d'avoir différé son voyage d'Outremer, & qu'on lui fit ensuite un autre crime de l'avoir exécuté. Frederic pretendoit que, sa maladie ayant été réelle & non supposée, l'excommunication étoit par conséquent injuste. Il partit sur cette confiance & méprisa les menaces du Pape. Celui-ci depêcha, en même-temps, deux Freres Mineurs avec des lettres pour le Patriarche & pour les grands Maîtres des trois Ordres Militaires, qui leur enjoignoient de traiter Frederic en excommunié. L'Empereur arrive & veut faire marcher l'armée contre les Sarrasins; mais les Chevaliers du Temple & de l'Hôpital refusent de le suivre, & lui font essuyer toutes les mortifications usitées en pareil cas. Frederic s'efforça de dévorer tous ces pieux outrages, de se prêter à toutes leurs fantaisies & consentit que l'expédition fût faite, non pas en son nom, mais *au nom de Dieu & de la République Chrétienne.* Ce n'est ici peut-être le moment le moins glorieux de sa vie,

avoit marié sa fille à l'Empereur & & renoncé en conséquence, à toutes ses prétentions sur le Royaume de Sicile. Il est vrai que ce malheureux Prince avoit fort à se plaindre de Frederic. Dépouillé par un gendre ingrat & barbare des Etats que les Infidéles n'avoient pu lui enlever, il ne subsistoit que des libéralités du Pape, qui, pour lui faire un sort, le créa Gouverneur d'une partie des Etats Ecclésiastiques. Jean s'étant mis à la tête de l'armée du Saint Siége, grossie de quelques troupes auxiliaires, fondit impétueusement sur la Pouille & sur les autres Etats que Frederic possédoit en deçà du Fare. Le fougueux Pontife publia contre l'Empereur, une espèce de Croisade, & fit porter devant l'armée l'étendard des Apôtres. On eût dit que ces troupes alloient combattre les Mahométans & qu'elles partoient pour une expédition sacrée. Mais l'avis en parvint bientôt à Frederic, qui se hâta de terminer les affaires du Levant, conclut une paix quelconque avec le Soudan, & s'étant lui-même couronné, assés plai-

famment, Roi de Jerufalem (*), fit voile en diligence pour l'Italie. Gregoire défolé du retour précipité de l'Empereur, l'accabla d'abord de reproches & traita d'abominable la paix qu'il venoit de faire avec les Infidéles. Mais quand il vit que Frederic, outre les Croifés revenus avec lui de la Terre Sainte, avoit fait prendre les armes aux Sarrafins de Nocera (1): quand il eut réfléchi

[*] Frederic voulut, avant de quitter la Terre Sainte, prendre poffeffion de fon Royaume de Jerufalem. Quelle fut fa furprife en apprenant que le Patriarche avoit déclaré la Ville interdite en cas qu'il y entrât? Il ne laiffa pas d'aller vifiter le Saint-Sépulchre & voyant que perfonne n'ofoit le couronner, il pofe la Couronne fur l'Autel, s'incline & fe la met, lui-même, fur la tête. Voyez la lettre du Patriarche Giroldi, au Pape Gregoire IX. *apud* Rinaldi, an. 1228.

[1] Quelques années auparavant, l'Empereur en avoit établi 20000 dans cette nouvelle Cité. Il regardoit cette Colonie comme une reffource affurée. C'étoit un quartier de réferve, deftiné à repouffer les attaques de fes ennemis, & particuliérement, celles du Pape.

que les Romains, avec lesquels il étoit fort mal, saisiroient peut-être cette occasion pour le trahir & le livrer aux Allemands, il prit le parti de s'adoucir & d'entrer en négociation avec l'Empereur. Le Duc d'Autriche & de Moravie, les Evêques de Salsbourg & de Reggio en Calabre, ainsi qu'Herman, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, furent à la fois médiateurs de la paix & Plénipotentiaires de Frederic. Ils s'assemblerent à San Germano, où deux Cardinaux Légats se rendirent de la part du Pape. Les Conférences durerent au moins six mois, pendant lesquels les Ministres respectifs ne cesserent d'envoyer & d'aller, eux-mêmes, prendre les ordres & les instructions de leur Cour. On conclut enfin. Le Pape reçut l'Empereur dans Anagnie, avec magnificence, & après beaucoup de protestations & de carresses, dont je ne garantirois pas la sincérité, ils réglerent encore certains articles, à la discussion desquels ils n'admirent que le Grand-Maître Herman. Mais cet accord dura peu. Frederic né-

gligea d'en remplir les conditions, entr'autres, de payer les vingt mille onces ou écus d'or qu'il avoit promis au Pape pour l'indemnifer des frais de la guerre. Pendant ce court intervalle de paix, Gregoire fit bien, comme ami commun, quelques propofitions d'accommodemens entre l'Empereur & les Lombards : mais ceux-ci, qui ne croyoient point à la fincérité ni à la bonne foi de Frederic, ne répondirent aux offres qui leur furent faites en fon nom, que par des incertitudes & des délais, & les bons offices du Pape n'eurent d'autre effet, que celui d'avoir fuspendu les hoftilités. L'Empereur, furieux du mépris que les Lombards faifoient ouvertement de fon autorité, cherchoit, de tous côtés, le moyen de s'en venger & de les réduire : ce qui paroiffoit affés difficile, vu les forces actuelles de ces peuples. Ils étoient, pour le moins, en état de lui faire face, & même fi le Pape n'avoit eu pour lors un befoin preffant des troupes impériales, fi les révoltes continuelles des Romains & d'autres Cités de

ſon Domaine, lui euſſent permis de s'aſſocier ouvertement aux Confédérés & d'agir de concert avec eux, il y a fort apparence que les Italiens accabloient l'Empereur. Les Villes liguées étoient en état de mettre ſur pied autant de troupes que Frederic pouvoit en lever dans ſes Provinces & dans le petit nombre de Villes Lombardes, reſtées à ſa dévotion. Milan, toute ſeule, pouvoit alors ſe meſurer avec le Royaume de Pouille. Elle avoit ordinairement ſur pied ſept mille hommes de Cavalerie, ſans compter d'autres corps militaires, dont il eſt inutile de faire ici le dénombrement (1); & quoique les Cités voiſines, telles que Plaiſance, Parme, Novare, Verceil, Alexandrie, fuſſent également libres & indépendantes, les Milanois ne laiſſoient pas de diſpoſer de leurs forces, à titre de ſupériorité & de prééminence. Ils comptoient plus de vingt peuples amis, à la tête deſquels ils attaquérent Thomas,

---

[1] Voyez annales de Milan. tome 16. *Rerum Italicarum*. an. 1232. Voyez auſſi Corio, Hiſtoire de Milan. 2. partie, page 222.

Comte de Savoye (1), & portérent leurs armes victorieuses jusqu'aux extrémités du Piémont.

Les Milanois, pour ne rien négliger de ce qui pouvoit contribuer à la ruine d'un Empereur détesté, eurent encore recours à ces indignes moyens dont la barbare politique du siécle ne rougissoit pas de se servir. Quel temps que celui où l'on ne se faisoit aucun scrupule d'armer les fils contre leurs peres: où ces préjugés abominables étoient ménagés, accrédités même, par ceux qui auroient du les condamner & les détruire ! Henri, Fils aîné de Frederic II. souffroit infiniment, de

[1] En 1226, Frederic avoit créé Thomas son Lieutenant en Italie. Son zèle inviolable pour l'Empereur & le rang qu'il occupoit, le rendirent extrêmement odieux au parti contraire. Les Milanois pour être plus à portée d'appuyer les plaintes & les révoltes de ses Vassaux, fortifiérent le bec de Cuneo ou *Cuneum*, Cony, & jetterent ainsi les fondements d'une des plus fameuses Places de la Maison de la Savoye. *Caffaro. Annales liv. 6. Rer. Ital. tom. 6. & Annales de Milan, chap. 1. tome 16. Rer. Ital. page* 641.

voir son cadet, Conrad, en possession de toute la tendresse paternelle. Le dépit & la jalousie lui firent prêter l'oreille aux insinuations des Lombards, qui pour lors avoient sûrement des agents & des espions en Allemagne. Il se rendit à Milan, fit un traité d'alliance avec cette République & se mit à la tête des plus mortels ennemis de son pere. Quelques Ecrivains accusent Gregoire IX. d'avoir trempé dans cette conjuration. Il montra cependant beaucoup d'empressement à servir l'Empereur. Auroit-il attisé sous main, le feu qu'il paroissoit vouloir éteindre ! s'y crut-il autorisé par les preuves réitérées de l'irreligion & de la perfidie du Monarque ! Quoiqu'il en soit, la révolte d'Henri, bien loin de nuire à Frederic, faillit être fatale à l'Italie. L'Empereur en fut sur le point d'obtenir cette autorité sans bornes, qu'il avoit inutilement poursuivie jusqu'alors. Au premier avis des troubles qui s'élevoient en Lombardie & même en Allemagne, où son fils avoit aussi beaucoup de partisans, Frederic accourt du fond de la Pouille

Voyez Annales de Milan & Galvano Fiamma, an. 1234.

la Pouille, s'embarque à Rimini, traverse le Golfe, gâgne Aquilée, & paroit tout à coup au milieu des Princes Germaniques, dont la soumission & les accueils le surprirent fort agréablement. Le rebelle Henri, déconcerté par les honneurs que tous les Vassaux s'empressoient de rendre à son Pere, prit le sage parti de s'aller jetter à ses pieds. Frederic ayant affermi son autorité dans cette partie, ne songea plus qu'à lever une armée puissante, destinée à châtier les peuples d'Italie, & particuliérement ces indomptables Milanois qui le bravoient depuis si long-tems. D'ailleurs, ses fidéles Gibelins l'appelloient à grands cris. Les Guelfes, au moyen de la nouvelle ligue entiérement composée d'Italiens de cette faction, avoient pris le dessus, & le parti contraire étoit aux abois. Gregoire IX. essaya bien encore de réconcilier les deux partis. Il se rendit même à Perouse, pour traiter avec les Députés. Mais Frederic avoit limité la durée des négociations, & le terme étoit si court, qu'on n'eut pas le temps de conclure. Le Pape

ne put jamais amener les Confédérés, aux conditions qu'exigeoit l'Empereur, & les choses resterent en l'état. Au fond, Gregoire étoit bien éloigné de condamner la résistance des Villes confédérées. C'étoit lui qui, par le moyen des Freres Prêcheurs, dirigeoit presque toutes les délibérations des Communes. Quelle apparence d'ailleurs, qu'il leur conseilla sérieusement le parti de l'obéissance pure & simple? Pouvoit-il ne pas voir que la Lombardie, une fois subjuguée, laissoit l'Eglise à la merci de l'Empereur, qui ne tarderoit pas de la dépouiller de son domaine temporel? En conséquence, le Pontife, qui pour lors ne pouvoit rien faire de plus, défendit sévérement à Frederic de prendre les armes contre les Villes de Lombardie; alléguant toujours les affaires de la Terre Sainte, à qui les débats de la République Chrétienne ne pouvoient qu'être infiniment préjudiciables. Frederic, peu touché des inhibitions & des menaces du Pape, marche en Italie, suivi d'une nombreuse infanterie & d'en-

viron trois mille chevaux. Il se proposoit de joindre ces troupes à celles des Pavesans qui lui étoient secrétement dévoués. Mais les Milanois se saisirent des passages, & l'Empereur fut, bientôt après, contraint de repasser en Allemagne, soit pour renforcer son armée, soit pour réprimer le Duc d'Autriche qui s'étoit révolté. Ayant terminé heureusement cette guerre par la prise de Vienne, il convoqua dans cette Ville, regardée dès-lors comme la Capitale d'Autriche, l'Assemblée des Electeurs, parmi lesquels on comptoit encore les quatre Princes Ecclésiastiques & les deux Laïques, qui furent ensuite exclus du Collége Electoral, & fit élire Conrad, Roi des Romains (1). Les Négociateurs,

(1) François Pipino, dans sa Chronique liv. 3. chap. 2. rapporte en entier, l'acte de cette Election. On y lit : *Quum igitur nos Sigifridus Maguntinensis, Theodoricus Treverensis & Berardus Colonienfis Archiepiscopi, Gerbertus Bambergensis, Sigifridus Ratisponensis Imperialis aulæ Cancellarius, Frisingensis & Patavienfis Episcopi, Otto Pala-*

aſſemblés à Mantoue, cherchoient alors les moyens d'établir une paix durable entre les Lombards & l'Empereur ; mais celui-ci, fier du ſuccès avec lequel il venoit de pacifier l'Autriche, ſe hâta de diſſoudre le Congrès & ſe mit à pourſuivre les Italiens plus vigoureuſement que jamais.

Depuis vingt ans & plus, que Frederic II. régnoit en Italie, les Milanois & leurs Alliés ne s'étoient pas encore vus ſi près de ſubir le joug. L'Empereur ayant raſſemblé deux mille Cavaliers Allemands & ſept mille Sarraſins de Nocera, les attaqua ſi rudement, qu'il remporta ſur eux une victoire complete. Les Milanois étourdis & conſternés ne virent d'abord d'autre parti que d'im-

---

tinus Comes Rheni, Dux Bavariæ, Venceſlaus Rex Bohemiæ, Henricus Lantgravius Thuringiæ, & B. Dux Carinthiæ Princeps, qui circà hæc Romani Senatoris locum accepimus qui Patres & Imperii lumina reputamur ..... unanimiter vota noſtra contulimus in Conradum ...... eligentes ipſum in Rom. Regem, & in futurum Imperatorem, Rer. Ital. tom. 9. pages 676-77.

plorer le Vainqueur, & de lui demander la paix. Mais Frederic leur répondit avec tant d'aigreur & de fierté, que, n'écoutant plus que le désespoir, ils résolurent de périr les armes à la main, plutôt que de se livrer à la merci de leur implacable & superbe ennemi. L'Empereur furieux courut en Allemagne lever de nouvelles troupes. Le Roi d'Angleterre lui fit passer des sommes considérables & deux cens Cavaliers d'élite. Les Confédérés Lombards ne restérent pas oisifs. Ils firent les plus grands efforts en faveur de Milan. La seule Ville de Plaisance envoya mille chevaux au secours de cette république. Un incident, qui ne servoit d'abord qu'à constater sa derniere défaite & sembloit même en aggraver la honte, tourna par l'événement à son avantage & augmenta ses ressources. Pierre Tiepolo, Podestat de Milan & Fils du Doge de Venise, fut pris dans cette fatale journée & conduit en Pouille où Frederic le fit mettre à mort. A cette nouvelle, les Venitiens entrent en fureur, renoncent à la neu-

tralité qu'ils avoient gardée fidélement jusqu'alors, & s'unissent aux Confédérés de Lombardie. Gênes, malgré les efforts redoublés de Frederic pour l'attirer dans son parti, ne tarda pas de suivre l'exemple de Venise. On ne savoit d'abord de quel côté penchoit Gregoire IX. mais il n'en fit pas long-temps mystére & se déclara hautement pour la ligue de Lombardie, devenue plus redoutable que jamais par l'accession des Venitiens & des Genois. Cependant l'excommunication étoit l'arme favorite du Pontife. Il employa d'abord à la vérité & réitéra même les Monitions. Il remplit tous ces préalables, appellés en style de Cour Romaine, exhortations paternelles; & voyant enfin qu'il falloit désespérer de l'amendement de Frederic, il le retrancha solemnellement de la communion des fidéles. Après ce coup hardi, Gregoire ne connut plus de bornes. Il n'oublia rien pour diffamer l'Empereur & le rendre odieux à toute la Chrétienté. Il le déclara déchu de l'Empire, délia ses Sujets du serment de fidélité; &

fit en même-temps tous ses efforts pour lui susciter quelque rival, qui pût employer contre lui des armes plus décisives & le dépouiller réellement du trône. Il jetta, entr'autres, les yeux sur Robert de France. Mais Louis IX, en qui la prudence égaloit la sainteté, & sur le régne duquel je m'étendrois avec bien de la complaisance, s'il n'étoit étranger à mon sujet, ne voulut point que son frere s'embarquât témérairement dans une affaire de cette nature. Il assembla les Pairs du Royaume & soumit, à leur jugement, l'étrange proposition du Pape. Loin de l'approuver, les Barons François la rejettérent avec indignation & blâmérent hautement le Pape de vouloir, sur de vains prétextes, allumer le feu de la guerre parmi les Princes Chrétiens. Le Conseil de Louis, insista fort aussi sur les conséquences, & lui fit observer que le Pape, après avoir détruit Frederic par l'épée des François, deviendroit infailliblement le tyran des Rois. L'Empereur, de son côté, n'oublioit rien pour se défendre. Il fit distribuer dans tou-

tes les Cours, un Manifeste rédigé par son fameux Chancelier, Pierre des Vignes (*), qui vint de plus

(*) » *Pietro Dellevigne* né à Capoue, » d'une famille obscure. Il excella dans le » Droit, dit le Jurisconsulte Gui Panziroli; » & joignit même l'éloquence à l'érudi- » tion; témoins ses lettres, dont le style est » supérieur au siécle dans lequel il écrivoit. » L'éclat de ses talents frappa l'Empereur » Frederic II. qui le mit d'abord au nombre » de ses Conseillers & en fit ensuite son Se- » crétaire intime. Il parvint en peu de temps » au plus haut dégré de faveur, & fut pro- » prement l'arbitre de l'Etat : au point que » les Napolitains placérent sa Statue à côté » de celle de l'Empereur, qui étoit repré- » senté comme excédé de la foule des Sup- » plians & leur disoit; *Adressez-vous à Pier- » re.* Ce docte & zèlé favori composa un » traité *de la Jurisdiction de l'Empire*, dans » lequel il décernoit à son maître la Supré- » matie temporelle & spirituelle; ouvrage » qui fut savamment réfuté par le Pape » Innocent IV. Les Courtisans réussirent » enfin à le perdre, en l'accusant d'avoir » révélé les secrets de l'Empereur au Pape. » Frederic ajoûta foi à certaines lettres, » fabriquées par les ennemis de Pierre, le » dépouilla de toutes ses dignités & lui fit » crever les yeux avec une lame ardente.

tenir un Parlement à Padoue, dans lequel il épuisa les raisonnemens propres à justifier son maître & à démontrer la nullité des Censures. Frederic ne s'en tint pas là. Pour désoler le Pape & le percer au vif, il poursuivit à outrance les Freres Prêcheurs & Mineurs, & généralement tous les Prêtres ; exilant les uns, dépouillant les autres de leurs bénéfices, & chargeant les Eglises d'impositions exorbitantes. Cependant l'équilibre se soutenoit en Lombardie. Frederic, qui comptoit encore quelques Partisans zèlés, entr'autres, Eccelin Despote de Verone & de Padoue, faisoit face à tous ses ennemis & balançoit leurs forces. Toutes ces Villes, érigées en République, formoient trois partis. Quelques - unes

---

» Ce Favori devenu le plus malheureux » des hommes, se retira chez les Pisans. » Dans un accès de désespoir, il se fit con- » duire à Saint Paul, près de l'Arno, & se » brisat la tête contre les murs. D'autres » prétendent qu'il se défit dans sa prison. Gui Panziroli. *Histoire des célèbres Interprêtes du Droit*, chap. 3.

tenoient pour l'Empereur ; les autres le poursuivoient ouvertement & la plûpart flotoient entre les deux factions. Mais les Gibelins l'emportoient en Toscane. Frederic qui s'y rendit au sortir de Padoue, fit jouer tant de ressorts, qu'il vint à bout d'humilier & d'affoiblir les Guelfes. Il paroit d'abord assez étrange que le parti Sacerdotal eut alors le dessous dans la Romagne. Mais c'est que les Romains, revoltés contre le Pape, s'entendoient avec Frederic. Vitterbe elle-même, l'ingrate Vitterbe, protégée si généreusement par les Souverains Pontifes, embrassa le parti de l'Empereur. Bientôt le Pape se vit assiégé au milieu de Rome & investi de toute part. Les Imperiaux étoient maîtres du pavé ; aucun Romain ne daignoit prendre sa défense. Dans cette extrêmité, Gregoire appelle la Religion à son secours, fait ouvrir le sacré tombeau, se charge des précieuses reliques & traverse la Cité ; avec cet appareil lugubre, auguste & solemnel, au milieu duquel un Ministre semble renoncer à tout ap-

pui terrestre & faire violence à la Divinité. Les Romains ne tinrent pas contre ce religieux spectacle. Etonnés, confus, attendris, ils se reprochent leur sacrilége indifférence: ils craignent que le Ciel ne les prévienne, & courent aux armes pour la défense de leur Pontife. Frederic qui comptoit entrer dans Rome, sans nulle opposition, apprend avec douleur, que les Romains s'apprêtent à le combatre, & ne jugeant pas à propos de s'exposer au premier feu de leur entousiasme, il alla mettre le siége devant Faënza, qui capitula au bout de quelques mois (*). La perte de Faënza fut suivie

(*) Le siége de Faënza est remarquable par une particularité qui fait honneur à Frederic II. « L'argent lui ayant manqué, dit Muratori, sous l'année 1241, il mit en » gage ses joyaux & sa vaisselle, & cette » ressource étant encore épuisée, il fit frap» per de la monnoye de cuir, promettant » d'en rembourser la valeur à tous ceux qui » la rapporteroient à son Trésorier. Il tint » fidélement sa parole, & changea les pie» ces de cuir pour des Agostares d'or, va-

d'un autre accident très-fâcheux pour le parti Pontifical. Gregoire avoit indiqué un Concile général à Rome. Les Cardinaux & autres Prélats Ultramontains ſe rendirent à Gênes, & s'étant embarqués ſur les galeres de cette République, ils faiſoient voile pour Civitavechia, ſous la conduite de l'Amiral Ubriaco, quand ils découvrirent l'Eſcadre des Piſans & des Siciliens qui les attendoient par ordre de l'Empereur. Le Capitaine Genois s'obſtina follement au combat & tous ces Prélats furent pris, conduits à Frederic & mis aux fers. Ce trait combla la meſure & rendit Gregoire implacable. Il ne voulut plus entendre parler de paix ni d'accommodement avec l'Empereur, quelque vives que fuſſent les inſtances de Richard, Frere du Roi d'Angleterre, qui ſe rendit auprès du Pontife & fit tous ſes efforts pour l'appaiſer. Pour lors

»lant chacun un Florin d'or & le quart *en ſus*». Voilà de l'honnêteté, quoiqu'en puiſſent dire les Ecrivains Guelfes.

Frederic, qui avoit fait, sincérement ou par grimace, quelques démarches pour se réconcilier avec l'Eglise, se crut en droit d'attaquer le Pontife à force ouverte. Il lui enleva rapidement Narni, Terni & d'autres Places adjacentes. Dans le même temps un Cardinal Colone, qui jouissoit à Rome de la plus grande considération, se révolta contre le Pape & passa chez l'Empereur, suivi de presque tous les siens. Gregoire en fut accablé, & ce chagrin, joint à tant d'autres, le conduisit au tombeau.

La mort du Pape n'étouffa point les dissensions du Sacerdoce & de l'Empire, ni les troubles qui désoloient l'Italie. Céleстin IV. ne fit que passer (1), & les Cardinaux furent plus d'un an à nommer son Successeur. Doit-on attribuer ce long délai à la propre ambition des Cardinaux? Fut-il l'effet des manéges & des violences de Frederic? C'est un problême que les mémoires du temps ne per-

(1) Il ne siégea que 15 ou 16 jours.

mettent pas de résoudre. Il est certain néanmoins que l'Empereur détenoit, en différents endroits, plusieurs de ceux qui devoient concourir à l'élection. Il rendit enfin la liberté à ce petit nombre, qui ne périt pas dans les fers : & le Cardinal Sinibald de Fiesque (*) fut élu Pape, sous le nom d'Innocent IV. Sinibald avoit été jusqu'alors étroitement lié avec Frederic : ce qui fit dire, fort judicieusement à celui-ci : « le Cardinal » fut mon intime ami; vous verez que » le Pape sera mon plus mortel ennemi ». En effet Innocent IV. ne tarda pas de marcher sur les traces de ses

(*) Genois & l'un des plus fameux Docteurs en Droit de cet âge. Son autorité étoit d'un si grand poids, que l'on n'imaginoit pas, dit le Panziroli, qu'un Plaideur put perdre sa cause, quand il avoit Innocent pour lui. Il est encore rapporté que dans les Conseils des Papes, les opinions d'Innocent ont autant de force, que l'Evangile, hyperboliquement parlant. De là vint le proverbe; *Innocentii fides*. C'est lui qui ordonna que les Cardinaux portassent, à l'avenir, un Chapeau rouge dans les Cavalcades publiques. Panziroli *ubi suprà*.

prédéceſſeurs ; ſur-tout quand il vit que Frederic perſiſtoit dans ſes deſſeins & s'obſtinoit à revendiquer ce qu'il appelloit les droits de l'Empire.

Cependant le parti de Frederic s'affoibliſſoit inſenſiblement. L'opinion commune lui imputoit la longue vacance du ſaint Siége. On l'accuſoit généralement d'avoir prolongé, par d'odieuſes manœuvres, la viduité de l'Egliſe. Ce préjugé lui fit perdre l'affection de pluſieurs Villes & Princes de Lombardie. Dejà le Marquis de Montferrat, du Boſquetto & du Carretto, s'étoient réconciliés avec Milan, Plaiſance & même avec la République de Gênes, à laquelle ils venoient de faire une guerre ſanglante, ſecondés des autres Villes Gibelines. Verceil & Novare, à l'inſtigation du même Marquis de Montferrat, abandonnerent ſucceſſivement le parti de l'Empereur & s'unirent au Pape. Frederic, de ſon côté, redoubloit de manége & d'intrigue, pour fixer ſes Alliés & calmer leurs ſcrupules. Il montroit par intervalle de ſincéres diſpoſitions à la paix;

& au moyen de ces marques de retour, il édifioit les peuples, cessoit de leur paroître exécrable & n'étoit plus, à leurs yeux, cet hérétique endurci, qu'il falloit abandonner sous peine de damnation. Il envoya même des Ministres à Rome, avec pouvoir de stipuler en son nom. Mais l'on rompit au moment de conclure; & cette négociation finit, comme les précédentes, par des injures & des plaintes respectives.

Le Pape, ne se croyant pas en sûreté dans Rome, s'embarqua sur une flotte, équipée secrettement par sa famille, & se rendit à Gênes (1). Mais l'accueil & le zèle de ses Compatriotes ne purent encore le rassurer: il gagna la France par des routes peu pratiquées, suivi & protégé dans sa marche, par les Marquis du Caretto & de Monferrat. Frederic eut beau faire garder soigneusement les passages, Inno-

(1) Voyez Villani, liv. 6. chap. 25. Fleury, hist. Ecclésiast. liv. 82. nomb. 25 & suivants. Daniel, tome 2. in-F°. pages 67-68.

cent arriva heureusement sur les terres du Comte de Savoye, qu'il attira, chemin faisant, dans son parti. En même-temps Asti & Alexandrie rentroient dans la ligue de Lombardie & se déclaroient contre l'Empereur. Innocent n'est pas plutôt arrivé à Lyon, qu'il monte en chaire & convoque de sa propre bouche un Concile général, auquel il cite Frederic. Treize Chefs de délit, tous à la charge de l'Empereur, y furent vivement discutés. Les Ministres Imperiaux, parmi lesquels étoit sûrement Pierre des Vignes, défendirent leur Maître avec beaucoup de force, mais sans succès. Les Peres ne trouvérent aucune excuse valable. La médiation même de Louis IX. fut inutile. Ce pieux & sage Monarque des François fit de vains efforts pour terminer une querelle si funeste à la Chrétienté. Enfin le Concile excommunia solemnellement Frederic & le déposa de l'Empire. A cette nouvelle, les Princes Germaniques se revoltérent contre l'Empereur & son Fils Conrad, dejà couronné Roi des Romains, & pro-

clamérent Henri Landgrave de Thuringe, qui vaincu après quelques succès, & entiérement défait par Conrad, mourut de douleur & fut remplacé par Guillaume, Comte d'Hollande, l'un des plus fameux Capitaines de son temps. L'Italie n'étoit guere moins agitée que l'Allemagne. Deux Cardinaux Légats parcoururent les Royaumes de Pouille & Sicile, la sentence du Concile à la main & publiant la Croisade contre Frederic. En Lombardie, on continuoit de se battre avec des succès divers. Les Républiques & les Princes de cette Contrée, tantôt à l'Empereur, tantôt au Pape, changeoient de Chef & d'Allié au gré de leurs intérêts & des circonstances. On imagine bien que le Monarque & le Pontife n'y regardoient pas de fort près. Contens de grossir leur parti, ils recevoient aveuglément tout ce qui se présentoit. Quiconque rentroit sous leur obéissance, étoit traité comme s'il n'eût jamais cessé d'être fidéle. Mais une révolution particuliére fit enfin pencher la balance & rompit

l'équilibre, maintenu si long-temps entre ces deux Puissances.

Vers l'an 1245, les Gibelins prirent le dessus à Parme & chassérent les Guelfes, à la tête desquels étoient les Rossi & les Correggieschi, tous proches parens des Fiesques de Gênes & par conséquent du Pape Innocent IV. L'expulsion de ces deux familles & de quelques autres non moins considérables, rendit l'Empereur tout-puissant à Parme; & son premier soin fut d'y placer un Podestat de son parti. Henri Testa d'Arezzo eut la préférence. Environ deux ans après, les bannis qui avoient des intelligences dans la Ville, s'en approchérent à la tête d'un corps de troupes considérable & fort en état d'en former le siége. Le Podestat Impérial sortit au devant d'eux, suivi de toutes les milices de la Cité & les attaqua vigoureusement. Mais d'Arezzo, succombant sous les coups du fort ou trahi par les siens, perdit la bataille & la vie. Les Gibelins furent entiérement défaits. Les Rossi, les Correggieschi & tous les Guelfes rentrés dans Parme en vain,

queurs, firent main basse sur les restes de la garnison impériale, & en eurent bientôt nettoyé le Palais public & la Tour. Enzo, Fils de Frederic, nouvellement pourvu par son pere du Royaume de Sardaigne, fut promptement informé de cette étrange révolution; & abandonnant le siége du Château de Quinzana, dans le Brescian, il vint se camper sur le bord du Taro, dans la vue de couper aux Parmesans la communication avec les Confédérés Lombards & comptant même, par cette espèce de blocus, affamer & recouvrer la Place. Frederic, qui se trouvoit pour lors à Turin, ne perdit pas non plus un instant. Craignant, par dessus tout, que les ennemis n'eussent le temps de se fortifier dans ce poste, la clef de Modene, de Reggio & des autres Villes Gibelines de la Toscane; il rassembla précipitamment toutes ses forces & courut mettre le siége devant Parme. Toute l'Italie s'ébranla & prit les armes pour & contre. Frederic avoit à ses ordres dix mille hommes de cavalerie & quelques

milliers d'arbalêtriers Sarrasins. Pour son infanterie elle étoit innombrable : tous ses Etats y avoient contribué. Il prévit que le siége traîneroit en longueur. Pour le diriger plus commodément, il imagina de bâtir, au milieu de son camp, une vaste citadelle. Tours, fossés, barricades, moulins, maisons de bois, rien n'y manqua. C'étoit une Ville dans toutes les formes. Elle fut appellée *Vittoria*; nom de très-bonne augure & qui sembloit assurer le succès (*). Cependant une armée si nom-

(*) Tous les pronostics de ses Devins s'accordoient encore à le lui garantir. Il en traînoit toujours un grand nombre à sa suite, disent les annales d'Antoine Godio, & ne faisoit rien sans leur conseil, surtout depuis son aventure de Vicenze. Elle est assez singuliere pour mériter d'être rapportée. Etant sur le point de quitter cette Ville, qu'il avoit emportée d'assaut quelques jours auparavant, il défia le plus fameux de ses Astrologues de deviner par quelle porte il sortiroit le lendemain. L'imposteur répondit au défi par un tour de son métier. Il remit à Frederic un billet cacheté, lui recommandant, sur toutes choses, de ne l'ouvrir qu'après qu'il se-

breuſe ne put empêcher que Parme fût ſecourüe des Confédérés. Ils vinrent à bout de ravitailler la place; & leurs cavaliers ne ceſſérent de fourager la campagne & d'harceler les aſſiégeants. La ſeule Ville de Milan envoya mille hommes d'armes, ce qui formoit, à peu près, trois mille cavaliers. Les Plaiſantins eux-mêmes envoyérent un ſecours à Parme, moins conſidérable, à la vérité, que celui des Milanois, mais qui groſſiſſoit toujours le nombre de ſes défenſeurs. Mantoue & Ferrare s'occupoient eſſentiellement du ſoin d'ap-

---

roit ſorti. L'Empereur fit abbatre, pendant la nuit, quelques toiſes de la muraille & ſortit par la bréche. Il ouvrit enſuite le billet: mais quelle fut ſa ſurpriſe d'y lire ces propres paroles: *Le Roi ſortira par la porte neuve?* C'en fut aſſez pour que l'Aſtrologue & l'Aſtrologie lui paruſſent infiniment reſpectables. Il ne manqua pas de conſulter ces Charlatans ſur une entrepriſe auſſi conſidérable que celle de Parme; & pendant qu'il traçoit le plan de ſa nouvelle Cité, il eut grand ſoin de leur faire prendre l'aſcendant le plus favorable. Mais la ſuite dut le guérir, radicalement, de cette pitoyable manie.

provisionner la place. Cependant les escarmouches étoient vives & fréquentes. Les détachemens en venoient journellement aux prises; & les Impériaux s'obstinoient au siége avec tant d'acharnement, qu'il y avoit tout lieu de craindre que les Assiégés ne fussent à la fin obligés de se rendre. Mais Frederic lui-même leur fournit imprudemment une occasion de se délivrer, qu'ils saisirent avec une précision admirable. L'Empereur aimoit fort la chasse. Un jour que le temps invitoit à prendre ce divertissement, il sort de *Vittoria*, suivi d'une foule de Barons & de Courtisans & va battre la campagne. Les Parmesans ne perdent pas un instant, font une sortie générale, attaquent, par différens côtés, les Impériaux & chargent avec tant de furie que tout fuit ou tombe sous leurs coups. La fameuse *Vittoria* est réduite en cendres. Munitions, trésor, bijoux, vaisselle; en un mot tout ce que Frederic y avoit amassé pour son usage & celui de l'armée, reste au pouvoir du Vainqueur. Frederic, étourdi du coup,

essaya de fléchir le Pape & d'obtenir son absolution; mais cette nouvelle tentative n'ayant pas mieux réussi que les précédentes, il quitta la Lombardie, massacrant tout ce qu'il rencontroit sur sa route & particuliérement les Toscans, attachés à la faction Guelfe. Cette sanglante retraite termina ses exploits. Du moment qu'il fut rentré dans son Royaume de Pouille, il ne forma plus d'entreprises remarquables. Mais le Roi Enzo, resté en Lombardie sous le titre de Vicaire Impérial, eut une affaire très-vive avec les Bolonois, dans laquelle il fut pris. Il ne lui fut pas même possible de recouvrer sa liberté. Son pere eut beau promettre, offrir & menacer, les Bolonois étoient si fiers de leur capture, que rien ne put les engager à s'en dessaisir (*). La honte &

(*) Mais ils le traitérent, disent les Historiens, avec tout le respect dû à son rang. *Enzo*, bâtard de Frederic II. qu'on appelle aussi *Errico* (Henri) & en latin *Entius*, mourut à Bologne, après une

la

ſa douleur de ne pouvoir briſer les fers d'un Fils ſi chéri, abrégérent probablement les jours de l'Empereur. Il mourut peu de temps après au Château de Fiorentino, à la ſuite d'une dyſſenterie; & l'on débita que Manfred, un autre de ſes bâtards, qui fut enſuite Roi de Sicile & de Pouille, l'avoit fait étouffer ſous ſes couvertures (*), ainſi 13 Décembre 1250.

(*) Ceci pourroit bien n'être qu'une fable, dit Muratori, an 1250. page 293. « Les » plus anciens Auteurs n'en parlent pas. D'ailleurs, quel fruit Manfred eut-il re» tiré de ſon crime? Frederic n'avoit-il » pas des enfants légitimes, à qui ſes Etats » appartenoient de droit? Quant aux tré» ſors, Conrad étoit bien en état de s'en » faire rendre compte.

captivité de plus de 22 ans; & fut inhumé très-honorablement dans l'Egliſe des Dominicains, où l'on voit encore ſon mauſolée. Prince de beaucoup d'eſprit, il uniſſoit la bravoure à la ſcience militaire, & fut l'appui de ſon Pere dans les violens débats qu'il eut avec les Papes. La fortune ne ceſſa même de le favoriſer juſques à ſa malheureuſe affaire avec les Bolonois. L'étude & les lettres

qu'en usa Caligula, à l'égard de Tibere. Quelques auteurs ont écrit, qu'il mourut Chrétiennement & détestant, très-sincérement, ses cruautés, son incontinence & tous les maux qu'il avoit faits à l'Eglise: mais il est tant de contradicteurs, qu'on ne sait à quoi s'en tenir. Il est du moins certain, que sa mort ne termina pas la dispute. Ses apologistes & ses accusateurs occupérent encore fort long-temps la scêne. » Plu-

adoucirent sa prison. Le *Crescembeni* compte ce Prince entre les Peres de la Poësie; ainsi que le vocabulaire de la *Crusca*, le *Bembo* & le *Trissin*. *Celso Citadini* vante ses Odes ou *Canzoni*, comme pleines de sentiment. *L'Allacci* dit que ses Sonnets & ses Odes se trouvent à Florence dans la Bibliotheque *Strozzi*. *Redi* cite un manuscrit des Poësies de ce Prince, dont il étoit possesseur. *Pour nous*, ajoûte le *Crescembeni*, *nous n'avons vu de lui qu'une Ode*, *Canzone insérée dans le* recueil des Juntes *& dans le manuscrit 3214 du Vatican*, *avec une autre Ode & un Sonnet*. Le *Crescembeni* rapporte le Sonnet, sur lequel on ne peut guere juger du talent Poëtique de ce Prince. C'est

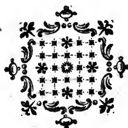
» sieurs demandent, dit Jean Villani, » à qui l'on doit imputer les discor» des du Sacerdoce & de l'Empire? » A qui en étoit la faute, de Frede» ric ou de l'Eglise? A quoi je ré» ponds, que c'est évidemment à l'Em» pereur; puisque la vengeance de » Dieu éclata sur sa personne & sur » toute sa race ». Presque tous les Ecrivains de la faction Guelfe, dont étoient la plûpart des Auteurs Florentins, s'expriment, comme Villani, sur le compte de Frederic & le traitent, sans ménagement, de barbare & d'impie. Le Dante, lui-même, ne l'a-t-il pas mis en enfer au milieu des Hérétiques & des Mécréants! Les Gibelins au contraire en font le plus grand éloge; entr'autres, l'auteur contemporain de la vie de Manfred, qui commence son histoire par un panégy-

de la morale, de la politique, du bon sens & de la mélancolie, sans la moindre étincelle d'imagination. Sans doute que ses autres pieces étoient plus dignes de lui.

rique de Frederic, [1] si magnifique & si pompeux, qu'il ne me souvient pas d'avoir jamais rien lu de pareil sur le compte d'aucun autre Empereur.

---

(1) L'anonyme, autrement dit, Nicolas de Jamsilla, *apud* Muratori, *Rer. Ital.* tome 8.



CHAPITRE V.

Vacance de l'Empire & du Royaume d'Italie. Expédition de Conrad en Pouille. Régne passager de ce Prince.

LA Succession de Frederic II. ne pouvoit être litigieuse, du moins en Germanie. Ce trône appartenoit incontestablement à son Fils Conrad, déclaré Collégue longtems avant sa mort, reconnu pour tel des Princes Allemands, & appellé de plus à la succession par le testament de son Pere. Son Antagoniste lui-même, ce fameux Guillaume, Comte d'Hollande, si fortement protégé par Innocent IV. fut obligé de lui abandonner cette Couronne. Mais en Italie tout annonçoit que Conrad essuyeroit des contradictions, & n'y entreroit pas bien aisément en possession des Etats paternels. On

An 1252.

juge bien, d'abord, que les Villes de Lombardie qui, pour la plûpart, avoient été constamment armées contre le Pere, n'étoient pas fort disposées à couronner le Fils. Les Princes Gibelins, eux-mêmes, suffisamment affermis dans leurs possessions, se soucioient fort peu de voir en Italie un nouveau Maître, dont la protection leur devenoit inutile, & travailloient aussi vivement que les Guelfes, à prolonger la vacance de l'Empire. Pour Manfred, Fils naturel de Frederic, il lui échapoit déjà des saillies d'ambition, qui devoient allarmer son frere. Il n'étoit, à la vérité, que Lieutenant de Conrad en Pouille & en Sicile, sous le simple titre de Prince de Tarente. Le testament de Frederic lui déféroit, uniquement, l'administration de ces deux Royaumes. Mais on pouvoit, dès-lors, entrevoir qu'il visoit à l'indépendance, & à s'emparer insensiblement de l'autorité suprême [1]. Ajoutons

(1) Voyez l'anonyme *sive* Nicolas de

que le Pape Innocent, dont le retour en Italie avoit ſuivi de fort près la mort de Frederic, ſe préparoit à faire agir toutes ſes forces ſpirituelles & temporelles, pour enlever ce Royaume à la Maiſon de Souabe, comme un fief dévolu de plein droit au Saint Siége ; attendu la rebellion de Frederic & de Conrad. En conſéquence, le nouveau Roi de Germanie réſolut de paſſer promptement en Pouille ; & s'étant rendu préalablement en Lombardie, il aſſembla les Chefs de la faction Gibeline, au Château de Goito & les conſulta ſur ſon expédition de Pouille. Ils lui conſeillérent de s'y rendre par mer. Les Venitiens, auxquels il s'adreſſa & qui étoient charmés de l'éloigner, lui fournirent toutes les galeres qui ſe trouverent dans leurs ports. Ces Bâtimens le porterent à Manfredonia [*], & les troupes qu'il ame-

Jamſilla : *De rebus geſt. Frederic. II. apud* Ughelli & Muratori *Rer. Ital.* tom. 8.

(*) La fondation de cette Ville ſuffiroit

noit d'Allemagne, jointes aux milices nationnales, le mirent tout à coup en état de recouvrer Naples & Capoue, que le Pape avoit déjà fait révolter. Mais Conrad eut bientôt détruit de si belles espérances. Il aliéna tous les esprits par la hauteur & l'âpreté qu'il mit dans son gouvernement &, bien plus encore, par l'absurde manie de régner sans ombre de partage. Des Historiens du plus grand poids, prétendent, qu'emporté par cette folle

---

pour immortaliser Manfred. Les Historiens nous disent bien que, touché des ravages, que faisoit la malignité de l'air parmi les habitans de Siponto, il leur fit bâtir une autre Cité dans un lieu plus sain; & rien, assurément, n'est plus attendrissant; mais il falloit ajoûter que ce Prince étoit, pour lors, très-jeune, qu'il ne pouvoit guere avoir plus de 16 ou 17 ans, & qu'il est unique de sentir & de raisonner si fortement à cet âge. On a vu des héros, à peine adolescents, gâgner des batailles & renverser des murs; mais je crois que Manfred est le seul qui ait rendu un hommage si précoce à l'humanité souffrante, & qui se soit occupé, de si bonne heure, du soin respectable de conserver l'espèce.

& déteſtable ambition, & ne pouvant plus ſouffrir de compagnon, d'aucune eſpèce, il ſe défit du Prince Henri, ſon Frere légitime, deſtiné, par le teſtament paternel, au Royaume de Jeruſalem & déſigné pour ſuccéder à Conrad lui-même, en cas qu'il vint à mourir ſans enfans. Henri ſe trouvoit en Pouille, quand ſon Pere mourut; & quoiqu'il n'eût pour lors que douze ans, Manfred, qui ne comptoit pas que Conrad pût quitter ſitôt la Germanie, l'envoya gouverner la Sicile, perſuadé que la préſence d'un Frere du Roi imprimeroit plus de reſpect à ces inſulaires & les retiendroit dans l'obéiſſance. Ce jeune Prince vint enſuite viſiter Conrad à Melfe, où il tomba malade & mourut empoiſonné par ſon Frere. Telle eſt du moins, l'opinion commune. Le Roi fut généralement accuſé de l'avoir fait périr.

Mais la mort d'Henri étoit un foible ſoulagement pour le jaloux & farouche Conrad. Reſtoit Manfred, dont la réputation & l'autorité le fatiguoient bien davantage.

Il lui avoit fait, en arrivant, les plus vives carresses, mais il ne tarda pas de se refroidir. Vinrent ensuite les mauvais procédés & les outrages, poussés jusqu'à le dépouiller, sous divers prétextes, de la plûpart des terres qu'il possédoit, si même il ne lui ôta pas la Principauté de Tarente. Manfred, dissimulant avec une profondeur étonnante à cet âge, feignit de prendre le tout en bonne part, & montra plus de zèle que jamais pour le service du Roi. Tant de modération lui gâgnoit tous les cœurs & faisoit mieux ressortir encore ses grandes qualités, ainsi que les défauts de son Frere. On n'avoit pas même attendu, jusqu'alors, d'en faire la différence. Le superbe & féroce Conrad révolta d'abord tous les Ordres de l'Etat & les passionna pour Manfred, qui étoit l'humanité, la douceur, la bienfaisance même, perfectionnées par l'étude de la Philosophie & la culture des lettres. Cependant Conrad se disposoit à repasser en Allemagne, pour réprimer les nouveaux atten-

tats du Comte d'Hollande. Il n'attendoit plus que le retour des Ambaſſadeurs envoyés au Pape Innocent, pour lui rendre compte de ce qui ſe paſſoit en Pouille, quand une maladie ſubite & mortelle vint déranger tous ſes projets. Les Hiſtoriens, qui ont écrit ſous le régne des Angevins, tous Guelfes, & par conſéquent acharnés contre la mémoire de Manfred, ne manquerent pas de l'accuſer d'avoir empoiſonné le Roi. Cela peut être. Mais en tout cas, Conrad s'en douta ſi peu, qu'il vouloit abſolument inſtituer Manfred Regent du Royaume, pendant la minorité de Conradin, ſon Fils unique, né dans le courant de l'année précédente. Il eſt vrai que Manfred, par un raffinement de politique, refuſa la Régence. Pour arriver plus ſurement à ſon but, il fit entendre au mourant que le Comte Berthold d'Honnebruch ſeroit plus propre à cet emploi. Conrad y conſentit & ne tarda pas d'expirer. Berthold pliant ſous le faix, ainſi que Manfred l'avoit prévu, & dégouté, d'ailleurs,

par les tracasseries de quelques Barons trop dévoués au Pape, se démit de la Régence en faveur de Manfred lui-même, qui, après avoir montré d'abord beaucoup de répugnance, finit par accepter & se chargea de l'administration du Royaume, au nom de son neveu Conradin.

Dans ces entrefaites, Innocent IV. résolu, plus décidément que jamais, à faire valoir les droits du Saint Siége, avançoit sur Naples & Capoue, suivi d'une armée nombreuse, ramassée dans toutes les Villes Guelfes de Romagne, de Toscane & de Lombardie. Manfred, étonné d'une attaque si brusque & des forces prodigieuses du Pape, ne crut pas devoir employer d'autres armes que la souplesse. Il n'ignoroit pas que les Appuliens détestoient sa famille; il bruloit lui-même d'éloigner toutes ces milices Allemandes, qui avoient servi sous le feu Roi; en conséquence, il feignit de céder à l'orage & de vouloir, à tout prix, faire la paix avec le Pape. On a

d'abord de la peine à concevoir, qu'un vieillard, blanchi dans l'étude & dans les affaires, tel qu'étoit Innocent IV. ait donné dans le piége que lui dressoit un jeune Prince, âgé d'environ vingt ans. Mais un instant de réflexion dissipe la surprise. Ne voit-on pas tous les jours des personnages célébres par leur piété & leurs lumieres, se payer de la plus légére apparence de retour, & devenir le jouet de l'hypocrisie? Le zèle & la crédulité marchent communément ensemble; & l'amour propre, qui se met presque toujours de la partie, rend, en quelque sorte, les méprises inévitables. Le moyen de ne pas croire sincére celui qui vient à nos pieds rendre hommage à la Divinité? Manfred alla donc joindre le Pape & traita, directement avec lui, des affaires du Royaume & des siennes. Protestant de vouloir, désormais, être soumis à l'Eglise, & reconnoissant tenir uniquement du Saint Siége, non seulement ses propres Etats, mais encore tous ceux qu'il gouvernoit au nom de son neveu;

il termina la ſcêne par de feints transſports, qui acheverent de perſuader Innocent; l'appella mille fois ſon Seigneur & ſon ami; & ne différa pas davantage de l'introduire dans le Royaume avec toute ſon armée. C'étoit le plus ſûr moyen de ſe défaire des Allemands, qui, ſe voyant fort mal payés & enveloppés par les nombreux bataillons du Pontife [1] prirent, en effet, le parti de retourner en Allemagne, & diſparurent l'un après l'autre. Pour lors, l'Etat parut entiérement délivré du joug des étrangers; attendu que tous ceux qui commandoient au nom du Saint Siége, & Manfred lui-même, ſe regardoient comme Italiens. Mais celui-ci ne tarda pas de lever le maſque; il ſubſtitua aux Allemands les Sarraſins de Nocera, dont il étoit plus ſûr, & à la tête deſquels il battit les troupes du Pape, com-

(1) Manfred avoit eu ſoin de faire diſtribuer les troupes du Saint Siége dans les poſtes les plus importans.

mandées par Guillaume, Cardinal du titre de Saint Eustache, à qui le Pontife avoit conféré la Légation ou Lieutenance du Royaume, pour y balancer l'autorité de Manfred, également Vicaire du Saint Siége. Innocent IV. meurt dans ces circonstances ; les Cardinaux qui se trouvoient auprès de lui, songerent, d'abord, à s'éloigner de Naples. Le rude échec que l'armée Pontificale venoit de recevoir à Foggia, les laissoit, pour ainsi dire, à la discrétion de Manfred. Cependant ils prirent le parti de s'assembler, & Alexandre IV. fut élu. Manfred & le nouveau Pape débuterent par un combat de vanité. Aucun des deux ne voulut faire les premieres démarches, crainte de se compromettre. L'anonyme, ou Nicolas de Jamsilla, qui malgré son entousiasme pour Frederic & son Fils, est parfaitement instruit de toutes ces intrigues, prétend, que les agents de Manfred avoient enfin déterminé le Pontife à faire le premier pas, & que la paix alloit être conclue sans la délicatesse du Cardinal

désigné pour l'Ambassade de Pouille Celui-ci voulut consulter ses Confreres; & les Cardinaux, dont les prérogatives s'étoient considérablement accrues sous Honorius III. & Innocent IV. soutinrent que l'honneur du Saint Siége & le leur y seroient compromis [1]. Les Ambassadeurs de la Reine Elisabeth, Mere de Conradin [2], qui arriverent peu de temps après, essayerent de renouer la négociation. Mais Alexandre fut inflexible. Alors Manfred reprit les armes, & après des succès divers, il réduisit le Légat Pontifical à demander sérieusement la paix. Il fut convenu que Manfred, tant en son nom, qu'en celui de son neveu, céderoit la terre de labour à l'Eglise en toute propriété [3]. L'acquisition d'une pro-

(1) *Dicebant autem aliqui de Cardinalibus id non convenire sedis honori, ut Cardinales sic mittantur*, page 544.

(2) Quelques Historiens l'appellent aussi Conrad

(3) V. l'anonyme ou Nicolas de Jamsilla, *ubi suprà* : & Rinaldi, an. 1255. Nomb. 78.

vince aussi précieuse par sa position que par sa fertilité, devoit assûrément satisfaire le Pape. Qu'auroit-il exigé de plus s'il eût été Vainqueur? Il devoit, à plus forte raison, s'en contenter après toutes les disgraces de son Légat [1], qui, bloqué dans la terre de Foggia, ainsi que les troupes qu'il commandoit, étoit plutôt dans le cas de demander quartier, que de dicter des loix. Mais Alexandre, fermement résolu d'attirer en Italie quelque Prince étranger, qui fût en état de chasser Manfred & tous les rejettons de la Maison de Souabe, refusa de ratifier le traité; & priva l'Eglise d'un avantage certain, pour exciter des troubles plus terribles, & dont le succès étoit fort douteux. Manfred, de son côté, désespérant de conclure une paix honorable avec le Pape, ayant même quelque sujet de craindre

(1) Le Cardinal Octavien de la famille des Ubaldini: c'étoit lui qui conduisoit cette guerre & dirigeoit toutes les opérations.

que ses ennemis ne lui tendissent de secrettes embûches, pendant le cours des négociations, ne garda plus de ménagemens, & porta les plus rudes coups. Le Pape contraint d'évacuer Naples, où il s'étoit tenu jusqu'alors, se réfugia chez ses fidéles Sujets d'Anagnie & de Viterbe; & sa retraite laissa Manfred Maître de tous les Etats situés en delà & en deçà du Phare. Quelque temps après, le bruit courut que Conradin étoit mort. Manfred qui, peut-être, en étoit l'auteur, s'en prévalut pour exiger l'hommage & les sermens des Vassaux; & se portant pour unique & légitime successeur de Frederic, attendu que le jeune Conradin n'avoit pu laisser d'enfants, il se fit couronner à Palerme avec les cérémonies accoutumées & prit le titre de Roi de Sicile.



CHAPITRE VI.

Du fameux Tyran Eccelin de Romano, & de quelques autres Chefs du parti Gibelin en Lombardie. Leurs liaisons avec le Roi Manfred.

CEpendant le trône Impérial vaquoit toujours ; & les Italiens ne paroissoient nullement disposés à le remplir. Tandis que le Royaume de Pouille éprouvoit les révolutions, que je viens d'esquisser, Eccelin de Romano faisoit trembler la Lombardie, & s'y distinguoit à sa maniere entre les autres Chefs du parti Gibelin. Ce Tyran, l'un des plus fameux dont l'histoire fasse mention, depuis les Busiris & les Phalaris, possédoit quelques terres dans le Véronois que lui avoient transmis son ayeul & son pere. Ayant uni ses forces à celles de Salinguerra de Ferra-

re, il soutint les Montecchi, Chefs de l'une des deux factions qui partageoient Verone, s'introduisit dans cette Ville, chassa le Comte Richard qui la gouvernoit avec une autorité presqu'absolue, & se fit enfin élire Podestat, en 1227. Dans le courant de la même année, son frere Alberic obtint la Seigneurie de Vicenze : au moyen de quoi la famille de Romano, devint tout à coup une des plus puissantes de Lombardie, & fut même en état de se mesurer avec Padoue, comptée dès-lors parmi les Républiques du premier ordre. Lorsque ensuite la discorde eut allumé le feu de la guerre entre les peuples Lombards & Frederic II, Eccelin & Salinguerra se dévouerent à celui-ci, & furent ses principaux champions. Mais Eccelin ne tarda pas d'éclipser ses Collégues. Fréderic épousa sa fille (*), & cette alliance lui pro-

(*) Ne feroit-ce point ici une méprise, ou quelque faute d'impression ? je crois qu'on doit lire : *Eccelin épousa la fille de Fre-*

cura tout à coup un crédit immense. S'étant ensuite ingéré dans le gouvernement de Padoue, il vint à bout d'y supplanter Azzon d'Este (1), l'éternel ennemi de Salinguerra & des Freres de Romano. Frederic II, n'eut presque jamais d'autre Lieutenant en Italie qu'Eccelin, dont le zèle, à la vérité, égaloit la faveur. Il paroissoit plus jaloux des droits & de l'honneur de l'Empire que l'Empereur lui-mê-

---

deric; c'est à dire, la fameuse Selvaggia, fille naturelle de cet Empereur, qu'il donna pour femme au tyran de Romano, dit Muratori, afin de se l'attacher plus fortement, & dont les nôces furent célébrées à Verone (1238) avec la plus grande magnificence. Quant aux femmes de Frederic II. il n'est bien clairement question que de trois : Constance d'Arragon, Jolande de Brienne & Isabelle d'Angleterre. L'abrégé chronologique de l'histoire d'Allemagne, fait mention à la vérité d'une quatriéme femme, sans la nommer; & je ne sais point si M. de Nina a jugé ou découvert qu'elle étoit fille d'Eccelin.

(1) C'est d'Azzon VII. qu'il est ici question.

me ; & toutes les fois que le parti Sacerdotal prenoit le dessus, il étoit le premier & le plus ardent à presser les Allemands d'accourir en Italie. Mais quand il vit les affaires de Frederic aller en déclinant, il commença de se refroidir : sans paroître abandonner le parti de l'Empereur, il tâchoit de cimenter sa puissance, & s'arrangeoit de façon à n'avoir plus besoin d'appui. En effet, l'aventure de Parme, si funeste à Frederic, n'influa point sur le tyran Eccelin &, quoiqu'il eût suivi l'Empereur à ce malheureux siége, son autorité n'en souffrit pas le moindre déchec. A la mort de Frederic II, il se trouvoit Seigneur de Verone, Vicenze, Padoue, Belluno, Monfelice & autres terres. Déja même il se vantoit de donner incessamment des loix à la Lombardie, & d'éclipser tout ce qui avoit figuré sur ce théâtre depuis Charlemagne (1). Son caractere atroce &

(1) *Eccelinus ait, se velle in Lombardia agere majorem rem, quàm acta foret à*

ſanguinaire n'étoit que trop connu il en avoit donné précédemment plus d'une preuve. Mais après la mort de l'Empereur, il ne garda plus de meſures, & ſe mit à pourſuivre, dépouiller, torturer & maſſacrer impitoyablement les peuples de la Contrée. Rolandino, Galvano Fiamma & Guillaume Ventura font frémir par le récit des cruautés horribles & variées à l'infini, que pluſieurs Cités, & ſur-tout Verone & Padoue, eurent à ſouffrir de la part de ce monſtre (1). Il n'étoit queſtion dans toute l'Italie que de ſes exécutions tyranniques & barbares : au point que tout ce qui étoit eſtropié; aveugles, boiteux, mutilés & ceux mêmes qui les contrefaiſoient, ſe donnoient

---

tempore Caroli magni & citra. Hiſt. Cort. chap. 6. *apud* Muratori, *rerum Italicarum* tome 12.

(1) Voyez Rolandino, liv. 7. Ventura, chron. Aſt. Monach. pat. *in fine* liv. 2, *apud* Muratori *rer. Ital.* tom. 8, pages 683-84. Voyez auſſi *Cort. hiſt.* liv. 1, chap. 1 & ſuiv.

pour autant de victimes de ses fureurs. *C'est lui*, disoient-ils, pour attendrir & persuader plus sûrement, *c'est le tyran Eccelin qui nous a mis dans cet état* (1). Sans doute que tant de scélératesse étoit accompagné de quelque qualité rare. Et s'il n'avoit été que stupidement cruel, auroit-il pu se soutenir pendant si long-temps? la rapidité & la constance des ses progrès supposent une adresse étonnante. Les Historiens eux-mêmes en conviennent: ils avouent que rien n'égaloit sa dexterité. C'est elle qui explique ce long & prodigieux attachement que lui témoignerent tant d'autres Seigneurs puissants, tels que Buoso de Doara & Oberto Pelavicino, tous deux Gibelins intrépides & fameux du temps de Manfred. Eccelin, Doara & Pelavicino formerent une espèce de triumvirat, contre lequel toutes les forces des Guel-

(1) *Hæc & hæc nobis fecit Eccelinus de Romano.* Ventura, chron. chap. 2, *apud* Muratori, *rer. Ital.* tom. 2, p. 154.

ſes ne firent que blanchir. Alexandre IV, lui-même, qui fit publier contre eux une Croiſade, d'abord par l'Archevêque de Ravenne, enſuite par un frere Jean, Dominicain, ne put les ébranler. Son Légat au contraire eut le malheur de tomber dans les mains d'Eccelin, qui le retint fort long-temps dans une dure priſon. Mais, comme la ſociété des brigands ne ſauroit être éternelle, Buoſo & Oberto furent enfin obligé de rompre avec leur digne collégue, & lui porterent même, dans la ſuite, les coups les plus terribles.

Environ dix ans après la mort de Frederic II, Eccelin avoit entiérement aſſervi Padoue, Verone, Trente & Vicenze. Ce n'eſt pas qu'il en fût Souverain dans toutes les formes; mais, quoiqu'il n'eût d'autre titre que celui de Chef ou Seigneur, élu par des peuples libres, il ne laiſſoit pas d'y exercer une autorité ſans bornes. Outre ces Villes dont il s'étoit rendu le deſpote ou le tyran, il avoit à ſa dévotion pluſieurs Cités Gibelines.

Plaisance étoit de ce nombre, ainsi que Cremone dont la Seigneurie étoit échue au Marquis Oberto Pelavicino. Pour Brescia, elle devint insensiblement le partage de ces modernes Triumvirs. Eccelin, Oberto & Doara y eurent chacun leur district, & jouirent de la Seigneurie, par portions à peu près égales. C'est précisément delà que nâquit la division. L'insatiable Eccelin voulut posséder exclusivement cette riche & grande Cité, & se dédommager ainsi de la perte de Padoue, qui lassée de ses cruautés, venoit enfin de le bannir (*).

(*) La révolution se fit en son absence. Comme il accouroit au secours d'Ansedise, son neveu, auquel il avoit laissé le commandement de la Ville, un homme éperdu & courant à toutes jambes se présente à lui. *Quelles nouvelles*, lui demande Eccelin? *Mauvaises*, répond le fuyard; *Padoue est perdue*. Aussi-tôt Eccelin le fait pendre. A quelques pas delà il rencontre un autre coureur, & lui fait la même question. Celui-ci mieux avisé demande à l'entretenir en particulier, & cette discrétion lui sauve la vie.

Il fit jouer tant de reſſorts, que ſes Collegues abandonnerent Breſcia, & ſe retirerent principalement à Cremone, crainte que l'ingénieux ſcélérat ne leur fit un plus mauvais parti. Pelavicino & Doara ſe liguerent enſuite avec Azzon d'Eſt, Ferrare, Mantoue, & autres Guelfes de Lombardie, ennemis anciens & irréconciliables de la famille de Romano.

Milan éprouvoit alors toutes les horreurs d'une guerre inteſtine. Outre la diviſion qui ſubſiſtoit depuis long-temps entre la nobleſſe & le peuple, la faction populaire, qui avoit à ſa tête Martin de la Torre, étoit elle-même diviſée en deux partis. Martin s'unit avec Pelavicino & Buoſo, pendant que les nobles, à la tête deſquels étoit l'Archevêque Léon, ſe ménagerent l'alliance d'Eccelin. Celui-ci avoit plus d'un ennemi ſur les bras. Les Padouans lui enlevoient de tems en tems quelque portion de ſon domaine. Il étoit harcelé par les troupes de Mantoue, de Cremone & d'autres Cités. Loin d'en être abbattu, l'au-

dacieux Eccelin forma le projet de ſurprendre Milan. Pour donner le change à Martin de la Torre, il fit défiler du côté d'Orci, ſur l'Oglio, feignant de vouloir l'aſſiéger. Le Général Milanois ſe mit en effet ſur ſa trace; mais ayant auſſitôt pénétré ſa manœuvre, il ſe retira promptement ſous les murs de Milan, & fit ſi bonne garde, qu'Eccelin fut contraint de retourner honteuſement ſur ſes pas. Furieux d'avoir manqué ſa proie, il ſe porta vers l'Adda, & voulut emporter le pont de Caſſano qu'Azzon d'Eſt défendoit à la tête des Mantouans, Cremonois & Ferrarois. Il y fut bleſſé & fait priſonnier; & malgré tout le ſoin qu'en prirent ſes propres ennemis, entre autres Hubert Pelavicino & Doara, il mourut quelques jours après, âgé d'environ ſoixante ans; ayant fourni par conſéquent une carriere aſſez étendue, & même trop longue pour des monſtres de ſa ſorte. Alberic de Romano, dont les inclinations parurent d'abord fort oppoſées à celles de ſon frere, mais qui finit par en

ȝtre l'imitateur & le complice, demeura seul en butte à la haine pu- ɔlique. Abhorré de tous les peu- ɔles, & particuliérement des Tré- ʋisans, qui lui avoient conféré la Seigneurie de leur territoire, il sui- ʋit de près le cruel Eccelin, & înit même d'une maniére encore ɔlus tragique. Le peuple furieux se ɔrécipita sur lui, & massacra, dans Trevise même, le tyran, sa femme & ses enfants.

Il sembloit que la destruction des Romano dût faire triompher les Guelfes. Mais le Marquis Hubert Pelavicino, d'abord Collegue, en- uite ennemi déclaré d'Eccelin, de- ʋint après sa mort presqu'aussi ɔuissant que lui, & sans en imiter a cruauté, il fut, pendant plu- ieurs années, le soutien des Gibe- ins. Il obtint même la Seigneurie e Milan, dont Eccelin n'avoit ja- nais pu s'emparer. Martin de la Torre, Chef de la faction popu- aire, alors dominante, craignit uelque entreprise de la part des obles qu'on avoit bannis, & en- agea le peuple à se mettre, pour

quelques années, sous le régime du Marquis. Quelques temps auparavant, il avoit acquis par ruse la Seigneurie de Brescia, ensorte que vers l'an 1260, il se trouva maître des trois principales Cités de Lombardie; Plaisance, Milan & Brescia. Il disposoit d'ailleurs, comme Chef du parti Gibelin, des forces d'Asti, de Côme & de Crême; sans compter qu'il eut encore la précaution de se liguer avec Azzon d'Est, Mantoue, Ferrare & Padoue.

Il est bien certain que rien ne se faisoit en Lombardie, que d'intelligence & de concert avec Manfred. Ses intérêts avoient tant de rapports avec ceux des Gibelins de ce canton! N'avoient-ils pas également à cœur d'écarter d'Italie les Allemands & leurs Princes, d'empêcher que le Pape, aussi furieux contre eux que contre le Roi de Sicile, n'acquît des forces supérieures? Leur union avec le nouveau Roi de Sicile, étoit donc en quelque sorte inévitable. Aussi Manfred appuya-t-il de ses trésors le Marquis Pelavicino & ses alliés

Lombards. Ceux-ci, de leur côté, s'engagerent expressément, & par un article particulier du traité de confédération, à favoriser Manfred, à le défendre comme leur ami, & à lui ménager les moyens de faire sa paix avec le Saint Siége. Ils comptoient apparemment, que cette derniere clause adouciroit la Cour de Rome. Mais au terme où en étoient le Pape & Manfred, il étoit absurde de prétendre appuyer les droits de celui-ci sans offenser l'autre. En effet, Alexandre IV les regarda comme autant d'ennemis, & déclara le Marquis Pelavicino excommunié, s'il ne renonçoit à l'alliance de Manfred.

Le nouveau Roi de Pouille étoit encore ligué avec les Gibelins de la Romagne & de la Marche. Il leur envoya même, pendant le siége de Camerino, un renfort assez considérable, sous la conduite de Percival de l'Oria. Mais ce qu'il fit de plus important, & peut-être de plus décisif, ce fut de prendre parti contre les Florentins dans la guerre que leur firent les Siénois, unis

Voyez Jean Villani. Leon Arétin. Scip. Ammirat.

aux bannis mêmes de Florence, à la tête desquels étoit le fameux Farinata, de la maison des Huberti. Ces bannis furent, en quelque sorte, redevables aux troupes de Manfred, de la célébre victoire qu'ils remporterent à *Monte-aperto*, & cet événement joint aux manœuvres de son Lieutenant Gui, produisit les plus grands changements en Toscane. Tous les Gouvernements devinrent Gibelins : & il n'y eut pas une seule Cité qui osât porter le nom de Guelfe. Ainsi donc ces Gibelins qui sembloient devoir tomber avec Frederic II, ou ne pouvoir du moins se maintenir que par l'appui de son Successeur, ne laissent pas après la mort de cet Empereur, & durant la vacance de l'Empire (1), de régir la plus grande partie de l'Italie. Rome ellemême étoit partagée & flottante entre ces deux factions, avec cette

(1) Elle étoit prolongée par la concurrence de Conradin & du Comte d'Hollande.

différence que les Papes avoient tout à craindre de l'une & de l'autre. Par-tout ailleurs, les Communes quand elles étoient Guelfes, favorisoient du moins l'Eglise & le Saint Siége; mais à Rome, lorsque la faction populaire prenoit le dessus, le Pape n'en étoit pas plus respecté que des nobles. Brancaleon d'Andolo (*), ce terrible fléau de la noblesse Romaine, eut aussi des intelligences avec le Roi Manfred; & son Gouvernement ne fut pas moins fatal à l'autorité temporelle des Papes, que celui de tant d'autres Sénateurs ou Tribuns qui opprimerent avant lui les nobles & les grands.

(*) Il étoit Bolonois. La faction populaire le créa Sénateur de Rome en 1258. Il mourut la même année; & en mémoire de la sévérité avec laquelle il avoit fait observer la justice, les Romains enfermerent sa tête dans un vase précieux, qui fut placé sur une colonne.



CHAPITRE VII.

De quelques Princes d'Italie, contemporains de Manfred & d'Eccelin. Puissance des Républiques d'Italie : en quoi consistoient leurs forces.

On sera peut-être surpris qu'un Eccelin de Romano, qu'un Oberto Pelavicino, possesseurs de quelques Terres qui méritoient à peine le nom de Seigneurie, ayent pu monter à ce haut dégré de puissance & tyranniser tant de grandes Cités; tandis que des Familles souveraines, dont l'origine étoit fort ancienne & les Etats assez vastes, peuvent tout au plus se soutenir. Mais il faut observer que toutes ces Républiques modernes, excessivement jalouses de leur liberté, se tenoient assiduement en garde contre les Princes titrés, & leur faisoient une guerre d'autant plus opiniâtre que leurs droits étoient plus évidents & leurs forces plus considérables.

'ous les Seigneurs au contraire, e nulle ou de médiocre consi-.ération; tous ces petits Souve-ains, abbatus & subjugués par es Communes, presque sans résis-.ance, eurent ensuite mille occa-sions d'acquérir du crédit & de l'autorité dans les Villes mêmes qui les avoient réduits à la condition de sujets & de citoyens. Ils embrassoient un parti, se faisoient chefs d'une faction; & lorsqu'elle prévaloit, ils se trouvoient réellement maîtres de la Ville & du territoire. Quelquefois, en se faisant revêtir de l'emploi de Podestat ou de Recteur, qui n'étoit qu'annuel, ils obtenoient des Communes que le pouvoir & la durée en fussent illimités. Quand ils avoient réuni plusieurs Rectorats, le canton ne pouvoit plus leur résister. Les forces d'une Cité les mettoient en état d'en subjuguer d'autres, & tous les peuples d'alentour étoient bientôt forcés de se ranger sous leurs loix. Si l'on daigne parcourir l'Histoire du treiziéme siécle & des deux suivants, on verra que telles fa-

rent les gradations de tous ces Princes ou tyrans qui firent tant de bruit en Italie. C'eſt ainſi que les familles de la Torre, de la Scala, de Romano, qui ne poſſédoient, originairement, que de petites Seigneuries ou plutôt de ſimples Chatellenies, parvinrent à la grandeur, acquirent, même, rapidement de vaſtes Etats, tandis que les Maiſons illuſtres & ſouveraines paſſerent des ſiécles entiers à lutter contre la décadence, ou conquirent tout au plus de foibles bourgades & quelques terres de médiocre valeur. Les Princes de la Maiſon d'Eſt, indubitablement l'une des plus ancienne de l'Italie & de l'Europe, étoient prodigieuſement déchus ſous le régne de Frederic II. Ils furent toujours aſſez mal avec les Empereurs de la Maiſon de Souabe, qui les regardoient probablement comme leurs ennemis naturels, attendu leur commune origine avec les Guelfs ou Welfs de Baviere. D'ailleurs ils eurent beaucoup à ſouffrir de la part des Communes, ainſi que des tyrans de Vérone & de Padoue. En 1211,

Azzon d'Eſt fut contraint de ſubir le ſort de tant d'autres Seigneurs puiſſants (1) & de ſe mettre au nombre des Citoyens de Padoue. A peine put-il conſerver Eſte & Rovigo. Il prit enſuite parti dans les factions de Ferrare & devint, en quelque ſorte, le Chef de ce Gouvernement : mais il en fut bientôt expulſé par Salinguerra. Créé, quelque temps après, Podeſtat de Verone, il y eut le même ſort qu'à Ferrare. Tant que dura le redoutable triumvirat d'Eccelin, Doara & Pelavicino, les Princes d'Eſt ſe crurent fort heureux de n'être pas entiérement dépouillés ; & lorſque Pelavicino reſta ſeul à la tête du parti Gibelin, Azzon VII, Marquis

(1) Pingon aſſure, dans certaines notes, ajoutées de sa main, à la Chronique non imprimée de Goffredo Chiesa, qu'en 1222 Manfred fils de Boniface, Marquis de Saluce, fut contraint de ſe mettre au rang des Citoyens de Turin & de tourner ſes armes contre le Comte de Maurienne. Il cite même à ce propos les Archives de la Ville de Turin.

d'Est, fut très-content de marcher à ses côtés & d'être son Collegue, ou, plutôt son second. Il est vrai qu'Obizzon, neveu & Successeur d'Azzon, s'acquit quelque réputation à Ferrare; mais, malgré le rolle qu'il jouoit dans cette Ville, il étoit fort loin encore de passer pour un Prince puissant; lorsque Charle d'Anjou vint en Italie, on le comptoit à peine parmi les Seigneurs du moyen ordre.

La fortune des Marquis de Montferrat essuya, sous Frederic II, tout autant de révolutions que celle des Princes d'Est, mais elle fut incomparablement plus éclatante. Ils s'étoient fort distingués dans les expéditions de la Terre sainte, entre autres, le Marquis Guillaume qui ne se contenta pas d'y acquérir de la gloire; & s'empara du Royaume de Salonique (1), regardé comme la plus importante conquête qu'un Prince d'Occident pût faire sur les Grecs. Mais elle ne fut pas plus

(1) Ou Thessalonique.

solide que celles des autres Croisés. Théodore Lascaris en expulsa Guillaume, qui, totalement occupé des moyens d'y rentrer, perdit de vue la Lombardie & laissa dégrader ses anciens Etats, bien loin de songer à les étendre. En 1224, il emprunta de Fréderic II neuf mille marcques d'argent (1), pour son expédition de Salonique, & lui engagea la plus grande partie de son Marquisat, à l'effet d'en jouir & d'en percevoir tous les revenus, jusqu'à fin de paiement; traité dangéreux & fort imprudent, vu le rang & la puissance de l'engagiste. Sans doute que le Marquis ne vit pas que le titre d'Empereur fournissoit à Frederic mille prétextes pour retenir les terres engagées, & ses vastes Etats des forces plus que suffisantes pour l'oser impunément. Par bonheur Frederic eut avec le Pape des contes-

(1) *Pour neuf mille marcques, poids de Cologne*, est-il dit dans l'acte rapporté par Benvenuto di san-Giorgio; c'est-à-dire d'une demi once. Goffredo Chiesa réduit cette somme à cent mille livres.

tations d'une autre importance, au milieu desquelles il n'avoit garde de grossir le nombre de ses ennemis. Il prévit peut-être encore de grands obstacles de la part des vassaux; & l'inconsidération du Marquis fut corrigée par l'attachement & la fidélité de ses sujets. Enfin Boniface, fils de Guillaume, renonçant à la Grece, fut remis en possession de la totalité ou surement d'une grande partie de ses Terres du Montferrat, ainsi que de ses autres domaines qui s'étendoient, presque sans interruption, jusqu'au sommet des Alpes, où nous le voyons en différent & en négociations avec le Dauphin de Vienne, au sujet de la jurisdiction de Briançon.

Je vais parler à ce propos d'une coutume qu'on trouvera sans doute bien étrange, & qui dut prodigieusement embarrasser la marche des Gouvernements, où elle fut en vigeur. Le domaine utile des Villes & des Villages étoit quelquefois divisé entre deux & trois Seigneurs, & même plus : soit qu'ils eussent chacun leur quartier ou district,

ſoit qu'ils ſe partageaſſent le produit des gabelles & des impôts, ſoit enfin que chaque Seigneur eût une juriſdiction particuliere & d'eſpéce différente. Ce n'eſt pas tout; ces Coſſeigneurs engageoient & affermoient leurs droits en totalité ou en partie; ce qui multiplioit à l'infini le nombre & l'eſpèce des propriétaires, ainſi que la confuſion du Gouvernement. Lorſque le Marquis de Montferrat partit pour ſon expédition de Theſſalonique, outre les effets cédés à Frederic II, il engagea les droits, qu'il avoit ſur une multitude de terres ſituées dans toutes les parties de la Lombardie, à je ne ſais combien de Seigneurs, de Communautés & de particuliers, dont on peut voir les noms dans un acte rapporté par le Chroniſte de Montferrat (1). Il eſt vrai que ces droits ne pouvoient guère être regardés, pour la plupart, que com-

(1) Voyez Benvenuto di San-Giorgio, *apud* Muratori, *rer. Ital.* tom. 22.

me biens allodiaux. Les acquéreurs n'étoient, à proprement parler, que fermiers des péages & autres redevances. Mais lorsque le bail ou l'engagement étoit passé en faveur de quelque République ou famille puissante, ce qui étoit assez ordinaire, elles trouvoient bientôt des prétextes & des moyens pour le convertir en droit Seigneurial. De là ce choc interminable des prétentions, entre les Princes voisins, entre les Républiques & les Seigneurs, les Propriétaires & les Engagistes; de là, cette alternative fatiguante de souveraineté, d'hommages, de vasselage & d'investitures.

Cependant Boniface sortit assez heureusement de ce cahos, & recouvra, comme nous l'avons dit, presque tout son Marquisat de Montferrat. Mais les guerres que se firent ensuite certaines Républiques de son voisinage, telles que Milan, Gênes, Alexandrie & Asti, le jetterent dans de nouveaux embarras. Pendant les scandaleux débats de Frederic II & de la Cour

de Rome, il ne cessa de voltiger & ne suivit réellement d'autre impulsion que celle de son intérêt & des circonstances. Il mourut quelques années après l'Empereur en 1255, & laissa son fils Guillaume VI, dit le jeune, dans un état si florissant, que vers l'an 1260, nous le voyons se mesurer avec le Marquis Obert Pelavicino, Chef du parti Gibelin, lui succéder même, & parvenir, à l'aide des Astigians & des Turinois, au même dégré de puissance & de grandeur.

Turin aspiroit, depuis quelque temps, à la condition des autres Villes d'Italie, érigées presque toutes en Républiques: & les Evêques d'alors, qui comptoient jouir de plus d'autorité sous le gouvernement libre, que sous celui d'un seul, favorisoient l'ambition populaire, ou plutôt fomentoient la rebellion. Les Turinois se prévalurent d'abord de quelque désordre qu'Henri IV & ses fils causerent dans la succession des Marquis de Suse, & firent des efforts pour se soustraire à la domination des Comtes de Savoye.

Ceux-ci reprirent des forces, du moins au delà des monts, ſous Lottaire III & Conrad III; mais les régnes ſuivants ne leur furent pas, à beaucoup près, auſſi favorables. Frederic I, ennemi des Comtes Humbert & Amedée II, ſans doute parce qu'ils tenoient pour l'Egliſe, autoriſa par ſes diplomes, la révolte du peuple de Turin & de l'Evêque Albert (1). Les rebelles trouverent dans la Contrée même de puiſſants alliés. Les Marquis de Montferrat, ceux de Saluce & les Communes d'Aſti, qui ſentoient fort bien que ſi les Comtes de Savoye, déja très-puiſſants au delà des Monts, parvenoient jamais à ſe rétablir ſolidement dans Turin, il leur faudroit renoncer les uns & les autres à s'étendre de ce côté, appuyerent de toutes leurs forces les entrepriſes des habitants. Cette

(1) Témoin Guichenon, hiſtoire généalogique de la Maiſon royale de Savoye, ainſi que l'*Adelaide illuſtrata* de Terraneo, tom. 4 : celle-ci n'eſt pas encore imprimée.

guerre dura même fort long-tems. Le peuple de Turin ne put jamais venir à bout de dépouiller entiérement les Comtes de Savoye, du Marquiſat de Suſe, & ceux-ci ne rentrerent pleinement en poſſeſſion de Turin, qu'en 1282. Cependant ils en jouirent par intervalle; Thomas I ſut ranger ce peuple inquiet. Amedée IV, Succeſſeur de Thomas, en fut obéi ſans contradiction; & au moyen de l'étroite liaiſon dans laquelle il vêcut avec Frederic II, qui le créa Vicaire de l'Empire en Italie, il ſe vit en état de donner la loi aux Marquis de Montferrat lui même. Mais peu de temps après la mort d'Amedée, les affaires du Piedmont changerent encore de face. Thomas II, frere d'Amedée IV, qui prit les rênes de l'Etat (1), & gouverna même,

(1) Soit en ſon nom & à raiſon de ſon âge, ſoit au nom de ſon neveu Boniface, fils d'Amedée IV. Voyez Guichenon, tom. 1 pag. 305-6. Le Blanc, pag. 269; & Muratori, an. 1256.

pendant quelques années, avec beaucoup de gloire, fut battu & fait prisonnier par les Astigians ; & malgré tous les efforts du Pape Alexandre IV & de la Reine d'Angleterre, sa sœur, il ne put recouvrer sa liberté qu'à des conditions extrêmement dures. Les vainqueurs exigerent, entre autres, la renonciation à la Souveraineté de Turin, ce qui fut exécuté. Boniface, surnommé *Roland*, qui voulut dompter les anciens sujets de sa Mai-
An. 1263. son, fut encore plus malheureux. Vaincu & fait prisonnier, comme son oncle, il mourut dans sa prison.

A voir ces peuples, ainsi que ceux de la Toscane & de la Lombardie, entreprendre & soutenir des guerres de cette importance, on ne peut se défendre de quelque surprise ; & je suis bien sûr que tout lecteur curieux voudra découvrir la source de tant de puissance & de grandeur. Comment se peut-il que des Villes si pressées, distantes seulement de quelques milles, & généralement entourées de Sei-

gneurs puissants qui occupoient la totalité, ou du moins la plus grande partie du terrein interjacent (1), ayent exécuté de si grandes choses sous les régnes de Frederic II & de Manfred ? Il est bien certain qu'à cette époque il y avoit très-peu de Villes en Italie, que l'industrie ou le commerce eût mises en état d'entretenir de nombreuses armées & de soudoyer des milices étrangeres. Cependant leurs expéditions au XIII siécle, & sur-tout celles de Milan, d'Asti & d'Alexandrie surpassent peut-être tout ce que firent ensuite Venise & Florence, lorsque l'or couloit chez elles par mille canaux, & leur fournissoit de quoi soutenir les guerres les plus dispendieuses. Il faut résoudre le problême en deux mots. Les Républiques d'Italie possédoient alors des richesses plus solides & plus

---

(1) C'est le cas de Novare. Les Milanois investirent les Comtes de Biandrate de tout le territoire de cette Ville. *Mediolanensium auctoritate possidebat*; dit Otton de Frising liv. 2, chap. 15.

féconde : une population immenſe & des mœurs admirables. Quand je dis plus féconde & plus ſolides, c'eſt que les faits ne permettent pas d'en douter Les peuples d'Italie, généralement pauvres & dépourvus de ce qu'on appelle richeſſes politiques, trouverent les moyens d'acquérir & de conſerver leur liberté. Le courage & les armes leur procurerent le plus grand des biens. Ils ſe livrerent enſuite à l'induſtrie & obtinrent des tréſors; mais tréſors impuiſſants, qui les défendirent mal contre leurs ennemis du dedans & du dehors, qui ne purent ſauver leur précieuſe liberté, & bien moins encore rétablir la population.



CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

Mœurs & Population de l'Italie avant l'exaltation de Charles I, Roi de Sicile. Vertus civiles de ces Peuples : forces Militaires des Républiques d'Italie au XIII siécle : causes & effets des guerres qu'elles se firent entre elles.

CEtte longue suite de calamités & de guerres atroces avoit banni la mollesse & le luxe, & ramené la simplicité & la rudesse. Après une révolution de tant de siécles, les mœurs Italiennes se trouverent précisément au même point où nous avons vu celles des Volsques, des Latins & des autres peuples de l'ancienne Italie, avant que Rome leur eût imposé le joug. Ecoutons, là dessus, ce que Ri-

cordano Malespini & Jean Villani disent des mœurs de Florence, vers le milieu du treisiéme siécle : » alors (1259) les Citoyens vivoient sobrement, & se nourrissoient de viandes grossieres; ils » subsistoient à très peu de frais, » & se distinguoient par des mœurs » âpres & rustiques. Les hommes » & les femmes s'habilloient de » gros drap. La plupart n'usoient » pas de linge & s'enveloppoient » tout simplement d'une peau de » bouc ou de mouton, avec un » bonnet de feutre & une chaussure de corde ou de cuir faite » en forme de brodequin. Quant » aux personnes du sexe, elles ne » connoissoient aucune sorte de parure; la plus grande Dame de » Florence se contentoit d'une juppe » de grosse écarlate fort étroite, » qu'elle arrêtoit avec une ceinture » de cuir à l'antique, & d'un manteau doublé de vair,* avec le ,, capuchon & la petite cheville ,, de bois en guise d'agraffe; l'habit des femmes du commun étoit ,, d'une grosse toile de cambrai

Recordan. Malesp. ch. 161.
Villan, ch. 70-71.

* Petit-gris.

„ verte, taillée sur le même „ modèle ; la dot des filles é- „ toit couramment de cent livres ; „ & celles qui apportoient deux „ cens, ou pour le plus trois cens „ livres, passoient pour des partis „ immensement riches (1) ; & la „ plus grande partie des filles ne „ se marioient ordinairement qu'à „ vingt ans, & même plus tard. „ Et voilà quelles étoient les cou- „ tumes grossieres des Florentins ; „ mais en revanche ils avoient de „ la bonne foi ; ils en agissoient „ loyalement à l'égard du parti- „ culier & du public ; & au sein „ de cette vie pauvre & rustique „ ils montroient plus de vertus,

(1) *Non faceva, nascendo, ancor paura*
La figlia al padre, che il tempo, e la dote
Non fuggian quinci, e quindi la misura.

C'est à dire : » la naissance d'une fille » n'étoit point encore un sujet d'allarmes » pour les peres ; ils ne craignoient pas d'a- » vance le moment où ils feroient obligés de » payer une dot trop au-dessus de leurs » facultés. Le Dante, *Paradiso*, chant. 15.

„ & faisoient bien plus d'honneur
„ à leur famille & à leur patrie,
„ que nous qui vivons plus mol-
„ lement. „ Je ne prétens pas en conclure que cette extrême simplicité fut le partage de tous les peuples d'Italie. On se persuadera difficilement que du temps d'Otton IV & de Frederic II, les Nobles & les principaux Citoyens de Milan, de Padoue, de Verone, de Gênes & de Pise ne fussent vêtus que d'une casaque de peau, garnie d'osselets ou de noyaux de fruits, en guise de boutons, ainsi que le Dante le raconte de Bellincion Berti & d'autres Cavaliers Florentins. Il est bien certain que les Cités, où la fertilité du terroir & le commerce maritime naturalisoient, en quelque sorte, l'or & les richesses, ne tarderent pas à se dégrossir. Comme elles furent les premiéres à devenir libres & puissantes, elles durent être aussi les premiéres à se polir. Nous voyons même que les Pisans, vers le milieu du treiziéme siécle, méprisoient les Florentins, qu'ils appelloient

Villan. ch. 54 & 55.

leurs montagnards. Cependant il n'est pas moins vrai que les Historiens Lombards, qui écrivirent après 1300; Riccobaldo de Ferrare, Rollandino, Galvano Fiamma & autres Ecrivains anonymes de Modene, de Padoue & de Plaisance (1), s'accordent à regretter les mœurs de leurs ayeux & de leurs peres, & à déplorer les progrès étranges de la mollesse & du luxe. Le Dante qui parcourut l'Italie immédiatement après la mort de Frederic II, & qui écrivoit en 1300 ou environ, répete les mêmes plaintes (2), non-seulement à propos des Florentins & des Toscans, mais de différents peuples de Lombardie & de la Romagne qu'il fut à portée de connoître. Je sais bien que ces lamentations sont de tous

(1) Voyez Muratori, dissertation 25, sur les antiquités du moyen âge.

(2) On peut voir entre autres le quatorziéme chant du Purgatoire, où le Poëte gémit presque d'un bout à l'autre, sur ce que les mœurs étoient étrangement dégénérées & corrompues.

les âges, & qu'on eut de tout temps la manie de louer le passé. Quelqu'admirables que fussent les mœurs du treiziéme siécle, tous les Italiens de cet âge, n'étoient sûrement pas des Saints; témoin le Dante lui-même, qui, parmi la foule dont il peuple son enfer, place les Farinata Uberto, les Tegghiaio Aldobrandin, les Guillaume Borziere & tant d'autres personnages, fameux par leurs vertus politiques & sociales (1). Mais, quoiqu'il soit bien

(1) Le passage m'a paru mériter quelqu'attention. Le Poëte y converse avec le pourceau qu'il rencontra dans la troisiéme enceinte où sont renfermés & punis les gourmands.

Farinata, e'l Tegghiaio, che fur si degni,
Jacopo Rusticucci, Arrigo, e'l Mosca,
E gli altri, ch'a ben far poser gl'ingegni,
Dimmi, ove sono, e fa, che io gli conosca,
Che gran desio mi stringe di sapere,
Se 'l ciel gli addolcia, o lo 'nferno gli attosca.
E quegli: ei sono tia l'anime più nere;
Diverse colpe giù gli aggrava al fondo;
Se tanto scendi, li potrai vedere.

C'est-à-dire : » & les Farinata, les Tegghiaio, qui furent tant estimés ; les » Rusticucci, les Henri, les Mosca & leurs » autres contemporains, qui parurent tous » uniquement appliqués à bien mériter de

décidé que le cœur humain à toujours contenu le germe des mêmes vices ; quoique les hommes ayent été de tout temps superbes, paresseux, envieux, avares, incontinents ; il faut néanmoins observer que les effets varient à l'infini, & que tous ces vices peuvent agir différemment, sinon quant au moral de chaque individu, du moins rélativement à l'état politique des nations. Ensorte qu'il peut très-bien arriver que le même vice moral, ou si l'on veut, la même passion, diversement modifiée, produise des vices ou des vertus politiques. Ce qui remonté à sa source & considéré dans le fond de l'ame, n'est peut-être que pur orgueil &

» leur Patrie ; dis moi ; où sont-ils ? ap-
» prends-moi leur sort, je brule de sa-
» voir s'ils goûtent les douceurs du Ciel ou
» les poisons de l'enfer. Qui... ? Ceux-
» là.... ? Ils sont parmi les plus noires om-
» bres. Le poids de différentes fautes les en-
» traîne au fond de l'abîme : si tu oses des-
» cendre jusques là, tu pourras les voir.
Dante, cant. 6. *del inferno.*

coupable vanité, peut dans tel gouvernement, & telles circonſtances politiques données, prendre l'apparence, & opérer même tous les effets, du zèle & du patriotiſme. Quoique ces vices appartiennent à tous les ſiécles & à toutes les nations, il eſt certaine maniére de paſſer le temps, certaine façon de vivre dans le domeſtique & dans le civil, qui en peut exalter ou corriger la malignité, par rapport à l'ordre politique, & les rendre plus ou moins pernicieux à la ſociété (1).

Enfin, de quelque côté qu'on veuille l'enviſager, le fait eſt conſtant; & ce ſeroit contredire l'évidence même, de vouloir mettre en

(1) Il eſt bien certain, par exemple, que la galanterie moderne & le concubinage des ſiécles paſſés, ſont des effets immédiats de la même paſſion. Mais aujourd'hui, toutes les intrigues des amants, toutes les manieres de faire l'amour, ſont contraires à la population; au lieu que l'ancien concubinage la favoriſoit en quelque ſorte.

doute qu'avant 1300, la maniere de se nourrir, de s'habiller & de vivre, fut plus simple, plus grossiere & moins dispendieuse que dans les siécles suivants. Or le premier effet de cette simplicité de mœurs, c'est infailliblement de faciliter & de multiplier les mariages. Et en effet, le célibat si commun aujourd'hui parmi les laïques & sur-tout chez les nobles; ce funeste célibat, dont se plaignoient tant les Romains au plus haut période même de leur grandeur, étoit absolument inconnu aux Italiens de cet âge. Je ne sais même, si en parcourant les nombreux mémoires du temps, j'en ai rencontré un seul, hors les Ecclésiastiques & les Religieux, qui eût atteint l'âge viril sans être marié. On n'avoit pas encore imaginé que les lettres & la Philosophie fussent incompatibles avec des nœuds légitimes; témoin Gui Cavalcanti, Philosophe Epicurien & libertin du treiziéme siécle. Le commerce même qui entraînoit une multitude d'Italiens de toutes les Cités, en des Contrées

quelquefois très-éloignées, ne les détournoit pas du mariage, & ne nuisoit presque point à la population. Je pourrois citer une infinité de négociants, qui ne laissoient pas d'avoir une famille nombreuse, quelqu'éloignés que fussent de leur patrie, les pays où ils commerçoient : soit qu'ils prissent le parti de se marier dans ces pays là-même, soit qu'ils revinssent de tems en tems voir leurs foyers & leurs épouses. Boccace du Chelino, Citoyen de Certaldo & pere du fameux Jean Boccace, étoit négociant à Paris; & outre Jean qu'il eut dans cette Ville, d'une concubine & qu'il légitima dans la suite, il fut pere de quatre autres enfants mâles, qui se marierent tous à Certaldo leur patrie, & laisserent postérité. Il n'est pas besoin d'insister sur les effets de mariages ainsi multipliés dans la même famille; ils sont palpables. Mais ce qu'il faut encore observer, c'est que la fécondité des mariages est toujours en raison de la multiplicité. Le nombre des hommes li-

bres (*), étant infiniment petit, celui des femmes galantes & licentieuses est nécessairement réduit au moindre terme ; attendu le défaut d'occasions & de piéges qui n'ont guère lieu, que lorsqu'un funeste & commode célibat est autorisé par la coutume. Nous voyons en effet qu'à cette époque, & même dans les âges suivants où l'ancienne pureté des mœurs étoit déja fort altérée, l'usage d'attaquer la femme d'autrui, si familier de nos jours, étoit absolument ignoré en Italie (1). Au moyen de quoi l'amour

(*) Le mot Italien est unique : *scapoli*. Il est employé ici au figuré ; mais, au sens propre, il désigne ceux qui servent librement sur les galeres, & sans porter aucune espéce de chaînes. On voit l'effet d'une pareille expression adaptée aux Célibataires. Que d'idées ! que d'images vives que de fines allusions dans un seul mot !

(1) On ne voit nulle part, que les femmes mariées reçussent chez elles la visite des hommes. Les contes même de Boccace en font une preuve. Ils font voir à combien de détours les amants étoient

conjugal devoit être néceſſairement plus vif, & les familles par conſéquent plus nombreuſes; car il eſt encore très-décidé que les femmes modeſtes & pudiques ſont les plus fécondes.

N'oublions pas de ranger parmi les cauſes de la fécondité des mariages, le peu de communication que les jeunes perſonnes des deux ſexes avoient entre elles. Les garçons & les filles s'amuſoient ſéparément & de différentes maniéres. Les premiers alloient par bandes compoſées de ceux de leur âge, de leurs parents, de leurs amis, s'exercer & s'ébatre : la joûte, l'eſcrime & l'équitation faiſoient leurs délices. Celles-ci danſoient de leur côté, ou plutôt ſautoient & bondiſſoient, car leurs danſes irrégulières & libres n'étoient caractériſées

V. *Villani*, l. 8. ch. 38.

---

forcés de recourir pour ſe ménager une entrevue, & éluder les ſéveres loix de l'hymen : quoique aſſurément du temps de Boccace, les mœurs fuſſent déja prodigieuſement dépravées; témoin Boccace lui-même.

que par un mouvement rapide & même violent, qui les rendoit plus salutaires (1), & n'avoient guère de rapport avec nos danses méthodiques & compassées, où nous mettons plus d'application & de symétrie, que s'il s'agissoit de l'occupation la plus importante & la plus grave. Ajoutons que les filles ne passoient dans les bras d'un mari qu'à l'âge de vingt ans; c'est-à-dire, lorsqu'elles avoient acquis toutes leurs forces, & qu'elles étoient en état de produire de robustes enfants. Il est rapporté dans l'histoire de Florence, que le pere de Pierre des Albizzi eut cinq fils qui furent tous

Idem. l. 6. chap. 70.

Scip. Amirat. histo. Florence, l. 12. p. 406. an. 1355.

(1) Il y a quelques années que des personnes zèlées sont venues à bout d'abolir les bals, en certains cantons, dans la vue de prévenir les désordres que peuvent occasionner les danses, soit entre hommes & femmes, soit entre filles & garçons. On a remarqué depuis lors qu'au printemps il y a beaucoup plus de femmes malades; ce qui peut venir du défaut d'exercice; la danse étant en effet le seul auquel les femmes & les jeunes filles puissent se livrer pendant l'hyver,

mariés, & parurent ensuite dans une guerre civile, à la tête de vingt-cinq à trente garçons, sans compter les filles. Je pourrois citer encore les Pitti & les Soderini. Mais pourquoi se restreindre à des exemples particuliers? Citons plutôt les histoires de toutes les Villes d'Italie. On y voit clairement à quel point étoient nombreuses, je ne dis pas seulement les familles vulgaires & plébéiennes, dont l'accroissement est toujours plus facile & plus rapide, quand elles ne sont pas réduites à l'extrême indigence; mais les familles nobles, elles-mêmes, comme les Doria & les Spinola de Gênes, les Visconti & les la Torre de Milan, les Avogadri & les Tizzoni de Verceil, les Solari d'Asti, les Rossi de Plaisance, les Oddi & les Baglioni de Perouse (1). Con-

(1) Attendu que ces familles, ou du moins quelques-unes, ont tiré leur nom, soit du titre & de la dignité dont elles étoient décorées, comme les Visconti & les Avogadri, soit de la profession qu'elles exerçoient originairement, comme les

cluons. Dès lors que toutes les familles multiplioient à ce degré de vitesse & de quantité, il est bien évident que la population des Villes, des Bourgs & des Villages devoit être énorme; & il ne faut plus être surpris qu'il soit sorti des armées si considérables de tous les points de l'Italie; que Florence, par exemple, compta dans son territoire, cent mille hommes en état de porter les armes; que dans des

---

la Torre; soit enfin du lieu qu'elles habitoient, comme les la Posterla; on pourroit imaginer qu'il y avoit dans la même Ville plusieurs familles du même nom, quoique de souches différentes; au moyen de quoi la multitude des individus désignés sous la même dénomination ne seroit plus étonnante. Mais la conjecture est peu probable. On pourroit le présumer tout au plus d'un très-petit nombre. Qu'on s'en rapporte hardiment à la vanité des nobles qui fut toujours, à peu près, la même. Quelle apparence qu'une maison devenue puissante & illustre ait voulu se confondre, & faire cause commune avec d'autres familles qui osoient porter le même nom?

guerres qui ne lui étoient pas personnelles, Gênes envoya quatre mille Albalêtriers, simplement à titre d'auxiliaires, & compta dans ses débats civils, jusqu'à seize mille combattants (1) dans chaque faction; qu'Asti mit sur pied des armées assez nombreuses pour se mesurer avec les forces d'un grand Monarque, tel que Charles I Roi de Naples; que Milan offrit à Frederic II dix mille hommes, pour son expédition de la Terre Sainte, qui n'étoient certainement que la moindre partie des troupes de cette République; que les Bolonois en eussent armé quarante mille contre les Vénitiens; qu'enfin la seule Ville de Padoue eut douze mille hommes dans l'armée d'Eccelin.

Interia. Storia di Genova.

An. 1138 & 1240.

Il est vrai que cette quantité d'hommes, quelque prodigieuse qu'elle fût, ne suffisoit pas pour la sûreté & la défense des Républiques

(1) Comme du temps d'Oppizzino Spinola, lorsqu'il étoit aux prises avec les Doria.

d'Italie. Rome qui comptoit, sous les Césars, des millions d'habitans, étoit de la derniere foiblesse; & si tous les peuples, dont il est ici question, n'avoient eu pour appui un bon gouvernement & de sages loix; si l'amour de la patrie & de grandes vertus politiques n'eussent échauffé leurs ames & guidé leurs bras, ils n'auroient pas joui si long-temps de la liberté ni remporté tant de victoires. Les chroniques d'Italie en général, fort arides & peu exactes, ne font pas mention de beaucoup de patriotes & de héros, tels que Tegghiaio Aldobrandin, & Farinata Uberto le *Camille* des Florentins. Mais on ne sauroit douter que chaque Cité n'eût des ames de cet ordre. Dans l'état violent où se trouvoient ces peuples, il étoit bien impossible aux grandes Villes de conquérir & aux petites de se défendre sans un foule de braves & sur-tout sans cette amour extrême de la patrie, qui est la base de toute vertu politique. Comment les Milanois, par exemple, auroient-ils pu s'élever à ce point de grandeur

& faire face aux Empereurs les plus belliqueux qui les attaquerent, plus d'une fois, à la tête de cent mille hommes ? Comment Pavie, Asti & Cremone eussent-elles soutenu leur liberté, leur réputation & leur domaine, vis-à-vis d'ennemis puissants & ambitieux tels que les Milanois : si la valeur n'eût, en quelque sorte, égalisé les forces & les armes ? Et si l'on veut faire consister la totalité ou la plus grande partie des forces de ces Républiques dans les milices qu'elles prenoient à leur solde, comment auroient-elles pu fournir à cette dépense, si la frugalité, la parcimonie, l'entousiasme du bien public n'avoient suppléé à tous les besoins ; si chaque particulier n'eût, perpétuellement, sacrifié ses intérêts & ses commodités à la chose publique ? Sans doute que l'on vit, plus d'une fois, des riches Citoyens de Pise, de Gênes, de Florence soudoyer, de leurs propres deniers, des troupes étrangeres, & consacrer leur fortune à la défense de l'Etat ; & cela seul suppose des ames héroïques & sublimes : où si

l'on prétend que le sacrifice étoit vulgaire, attendu que les troupes soudoyées & mercénaires ne composoient que la plus petite partie des armées; en ce cas il faut convenir, que la valeur & la bravoure étoient communes à toutes les Républiques de Lombardie, de Toscane, de la Romagne, & que les forces & la sûreté de chacune d'elles consistoient, essentiellement, dans le courage & les armes de ses propres Citoyens. En effet, tant que ceux-ci furent guerriers & soldats, il ne leur arriva jamais, ou fort rarement & pendant de très-courts intervalles, de subir le joug des Puissances étrangéres, & bien moins encore celui des Tyrans particuliers. Tout Citoyen propre aux armes, c'est-à-dire, depuis seize ou dix-huit ans jusqu'à soixante, devoit marcher à l'ennemi ou défendre les murs, les fortifications & les portes. Je n'assurerai pas que ces milices bourgeoises entendissent la guerre & combatissent avec autant de précision que les troupes réglées. Cependant il en étoit fort peu qui n'eussent appris à manier

toutes les armes dont on se servoit alors. Les Cités étoient, pour la plupart, autant d'écoles militaires. La Jeunesse de la Ville & de la Campagne s'assembloit fort souvent & particuliérement aux jours de Fêtes, pour exécuter les différentes manœuvres, concernant la défense & l'attaque; exercice admirable, qui les formoit, non seulement à la science du soldat, mais les rendoit encore plus robustes, plus vigoureux & infiniment plus propres aux autres fonctions de l'homme & du citoyen. Ces troupes marchoient divisées selon les différens quartiers de la Ville, ou selon la profession que chacun exerçoit. Chaque bataillon avoit son Commandant, & même son Enseigne particuliére, appellée banniére, drapeau ou gonfalon, suivant la diversité des dialectes. Dans la suite, lorsque le sort des battailles & tout l'art de la guerre consista dans le choc d'une cavalerie, pesamment armée, on ne fit pas grand cas du Peuple. Ce n'est pas qu'il eût cessé

de courir aux combats : mais on ne tenoit presque pas compte de cette foule de piétons, qui, par forfanterie ou par pure curiosité (1), se pressoit à l'entour du *Carrocio* (*). D'ailleurs, tant que cette premiere vigueur se soutint parmi les Républiques d'Italie, l'attaque & la défense s'y firent avec une bravoure étonnante. Radevic de Frisingue, qui rédigeoit, en 1160, les expéditions de Frederic I. &, entr'autres, la guerre de cet Empereur contre les Milanois, nous dit que ce Peuple faisoit peu de cas des tours & des fossés : comptant fermement sur ses propres forces, & sur celles de ses alliés, il ne croyoit pas qu'il y eût aucun Empereur ni Roi, qui fût en état de le réduire. Alexandrie-la-Neuve, entourée simplement d'un fossé & d'un parapet, soutint

(1) Ils avoient aussi en vue d'animer les Combattans.

(*) On verra bientôt ce que c'étoit que le *Carrocio*.

un siége long & opiniâtre, contre toutes les forces de Frederic I. Vers l'an 1200, les Astigians, sans tours, sans murailles, presque sans bâtimens, & n'ayant, pour toute fortification, qu'une haye vive, ne laissent pas d'arrêter les troupes victorieuses de Charles d'Anjou & de se mettre à côté des plus puissantes Républiques de Lombardie (1).

Il ne faut pas croire cependant, que le salut des Républiques d'Italie fut entiérement abandonné au courage indisciplinable des Citoyens. Tous, à la vérité, couroient en foule attaquer ou repousser l'ennemi; mais ils étoient soutenus de certains corps de troupes à pied & à cheval, qui ne faisoient d'autre métier que celui de la guerre, & combattoient, par conséquent, selon toutes les

(1) Voyez *Ogerius Alfer*, Chronique d'Asti, *apud* Muratori, *Rer. Ital.* tome 11. page 147. Voyez aussi plus bas, liv. 13, chap. 3.

régles de l'art. Ces corps se distinguoient par les armes dont ils se servoient, par les chevaux ou les chars sur lesquels ils combattoient, ou enfin par l'emploi qu'ils avoient dans les batailles & par les circonstances dans lesquelles ils devoient donner. Les uns étoient chargés, par exemple, de défendre le centre de l'armée, les autres de soutenir le premier choc de l'ennemi, d'autres de faire les derniers efforts, & de rétablir l'ordre ou de protéger la retraite. Milan avoit un corps célebre, composé de neuf cens hommes d'élite, appellé le Régiment de la mort, parce que tous juroient, en y entrant, de mourir plutôt que de tourner le dos. Cette République avoit encore un bataillon, appellé la troupe des braves, & un autre corps chargé de la garde & de la défense du Carrocio. Dans tous les dénombremens des troupes Lombardes ou Toscanes, il est question d'Archers, de Cuirassiers, d'Albalêtriers, ainsi appellés du nom de l'arme offensive ou défensive dont ils se ser-

Bouquet des Fleurs, chap. 223.

voient (1). Il est, bien plus fréquemment encore, question de la cavalerie (1), qu'on étoit dès-lors en usage d'armer fort pesamment. Un passage de Guillaume Ventura me feroit même soupçonner que cette coutume de barder ainsi de fer les cavaliers & les chevaux, pourroit bien être venue d'Espagne (1). Nous lisons qu'indépendamment d'autres corps de cavale-

(1) Voyez Guillaume Ventura, Chronique d'Asti, chap. 9. & 10.

(1) Les Cavaliers, appellés d'abord Soldats, *Milites*, ensuite *Hommes d'armes*, ou *Lances*, n'alloient pas à l'ennemi avec un seul, mais avec deux & souvent trois Ecuyers, & suivis, qui plus est, d'un nombre égal, & quelquefois plus considérable d'autres serviteurs. En conséquence, on stipuloit dans les traités d'alliance, que telle République envoyeroit tel nombre de soldats, avec tant de chevaux & tant de *damoiseaux*, ou valets de pied.

(1) *Hispani ducenti milites cum copertis ferreis.* Guillaume Ventura, *ubi supra.* Voyez aussi Corio, page 140.

rie, les Aftigians mirent fur pied mille chars, & les Milanois trois cent, fur chacun defquels étoient dix hommes armés.

Mais le plus fingulier de tous ces ufages militaires du XIII. fiécle, celui qui paroît avoir été le plus univerfellement fuivi des Peuples d'Italie, c'eft le Carrocio. Inventé ou plutôt apporté d'Allemagne par Heribert, Archevêque de Milan (1), il fut fucceffivement adopté des Villes de Lombardie & des autres Provinces d'Italie; & fous Frederic I. l'ufage en étoit devenu général. Ce Carrocio étoit un énorme char, trainé par une ou plufieurs paires de bœufs, orné de différentes maniéres, & du milieu duquel s'élevoit un large étendard qui étoit la banniere de la Ville, &

(1) Il n'en eft pas queftion avant le régne de Conrad. Voyez Muratori, Differtation 26. fur les antiquités du moyen âge, & an 1237. Voyez auffi Galvano Fiamma, Bouquet des Fleurs, chap. 143.

la principale enseigne de l'armée (1). Le Carrocio ne marchoit que dans les guerres d'importance. Quelques jours avant d'entrer en campagne, on le conduisoit sur la place publique pour avertir les Citoyens de se tenir prêts à marcher contre l'ennemi. Dans l'action il devenoit le but & le centre de tous les efforts. L'aigle du temps des Romains, ne fut pas attaquée ni défendue avec plus d'acharnement. Le laisser prendre étoit le comble de l'infamie. Cette perte annonçoit une défaite entiére, & rien n'égaloit, par conséquent, la joie & les transports de quiconque pouvoit s'en emparer. Frederic II. ne se crut jamais plus favorisé de la fortune & de la victoire, que lorsqu'il prit le Carrocio des Milanois, tout délabré qu'il étoit. Il le fit con-

(1) C'est, à peu-près, ainsi qu'on le trouve décrit en mille endroits. Voyez entr'autres, *Burcard. epist. de Victor. Mediolanens. apud Freer. Rerum Germanicarum*, *tome* 1. *page* 331. *Trist. Calc. lib.* 10.

duire en triomphe à Rome pour être placé parmi les autres trophées du Capitole. Frederic avoit aussi son Carrocio, qui différoit néanmoins des autres, en ce qu'au lieu d'être fait en forme de char & traîné par des bœufs, il étoit porté & fait en forme de tour, semblable à celles que les anciens ajustoient sur le dos d'un Eléphant. *Memor. pot. test. Mutin. Rer. Ital. t. 8. p. 1119.*

Je présume que le Lecteur me dispensera de pousser plus loin ce détail ; ou si les notions que je donne ici paroissent insuffisantes, on peut recourir à la vingt-sixiéme dissertation de Muratori, qui, sans être le meilleur ouvrage possible, offre de quoi satisfaire les plus curieux, & ne laisse rien à désirer touchant l'art, les usages & les instrumens militaires de ces peuples. Mais ce que je crois devoir observer ; ce qui me paroit mériter une attention particuliere, c'est que le prix infini que l'on mettoit à ce Carrocio ; & la fureur avec laquelle il étoit attaqué & défendu, rendoient les batailles moins meurtrieres, en ce qu'elles se terminoient

communément par la perte de ce char ou par la fuite de ceux qui l'attaquoient. On n'aspiroit qu'à faire beaucoup de prisonniers. Ceux-ci restoient quelquefois, à la vérité, pendant plusieurs mois, & même pendant des années entiéres dans un dur esclavage: mais pour l'ordinaire ils étoient échangés, attendu qu'il y en avoit presque toujours de part & d'autre. On les relâchoit même assez souvent à certaines conditions & moyennant une rançon. Lorsque la victoire étoit complette & décisive, les vaincus étoient contraints de s'abandonner à la merci du vainqueur; ce qui n'emportoit pas, néanmoins, la perte entiére de leur liberté & de leurs possessions. Ils juroient seulement d'être désormais aux ordres de la République victorieuse, quelquefois, de lui payer un tribut ou de recevoir un Podestat de sa main. Au reste ce serment, par lequel les vaincus se soumettoient aux ordres du vainqueur, n'étoit qu'un simple aveu de vassalité, parfaitement semblable à ces prestations d'hommages dont il est si souvent quel-

tion dans l'hiſtoire des Comtes de Savoye, des Dauphins de Vienne, des Marquis de Saluce, des Rois de France & des Comtes de Provence, parmi leſquels la guerre ſe terminoit communément, par quelqu'humiliante cérémonie que le vaincu étoit forcé de ſubir, & qu'on appelloit hommage lige ou ſerment de fidélité. Tel peuple qui juroit, aujourd'hui, d'être ſoumis & fidéle à ſes vainqueurs, reprenoit les armes, l'année ſuivante, & leur faiſoit la guerre plus vivement que jamais : c'eſt ce qu'atteſtent les annales de toutes les Républiques de Toſcane & de Lombardie. Lorſque les Cités vaincues gardoient la foi jurée, leur ſervitude ordinaire étoit de prendre les armes pour le ſoutien, la défenſe, & l'agrandiſſement de celle qui avoit reçu leur ferment ; ainſi que par le droit féodal, celui qui prêtoit hommage à quelqu'autre Prince, étoit obligé de le ſuivre & de le ſeconder dans ſes entrepriſes.

Tant que l'imagination des Italiens fut affectée de cette maniere,

le bonheur consistoit à pouvoir se vanter d'avoir pour patrie une Cité, dont la puissance imprimoit la terreur ou ne le cédoit du moins à nulle autre. Il en résultoit un combat perpétuel de vanité, poussé quelquefois jusqu'à la puérilité & au ridicule. Toutes ces Républiques faisoient assaut de présomption & d'orgueil. Au moindre succès elles se repaissoient des espérances les plus folles & s'infatuoient des prétentions les plus chimériques. Le bon & sincere Villani convient que les Pisans, du temps des prospérités de leur République, se croyoient sans difficulté, les dominateurs de la terre & des mers. Il ajoute que les Florentins, après quelques avantages remportés sur leurs voisins, songeoient très-sérieusement aux moyens d'achever la conquête de l'Italie; délire inconcevable, & qui étoit si loin de se réaliser, qu'il leur fallut encore deux siécles de travail & d'efforts pour s'emparer seulement de la moitié de la Toscane. Les autres Républiques n'étoient pas plus modestes en pareil cas. Mais il faut convenir que

Villani, l. 6. chap. 2.

la maniére, dont s'y prenoient la plupart d'entre elles, étoit peu propre à faire des conquêtes & à les conserver. Elles ne savoient point ce que c'étoit que de dissimuler. Quand une République en vouloit à quelque peuple ou Cité de son voisinage, bien loin de cacher sa haine & ses desseins, elle préludoit long-temps auparavant, par des menaces & des bravades, comme pour avertir l'ennemi de se tenir prêt, ne voulant point l'attaquer à l'improviste, mais se mesurer franchement avec lui. Les Florentins avoient une grosse cloche, appellée la *Martinella*, qu'ils portoient dans les combats. Elle servoit à donner le signal de la bataille & des différentes manœuvres : c'étoit leur tambour. Lorsqu'ils se disposoient à marcher contre quelque peuple voisin, ils ne cessoient pendant un mois ou deux de faire sonner cette cloche, pour avertir à la fois l'ennemi & leurs propres sujets de se préparer à la guerre. Il faut convenir encore que ces guerres étoient souvent produites par les plus petites causes. Ces

Villani, l. 6. c. 77. Leon, Aretin&Scip. Ammir. hist. de Floren.

peuples, exceſſivement jaloux de leur honneur, & prodigieuſement ombrageux, comme le ſont toutes les nations ſimples & groſſiéres, s'enflammoient & prenoient les armes pour le ſujet le plus frivole. Les Florentins, par exemple, en vinrent aux priſes avec ceux de Piſtoye, parce qu'il y avoit ſur le mont Carmignano, dépendant de celle-ci, deux bras de marbre dont les mains faiſoient la nique à Florence.

Villani, l. 6. ch. 5.

Mais ce qui doit paroître encore plus étrange, c'eſt cette brutale perſévérance à ſe braver & s'inſulter pendant tout le cours d'une guerre & même après la victoire. Au lieu de chercher les moyens de calmer un ennemi & d'éteindre cette animoſité qui ne ſervoit qu'à le rendre plus terrible tant qu'il avoit les armes à la main, & plus impatient de ſecouer le joug quand il étoit vaincu, on ne ceſſoit de le provoquer & de l'aigrir, afin de ranimer, ce ſemble, ſon courage & de prolonger ſa réſiſtance; ou bien on lui prodiguoit les affronts & les outrages comme ſi l'on eût voulu lui faire abhorrer la dépendance & le

pousser à la révolte. Les peuples voisins &. rivaux, qui en venoient à une guerre ouverte, se défioient & s'insultoient de plusieurs maniéres. Les uns affectoient de faire, dans le territoire, ou si le siége étoit formé, sous les murailles mêmes de la Ville ennemie, quelqu'acte de souveraineté. C'est ce que les Florentins firent au siége de Pise (1256). Ils dresserent au milieu de leur camp & en face de la Ville tout ce qui étoit nécessaire pour la fabrication de la monnoie & frapperent des florins; ce qui signifioit qu'ils jouissoient déja, dans ce district, des droits régaliens. Les Lucquois, armés contre les Pisans, en userent ainsi; &, postérieurement Castruccio de Lucques fit le même affront aux Florentins sous les murs de Signa. Les autres ouvroient, au milieu de leur camp, les spectacles & les jeux destinés à célébrer la victoire & les fêtes publiques, pour faire voir qu'ils jouissoient de toutes les commodités, de tous les plaisirs même de la paix, & qu'ils défioient l'ennemi de venir les attaquer ni les trou-

§ Villani, l. 6. ch. 23. Ammir. hist. de Floren. l. 6.

Villani. l. 6. c. 64 & c. 6.

bler. Mais l'insulte la plus ordinaire étoit de couper le pin ou tel autre arbre dont la hauteur & le touffu sembloit annoncer la puissance des propriétaires, & sous lequel les habitans s'assembloient aux jours de fêtes. Une maniére d'insulter l'ennemi, encore fort usitée, étoit de courir à sa vue, le *pallio* (1); & pour aggraver l'outrage on ne faisoit courir que les plus infâmes prostituées qui se trouvoient dans le camp. Quelquefois les assiégeants imaginoient de jetter avec leurs machines, un âne dans la Ville, comme pour reprocher aux assiégés leur insigne *couardise*; ainsi qu'en userent les Bolonois vis-à-vis de Modene, en 1249, (2), & les Floren-

(1) On appelloit *pallio* le prix proposé pour la course. Cet exercice étoit alors si commun & si chéri, que l'usage s'en est maintenu jusqu'à nos jours, dans plusieurs Villes. Voyez Guillaume Ventura, chap. 10, *apud* Muratori, *rer. Ital.* tome 11, pag. 163.

(2) Voyez les annales de Bologne, *apud* Muratori, Dissertation 26.

tins vis-à-vis de Sienne, en 1232. Ricor. Males. chap. 120. Or il eſt bien évident que ces procédés & tant d'autres non moins inſultants, devoient prodigieuſement irriter les ennemis & rendre la défenſe beaucoup plus opiniâtre. Ils alloient plus loin encore ; & lorſque la guerre étoit terminée, lorſque l'un des peuples belligérans ſe trouvoit contraint de céder & de ſe ſoumettre, les conditions de la paix étoient elles-mêmes de nouvelles injures. Elles conſiſtoient ordinairement dans quelques démarches humiliantes qu'exigeoit le vainqueur, ou dans quelqu'affront que l'on faiſoit eſſuyer publiquement aux priſonniers de guerre, comme de leur arracher le haut-de-chauſſe & de les renvoyer nuds de la ceinture en bas. Il arrivoit de là que le vainqueur uniquement occupé d'aſſouvir ſa folle vanité, négligeoit de prendre les meſures convenables pour retenir la Ville ſubjuguée dans l'obéiſſance, & que celle-ci ne tardoit pas de reprendre les armes & de ſe venger.

Il eſt vrai que ces peuples ſe corrigerent à la longue de ces coutumes groſſieres & barbares. Ils comprirent enfin que la victoire & des forces ſupérieures pouvoient procurer des avantages plus réels & plus ſolides. Beaucoup de Cités, après s'être prévalu de la foibleſſe de leurs voiſins, & les avoir humiliés pluſieurs fois, acquirent ſur eux un véritable droit de ſouveraineté, dont il reſte même encore des traces. Mais elles n'en vinrent là que par gradations inſenſibles. Ce fut l'effet de pluſieurs cauſes, entre autres, du ralentiſſement de cette fureur pour la liberté, & de cette paſſion effrénée pour la gloire ou ſon phantôme, qui pendant plus d'un ſiécle, maintinrent un équilibre preſque parfait entre les différentes Républiques d'Italie. Ajoutons que lorſqu'elles commencerent de réflechir & de combiner, le gouvernement populaire étoit déja ſur ſon déclin, & la plupart d'entre elles au pouvoir de quelque famille puiſſante. Car il faut remarquer que les Bolonois & les Aſtigians

ne conserverent pas long-tems leurs conquêtes. Les Milanois eux-mêmes ne purent s'affermir dans les leurs ; & la dépendance de toutes ces Cités, qui formerent ensuite le vaste Duché de Milan, ne fut bien cimentée qu'après que les Viscontis s'en furent rendus maîtres. Mais, vers la fin du XIII siécle, à dater de la mort de Frederic II & même au commencement du suivant, il ne put guère être question de principes ni de systême. Et comment retenir dans les bornes de la modération toutes ces Villes libres, où dominoit généralement la faction indomptable des Guelfes ; où le Gouvernement tenoit bien plus de l'anarchie que d'une démocratie réguliére & caractérisée ; où l'on ne suivoit réellement d'autre loi que la fougue impétueuse du peuple ? Supposé même que la réforme fût pratiquable, est-il bien décidé qu'elle n'eût pas été funeste ? Pour peu que cet amour ardent de la patrie se fut rallenti, pour peu que ces brulants accès de jalousie & d'animosité mutuelles se fussent calmés, il

n'eût plus été possible de faire prendre les armes au peuple, & c'étoit fait de la liberté. Il falloit à ces peuples grossiers des motifs palpables & grossiers comme eux; il falloit que le ressort fût conforme au génie dominant. Sans doute que cette maniere brutale de faire la guerre & la paix, avoit ses inconvénients; mais elle avoit aussi ses avantages. Elle soutenoit la balance entre toutes ces Républiques; & si elle empêchoit celle-ci de s'accroître & d'affermir sa puissance, elle ménageoit à l'autre les moyens de défendre ou de recouvrer la liberté.

Dans le systême actuel de l'Europe, les Villes d'Allemagne & d'Italie, qui se maintinrent libres après les révolutions du seiziéme siécle, peuvent se passer de garnison & d'armée. Elles sont en sûreté à côté des plus puissants Monarques. Au lieu que les Républiques du treiziéme siécle, qui n'étoient sûrement pas en état d'entretenir des corps de troupes réglées, qui ne pouvoient compter d'ailleurs sur

la protection d'aucun Potentat intéressé à leur existence, étoient abandonnées à elles-mêmes, & n'avoient d'autre ressource que la bravoure de leurs propres Citoyens. Or, prétendre que le raisonnement & la réflexion puissent engager une populace à tout quitter, femme, enfants, ménage, attelier, pour courir aux combats & à la mort; c'est mal connoître les hommes. Il faut absolument que l'appas d'un riche butin les mette en action, ou qu'ils soient atteints de quelque frénésie politique, telle que cette jalouse rage, dont tous les peuples étoient animés les uns contre les autres. Et c'est précisément cette frénésie qui prend si facilement les caracteres du patriotisme & de la vertu; c'est ce brulant enthousiasme de gloire, de vanité, d'émulation, qui fit que, pendant près de deux siécles, l'Italie compta dans son sein, non compris le Royaume de Naples, environ quarante Républiques plus ou moins puissantes, dont la destinée n'eût peut-être été ni si

glorieuse ni si longue, sous une autre direction.

Je sais bien que si, d'abord après les premiers succès des Communes, il eût été possible de perfectionner le Gouvernement & le droit public, on auroit évité des maux infinis; on ne se feroit pas plû, comme l'on fit depuis 1300 jusqu'en 1500, à détruire cette précieuse quantité d'hommes & de forces acquises insensiblement pendant les trois siécles précédents. Qui sait même si l'on ne seroit pas venu à bout d'unir les vertus des siécles grossiers aux lumieres, à la culture, à l'urbanité du nôtre, & de jouir à la fois des avantages de la politesse & de la barbarie. Mais cette brillante hypothèse est malheureusement contraire à l'expérience. Tel est l'ordre immuable auquel sont assujettis les Gouvernements & les Etats; tels ont été les différens périodes de toutes les nations célébres dans l'histoire. La pauvreté & l'ignorance des premiers habitants ou restaurateurs d'une Contrée, y maintiennent plus ou moins long-tems

des mœurs ſimples & agreſtes; la rudeſſe & la ſimplicité font multiplier rapidement l'eſpèce, engendrent des individus fortement organiſés, exaltent toutes les facultés du corps & de l'ame, & leur donnent cette énergie qui conſtitue la bravoure & l'héroïſme. Delà les guerres, les conquêtes, le commerce, la culture des arts, qui, après avoir ruiné & rendu déſertes pluſieurs terres ou Cités, vont accroître la population & les richeſſes de celles d'entr'elles qui ont eu la force ou le bonheur de réſiſter à l'épreuve. Là commencent infailliblement la corruption & la décadence. Car du moment que vous entaſſez les hommes, vous les dépravez néceſſairement, ſur-tout ſi la Cité où ils ſe raſſemblent, eſt floriſſante, & bien plus rapidement encore, ſi elle eſt riche & pécunieuſe. Il eſt impoſſible, dis-je, qu'ils ne ſe livrent à la molleſſe, au luxe, à la volupté qui énervent, engourdiſſent & conſument inſenſiblement les générations. Comment

ſortir alors de cet état de langueur & d'inertie? Le retour à l'antique ſimplicité, à la valeur, aux vertus du premier âge, eſt-il abſolument déſeſpéré? Non, ſans doute; mais il faudroit ſubir des révolutions terribles qui, tout bien conſidéré, ne ſont nullement à déſirer.



CHAPITRE IX.

Parallele des Républiques du moyen âge, avec celles de l'antiquité : Réflexions diverſes ſur ce ſujet.

QUAND on parcourt les annales de Lombardie ou les chroniques de la Toſcane ; quand on voit ces Peuples terminer & recommencer, ſans ceſſe, leurs débats étrangers & domeſtiques, paſſer ſi rapidement de la guerre à la paix, de la vie de citoyen à celle de ſoldat ; quand on voit, dis-je, cette ſucceſſion continue de traités, de ruptures & de troubles, il n'eſt perſonne qui ne croye lire, ſous différens noms, l'Hiſtoire de l'ancienne Rome, ſes guerres avec les Latins & les Volſques, & les querelles interminables du Peuple avec les Patriciens, ou du Sénat avec

les Tribuns. Je ne ferois point furpris, par exemple, qu'en lifant Scipion Ammirato [1], on s'imaginât quelquefois tenir dans fes mains une verfion de Tite-Live ; tant j'apperçois de rapports entre les Italiens du tems de Camille & de Pyrrus, & ceux du tems de Frederic II. & de Manfred. C'eft, à peu près, la même maniere de déclarer, de pourfuivre & de terminer la guerre. Dans l'intérieur des Cités, ce font des débats de la même efpèce : les Nobles, éternellement aux prifes avec le peuple : les premiers, également hautains, fuperbes & dédaigneux ; celui-ci, conftamment injufte dans fes demandes, extrême dans fes emportements & ne reconnoiffant plus de joug ni de bornes, du moment qu'il a fenti fes propres forces & s'eft ingéré dans le Gouvernement. Même génie, mêmes paffions, mêmes révolutions. Cet amour dominant de la patrie, qui, lorfqu'elle

(1) Hiftoire de Florence.

est en péril, amortit ou comprime tous les ressentimens particuliers, y régna pendant quelque temps avec le même empire [1]. Même simplicité, même âpreté de mœurs, même constance à supporter les fatigues & la disette. Ajoûtons qu'ils se familiariserent, les uns & les autres, avec les armes, & contracterent cette habitude de combattre, qui fait que la plus petite nation est toujours en état, sinon de conquérir, du moins de défendre ses possessions & sa liberté. Enfin nous pouvons observer que chez les anciens Peuples d'Italie, ainsi que chez ces Républiques, qui se formerent dans le moyen âge, & des débris du Royaume des Lombards, & de ceux du second Empire d'Occident; celles dont le territoire étoit plus étroit, ou la fondation plus moderne, l'em-

(1) *Januenses, Astenses à guerra militum* (des Nobles) *cessarant ut resistere possent dicto Regi.* Guill. ventura, Chron. d'Asti, chap. 1.

porterent ſur les autres. Non ſeulement elles conſerverent plus longtemps leur liberté, mais elles étendirent leurs Etats & leur Domination. Au contraire, les Cités où régnoit l'abondance, celles dont l'origine étoit plus reculée, ſuccomberent plus facilement & paſſerent, avec beaucoup moins de réſiſtance, ſous le joug de leurs propres tyrans, ou des Puiſſances étrangeres. J'apperçois, d'ailleurs, une conformité ſingulière dans la deſtinée de leurs tyrans reſpectifs. Que de rapports entre Eccelin de Romano & Tarquin le Superbe ! A combien de titres on pourroit comparer le Marquis Obert Pelavicino, Buozo de Doara & Martin de la Torre avec Porſenna, Roi de *Cluſium*, & tant d'autres Princes ou Magiſtrats ſuprêmes des anciens Toſcans, Latins, Campaniens & Samnites ; parmi leſquels des Cités libres & indépendantes paſſoient quelquefois, comme nous l'avons vu [1], ſous

---

[1] Voyez tome 1. liv. 1. chap. VIII. pages 84 & 85.

le joug d'un citoyen puiſſant, ou du tyran de quelqu'autre Ville voiſine ; préciſément comme nous voyons au XIII. ſiécle, & dans le ſuivant, un Podeſtat de Padoue, de Milan ou de Verone, obtenir le gouvernement de pluſieurs autres Cités également libres & indépendantes !

Il faut convenir cependant, que les Républiques anciennes différoient de celles que nous appellons du moyen âge, en deux points eſſentiels, qui rendirent leur condition aſſez inégale. Le premier, eſt cette eſpèce de Souveraineté conſervée ſur celles-ci par un Prince étranger, c'eſt-à-dire, par le Roi de Germanie, qu'une longue poſſeſſion faiſoit regarder comme Chef ſuprême & Seigneur ſuzerain de la Contrée. Les Villes d'Italie, excepté celles qui compoſoient le Royaume de Naples, ſe ſouvinrent toujours d'avoir été ſujettes des Rois Lombards & Carlovingiens, & n'oſerent jamais ſe croire, à tous égards, indépendantes des Empereurs Germaniques, ni mépriſer ouverte-

ment leur autoriré. Ceux-ci, de leur côté, n'imaginerent jamais être déchus de l'Empire, ni des droits exercés par les Successeurs immédiats de Charlemagne & par les Ottons de Saxe. Mais le moyen de déterminer jusqu'où devoit s'étendre le souverain domaine des Monarques Allemands, dans toutes ces Villes munies de tant de priviléges, de concessions & de diplômes, & affranchies, en quelque sorte, par les Rois précédens. De-là, des contestations & des disputes éternelles, qui mettoient chaque année les Italiens aux prises avec les Allemands, qui ne permirent jamais au Gouvernement d'y prendre une marche certaine ni de caractère bien décidé, qui constatoient à la fois, & la ferme résolution où étoient les nouvelles Républiques, de secouer le joug des Ministres Impériaux & leur impuissance de s'y soustraire entiérement. L'autorité, toujours contentieuse, mais jamais absolument méconnue des Monarques Allemands, reprenoit, de temps-en-temps, quelque vigueur
&

& s'étayoit des prétentions mêmes des Citoyens, ou des querelles que l'incertitude des limites occasionnoit entre les Cités. Communément, l'un des deux partis étoit intéressé à soutenir les droits de l'Empire ; & c'étoit, particuliérement, le cas des Nobles qui tenoient des Empereurs leurs titres, leurs priviléges & leurs jurisdictions. Il falloit donc que les Communes fussent perpétuellement en garde, & contre cette puissance du dehors, qui prétendoit, ouvertement, les asservir ; & contre les Seigneurs nationaux, qui ne cessoient au dedans de tendre des embûches à leur liberté. Voilà ce qu'on peut appeller le vice originel, la maladie habituelle de ces Républiques ; maladie qui les mina plus ou moins lentement, & dont enfin elles périrent toutes. Or les Républiques anciennes en furent exemptes. Nulle Puissance étrangere, reconnue & déterminée, qui fût le prétexte, le mobile ou l'appui de leurs discordes intestines entre les Nobles & les Plébéiens ; nul Potentat, qui fût en droit

de ſe mêler de leurs différens, comme les Rois de Germanie, chez ces Républiques du moyen âge. Les Nobles avoient, par conſéquent, chez celles-ci, un grand avantage : il ſemble même que leur condition auroit dû en être plus heureuſe. Point du tout : ils n'en eſſuyerent que plus de diſgraces; car, à Rome, par exemple, les Grands forcerent plus d'une fois les Plébéiens à ſortir de la Cité. Quand le Peuple Romain laſſé des dédains & de la tyrannie des Nobles, prenoit le parti de ſe retirer; ceux-ci, pour le ramener, daignoient, tout au plus, lui donner quelque part aux honneurs. Mais, chez ces Républiques du XIII. ſiécle, les Peuples armés & furieux donnoient la chaſſe aux Nobles, & les contraignoient de s'exiler de leur patrie.

Ce qui rendit encore la condition de ces Peuples ſi différente de celle des anciennes Républiques, tant Italiennes que Grecques, c'eſt la prodigieuſe influence de la religion dominante dans leur Gouvernement politique. Ce n'eſt pas que chez les

Latins, Sabins, Etrusques & Samnites, les délibérations civiles, la guerre même & la paix ne dépendissent, en partie, de ceux qui présidoient aux sacrifices & aux autres cérémonies religieuses. Aussi les Citoyens ambitieux y briguoient ils vivement le Sacerdoce, les emplois & les honneurs institués par la superstitieuse gentilité, ou tâchoient-ils du moins de se rendre favorables les Prêtres, les augures & les interprêtes de leurs Dieux. Mais, au lieu que les Pontifes du Paganisme n'avoient à consulter que les coutumes de la nation, sa croyance particuliére, & leur propre opinion, sans dépendre d'aucune autre autorité visible que de celle du Gouvernement dans lequel ils vivoient; les Prêtres & les Religieux du Christianisme, qui eurent ensuite tant de part aux révolutions d'Italie, dépendoient d'une Puissance étrangere & distincte de la Cité qu'ils habitoient, c'est-à-dire, du Pontife Romain, Chef suprême d'un corps mistique, dont chaque Ville étoit membre. On se persuada dans

ces ſiécles d'ignorance, que les Papes pouvoient employer au ſoutien, à l'augmentation même de l'autorité temporelle, qu'ils prétendoient exercer dans le gouvernement des Royaumes & des Républiques, les cenſures & les terreurs deſtinées à maintenir la pureté de la Foi. Cette étrange & fauſſe opinion régnoit, ſans contradiction, à la Cour de Rome, dans tous les Ordres Monaſtiques &, bien plus impérieuſement encore, chez ces nouveaux corps de mendians, imbus, en naiſſant, de tous les préjugés de ces ſiécles barbares. Or, attendu que les Moines, & ſurtout ces nouveaux Freres Prêcheurs & Mineurs étoient en grande vénération auprès des Peuples, le Pape pouvoit, fort aiſément, s'en prévaloir, diriger par leur miniſtére les délibérations des Communes; & toutes les fois qu'il avoit beſoin d'armer l'Italie, il étoit bien aſſuré de trouver, ſinon la généralité, du moins une bonne partie des Républiques prêtes à le ſeconder. Ces Religieux exerçoient non ſeulement des emplois civils,

faisoient, dans la plupart des Républiques, les fonctions de Trésoriers ou Camerlingues, d'Archivistes ou Secrétaires; non seulement ils entroient, à titre de vénérables, d'anciens & de quartenier, dans les Conseils d'Etat, qui se tenoient communément dans les Eglises & les Monastéres : mais ils poussoient l'abus jusqu'à s'ériger en Tribuns du Peuple, & quelquefois en Généraux d'armée (1). En 1256, un fameux Dominicain, nommé Frere Jean, commandoit, avec une autorité à peu-près semblable à celle des Proveditеurs de Venise, ou des Commissaires de Florence, les troupes que Bologne envoyoit contre Eccelin. L'année suivante, on vit Frere Evrard, autre Dominicain très-fameux, régir les affaires des Guelfes, de Mantoue, exactement comme un Con-

(1) *Villani*, liv. 7. chap. 16-17. *Scipione Ammirato*, liv. 11. *in fine*. *Corio*, pages 262 & 267. Mémoires manuscrits, *Del signor. Domenico Manni*, dont je suis possesseur.

ſeiller d'Etat, ou comme un Magiſtrat de la plus grande importance. Dans le même-temps, ou environ, la République de Milan étoit menée par un Abbé de Clairvaux. Chaque Ville, en un mot, avoit quelque perſonnage de cette eſpèce, qui par le moyen de la prédication, ou autrement, s'emparoit des eſprits & faiſoit mouvoir, à ſon gré, les Peuples & les Recteurs. Sans doute que chacun de ces Moines intriguants ſecondoit dans ſon diſtrict les vues du Pape. Ils n'étoient, à proprement parler, que ſes Agens & ſes Miniſtres. Mais il reſte à ſavoir ſi les Peuples n'en retiroient pas d'auſſi grands avantages que la Cour de Rome. Les Villes d'Italie rendirent, à la vérité, de grands ſervices aux Papes. Sans le ſecours des Communes, le Saint Siége eût peut-être perdu ſon Domaine temporel. Mais combien ne ſe prévalurent-elles pas auſſi de l'autorité Pontificale, pour ſe maintenir en poſſeſſion de la liberté qu'elles avoient acquiſe, inſenſiblement, dans la décadence de

Corio, pag. 262-267.

l'Empire des François & des Allemands ? Les faits tracés dans les livres précédents & dans celui-ci, & surtout les événemens du régne des deux Frederic, en fournissent la preuve la plus complette. On y voit les efforts puissans & continus de la Cour de Rome, pour empêcher que les Empereurs ni d'autres Potentats se rendent maîtres de ces Contrées. Or, si cette liberté, si cette indépendance, dont tant de Cités jouirent pendant quelques siécles, doit être regardée comme un bien réel & précieux, il est évident que l'Italie en fut presque entiérement redevable aux Souverains Pontifes. Si l'on doit s'en rapporter au contraire à certains politiques, admirateurs & panégyristes de la Monarchie, si le Dante fut ensuite fondé à censurer le Gouvernement Républicain, s'il eut raison de soutenir que la liberté est pernicieuse au peuple même qui la posséde de la maniére la plus autentique (*); parce qu'incapable de

(*) Voyez le Dante Alighieri, Dis-

discerner ses véritables intérêts, ce Peuple se réjouit, dit-on, & s'afflige presque toujours à contre sens; il faudra convenir, pour lors, que les Papes ont fait grand tort à cette nation, & joindre nos doléances à celles de tant d'Ecrivains, sur ce que ces Pontifes n'ont

---

cours politiques, liv. 1. Discours 53. Ou Traité *de Monarchia Mundi*. Le même qui a chanté le Paradis, le Purgatoire & l'Enfer dans un Poëme, intitulé *Divina Comedia*; où il se déchaine contre la Maison de France & la Cour de Rome, pour se venger de Charles de Valois, & de Boniface VIII. qu'il regardoit, avec quelque raison, comme les Auteurs de toutes ses disgraces. C'est effectivement, en 1301, lorsque Charles de Valois vint en Toscane, appellé par Boniface, qu'il fut obligé de quitter Florence, sa patrie, & que tous ses biens furent mis au pillage. Une infinité d'auteurs se sont exercés à commenter, critiquer, expliquer & défendre son Poëme, dans lequel il déploie toutes les richesses de l'esprit, de l'imagination & du langage. Mais la pureté de ses mœurs n'égala pas, à beaucoup près, la beauté de son génie. Il retourna en Italie après avoir passé quelque temps à Paris, & mourut à Ravenne en 1321.

jamais sçu ranger l'Italie sous leur obéissance, ni voulu souffrir, par envie & par pure jalousie, que d'autres s'en soient emparés. Mais dans ce cas là, je voudrois bien cependant que l'on me dît si le sort des Nations qui, divisées d'abord en plusieurs Etats, devinrent ensuite Provinces dépendantes d'un seul & même Empire, est réellement plus heureux que celui des Italiens. D'ailleurs, avant d'être en droit de se récrier contre la Cour de Rome & tout ce qu'elle fit dans ces siécles barbares, en faveur de la liberté & de sa propre grandeur, il faudroit examiner, ce me semble, le titre & les droits des puissances qui s'ingéroient dans les affaires d'Italie; il faudroit déterminer celle à qui le souverain Domaine en étoit légitimement dévolu, supposé que les Papes & les Italiens fussent restés dans un état purement passif. Je ne prétends au reste, que discourir simplement sur le fait; laissant de côté, & les titres respectifs des Puissances étrangéres, qui prétendirent en effet à la Souve-

raineté de l'Italie , après la décadence de l'Empire Romain , & le droit que pouvoient avoir les Souverains Pontifes de s'y oppofer. Je ne parle ici qu'en hiftorien qui raifonne & conjecture ; & non en publicifte qui difcute & prononce.



CHAPITRE X.

Continuation de la même matiére. Causes particuliéres du rétablissement des arts & du commerce en Italie dans le treiziéme siécle.

C'Est encore ainsi, peut-être, qu'il faudra calculer & le bien & le mal que l'autorité temporelle des Moines produisit en différentes Villes d'Italie. Nous savons très-bien que, vers le milieu du quinziéme siécle, c'est à dire, un peu plus de cent ans après que Dominique & François eurent institué ces Ordres de mendiants, on eut quelque sujet de s'en plaindre. Mais nous ne pouvons dissimuler que les premiers disciples de ces deux Patriarches, qui vivoient précisément dans le temps que nous décrivons, n'eurent peut-être d'autre tort que ce-

lui de s'être opposés, sans ménagement, aux excès & aux violences des Grands, & d'avoir presque toujours pris le parti des Communes qu'ils trouverent en possession du Gouvernement Républicain. Il est bien certain, d'ailleurs, que ces Religieux ne pouvoient défendre la liberté publique sans favoriser les progrès & l'extension de l'autorité du Pape. N'étoit-il pas le Chef suprême du parti Guelfe? les peuples ne le regardoient-ils pas généralement comme leur protecteur, & tous ceux qui aspiroient à la tyrannie comme leur plus mortel ennemi (1)? Je sens bien qu'au-

(1) Le Pape étoit odieux à ceux-ci par deux raisons : 1°. Parce qu'il est assez difficile qu'une Puissance de nouvelle date se décide par des principes d'équité : elle ne consulte ordinairement que l'ambition qui commande presque toujours des injustices. 2°. Parce que, avant le couronnement de Charles d'Anjou, tous ceux qui faisoient des efforts pour subjuguer les Cités libres, étant Gibelins de pro-

Jourd'hui l'on doit trouver fort étrange que ces Religieux fussent chargés d'affaires d'Etat. L'inconséquence même, & la fausseté des raisonnements dont ils motivoient quelquefois leurs avis, ne peut que faire pitié. Mais autre temps, autres maximes: & quoiqu'il soit bien décidé que les vertus morales doivent toujours être & sont en effet les mêmes en tout temps, on ne sauroit nier que les vertus politiques peuvent varier selon la diversité des génies & des Gouvernements. Or si nous envisageons, sous ce rapport les Moines du treiziéme siécle, nous verrons que la plupart de leurs opérations & la fin sur tout qu'ils se proposerent, étoient d'une utilité rélative, & qu'à ce titre ils méritent bien plutôt d'être loués, que blâmés des principes & des maximes absurdes dont ils étoient malheureusement imbus. Qu'on se rappelle l'effroyable bar-

---

fession & partisans de l'Empereur, avoient des intérêts directement opposés à ceux du Saint Siége.

barie des ſiécles précédents, l'ignorance groſſiere qui en fut la ſuite, & qui regnoit univerſellement lorſque les Cités d'Italie ſe formerent en Républiques, & l'on ſera bientôt convaincu qu'il étoit impoſſible que le Gouvernement s'établit ſur un plan mieux combiné. Du moment que les Communes s'étoient emparées de l'autorité ſouveraine, il falloit abſolument ou que l'état fut abandonné à la fougue du peuple, ou que certains perſonnages priſſent l'aſcendant & ſe miſſent à la tête des affaires. Or la multitude étant incapable de procéder avec ordre, de prévoir les événements, de craindre les périls éloignés, de ſe conduire en un mot par les principes d'une politique conſommée, ſes déliberations dépendent néceſſairement de quiconque a le droit & le talent de porter la parole dans les aſſemblées publiques. C'eſt préciſément le cas où ſe trouverent les Moines. Autoriſés, par leur miniſtere & par l'uſage, à propoſer & repréſenter au peuple ce qu'ils regardoient

comme la volonté & les ordonnances de la Divinité, ils devinrent positivement en Italie, ce qu'étoient les Orateurs chez les Athéniens, les Tribuns à Rome & autres Magistrats semblables dans les anciennes Républiques Italiennes. Si l'on demande quels effets ces Orateurs sacrés produisirent dans l'ordre politique ; je répondrai hardiment, qu'ils y causerent quelquefois des troubles, mais que le bien qu'ils firent, surpasse de beaucoup tout ce qu'on nous raconte des Orateurs d'Athènes & de Rome. Ceux-ci ne savoient pour la plupart, que souffler le feu, semer les scandales, fomenter l'aigreur & la division : ils n'étoient animés, le plus souvent, que par leurs propres intérêts & par des sentiments de vengeance. Les Moines au contraire, ainsi que les Ecclésiastiques, s'efforçoient de rétablir la paix, de réconcilier les Citoyens avec les Citoyens & les Cités avec les Cités. Et qui ne voit pas que ces pacifiques fonctions compensoient abondamment le sang que leur faisoit quelquefois

répandre l'intolérance & les préjugés dominants ? Quel estimateur assez injuste des choses, à ne les envisager même que dans leurs rapports avec l'ordre politique & civil, voudra préférer un Eschine, un Graccus, un Drusus, aux Antoine de Pade, aux Vincent Ferrier, aux Jean de Vicenze, aux Guala de Bergame, qui eurent tous une si grande influence dans les délibérations des peuples d'Italie sous le régne de Frederic II, ou environ (1) ?

Je sais bien que les accommodements & les traités de paix de la façon de ces bons Religieux, étoient pour l'ordinaire imparfaits & peu durables; attendu qu'insistant, presque toujours, sur des raisons générales & des motifs tirés de la charité chrétienne, pour peu que ces pieux mouvements vinssent à se rallentir, l'animosité, l'intérêt & l'ambition reprenoient bientôt vigueur

(1) Voyez Touron, abrégé des vies des premiers Disciples de saint Dominique.

& faisoient revoler aux armes. Mais je ne sache pas que les traités & les accords cimentés par d'autres médiateurs & fondés sur d'autres motifs, aient été plus solides (1). Qu'on remonte même, si l'on veut, jusqu'aux Républiques de l'antiquité : on trouvera que les décrets & les délibérations des Athéniens, les transactions des Nobles avec les peuples de Rome, s'oublioient avec la même facilité. Et comment pourroit-on suivre un systême dans les Gouvernemens populaires ? l'instabilité des résolutions & des projets y tient à la nature même de la mul-

(1) On peut voir chez Guillaume Ventura, combien de traités, dirigés par les Ambassadeurs d'Asti, furent conclus & rompus entre la Noblesse & le peuple de Pavie. Cet Historien assure avoir vu lui-même cinq ou six révolutions, dans lesquelles les Nobles furent chassés autant de fois par le peuple : *in diebus meis vidi plusquam quinquies expulsos stare milites* (*nobiles*) *de Pavia*, *quia populus fortior illis erat.* Chron. d'Asti. chap. 8, *apud* Muratori *Rer. Ital.* tome 11. pag. 160.

titude, qui eſt mue irréſiſtiblement par l'objet qu'elle à ſous les yeux & qui ébranle les fibres de ſon cerveau. C'eſt l'inſatiable cupidité du cœur humain qui perpétue les guerres extérieures & inteſtines, qui éterniſe les diſcordes entre concitoyens & les peuples voiſins. Dès lors que les uns veulent à toute force vivre indépendants & libres de toute eſpèce de joug, & que les autres ont la fureur de dominer & d'opprimer, la concorde & la paix ſont néceſſairement bannies, ou ne peuvent jamais avoir qu'un régne fort paſſager.

Il faut convenir cependant qu'en fait de conquêtes, les principes de ces Moines qui, dans le treiziéme ſiécle, donnoient le branle aux affaires d'Etat, ne valoient pas ceux des Orateurs de l'antiquité. Les Magiſtrats populaires d'Athènes, de Syracuſe & de Rome, guidés tantôt par le zèle du bien public & de la gloire de leur nation, tantôt par leur propre ambition & par l'intérêt perſonnel, haranguoient ordinairement le peuple pour le pouſ-

ſer à quelque expédition ou pour l'en diſſuader ; ce qui, fait à propos & en différentes circonſtances, pouvoit effectivement procurer à ces Républiques une augmentation de territoire & de puiſſance. Les Religieux ne pouvoient guère s'initier dans cet art d'enflammer tout un peuple & de le faire voler au combat. Ces belliqueuſes impulſions étoient trop incompatibles avec les maximes pacifiques & fondamentales de leur miniſtere ; & quand ils s'aviſoient de prêcher une guerre, elle étoit toujours inutile & ſouvent funeſte aux peuples qui l'entreprenoient ; telles que leurs guerres du Levant contre les Mahométans, & celles que les Papes allumoient quelquefois en Italie contre les Princes Gibelins. Que les bonnes intentions des auteurs ſervent d'excuſe, d'apologie même, ſi l'on veut, aux guerres de la Terre Sainte ; à la bonne heure : mais puiſſent être enſevelies dans un profond oubli les guerres ſuſcitées contre tant de Souverains légitimes, ainſi que les excommunications qui en furent le ſignal ! Périſſe le ſouvenir d'un dé-

ſordre, d'un abus, d'un ſcandale inexcuſable chez les Papes & ceux de leurs Miniſtres qui oſerent l'introduire ou le perpétuer, & qui fait peu d'honneur à la politique des Princes & des peuples qui eurent l'imbécillité de l'adopter! Cependant ces irrégulieres, ces ſcandaleuſes Croiſades publiées contre les Chefs du parti Gibelin, furent en un ſens utiles aux Républiques & contribuerent à leur ſûreté. Elles ſervirent autant à la défenſe de la liberté publique que de celle de l'Egliſe. Elles mirent un frein à l'ambition des tyrans; d'un Eccelin de Romano, par exemple, qui ne donna pas moins d'inquiétudes aux Républiques de Lombardie qu'au ſaint Siége. D'ailleurs, elles tenoient ces peuples en haleine; & s'il eſt vrai que les Républiques ayent beſoin de s'entretenir dans l'habitude de combattre, ces prétendues ſacrées expéditions ſervoient de correctif au génie des Moines, qui peut-être auroient aboli l'uſage des armes, ſi, conformément à leur inſtitut, ils

n'eussent jamais fait que prêcher la réconciliation & la paix. Mais, à dire vrai, l'utilité quelconque des guerres, suscitées contre ceux qu'il plaisoit aux Papes d'appeller hérétiques, & dont l'hétérodoxie consistoit, uniquement, dans le refus de concourir à leur grandeur, ne sauroient en excuser l'injustice & l'absurdité. En effet, quel inconvénient en seroit-il résulté pour ces Républiques de l'antiquité & du moyen âge, quand même aucune d'elles n'auroit eu le génie conquérant ? Si elles s'étoient contentées de s'unir étroitement contre les Puissances étrangeres, & d'opposer de sages loix aux tyrannies domestiques, je ne vois pas ce qui eût manqué à leur bonheur.

Je ne vois point encore que la modestie chrétienne & le désintéressement que prêcherent les premiers Disciples de Dominique & de François, rendissent la condition politique de nos Cités inférieure à celle des Républiques de la Grece & de l'ancienne Italie ; à moins qu'on ne prétende, peut-

être que les Spartiates & les Sabins, ſi frugals, ſi ſéveres & ſi pauvres, furent moins illuſtres & moins puiſſants que les licentieux Athéniens, les voluptueux Sybarites ou les opulents Syracuſains. J'imagine au contraire que ſi l'ignorance du ſiécle, où les Villes d'Italie acquirent la liberté, eût été moins profonde, ou ſi ces Républiques fuſſent nées un peu plus tard, il n'étoit pas impoſſible de trouver un ſyſtême dans lequel on auroit concilié la liberté & les vertus politiques avec la tempérance & l'humilité chrétienne, & la magnificence publique avec la ſimplicité & la rudeſſe des mœurs. Si Jérome Savonarole, par exemple, eut vêcu ſous le premier ou le ſecond Frederic (*), il pouvoit fonder une République chrétienne, ou plutôt une eſpèce de Théocratie, qui auroit ſurpaſſé peut-être les ſu-

---

(*) Il ne parut qu'en 1497, du tems des *Médicis* & ſous le Pontificat d'Alexandre VI. Il en ſera queſtion à cette époque.

blimes descriptions qu'on nous fait de Lacédémone & des peuples du Latium.

Au reste, il n'est pas vrai que les prédications & les écrits des Moines & des Ecclésiastiques ayent empêché ni retardé la culture des sciences & des arts. Toute personne instruite, à moins d'être étrangement prévenue contre le Monachisme, conviendra que la renaissance des lettres est due, en grande partie, aux Religieux du treiziéme siécle, qui ne cultiverent pas, à la vérité, les arts d'agrément, mais contribuerent fort aux progrès des sciences utiles & solides. Que manquoit-il aux écrits d'un François d'Assise, d'un Bonaventure, d'un Thomas d'Aquin; sans parler des autres & sans sortir de l'Italie ni du treiziéme siécle; que leur manquoit-il, encore un coup, pour être mis à côté des plus fameux Philosophes de l'antiquité? la délicatesse du langage, les agréments du style. Et malgré le mauvais goût, que plusieurs siécles d'ignorance avoient introduit, n'est-ce pas sous leurs auspices & prin-

fiques & prodigues, quand il étoit queftion d'ériger des temples ou des monuments (*).

On a remarqué fort judicieufement, que l'Angleterre fi féconde en hommes de genie, & fi fameufe par fes belles manufactures, n'a produit que des Peintres médiocres & en petit nombre (1); parce qu'à l'époque où les arts renouvellés en Italie, fe répandirent dans les Provinces feptentrionales, le culte public des images étoit aboli dans

(*)........ *Non ita Romuli*
Præfcriptum & intonfi Catonis
Aufpiciis, veterumque norma.
Privatus illis cenfus erat brevis;
Commune, magnum: nulla decempedis
Metata privatis opacam
Porticus excipiebat Arcton.
Nec fortuitum fpernere cefpitem
Leges finebant, oppida publico
Sumptu jubentes, & Deorum
Templa novo decorare faxo. Ode XV, liv. II.

(1) Voyez l'intéreffant & profond traité du Pere Anfaldi, intitulé: *De facro & publico pictarum tabularum apud Ethnicos cultu.* chap. II.

cette iſle, & avec lui l'occaſion d'apprendre le deſſein, l'appas du gain, l'émulation & la gloire. L'Italie au contraire poſſédoit une infinité de Peintres ainſi que d'autres Artiſtes, non-ſeulement à raiſon de la multiplicité des images & de la ſinguliére dévotion qu'on avoit pour elles, mais encore parce que la piété des peuples, & ſur-tout des Villes libres, ſe trouvant plus diſpoſée à ſuivre les vues & les idées des Moines, ceux-ci eurent toute ſorte de facilités pour employer les reſtaurateurs du deſſein. Ils les chargérent de conſtruire des bâtiments, de peindre les rétables de leurs autels, d'hiſtorier les murs & les portes de leurs Egliſes, de leurs cloîtres, de leurs ſales capitulaires, de leurs réfectoires; & les ſuccès des premiers attirerent bientôt une foule de diſciples & d'éleves. Je n'examine pas ſi ce luxe monaſtique ne choquoit point l'inſtitut & l'eſprit des Fondateurs. Peut-être n'étoit-il pas abſolument dans la régle que les cloîtres des Religieux, leurs cellules, leurs réfectoires,

leurs fales & toutes les parties de leurs Monaftéres fuffent autant de chefs-d'œuvres de l'architecture du fiécle. Je me rappelle même à ce propos le courroux de faint Dominique, contre quelques-unes de fes premiéres colonies qui s'étoient fait bâtir de vaftes & commodes édifices (1). Mais, encore un coup, je n'entre point dans ce détail. Il me fuffit de démontrer que même rélativement au bien être temporel & politique, la différence de religion ne rendit point la condition des Républiques du moyen âge inférieure à celle des Républiques de l'antiquité. Mettons encore à part toute difcuffion concernant la magnificence ou la fimplicité des cérémonies & des rites que prefcrit le culte extérieur; & je ne craindrai pas de dire que la fomptuofité des maifons religieufes, eft de toutes les efpèces du luxe la moins préjudiciable à la fociété. L'affertion

(1) *Adhuc vivente me palatia ædificatis.* Voyez *Sagrò Diar. Domenic.* tom. 4, page 373.

seroit peut-être contestée en Théologie, mais en politique je la crois démontrée. Et s'il est vrai que les beaux arts soient des présents du Ciel, destinés à charmer les douleurs de la vie, où les déployera-t-on plus utilement que dans les lieux publics, les Monastéres & les Temples ? Est-il d'autre maniére d'en faire jouir l'universalité des hommes ? C'est là qu'ils peuvent servir aux commodités, au délassement, à l'instruction même de la multitude : au lieu que chez les particuliers ils sont invisibles & enfouis, ou servent tout au plus à l'entretien de quelques valets fainéants chargés de recevoir & de mettre les curieux à contribution. Parmi tous ces Ordres Religieux, connus dans l'histoire par leur dépense & leur somptuosité, il en est peu qui ayent donné dans les superfluités de la table & des habillements. Tant que la discipline conserva quelque vigueur, le faste monastique n'éclata que dans les bâtiments & dans la décoration des temples ; luxe respectable qui fait,

l'ornement & les délices d'une Ville, dont chaque particulier ne jouit guere moins que les propriétaires ; qui anime, surtout, les talens & fait éclore des Artistes en tout genre. Il suit de là, que les Princes & les Magistrats, qui doivent encourager les Arts, qui doivent être eux-mêmes les Artisans de la félicité temporelle des Peuples, agissent très-judicieusement, quand ils mettent les Religieux de leur district, dans l'impuissance de détourner ou d'enfouir leurs richesses, & dans la nécessité de les dépenser au profit ou à l'embellissement de la patrie.

Ce que nous avons dit de la Peinture & des Arts, du Dessein en général, peut s'appliquer à la musique, considérée sous les mêmes rapports, & avec les mêmes restrictions. Sans les scandales qu'elle cause quelquefois dans nos Temples & dans nos solemnités, qui me disputeroit qu'elle y fût mieux placée & moins à charge au Public que sur les théâtres ? Les Magistrats d'Athènes & de Rome, étoient en

quelque sorte obligés d'amuser le Peuple par des spectacles. Les empereurs & tous les Princes, nouvellement parvenus à l'autorité souveraine, ne manquérent pas de suivre cet usage, dans la vue de distraire la multitude. Il est vrai que les Républiques bien gouvernées en usent ainsi par une sage politique, & certains Princes par générosité & par grandeur d'ame. Les Moines, les Religieux & généralement tous les corps réguliers d'Italie produisirent, sans le vouloir, le même effet; les uns par ambition, les autres pour disputer de magnificence avec leurs rivaux; d'autres, enfin, par pure intention d'honorer Dieu & ses Saints. Ensorte que la multitude indévote jouit elle-même de ce pompeux appareil que nos bons Religieux étalent dans les jours de Fêtes. Il lui sert de récréation & d'amusement; c'est un spectacle, un pieux régal que les Moines donnent au Public, à peu près comme les Princes & les grands Seigneurs donnent leurs festins, & leurs gala.

Ce n'eſt pas ici le lieu de s'étendre ſur la renaiſſance des Arts, qui ne fut guere ſenſible avant 1300. Nous ne devons pas taire, cependant, que les Moines du XIII. ſiécle, contribuérent beaucoup aux progrès, non ſeulement des Sciences & des Arts libéraux, mais encore des Arts Méchaniques, & des Manufactures qui furent la baſe de ce commerce prodigieux, que les Italiens firent dans le ſiécle ſuivant. Les Humiliés, inſtitués entre les régnes des deux Frederic (1), ayant renoncé à toutes ſortes de poſſeſſions, & ne voulant pas, néanmoins, reſter oiſifs, ni mendier, ſongerent à tirer leur ſubſiſtance de leur propre travail & ſe mirent à fabriquer des draps de laine. Il n'y a nulle apparence qu'ils ayent introduit cette profeſſion en Italie, ni qu'ils en ſoient, exactement,

---

[1] On ne ſait s'ils étoient Bénédictins ou de quelqu'autre obſervance. Voyez Tiraboſchi, *Veterum humiliatorum monumen.* tome 1. Diſſertat. 5. n. 9.

les premiers reſtaurateurs : mais il eſt très-certain qu'ils la perfectionnerent & l'étendirent, non ſeulement dans le Milanois où ils prirent naiſſance, mais en Lombardie, en Toſcane, dans la Romagne & par toute l'Italie. Certains Humiliés de ſaint Michel d'Alexandrie, commencerent en 1240, à exercer cet Art dans Florence (1). Ils étoient déjà parvenus, vers 1250, à ſe procurer un bâtiment vaſte & commode. Pour lors, ils reçurent tous les habitans qui voulurent venir travailler ſous eux & apprendre leur métier. Il en ſortit, tout à coup, un ſi grand nombre d'éleves & d'excellens ouvriers, que Florence compta, inceſſamment, plus de deux cens boutiques de Fabriquans en laine. Les autres Cités s'empreſſérent de profiter de l'induſtrie & des charitables leçons de ces Reli-

(1) Voyez le P. Ricca : *Notizie Storiche delle chieſe Fiorentine.* tome 4. page 253. & Pagnini *della decima*, tome 2. ſeſſ. 4. chap. 2.

gieux. On a même conservé deux décrets publics rendus, à cet effet, par la Ville de Rimini en 1261, & par celle de Perouse en 1279 (1). On trouve aussi chez quelques Auteurs, que ces Moines, ou Freres Humiliés, inventérent les draps d'or & d'argent, dans l'intention de les employer uniquement à la décoration des Temples & des Autels (2). Je ne sais ce qu'il faut croire du fait & de l'intention. Mais que les Humiliés ayent inventé ou seulement introduit en Italie, & perfectionné ces Manufactures, ils rendirent toujours un grand service à la Contrée, vu qu'en 1300 & en 1400, les draps d'or & d'argent formoient indubitablement un article très-considérable du commerce d'Italie.

[1] *Quod Potestas & Capitaneus debeant dare operam efficacem ; quod fratres Humiliati, qui faciunt pannos in Lombardia, debeant ad Civitatem Perusii proficisci & quod ibi fratres Drappuriam faciant*, &c. Voyez Tiraboschi, *ubi supra*, p. 163.

[2] Voyez Zanon, *Dell' agricoltura e del commerzio*, tome 2, lettre 5.

C'est ainsi que ces hommes, dont l'état ne sembloit avoir de rapport qu'avec l'autre vie, ne laisserent pas de contribuer aux aisances de celle-ci. Sans doute que la piété fut toujours le but immédiat de leurs instituts : sans doute que tous les Fondateurs ont eu directement en vue la sanctification des ames ; mais il n'est pas moins vrai qu'à l'époque de leur ferveur primitive, presque tous les Ordres monastiques furent, par une suite nécessaire de leur regle, très-utiles à la Société, même dans le temporel ; & il n'y en eut certainement aucun où les Religieux, indépendamment des dons spirituels & sanctificateurs qu'ils pouvoient impétrer du Ciel au profit des Fidéles, ne s'adonnassent à quelque travail manuel & lucratif qui rendoit abondamment de quoi les faire subsister. On sait que les Moines d'Egypte & de Syrie gâgnoient leur vie à différens ouvrages, & se louoient même aux Propriétaires des environs, sur le pied de manouvriers. Nous avons d'ailleurs observé dans le Livre précédent, combien les défrichemens & les

travaux rustiques des premiers Cénobites, furent avantageux à toutes les Contrées de l'Europe ; combien ils contribuerent même à la renaissance des Lettres, soit à raison de cette multitude de livres transcrits & conservés par leurs soins, soit à raison de leurs études & des écoles qu'ils ouvrirent.

Les Freres Prêcheurs & Mineurs, institués pour suppléer aux Ecclésiastiques, devenus trop rares ou trop ignorans, méritoient assurément de recevoir l'offrande due, par la Loi ancienne & nouvelle, aux Lévites & aux Prêtres ; & tant qu'ils conserverent l'esprit de leurs saints instituteurs, ils avoient un droit bien acquis sur le produit de leurs quêtes, & des rentes annuelles qui leur étoient léguées. Cependant saint François, lui-même, qui dans la vue d'inspirer à ses Disciples des sentimens plus profonds d'humilité, leur imposa la loi de mendier, n'eut garde d'exclure le travail. Il prescrivit au contraire à chaque Religieux de s'occuper à quelque ouvrage manuel, & de faire ensorte

d'en tirer sa subsistance (1). Ce qui fait voir que le saint Patriarche n'institua pas la mendicité directement & pour elle-même, mais uniquement pour rassurer ses Disciples sur l'insuffisance de leur travail, & leur ôter tout prétexte d'accumuler des richesses. Lorsque le ministére des Moines fut ensuite devenu moins nécessaire par la réforme du Clergé & par la multiplication des Moines eux mêmes, il fallut bien leur permettre de s'embarquer dans les vaines spéculations de l'école. C'étoit, peut-être, dans les circonstances ce qu'on pouvoit faire de moins mal. On raconte que le célébre Comte de Verulam *, à qui l'on demandoit à quoi servoient les disputes scholastiques, répondit qu'elles étoient chez les Moines ce que sont les jouets entre les mains des enfants qu'il faut amuser, pour les empêcher de bouleverser l'appar-

* Le Chancelier Bacon.

(1) *Vel* labore, *vel mendicitate victum & amictum & alia necessaria acquirant.* Regle de saint François, chap. 6.

tement (1). Jouet eſt fort bon; mais, férieuſement; ſuppoſé que certaines études, fort accréditées autrefois parmi les Religieux, ſoient reconnues pour des pointilleries puériles, n'eſt-ce pas inſulter le gouvernement & l'Egliſe, de dire que pour contenir les Communautés Religieuſes, il faille ſouffrir qu'elles s'amuſent à ces barbares futilités? Il eſt tant d'autres manieres de les occuper! Le temps que leur laiſſe l'oraiſon, où certainement ils ne paſſent pas des journées entiéres; celui qu'ils ne donnent pas à l'étude de la Théologie, dont la plupart pourroit fort bien encore ſe paſſer; ne feroit-il pas mieux employé à s'exercer à quelque métier, dont le produit tourneroit à l'avantage du Couvent, & par conſéquent de la République. Mais la conſécration, dira-t-on peut-être! le caractère! la dignité du Sacerdoce! C'eſt une

[1] *Cui bono Reipublicæ ſtudia Monachorum? Cui crepundia pueris ne domum turbent.*

erreur : le Sacerdoce n'exclut, ni ne défend le travail. Saint Paul gâgnoit bien sa vie à ratisser des peaux, sans craindre de déroger à la dignité de l'Apostolat (1); & sans remonter si haut, saint Charles Borromée, dans le premier Concile provincial, ordonna bien aux Prêtres Séculiers d'exercer quelque profession, de labourer même la terre, plutôt que d'aller çà & là, comme des mendians, quêter des rétributions de Messes. Or, certainement, ce qui ne pourroit être regardé comme indécent dans un Ecclésiastique qui vit dans le monde, ne sauroit l'être dans un Moine qui, du fond de sa retraite, ne doit pas craindre de blesser les yeux délicats & profanes des personnes du siécle. L'un des meilleurs Ecrivains qu'ait actuellement l'Italie, a très-judicieusement observé « qu'il » est des Arts dignes d'êtres cultivés

(1) Voyez Thomas, *De veteri & nova disciplina*, part. 3. liv. 3. chap. 8. & suivans.

» de la main même des Rois, tels » que l'Architecture, le Dessein, » la Peinture, la Broderie, le Tour, » l'Optique, l'Horlogerie, & j'y ran- » gerois même, ajoûte notre illustre » Auteur *, l'Ecriture, l'Imprimerie, » certain genre d'Agriculture, la » Médecine & la Chirurgie «. Or ne seroit-il pas ridicule aux Moines de les regarder comme au dessous d'eux. Si les Religieux du premier âge ne crurent pas déroger en s'occupant à transcrire des Livres & à les orner de miniatures, pourquoi ne pas établir aujourd'hui des presses dans les Monasteres? Pourquoi ne permettroit-on pas aux Moines, avec toutes les précautions que le Gouvernement jugeroit convenables, d'imprimer leurs Breviaires, leurs Missels & les ouvrages des Saints Peres; de dessiner, de peindre, de sculpter des figures pour orner leurs Sacristies, leurs Cellules & les Appartemens de leurs Pénitens? Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que les Couvens devroient être non-seulement des laboratoires & des atteliers, mais des écoles, des séminaires d'Artistes en tout genre.

* Genovezi *Lezioni di commersio* part. 1. chap. 13. page. 282.

LIVRE TREISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Manéges & négociations de la Cour de Rome pour attirer en Italie quelque Puissance étrangére qu'elle puisse opposer à Manfred. Tableau de l'Europe, à cette époque

DEPUIS la victoire de Foggia, Manfred avoit pris un tel ascendant sur les troupes du Pape (1), qu'il
56. se voyoit sur le point de se rendre maître absolu de la Sicile entiére, & de toutes les Provinces possé-

(1) Voyez l'anonyme ou Nicolas de Jamsilla; *De rebus gest. Frederici & filiorum ejus.*

dées, antérieurement, par les Princes Normands & ceux de la Maison de Souabe. Alexandre IV. trembloit pour sa liberté & pour les terres du Saint Siége. Le parti Gibelin prévaloit, généralement, & dans presque tous les points de l'Italie. Loin que les Princes & les Peuples Lombards & Toscans, qui tenoient encore pour l'Eglise, fussent en état de secourir le Pontife & la Pouille, ils pouvoient à peine se défendre eux-mêmes, contre cette foule d'ennemis qui les entouroient. Le Marquis Obert Pelavicino, qui, après la chûte d'Ecelin, avoit obtenu la Seigneurie de quatre grandes Cités, Milan, Plaisance, Cremone & Brescia, étoit étroitement uni avec Manfred. Il avoit même attiré dans la confédération les Communes d'Asti, de Padoue, Mantoue, Ferrare, Côme & Creme, dont il disposoit à titre de Chef du parti Gibelin. Ensorte que les Marquis de Montferrat, les Comtes de Savoye & le petit nombre de Villes qui restoient aux Guelfes, étoient dans les plus

vives appréhensions, & n'avoient garde de s'occuper des périls d'autrui. En Toscane, depuis la fameuse victoire remportée * sur les Florentins par les Siennois & les Gibelins bannis de Florence, on ne vit presque plus de Cité gouvernée par la faction Guelfe. Toute la Contrée étoit à la dévotion de Manfred pour prix des services qu'il venoit de rendre à ces bannis. Dans le même temps, ou environ, le Roi de Pouille avoit envoyé Percival de l'Oria au secours des Gibelins, de la Marche & de Romagne, & ce renfort, joint à la correspondance qu'ils entretenoient avec le Marquis Pelavicino, les mit, tout au moins, en état de faire face aux Guelfes & aux troupes du Saint Siége. Rome, elle-même, quoique gouvernée au nom de la faction Guelfe par le Bolonois Brancaleon Dandolo, tenoit pour Manfred. Il falloit donc qu'Alexandre IV. cherchât des défenseurs hors de l'Italie, & le parti d'appeller quelque Puissance étrangere; parti qu'il méditoit de prendre dès long-temps avant que

* A Monte-aperti.

Manfred eût acquis tant de réputation & d'alliés, étoit devenu absolument nécessaire & indispensable.

Mais les circonstances n'étoient pas favorables, & quelque brillantes que fussent les offres du Pape, il ne pouvoit guére se flater de trouver un champion tel qu'il le lui falloit, c'est-à-dire, assez puissant pour venger le Saint Siége, & renverser Manfred. Autrefois les Empereurs Grecs auroient saisi avidement cette occasion de se raccommoder avec le Pontife Romain & de réunir les deux Eglises. Que n'eussent-ils pas fait, dans un temps, pour recouvrer la Sicile & la Pouille, ou seulement une partie des Provinces que les Normands leur avoient enlevées ? Ils avoient toujours regardé le Pape comme le plus puissant obstacle à leur rétablissement en Italie ; & précisément ils pouvoient se prévaloir en ce moment de son consentement & de ses forces. Mais, depuis le commencement du XIII. siécle, l'Empire Grec avoit essuyé tant de secousses & d'échecs, qu'il pou-

voit à peine se soutenir sur ses fondemens ébranlés. Les Latins, furieux contre les Grecs qui avoient déployé toute la fourberie de leur caractère pour traverser les expéditions de la Terre Sainte, avoient emporté d'assaut la Ville de Constantinople & chassé l'Empereur Isaac l'Ange. Ils ne s'y maintinrent pas long-tems, à la vérité; mais ils ne laisserent pas de déchirer l'Empire, & de le réduire à de fort étroites dimensions. Les discordes, & les guerres civiles entre les l'Ange, les Lascaris & les Paléologues; les usurpations & les atrocités de ces Empereurs établis, les uns à Nicée, les autres dans Andrinople ou dans Trebizonde, acheverent la ruine de l'Etat & le mirent aux abois. D'ailleurs, l'animosité entre les deux nations étoit montée à un tel point; la création d'un Empereur & d'un Patriarche Latin avoit si prodigieusement exalté le venin & la malignité du schisme, qui séparoit les deux Eglises, que le Pape se feroit difficilement déterminé à rappeller les Grecs en Italie, quand même

ils auroient eu des forces suffisantes pour combattre Manfred. La Hongrie, plus voisine de la Pouille que nulle autre Puissance étrangere, eût été l'instrument le plus propre à venger le Pape & punir l'usurpation prétendue de Manfred : mais Bela IV. étoit si loin de pouvoir envoyer ni conduire une armée, qu'il ne cessoit de réclamer, lui-même, l'assistance du Pontife pour se défendre contre les incursions des Tartares. Alexandre ne pouvoit pas compter davantage sur les Princes d'Allemagne. Conradin, héritier & unique rejetton de la Maison de Souabe, n'étoit qu'un enfant incapable, par conséquent, de conduire une entreprise de cette importance, & d'ailleurs d'un sang trop long-temps ennemi de la Cour de Rome, pour qu'il ne lui fût pas suspect dans cette occasion. Quant aux autres Princes Germaniques, aucun d'eux ne se trouvoit en état de s'ouvrir la route d'Italie, gardée soigneusement par le Marquis Pelavicino, qui commandoit souverainement à Brescia, & qui avoit de

plus à ses ordres, Padoue & Mantoue; postes importans, d'où il pouvoit disputer avantageusement le passage aux Allemands. D'ailleurs, la vacance du trône avoit allumé le feu de la discorde parmi tous les Barons de Germanie. Ils se disputoient l'Empire avec acharnement; & plutôt que de le céder à l'un d'entre eux, ils aimerent mieux appeller quelque Prince étranger. Une partie des Electeurs proclama le Roi de Castille, Alphonse dit le sage; les autres élurent Richard, Frere d'Henri III, Roi d'Angleterre. Mais ni l'un ni l'autre n'étoit de son chef en état de tenter l'entreprise contre Manfred, dont la puissance acquéroit chaque jour plus de solidité; & jusqu'à ce que la concurrence fut vuidée, aucun ne pouvoit lever des subsides, ni des troupes dans les différents Etats d'Allemagne. Le Roi de Castille étoit fort empressé de se rendre en Italie; il envoya même des Ambassadeurs pour disposer le Pontife à lui donner la Couronne Impériale; mais il n'alla pas plus avant. La

Cour de Rome n'ignoroit pas combien les Castillans étoient mécontents d'Alphonse, dont le gouvernement démentoit trop ce beau surnom de Sage qu'il porte dans l'histoire ; surnom, d'ailleurs, qui ne lui fut donné qu'à raison de quelques connoissances astronomiques, dont il présumoit au point de dire quelquefois, avec autant d'extravagance que d'impiété, que c'étoit bien dommage que Dieu ne lui eût pas communiqué le plan de la création. Ainsi, quand Alphonse auroit pu tirer de ses propres Etats tout ce qu'il falloit pour une guerre si difficile & si fort éloignée de l'Espagne, il n'y a pas d'apparence que le Pape eût choisi ce prétendu Philosophe, pour le défenseur de l'Eglise. Pouvoit-il, d'ailleurs, quitter la Castille sans l'exposer, évidemment, aux incursions des Maures, encore très-puissans en Espagne ? Auroit il trouvé la Noblesse Castillane disposée à le suivre, & à lui fournir les subsides nécessaires ? Le seul Roi d'Arragon, qui avoit épousé la Fille unique de Manfred,

n'eût-il pas fait une puiſſante diverſion, & rompu toutes ſes meſures ? Enfin, il eſt très-décidé qu'Alphonſe, tout fier qu'il étoit de ce vain titre de Roi des Romains, dont quelques Electeurs l'avoient décoré, fut toujours regardé comme incapable de changer la face de l'Italie.

La Cour de Rome attendoit beaucoup plus de Richard, Comte de Cornouaille, & compétiteur d'Alphonſe. Du vivant même de Frederic II. il avoit été queſtion de l'élever à l'Empire, & bien plus fortement encore après la mort de cet Empereur. Innocent IV. ne fut pas plutôt ſorti de France, & rentré en Italie, qu'il envoya ſon Secrétaire Albert de Parme, traiter avec Henri III. Roi d'Angleterre & Frere du Comte Richard (1). Mais Henri tourmenté, preſque ſans relâche, par ſes Barons, qui le for-

(1) Voyez Nicolas de Curbio : *In vita Innocentii IV.* chap. 31. *apud* Muratori, *Rer. Ital.* tome 3, page 591.

çoient

çoient de confirmer la grande Charte des priviléges, monument abhorré de ses Successeurs, ne jugea pas à propos de sacrifier sa propre sûreté à la fortune de son Frere, & n'eut garde d'éloigner une partie de ses troupes, quand la totalité suffisoit, à peine, pour le défendre contre ses Vassaux. Il est vrai qu'après avoir refusé son consentement & des secours à son Frere, Henri III. parut très-empressé d'entreprendre cette conquête pour le compte de son Fils Edmond; surtout lorsque Innocent IV. lui eut fait entendre, qu'à ce prix il le dispenseroit d'accomplir le vœu qu'il avoit fait d'aller combattre les Infidéles. Albert de Parme, qui étoit alors en France, fut envoyé pour la troisiéme fois en Angleterre, où il ne fit, cependant, qu'entamer la négociation, les Evêques d'Herford & de Lyon ayant été chargés, conjointement avec le Comte de Savoye & quelques Cardinaux, de déterminer à quelles conditions, le Prince Edmond seroit investi du Royaume de Sicile. La conclusion

paroiſſoit ſi prochaine, qu'Henri faiſoit déjà les préparatifs néceſſaires pour mettre ſon Fils en poſſeſſion de cette Couronne; mais Innocent, le promoteur du traité, mourut dans l'entrefaite. Alexandre IV. ſe hâta de conſommer la négociation, & crut enfin avoir amené la Cour d'Angleterre au point de ne pouvoir plus reculer. Ce fut même ſur cette confiance qu'il refuſa de ratifier le traité conclu entre ſon Légat Octavien & Manfred, tout avantageux qu'il étoit. Mais la mort vint encore ſurprendre ce Pontife, avant que les Anglois ni d'autres Puiſſances étrangeres euſſent pu marcher à ſon ſecours. D'ailleurs les troubles d'Angleterre recommencerent avec une telle fureur, qu'Henri, lui-même, eut grand beſoin de la protection & des ſecours de ſes voiſins. Il réclama, ſpécialement, l'aſſiſtance des François, qui, tout bien conſidéré, étoient auſſi les ſeuls à qui l'on pût avoir recours pour les affaires d'Italie.

Depuis près de trente ans, Louis IX. ornoit le trône des François

de toutes les vertus morales, religieuses, militaires & politiques. Quel dommage que les préjugés du temps l'ayent si souvent entraîné loin de ses Etats ! Sans ces malheureuses guerres de la Terre Sainte, nul régne, peut-être, n'eût été comparable au sien. Louis n'adoptoit pas cependant toutes les idées de la Cour de Rome ; il sentoit de la répugnance à se mêler de ces odieuses querelles, que les Papes suscitoient aux Souverains. Nous lui avons, même, vu blâmer hautement les procédés de Gregoire IX. & d'Innocent IV. à l'égard de Frederic, & refuser la Couronne Impériale, tant en son nom, qu'en celui de son Frere Robert (1). Mais un autre de ses Freres, plus avide & moins scrupuleux, accepta les offres de la Cour de Rome, & vint à bout d'y faire consentir le saint Roi lui-même.

[1] Voyez Fleury, Hist. Ecclésiast. liv. 81. nomb. 35. & Daniel, tome 2, pages 36, 65 & 70.

CHAPITRE II.

Charles, Duc d'Anjou & Comte de Provence, est destiné au Royaume de Pouille : ses différentes opérations & ses victoires : sa puissance en Italie.

INdépendamment des forces du Royaume dont Charles de France pouvoit se prévaloir à titre de frere du Roi, il étoit, par ses possessions & ses qualités personnelles, fort en état de soutenir l'entreprise, & méritoit, à bien des égards, la haute fortune où Rome l'appelloit. Louis VIII, dont il étoit le fils cadet, lui avoit donné l'Anjou pour appanage; & sa femme fille de Raymond Berenger, ou Berlinguier, & de Béatrice de Savoie, lui avoit apporté la Provence en dot. Raymond, dans la personne de qui finissoit la branche d'Arragon

établie en Provence, ne voulant pas que ce Comté, qui formoit alors un État respectable & florissant, fût réduit au sort de Province réunie, exclut ses autres filles toutes mariées à des Rois, & institua pour héritiere celle qui lui restoit, appellée Béatrix, comme sa mere. La jeune Béatrix avoit d'abord été promise à Raymond, Comte de Toulouse; mais ce mariage n'eut pas lieu, & lorsque Berenger mourut, elle étoit encore sans époux (1). Béatrix, sa mere & sa tutrice, craignant quelque violence de la part des Arragonois qui prétendoient recueillir la succession, se hâta de l'emmener à la Cour du Roi de France, où elle eut bientôt conclu son mariage avec Charles d'Anjou, devenu, par la mort de Robert, frere unique de saint Louis. Charles ayant pris possession du Comté de Provence, & reçu les serments de tous les vassaux qui avoient reconnu

(1) Voyez Nostradamus, chronique de Provence, seconde partie, page 211.

Raymond Berenger pour leur Souverain, étendit encore son nouveau domaine, par des victoires & des conquêtes. Il soumit, entre autres, Arles & Marseille, Cités riches & peuplées, qui jouissoient pour lors du gouvernement populaire, comme la plupart des Villes d'Italie & entretenoient même une étroite alliance avec les Républiques de Gênes & de Pise (1). Après avoir affermi son autorité & soumis toute la Provence par des victoires & des traités, il tourna ses armes du côté de l'Italie, s'empara de Nice, de Vintemille & même de Cuneo situé au centre du Piémont. Quant aux Génois qui pouvoient l'empêcher de pénétrer plus avant, il n'oublia rien pour les gâgner, sur tout lorsque l'entreprise de la Pouille fut mise sur le tapis. A tant d'exploits domestiques l'Angevin ajoûtoit la gloire d'avoir combattu vaillamment pour la délivrance

(1) Voyez Nostradamus, chronique de Provence, seconde partie, pages 202, 219. 222-27.

de la Terre Sainte ; titre précieux auprès des Papes, & qui devoit le faire choisir, préférablement à tout autre Prince, pour abbattre les ennemis de leur domaine temporel. Charles étoit sans contredit fort avide de gloire & de puissance ; ce fut même en quelque sorte son unique défaut, car l'avarice, dont on l'accuse encore, n'en étoit qu'une conséquence ; il aimoit l'argent parce que ses entreprises en exigoient immensement. Mais son ambition naturelle étoit encore aiguillonnée par sa femme, qui du moment qu'elle fut informée de ce qui se négocioit au sujet des affaires de Pouille & de Sicile, ne cessa plus d'harceler son mari, jusqu'à ce qu'il eût accepté les offres du Pape. Elle étoit désolée de se voir simple Comtesse, tandis que toutes ses sœurs partageoient des couronnes, l'une ayant épousé le Roi de France, l'autre Henri, Roi d'Angleterre, & la troisiéme Richard, élu Roi des Romains. On raconte même que ses aînées la traitoient supérieurement, & que toutes les fois qu'elles se trouvoient

ensemble, elles la faisoient asseoir au-dessous d'elles. Béatrix ne pouvant plus supporter de si cuisantes mortifications, voulut à tout prix que son mari lui ceignit ce précieux diadême. Elle mit tous ses joyaux en gage, pour contribuer aux frais de l'expédition, & somma tous les plus grands hommes d'armes, tous les *Preux* François & Provençaux, de venir se ranger sous les drapeaux du Comte & l'aider à la faire Reine (1).

Dejà, sous le Pontificat d'Innocent IV. & dès les premiers temps où ce Pontife manifesta la résolution d'enlever la Pouille aux Princes de Souabe, Charles d'Anjou, qui peut-être fut pressenti dès-lors sur l'entreprise, avoit fait offrir solemnellement, & par Ambassadeurs, sa personne & toutes les forces de ses Etats au Saint Siége. Innocent, flatté de l'Ambassade &

(1) Voyez Jean Villani, liv. 6. chap. 91. & Nostradamus, troisiéme partie, page 231.

des offres du Comte de Provence, dépêcha promptement ce même Albert de Parme, son Ministre en France, pour qu'il eût à traiter avec le Prince Charles, & lui donna pouvoir de l'investir, à certaines conditions, du Royaume de Sicile. Mais les manœuvres de quelques pensionnaires de Manfred, les jalousies, peut-être, & les cabales toutes seules des Courtisans (1), ou plutôt la délicatesse & les scrupules du pieux & sage Louis, firent manquer la négociation, & malgré tout l'empressement du Comte, le traité n'eut pas lieu. Tandis que les Cours d'Angleterre & de France déliberoient tour à tour sur cette grande affaire, un autre moyen d'introduire le Provençal en Italie,

(1) *Sed malignorum interveniente nequitiâ post multos & longos tractatus, licet ipse comes hoc multum gustaret in corde, collateralium tamen suorum devictus consilio, hoc donum sibi tam magnificum destinatum recipere non tentavit.* De Curbio *vita Innocentii* IV. *apud* Muratori, *Rer. Italic.* tome 3, page 591.

vint s'offrir inopinément au Pape Urbain IV. successeur d'Alexandre. Les Romains qui s'étoient contentés jusqu'alors d'avoir pour Senateurs, d'illustres particuliers choisis dans Rome même, ou dans d'autres Villes d'Italie, imaginerent de mettre à leur tête quelque Prince puissant & célébre. Quelques - uns d'entre eux vouloient conférer cette dignité à Manfred ; d'autres proposoient son gendre Don Pedre, Fils aîné de Jacques d'Arragon ; d'autres enfin penchoient pour le Comte de Provence. Le Pape Urbain se mit du côté de ceux-ci. Ce n'est pas que la charge de Senateur ne lui fût odieuse dans tous les cas, & bien plus encore, étant question d'en revêtir un Prince étranger & puissant : mais attendu qu'il ne pouvoit s'opposer à ce nouveau caprice des Romains, il tâcha du moins de le diriger sur celui qui lui paroissoit être le mieux intentionné. En conséquence, le Pape travailla fortement à faire élire Charles d'Anjou, qui envoya sur le champ un de ses Lieutenans prendre possession

de sa nouvelle dignité, regardée comme l'avant-coureur, & le gage du Sceptre qu'Urbain lui destinoit. Il sembloit que la mort de ce Pontife, arrivée dans l'entrefaite, dût renverser ce systême, l'ouvrage de dix ou douze ans de négociations. Mais les Cardinaux qui tous avoient conjuré, peut-être, la perte de Manfred, élurent un François, très-disposé par conséquent à suivre un projet où la gloire de sa nation s'accordoit parfaitement avec les intérêts du Saint Siége. Ce François étoit Guy le Gros, natif de Saint Giles, qui, devenu successivement Evêque du Puis, Archevêque de Narbonne, Cardinal Evêque de Sabine, se trouvoit, pour lors, Légat *à Latere*, en Angleterre. C'est là qu'il reçut la nouvelle de son élection, par laquelle on l'avertissoit en même temps de se garder des embûches de Manfred, qui n'ignorant pas dans quelles vues on avoit choisi ce François, méditoit de le faire enlever sur la route. Cependant le Pape élu, déguisé soit en Marchand, soit en Moine, soit en mendiant, An. 1264.

M vj

arrive heureusement à Perouse ; où, après quelque résistance, il accepta le Souverain Pontificat, & prit le nom de Clement IV. On peut dire exactement qu'il ne perdit pas un seul instant ; car, dès le quatriéme jour après son couronnement (1), il publia deux Bulles, par lesquelles il révoquoit la donation qu'Alexandre IV. avoit faite de la Pouille au Prince Edmond d'Angleterre & *concedoit* ce Royaume à Charles d'Anjou, Comte de Provence (2).

En conséquence, Charles part de Marseille avec Louis de Savoye, & arrive heureusement à Rome, malgré toutes les mesures que Manfred & les Pisans avoient prises pour lui fermer l'entrée du Tybre. Cependant les bataillons qu'il avoit embar-

---

(1) La cérémonie est dattée du 22 Février 1265, & les Bulles, en faveur de Charles, furent publiées le 26 du même mois.

[2] Voyez *Specilegium*, tome 9, page 207. *Apud* Fleury, liv. 85, nomb. 31.

qués sur sa flotte, ne lui parurent pas suffisans pour entrer en Campagne, il crut devoir attendre les troupes que Béatrix amenoit par la route de Lombardie. Cette armée, composée, non seulement, de la fleur des Barons Provençaux, mais encore d'un nombre prodigieux d'autres François, montoit, suivant les plus simples rélations, à trente mille hommes, tant Cavaliers & Arbalêtriers, que Fantassins; dont une partie étoit soudoyée de l'argent que le Comte & Béatrix avoient emprunté de tous côtés; une partie guidée par le désir de s'illustrer dans cette guerre; une autre par l'espoir de faire fortune en Italie sous le régne d'un Compatriote; une autre enfin, qui n'étoit pas la moins considérable, par l'étrange dévotion du temps, & pour gâgner les indulgences que le Pape accordoit à quiconque se rangeoit sous les étendards de son nouveau champion. Les François, commandés dans leur marche par le Comte de Monfort, traverserent sans obstacles les terres du Comte

An. 1265.

de Savoye, des Marquis d'Est & de Monferrat, ainsi que celles de la Ville d'Asti. Les Seigneurs & les Peuples de ces Contrées, entiérement dévoués à la faction Guelfe, se firent un devoir de les accueillir, & de leur rendre toute sorte de secours. Mais ils trouverent au de-là, le Marquis Pelavicino, ami chaleureux de Manfred, qui, à la tête des Cremonois, Plaisantins, Pavesans & autres Gibelins, leur disputa vivement le passage. Peut-être même sa manœuvre eût-elle été fatale aux François, sans la trahison de Buozo de Doara, qui s'y prit, dit-on, de maniere à laisser toujours les chemins libres à l'ennemi; à raison de quoi, le Dante, fameux Poëte Gibelin, l'a mis en enfer, dans la classe des traitres, « *pour y pleurer éternellement l'argent des François* (1). L'armée Provençale traversa donc la Lombar-

(1) *Per piagnere l'argento de Franceschi; Laddove peccatori stano freschi.* Dante, *Infern.* chant 32.

die où elle ne laissa pas d'éprouver quelque résistance, évita la Toscane, totalement Gibeline & dévouée à Manfred, & fut se réunir aux autres troupes de Charles. Il y avoit bien long-tems que Rome n'avoit vu, du moins avec tant de complaisance, une armée si belle & si nombreuse. Le Pape qui ne jugea pas cependant à propos de quitter Vitterbe où il se croyoit encore plus en sûreté que parmi les Romains, donna des ordres pour que la Cour & les troupes du Comte fussent traitées d'une maniere convenable, & commit deux Cardinaux Légats pour faire la cérémonie du couronnement.

La saison où Charles & Béatrix reçurent solemnellement la couronne de Sicile, dans la Basilique du Vatican, n'étoit pas propre à l'ouverture de la campagne (1). Mais

(1) Voyez Jean Villani, *ubi supra*; chap. 4-5. Angelo di Costanzo, Histoire de Naples, liv. 1. & Nostradamus, Histoire de Provence, partie 3.

attendu qu'au milieu de tant de gloire & de fêtes, le nouveau Roi manquoit d'argent pour faire subsister l'armée, & que le Pape n'étoit point en état de lui en fournir, il prit le parti de marcher à Manfred dont il rejetta toutes les propositions (*). Cette courageuse résolution lui réussit. Manfred, comptant que la lassitude des François compenseroit la supériorité que pouvoient leur donner la valeur & le nombre, n'hésita pas d'engager une action, quoique ses forces fussent évidemment inférieures. Le combat fut long & opiniâtre : mais enfin la victoire se déclara pour Charles, & la mort de Manfred qui se fit tuer en désespéré (**), la rendit com-

(*) *Dites au Soudan de Nocera*, répondit Charles aux Ambassadeurs de Manfred, en faisant allusion aux Sarrasins qui servoient dans son armée; *Dites au Soudan de Nocera, que je ne veux avec lui, ni paix ni trêve, & qu'il faut que dans peu je l'envoye en Enfer ou qu'il m'envoye en Paradis.*

(**) Les Sarrasins & les Allemands se

plette. La nuit suivante, les François entrerent dans Benevent, où pendant plusieurs jours ils se gorgerent de butin. Charles se voyant désormais assuré de sa conquête, fit son entrée dans la Ville de Naples avec une pompe inouie, & après les fêtes usitées en pareil cas, il s'occupa du soin de rétablir l'ordre dans le Royaume, d'en reconnoître les droits & les revenus, & d'en distribuer à ses Barons, les terres, les charges & les emplois.

---

battirent long-temps avec une bravoure étonnante. Mais les François, rendus plus furieux par cette résistance même, firent un dernier effort & les enfoncerent. Alors Manfred veut faire avancer sa troisiéme ligne composée d'Appuliens. Les Barons reçoivent l'ordre avec cette froideur, plus désespérante en pareil cas que la rebellion ou la fuite. L'infortuné Manfred ne doutant plus de la trahison, baisse sa visiere, pique son cheval à travers les bataillons François, & tombe percé de coups. Son corps ne fut trouvé que trois jours après la bataille; *& comme il étoit mort excommunié*, dit Muratori, tom. 8. page 371, *Charles ordonna qu'il fut enterré près du Pont de Benevent*,

Les ſuites de cette victoire ne ſe bornerent pas à la révolution qu'eſſuya le Royaume de Naples. Toute l'Italie s'en reſſentit. Les Guelfes reprirent tant d'hardieſſe & d'aſcendant, que tous les Gibelins furent chaſſés des Cités ou contraints de ſubir la loi. Les Républiques qui, par leur alliance avec Manfred, avoient encouru la diſgrace du Pape, ſe hâterent de demander l'abſolution des Cenſures, & promirent d'être ſoumiſes & fidéles au Saint Siége. Obert Pelavicino, & Buozo de Doara, ſi puiſſans parmi les Gibelins de Lombardie, perdirent la Seigneurie de pluſieurs Villes ; & Milan, elle-même, fut obligée de

---

dans une foſſe, creuſée à la hâte, ſur laquelle les Soldats par pitié & en mémoire de ſa valeur, jetterent chacun une pierre. Telle fut la fin de Manfred, Prince digne d'un meilleur ſort, parce qu'à l'exception de la fureur de régner qui lui fit violer certaines loix, & de quelques autres fautes, ſuite de la foibleſſe humaine, il poſſéda de ſi grandes qualités, qu'il eſt des Hiſtoriens qui le mettent à côté de l'Empereur Titus.

recevoir un Podeſtat de la main de Charles. Verone & Pavie furent exactement les ſeules qui oſerent encore ſe déclarer Gibelines. En Toſcane, où le Pape favoriſa ſinguliérement les progrès du nouveau Roi, en le créant Vicaire Impérial pendant la vacance, il n'y eut abſolument que Piſe qui put ſe ſoutenir contre les aſſauts des François & des Guelfes. Enfin Charles I. marchoit vers la Monarchie univerſelle de l'Italie avec la plus grande viteſſe.

Mais, avant la fin de la ſeconde année de ſon régne, il ſe vit ménacé très-ſérieuſement de perdre cette couronne acquiſe avec tant de bonheur ; & toute l'Italie fut ſur le point d'eſſuyer encore une révolution auſſi violente que la précédente. Outre les amis de Manfred, & ceux qui étoient particuliérement attachés à la Maiſon de Souabe ; outre ce nombre prodigieux de Gibelins qui venoient de perdre leur patrie ou leur état, Charles I. eut encore pour ennemis, & même aſſez promptement, la plupart des Ap-

puliens & des Siciliens qui avoient favorisé son élévation, & qui après s'être flattés que le nouveau Roi ne leur demanderoit aucun tribut, se virent chargés d'impositions plus exorbitantes que jamais, & traités d'ailleurs avec la plus brutale insolence. Tous ces mécontents se mirent à négocier, les uns ouvertement, les autres en secret, avec le jeune Conradin, fils de Conrad, unique héritier de la Maison de Souabe & de Frederic II. & reconnu même, depuis la mort de son pere, comme Roi du moins en Germanie. En vain Elisabeth sa mere & sa tutrice, représenta combien il étoit téméraire à son âge, (15 ou 16 ans) de s'exposer aux fatigues d'un si long voyage, & de courir les hazards d'une guerre de cette nature; envain elle épuisa tout ce que la tendresse maternelle suggere en pareil cas, Conradin n'écouta que son courage, son ambition & la gloire, & résolut de tenter, sur le champ, l'entreprise. Il prend la route de Trente, suivi de quatre mille Cavaliers, sans compter les Fantassins,

& gâgne Verone, où l'argent lui ayant manqué, il se vit abandonné d'une partie de ses troupes, & par conséquent dans l'impuissance de continuer sa route.

Cependant Conrad Capece, l'un des Barons Appuliens revoltés contre le Roi Charles, & créé par Conradin, Vicaire du Royaume, couroit çà & là pour grossir le parti du jeune prétendant. Il poussa jusqu'à Tunis où les deux Freres du Roi de Castille, Frederic & Henri, s'étoient refugiés, & les amena l'un & l'autre en Italie. Henri ayant réussi par ses intrigues ou par celles de Capece à se faire élire Sénateur de Rome, déploya tant d'adresse & de ruse qu'il s'attacha presque tous les Guelfes & gâgna beaucoup plus de Partisans à Conradin, que Charles ne s'y étoit attendu. Conradin lui-même ne s'endormoit pas à Verone. Dès qu'il eut reçu le renfort qu'il attendoit d'Allemagne, il prit la route de Pavie; de-là traversant les terres du Marquis de Carretto, il gâgne les côtes de Gênes, s'embarque sur la flotte des Pisans & ar-

rive à Pise, sans que de tant de Peuples & de Princes Guelfes de Lombardie ou de Toscane, il y en ait un seul qui s'oppose à son passage. Aucun n'osoit prendre parti dans une guerre si douteuse. Ils craignoient tous de se déclarer contre celui que la victoire alloit peut-être couronner & rendre l'arbitre des Peuples d'Italie. En effet, le parti de Conradin devenoit chaque jour plus redoutable. Quand il eut joint Henri, qui s'étoit furieusement prévalu de l'autorité Sénatoriale, & n'avoit respecté ni la religion ni les loix pour lui procurer de l'argent & des soldats, il se trouva tout-à-coup à la tête de dix mille Cavaliers, & d'un nombre prodigieux de Fantassins. A la vue d'une armée si formidable, il n'y avoit personne, hors le Pape Clement (*) qui ne

(*) On prétend que Clement, enfermé dans son Palais de Vitterbe dit, en voyant passer Conradin sous ses fenêtres : *Voilà un Prince qui court à la mort. Il n'y a rien à craindre de Conradin*, lui fait dire en-

prédît la victoire au jeune prétendant, & ne regardât la conquête comme assûrée. Mais la suite démentit tous les présages. On peut voir chez cent Historiens, comment l'armée de Conradin étant supérieure à celle de Charles, celui-ci ne fut redevable de la victoire qu'au stratagême d'un vieux Capitaine François nommé Alard de Valberi (*), qui

core Jacques de Voragine, *c'est une brebis qu'on mene à la boucherie.*

(*) Les deux armées se rencontrerent dans la plaine de saint Valentin ou de Tagliacozzo. Charles étonné du nombre des ennemis ne savoit trop comment disposer son ordre de bataille. Alard ou Erard Valberi ou Valbere ou Valbiere lui conseilla d'avoir recours à la ruse. Le Roi qui connoissoit son habileté, lui confia la conduite de cette journée. En conséquence, Erard s'embusque avec Charles & 800 Cavaliers dans un bois voisin & fort épais. Henri de Castille chargea d'abord à la tête de ses Espagnols & renversa le Maréchal de Cousance à qui le Roi avoit fait prendre ses armes pour donner le change aux ennemis, & qui tomba percé de coups. Tous les autres corps sont rompus & mis en fui-

revenoit de la Terre Sainte. On y peut voir encore comment l'infortuné Conradin, tombé au pouvoir de son farouche ennemi, fut condamné à perdre la tête sur un échafaut comme s'il eût été coupable de félonie & de rebellion (*). Il n'y a

qu'une

---

te. Charles voyant de dessus une éminence, la défaite & le carnage des siens, veut accourir pour les soutenir & les rallier. Erard l'arrête, jusqu'à ce que voyant les ennemis absolument débandés & dispersés à la poursuite des fuyards; *Voici le moment*, s'écrie-t-il; *allons, Sire, la victoire est à nous.* Aussitôt Charles fond à bride abbatue sur les ennemis & les taille en piéces.

(*) Henri de Castille, après avoir fait des prodiges de valeur, fut obligé de prendre la fuite, & tomba malheureusement dans les mains de l'Abbé du Mont Cassin, qui le livra au Roi Charles, à condition cependant qu'on ne lui ôteroit pas la vie. Le jeune Conradin, & Frederic d'Autriche, à peu près du même âge, errerent trois jours sur des montagnes, déguisés en Paysans. Ayant ensuite gagné la côte, ils promettent une somme considérable au premier Pêcheur qu'ils rencontrent s'il veut les conduire à Sienne ou à Pise. Mais les pro-

qu'une voix, même chez les Historiens Provençaux & François, sur

---

messes n'approvisionnoient pas la barque; il falloit de l'argent pour acheter des vivres; & les Princes ni leur suite n'en avoient pas. Conradin tire sa bague & la donne au Pêcheur qui fut la présenter au Seigneur du Château voisin. Frangipani, c'est le nom du Seigneur, jugeant qu'un bijoux si précieux ne pouvoit appartenir qu'aux Princes que l'on cherchoit de tous côtés, les fait arrêter & les envoye au Roi Charles. « Le premier Octobre, dit Muratori, tome » 7. p. 134, la cause du malheureux Con» radin fut rapportée dans un Parlement » nombreux, composé de Barons, de Juris» consultes & des Syndics de plusieurs Villes. » Ricobald Malaspina, Historien de Ferrare, » assure avoir entendu dire à Joachim de » Reggio, qui avoit assisté au jugement, » que les principaux Barons & Jurisconsul» tes soutinrent que l'on ne pouvoit sans in» justice, condamner à la mort Conradin, » attendu qu'il ne manquoit pas de bon» nes raisons pour chercher à recouvrer » un Royaume conquis sur les Grecs & » les Sarrasins par ses ancêtres, & qu'il » n'avoit commis aucun crime qui dût le » priver de la succession. On se rabbatit » sur les Temples & les Monasteres sacca» gés par l'armée de Conradin. A quoi » l'on répondit qu'il n'y avoit aucune preu-

l'injuſtice & la barbarie de Charles dans cette occaſion. Mais ce n'eſt

---

» ve que Conradin en eut donné l'ordre, » & que les troupes de Charles avoient fait » pis encore. Un ſeul Docteur *ès Loix* & » vraiſemblablement la pluralité des Ba- » rons, qui croyoient leur propre ſûreté » ainſi que celle de Charles intéreſſée à l'a- » néantiſſement de la Maiſon de Souabe, » opinerent à la mort de Conradin. Le 29 » Octobre de cette année 1268, ſi ce n'eſt » de l'année ſuivante, (Anacroniſme, au reſte, qui n'eſt point indifférent pour la mémoire de Charles & qu'il eſt même étonnant que Muratori ne regarde pas de plus près. L'ivreſſe & l'emportement pourroient encore excuſer Charles dans le premier cas; mais 13 ou 14 mois après la victoire, c'étoit inſulter la juſtice & l'humanité avec bien du ſang froid.) Le 29 donc du mois d'Octobre 1268 » ou 69, l'échafaud fut dreſſé ſur le rivage. » L'affreuſe ſentence eſt lue à Conradin. » Villani prétend que lorſque le lecteur » (Robert de Bari) en fut au prononcé, » Robert, Comte de Flandre & propre gen- » dre de Charles, lui paſſa ſon épée au tra- » vers du corps, en diſant: *Inſolent, il te » ſied bien de prononcer une ſentence de mort » contre un ſi noble & ſi grand Seigneur.* Le Pro- » tonotaire tomba aux yeux même du Roi

La bataille eſt du 30 Août 1268.

pas tout, & il est encore très-douteux que cette atrocité fût commandée par ce qu'on appelle raison d'Etat. Que d'inconvéniens, tous plus dangéreux & plus terribles, balançoient les avantages que Charles pouvoit attendre de cet assassinat politique! Il sembloit d'une part, que la mort d'un tel prétendant dût l'affermir dans la possession du Royaume & ôter aux mécontens tout prétex-

» sans que personne osât dire un seul mot
» Mais ce coup n'empêcha pas l'exécution.
» Conradin, Frederic d'Autriche, les Com-
» tes de Galvano, Pere & Fils, & plusieurs
» autres Seigneurs furent décollés. Eneas
» Sylvius & autres Historiens de Naple &
» de Sicile, rapportent que le jeune Con-
» radin harangua le Peuple au sujet de son
» innocence, & de la légitimité de ses droits,
» lui reprocha sa lâcheté, nomma Jacques
» d'Arragon son héritier, & jetta son gant
» dans la place pour marque d'investiture
» & pour gage de bataille. On ajoûte qu'un
» Chevalier, nommé Henri de Pietro, eut
» la hardiesse de ramasser le gant & le por-
» ta sans délai à Pierre d'Arragon, qui l'en
» récompensa en lui permettant de porter
» les armes de Souabe; maison illustre qui
» finit dans la personne du malheureux Con-
» radin. »

texte de remuer en faveur de la Maison de Souabe ; mais d'un autre côté, l'infamie dont il se couvroit en versant impitoyablement le sang d'un jeune Prince, qui n'avoit commis d'autre crime que celui de vouloir recouvrer les armes à la main des Etats possédés par son Ayeul, son Pere & son Oncle, ne pouvoit manquer de le dégrader aux yeux des Nations, de le rendre odieux à ses propres Sujets, & fut en effet la cause premiere de sa chûte.

Costanzo, liv. 1. Nostradamus, p. 252.

Cependant le bonheur avec lequel Charles I. venoit de terminer cette seconde guerre, pour le moins aussi périlleuse que la précédente, & surtout la sévérité qu'il déploya sur les ennemis & les rebelles, imprimerent la plus vive terreur. Tous les habitans de la Pouille & de la Sicile plierent sous ses loix ; & leur soumission apparente l'enhardit à pousser plus loin ses conquêtes. Mais avant de songer à d'autres acquisitions, il voulut d'abord se rendre maître de toute l'Italie sous différens titres. Il commença par revendiquer la charge de Sénateur de

Rome, dont Henri de Caſtille l'avoit dépouillé, & vint en perſonne reprendre poſſeſſion de cette importante dignité. Peu content de l'autorité preſque Souveraine qu'il exerçoit ſur la Toſcane en qualité de Vicaire Impérial, il ſe fit donner pour dix ans la Seigneurie de Florence. Pluſieurs terres du Piémont lui étoient ſoumiſes au même titre ; & les deux Chefs du parti Gibelin, Obert Pelavicino & Buoſo de Doara, ſe trouvant réduits à la plus humble fortune, l'un deux même étant mort, Charles ne fit plus myſtére de ſes deſſeins & travailla ouvertement à devenir Seigneur de toutes les Villes de Lombardie. An. 1269. Celles-ci, à la réquiſition de ſes Ambaſſadeurs, tinrent une aſſemblée générale, dans laquelle il fut agité ſi l'on devoit élire le Roi de Sicile pour commun Seigneur. Plaiſance, Cremone, Modene, Ferrare & Reggio, plus zèlées apparemment pour le parti Guelfe, ou déterminées par quelque autre raiſon particuliere, opinerent à lui déférer la Seigneurie

universelle. Mais ceux de Milan, de Come, Verceil, Novare, Alexandrie, Tortone, Turin, Pavie, Bergame, Bologne, & le Marquis de Montferrat déclarerent formellement *vouloir bien être ses amis, mais non ses Sujets* [1]. La chronique de Plaisance, qui nous a conservé cette importante particularité du régne de Charles I. dit assez clairement que les Ministres de ce Monarque n'obtinrent pas dans la Diette ce qu'ils desiroient. Cependant elle laisse à douter si les Cités qui penchoient à se ranger sous la domination
An. 1273. de ce Monarque ne le reconnurent pas en effet pour leur Seigneur, nonobstant l'avis contraire. Quoi qu'il en soit, Charles devint très-puissant dans toute la Lombardie. Les Cités même qui l'avoient refusé pour maître lui payoient tribut afin de conserver son amitié; & c'est ce que firent, entre autres, Milan & Bologne.

(1) *Noluerunt ipsius dominationem, sed ipsum volebant pro amico, & non pro domino.* Chron. de Plaisance, *apud* Muratori, *Rer. Ital.* tom. 16, page 476.

Ensorte que tous les Peuples d'Italie, les uns en vertu d'un serment exprès de fidélité, les autres en qualité de tributaires ou de confédérés, étoient réellement à sa disposition & sous sa dépendance.

Guill. Ventura, Chron. Astens. chap. 6.

Dans ces entrefaites, saint Louis se consumoit en Afrique au siége de Tunis. Déjà même les Chrétiens étoient aux abois, quand Charles y étant accouru à la tête d'une puissante armée, fit changer tout à coup la face des affaires. Le Roi de Tunis fut contraint d'acheter la paix au prix d'un tribut annuel de vingt mille doubles; & Louis IX. étant mort dans l'intervalle, Charles proclama Philippe le Hardi son neveu, Roi de France, & repassa la mer avec lui (*).

Costanzo lib. in fine.

(*) « Toute la Chrétienté murmura hautement contre le départ précipité de » Charles. On publia qu'il n'avoit engagé le » Roi son frere à rester en Afrique qu'afin » de rendre le Roi de Tunis son tributaire. » . . . . Cependant le dernier jour » de Novembre les flottes des François & » des Siciliens furent assaillies d'une si rude

» tempête, que la plupart des bâtimens cou-
» lerent bas ou s'allerent briser contre la cô-
» te. Quatre à cinq mille personnes y pé-
» rirent avec l'argent des Sarrasins & tous
» les équipages. Il y avoit dans cette ar-
» mée navale environ dix mille Génois......
» à qui Charles fit dans cette occasion un
» trait des plus noirs. Il s'empara de tout
» ce qu'on put sauver du naufrage, fondé
» sur une loix barbare de Guillaume I. par
» laquelle tous les effets naufragés apparte-
» noient au fisc. En vain les Génois allégnent
» qu'ils ne sont en mer que pour le service
» de la Croisade & du Roi lui-même; en-
» vain ils produisent l'acte par lequel Char-
» les leur promet sûreté pour leurs per-
» sonnes & leurs effets, même en cas de
» naufrage. Tout fut inutile. Muratori,
Annal. tom. 7. p. 398.



CHAPITRE III.

Rodolphe I. Roi des Romains. Premiers obstacles qui s'opposerent à la puissance de Charles.

CLEMENT IV. étoit mort peu de temps après la défaite de Conradin, & l'attente d'un nouveau Pape faisoit flotter les affaires d'Italie dans une espèce d'incertitude. A la faveur des exploits de Charles I. les Guelfes qui regardoient toujours le Pontife Romain comme leur Chef suprême, étoient devenus le parti dominant. Le successeur de Clément pouvoit avoir par conséquent une grande influence dans l'ordre des choses. Il n'étoit pas douteux qu'il seroit en état de maintenir la balance entre les Villes libres d'Italie & ce Roi de Sicile, déjà si puissant & si redoutable; d'autant plus que par un usage qui ne trouveroit point aujourdhui de

défenseurs ni d'apologistes, les Papes étoient pour lors en possession de forcer les Cités & les Recteurs à se liguer avec le protégé du Saint Siége, & les mettoient, par leurs menaces & leurs interdits, sinon dans la nécessité de lui obéir & de le suivre, du moins dans l'impuissance de s'opposer à ses vues. Mais les Cardinaux divisés par leur propre ambition, peut-être par la complication des intérêts actuels, & par la difficulté de trouver un sujet tel qu'il le falloit dans les circonstances, laisserent vaquer le Saint Siége pendant deux ans entiers, malgré les instances des Rois de France & de Sicile qui se transporterent à Vitterbe [*], pour hâter l'élection. Enfin ils se réunirent en faveur d'un saint personnage qui se

(*) C'est dans cette Ville que les Cardinaux étoient assemblés & que fut commis sous les yeux, pour ainsi dire, des deux Monarques, un des plus horribles assassinats dont l'histoire fasse mention. Gui de Montfort, Vicaire de Charles en Tosca-

trouvoit pour lors en Palestine, dans l'armée des Croisés. C'est Gregoire X. auparavant Thedald Visconti, Archidiacre de Liége, qui totalement occupé des moyens d'encourager les guerres de la Terre Sainte, & par conséquent de pacifier la Chrétienté, commença, quoique indirectement & pour ainsi dire sans le vouloir, de mettre quelque obstacle à l'agrandissement du Roi de Sicile. Le bon Pape s'imagina que la vacance de l'Empire causoit toutes les discordes & les

---

ne, furieux contre toute la Maison Royale d'Angleterre, depuis qu'Henri III. avoit puni de mort les fréquentes rebellions de son Pere; Simon de Montfort, Comte de Leiceistre, massacra dans l'Eglise & pendant la Messe, Henri Fils de Richard, Comte de Cornouaille & Roi des Romains. Il sortoit bouillant de rage & tout couvert de sang; mais s'étant rappellé qu'on avoit traîné le corps de son Pere dans les rues de Londres, il rentre dans l'Eglise, traîne par les cheveux le cadavre d'Henri, & le laisse sur le pavé. Charles se contenta d'ôter au meurtrier la Lieutenance de Toscane, & ne daigna ou n'osa pas le faire arrêter.

guerres qui désoloient l'Italie ; & voyant qu'Alphonse de Castille élu quelque temps auparavant[*], n'étoit reconnu que d'un petit nombre de Barons, voyant d'ailleurs qu'il ne se disposoit nullement à se mettre en possession du Royaume d'Italie, ni de la dignité Impériale, il pressa vivement les Princes Germaniques de procéder à l'élection d'un nouveau Roi des Romains.

En conséquence, on élut Rodolphe, Comte d'Habsbourg, tige de l'illustre famille d'Autriche ; dont l'élection fait époque dans l'histoire, non seulement pour avoir commencé la grandeur de cette Maison, mais encore pour avoir terminé une si longue vacance. Rodolphe est d'ailleurs le premier, à ce que l'on croit, qui ait porté le titre de Roi des Romains. Il paroît en effet que ses prédécesseurs ne s'intituloient que Rois de Germanie & d'Italie. On

(*) Le compétiteur d'Alphonse, Richard Comte de Cornouaille, étoit mort deux ans auparavant, le 12 Avril 1271.

ſent bien que la création d'un Empereur ne pouvoit que déplaire au Roi de Sicile. C'étoit le dépouiller de tous ſes droits prétendus à la Souveraineté de la Lombardie, de la Toſcane & de la Romagne, qu'il briguoit avec tant d'ardeur. Auſſi fit-il éclater ſon dépit. Le ſeul nom d'un Roi Germanique ranimoit de tout côté le parti Gibelin. Gregoire lui-même augmentoit encore leur confiance par tous les efforts qu'il faiſoit pour les réconcilier avec les Guelfes. Mais Charles s'efforçoit non ſeulement de conſerver la ſupériorité à ceux-ci dont il étoit proprement le Chef; mais encore de troubler & de rompre la paix que le Pape vouloit établir entre les deux factions, dans la crainte que cette union ne rendît moins néceſſaire, & par conſéquent moins aſſûrée, l'autorité Seigneuriale dont il jouiſſoit dans certaines Cités. A l'ambition de Charles, à l'inſolence de ſes François & de ſes Appuliens, le pacifique Gregoire n'oppoſoit que des reproches & des avis paternels, dont les uns & les autres faiſoient

V. Jean Villani, liv. 7. chap. 43.

à n'en faire fort peu de cas, mais comme le Pontife étoit contraint de le ménager, attendu que la proximité des troupes Siciliennes ne lui permettoit pas d'agir avec plus de vigueur. La maniere même dont il se conduisit en France & dans ce fameux Concile de Lyon, où il fut question, entr'autres articles, d'une Croisade générale contre les Infidèles, portoit l'empreinte de la timidité. S'il y confirma l'élection de Rodolphe, ce fut avec tant de clauses, & de restrictions que Charles d'Anjou ne pouvoit guères s'en offenser ni en concevoir de la jalousie.

Mais, tandis que le Pape ménageoit si scrupuleusement un Prince qui de Champion & de Vassal du Saint Siége en étoit devenu le plus terrible voisin; les Angevins trouverent à l'extrémité de la Lombardie un [illegible]le qui osa leur résister de [illegible] & qui leur fit sentir la fra[illegible] espoir qu'ils avoient conçu [illegible]érir toute l'Italie. La V[illegible], à l'exemple de Bolo[illegible] Milan, s'étoit ren-

due, en quelque forte, tributaire de Charles d'Anjou. Ce n'eft pas qu'elle eut ceffé de le haïr ; mais pour fe délivrer de la foldatefque infolente qu'il entretenoit en Lombardie, pour ne pas effuyer journellement des vexations & des outrages, elle avoit pris le parti d'acheter une efpèce de paix ou de trève au prix de quatorze mille florins d'or [1]. Malgré la trève convenue, les Généraux Provençaux qui commandoient dans les Villes de Turin, d'Alexandrie, d'Albe, de Savigliano & dans d'autres terres du Piémont, prirent, à jufte titre ou fur de vains prétextes, les armes contre ceux d'Afti, les battirent auprès de Coffano, & leur firent deux mille prifonniers. Cet acte inattendu d'hoftilité fit fentir aux Aftigians combien ils devoient peu

(1) Comptés en deux payemens ; d'abord trois mille, enfuite onze mille. Voyez Guillaume Ventura, Chronique d'Afti, chap. 6, *apud* Muratori. *Rer. Ital.* tome 2.

compter ſur cette trève, achetée ſi cherement. Ils réſolurent ſur le champ de chercher leur ſûreté dans les armes, prirent quinze cens chevaux à leur ſolde, & conclurent une ligue offenſive & défenſive avec les Paveſans, éternels ennemis du Roi de Sicile, ainſi qu'avec Guillaume, Marquis de Montferrat (1), qui malgré ſon affection apparente pour ce Monarque, ne laiſſoit pas d'en redouter le pouvoir exceſſif & l'inſatiable ambition. Guillaume avoit épouſé une Fille d'Alphonſe, Roi de Caſtille, qui en qualité de prétendant à l'Empire, l'avoit créé ſon Vicaire en Italie, & ne fut pas plutôt informé des préparatiſs que l'on faiſoit contre les Provençaux, qu'il ſe hâta de faire paſſer cinq cens hommes d'armes aux Confédérés. Au moyen de ce renfort & des troupes fournies par les Paveſans & le Mar-

(1) *Papienſes, Aſtenſes & Guillelmus de Monferrato erant unum & idem* Guillaume Ventura, *ubi ſuprà.*

quis de Montferrat, les Astigians forcerent Alexandrie à se révolter contre le Roi de Sicile, tomberent ensuite sur Albe, regardée comme le centre de la domination Provençale, en Lombardie ; & delà s'étant portés vers Savigliano, ils ravagerent les Etats du Marquis Thomas, allié de Charles, lui enleverent Saluce & Revello, & le contraignirent de rompre avec les Angevins. Le Sénéchal du Roi de Sicile ne vit d'autre parti que celui de se retirer en Provence. Albe, Cherasc, Savigliano, Cuneo, Mondovi sont affranchies du joug des Provençaux, qui perdirent en grande partie l'autorité qu'ils avoient acquise en Lombardie. Les Genois eux-mêmes enhardis peut-être par les succès des Confédérés, donnerent bien de la tablature aux Amiraux de Charles, & battirent ses flottes en différentes plages de la Méditerranée. An. 1274.

Cependant le Pape Gregoire poursuivoit le cours de ses opérations, qui toutes tendoient indirectement à l'abaissement de Charles & des siens. Il

confirma dans le Concile de Lyon, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'élection de Rodolphe, avec lequel il eut ensuite une conférence à Lausanne, au sujet de son entrée en Italie & de la cérémonie de son couronnement ; ce qui ne pouvoit s'exécuter sans causer beaucoup de préjudice & de dépit aux Angevins. D'ailleurs, il y reçut l'abjuration de Michel Paléologue, & réunit solemnellement les deux Eglises ; réunion qui ne permettoit plus à Charles d'attaquer les Grecs comme ennemis de l'Eglise Romaine, & dérangeoit fort le projet d'envahir cet Empire dont il n'étoit guères moins occupé que de la conquête de l'Italie. La mort de Gregoire & l'extrême briéveté des trois Pontificats suivans, jetterent les Peuples dans de nouvelles perplexités. Tous attendoient avec la plus vive inquiétude ce qu'alloit produire la rivalité qui commençoit déjà d'éclater entre Charles & l'Empereur élu, aspirans l'un & l'autre, sous différens titres, à la souveraineté de l'I-

talie. Nicolas III. [1] fucceffeur des Papes Innocent V. Adrien V. & Jean XXI. qui moururent prefque dans la même année, étoit affûrément très-propre à rabattre la puiffance de Charles : mais malgré toute l'activité avec laquelle il y travailla, il n'en eut pas le temps. Les Papes n'avoient encore, à proprement parler, qu'une puiffance idéale. Ils étoient bien plus forts par ces terreurs religieufes, dont ils frappoient arbitrairement les Peuples, que par l'autorité qu'ils exerçoient dans leurs terres, parmi lefquelles il en étoit très-peu qui leur fuffent immédiatement foumifes, & dont ils euffent réellement la jouiffance. La Romagne & l'Exarcat de Ravenne, qui fembloient appartenir plus autentiquement au Saint Siége, avoient prefque toujours fubi jufqu'alors le joug des Rois & des Empereurs. Rome ellemême étoit foumife immédiatement à l'autorité Sénatoriale, prefque in-

[1] De la Famille des Urfins.

dépendante des Souverains Pontifes. Nicolas, pour acquérir ou recouvrer la Souveraineté de ces Provinces, se prévalut fort habilement de la jalousie qui fermentoit entre le Roi des Romains & celui de Sicile. Rodolphe étoit pour lors occupé des guerres importantes d'Allemagne & de Hongrie, avec lesquelles nul autre intérêt ne pouvoit entrer en comparaison. Il ne songeoit guères par conséquent à venir se faire couronner en Italie, comme il en étoit convenu, au Congrès de Lausanne, avec Gregoire X. & bien moins encore, à partir pour la Terre Sainte, ainsi qu'il l'avoit promis au même Pape lorsque son élection fut confirmée dans le Concile de Lyon. Nicolas III. à qui peut-être il étoit fort indifférent & que Rodolphe vint à Rome, & qu'il se rendit en Palestine, voulut néanmoins tirer parti de la promesse qu'il en avoit faite & le menaça d'excommunication, [illegible] ne tenoit ses engagemens. Le [illegible] des Romains, qui se trouvoit [illegible] l'impuissance d'y satisfaire, cé-

da la Romagne au Saint Siége, & accepta bien volontiers cette pénitence que le Pontife lui imposa en compensation du vœu qu'il ne pouvoit remplir [1]. La cession à la vérité n'étoit pas absolument dans la régle. Le titre de Rodolphe, qui n'avoit pas encore été consacré ni couronné, qui de fait n'étoit point encore Empereur, ne paroissoit pas suffisant pour aliéner de la sorte les droits Impériaux. Plusieurs en prirent occasion de déclamer contre l'avidité des Papes & de faire observer comme ils étoient attentifs à profiter de toutes les vacances de l'Empire, comme ils *arrachoient toujours quelque piéce* aux nouveaux Empereurs [2].

(1) Voyez Jean Villani, liv. 7. chap. 43, 54, *& alibi* 55.

(2) Jean Villani, écrivain d'ailleurs très-religieux & point méchant, s'est émancipé à propos de cette cession que Rodolphe fit de la Romagne à Nicolas III. *Les gens d'Eglise prenent assez volontiers*, dit ce naif Historien, *mais ils ne savent pas rendre*, liv. 7. chap. 53.

Nicolas III. eſt le plus célebre, s'il ne fut le premier, d'entre les Papes qui employerent le temporel de l'Egliſe à l'agrandiſſement de leur famille. Il créa Bertold des Urſins, ſon neveu, Comte de Romagne, immédiatement après que Rodolphe eut cedé cette Province au Saint Siége. Il éleva, par différentes voyes, ſes autres parens aux dignités Eccléſiaſtiques & Civiles & mérita le titre ſatyrique de Patriarche du népotiſme qu'on lui donne communément dans l'Hiſtoire [1]. Je me diſpenſerois bien volontiers de rappeller ces particularités, dont les auteurs contemporains ſe ſont trop prévalu peut-être contre la mémoire de ce Pontife, s'il n'étoit

(1) *In iſto Romano Pontifice Nicolao III. libellus, qui intitulatur*, Incipit initium malorum, *habet exordium*; *& in ipſo libello ipſe Pontifex, & nonnulli ejus ſucceſſores variis modis ſunt effigiati cum obſcuriſſimis ſubſcriptionibus*. Franciſcus Pipinus, *apud* Muratori. *Rer. Ital.* tom. 9, pag. 724.

à propos de faire observer que la grandeur où Nicolas porta les Ursins, fit éclore la rivalité, qui subsista si long-temps entre cette famille & d'autres maisons illustres & puissantes de Rome, & fut en partie la cause des révolutions suivantes. Tout bien considéré, ce népotisme tant reproché à Nicolas, servit autant à la gloire de l'Italie qu'à la sienne propre ; & s'il eût vêcu plus long-temps, il délivroit probablement la contrée du joug de Charles, & s'en rendoit l'arbitre suprême. Il faut convenir même qu'il s'y prenoit admirablement. D'une part, mettant à profit l'embarras où se trouvoit Rodolphe, qui en effet ne put jamais venir en Italie, & n'y exerça pas une grande autorité par ses Lieutenans, il s'emparoit insensiblement du gouvernement de plusieurs Villes libres, en y envoyant tantôt des Podestats de son choix, tantôt des Légats Apostoliques, & toujours ou presque toujours pris dans sa famille. D'un autre côté, menaçant continuellement de tourner contre Na-

ples & la Sicile, toutes les forces d'Allemagne, de Lombardie, de Toscane & de la Romagne, il en imposoit aux Angevins, & contraignit même le Roi Charles de renoncer au Vicariat de la Toscane ainsi qu'à la dignité de Senateur de Rome (1).

A voir ce Pape, si fortement occupé d'abaisser la puissance de Charles I. je ne serois point éloigné d'en croire certains auteurs (2), qui prétendent qu'il fut le premier & le principal moteur de cette grande révolution où les Arragonois enleverent la Sicile aux Provençaux. Il est vrai que Nicolas mourut deux ans avant l'invasion de la Sicile. Mais quoique l'archer soit renversé, le trait ne laisse pas de voler & d'atteindre le but; & comme dit fort ingénieusement un de nos Poëtes: *la rupture de l'arc ne guérit pas la playe.* Ainsi rien n'empê-

(1) Voyez la Chronique de François Pepin, *apud* Muratori, *Rer. Ital.* tome 9. page 723.

(2) Voyez Jean Villani, liv. 7, chap. 54.

che

che de croire que Pierre d'Arragon & l'Empereur de Constantinople, mis originairement en action par Nicolas, dresserent cette grande machine, qui se trouva même si bien montée qu'il ne servit de rien à Charles de faire élire, après la mort de Nicolas, un Pape François, qui lui étoit entiérement dévoué (1).

(1) Simon de Brie, qui prit le nom de Martin IV. Charles ne se contenta pas de manœuvrer sourdement, il employa la force ouverte.



O

CHAPITRE IV.

Fameuse Conspiration de Jean de Procida, & quelles en furent les suites : Origine du droit des Arragonois sur le Royaume de Sicile.

QUi ne sait pas l'histoire des Vepres Siciliennes ? Qui n'a pas entendu parler de Jean de Procida, auteur de cette révolution dans laquelle un si grand nombre de François fut massacré & Charles I dépouillé du Royaume de Sicile (*).

(*) Sans penser moins avantageusement de nos Lecteurs, ni prétendre censurer M. de Nina ; nous allons donner ici une notice des Vepres Siciliennes, ne fut-ce qu'en considération de la place qu'elles occupent parmi les grands événements. Au reste ceux qui sont parfaitement au fait peuvent passer outre. Jean de Procida ou Proceda, sorti d'une des

Il est donc inutile de remanier un sujet si connu, d'autant plus que je

---

meilleures maisons de Salerne, avoit eu la confiance de Frederic II & de Manfred, & s'étoit déclaré hautement pour Conradin. Son attachement pour la maison de Souabe, sa retraite chez le Roi d'Arragon, & quelques voyages secrets en Sicile lorsque les mécontents commençoient de murmurer, l'ont fait ériger par les historiens en chef des conjurés. Mais ce que l'on débite sur son compte n'est guère vraisemblable. Michel Paléologue, auprès duquel on veut qu'il se soit introduit, déguisé en Cordelier, étoit dans l'impuissance absolue de contribuer à la révolution. Sa démarche au Concile de Lyon fut un coup de désespoir qui ne produisit aucun des effets qu'il en attendoit. Les Grecs n'en devinrent que plus furieux contre les Latins; & Constantinople étoit pour lors dans des convulsions si terribles, que l'on ne voit pas même comment l'Empereur auroit pu fournir les trente mille onces d'or qu'on lui fait envoyer au Roi d'Arragon. Quelle apparence d'ailleurs que les Rois de France & de Sicile ayent pris le change sur l'armement de Pierre d'Arragon, & lui ayent fait passer, l'un 40 mille livres tournois, l'autre 20 mille ducats pour le mettre en état d'attaquer plus puissamment les Sarrasins, qu'il feignoit, dit-on,

ne saurois le traiter d'une maniére plus intéressante que Costanzo *,

* Angelo Storia del regno di Napoli, lib. 2.

---

de vouloir combattre ? Charles d'Anjou pouvoit-il s'aveugler à ce point sur les préparatifs d'un Monarque gendre de Manfred & l'héritier de Conradin ? La manœuvre de Procida auprès de Paléologue & de Don Pedre, a donc tout l'air d'une fiction : mais fût-elle plus probable & mieux constatée, il seroit encore très-facile de démontrer qu'elle n'eut aucune influence sur les Vepres Siciliennes. Plus on examinera le fait, plus on se persuadera que la révolution ne fut ni préméditée ni combinée, & qu'il n'y eut d'autres conjurés que les propres déportements des François & le désespoir des Nationaux. Tous les historiens conviennent que les Gouverneurs de Charles écrasoient la Sicile. Ils ne laissoient pas même aux Citoyens la liberté de marier leurs filles, & tous les plus riches partis étoient adjugés aux François. La plupart des Commandants se faisoient amener les nouvelles mariées & s'arrogeoient l'infame droit de *prélibation*. Les soldats entroient journellement dans les maisons, sous prétexte d'exécuter quelqu'ordre du Roi, & ne gardoient aucune mesure avec le sexe. Les biens de l'Eglise n'étoient pas plus respectés. Les François s'approprioient tous les bénéfices, & les

Historien grave, élégant & judicieux, dont un célébre moderne n'a

---

Siciliens en étoient entiérement exclus. Le Pape en écrivit au Roi qui ne daigna pas répondre. Les Siciliens vinrent encore à bout de faire parvenir leurs plaintes jusqu'au trône. Charles donna quelques ordres pour la recherche & la punition des coupables, qui furent mal exécutés, & ne servirent qu'à faire traiter plus durement les peuples. Enfin le Mardi de Pâques, 30 Mars 1282, les habitans de Palerme étant sortis en foule pour aller entendre les Vêpres dans l'Eglise du St. Esprit, distante de 5 ou 600 pas, la garnison, sous prétexte d'examiner si les Bourgeois n'étoient point armés sous cape, insulta plusieurs femmes. Une d'entre elles poussa des cris. Roger de Maître-Ange, homme de condition, reconnoit la voix de sa fille, & s'écrie en accourant à son secours, *qu'il falloit assommer tous ces maudits François.* Cette exclamation alluma l'incendie. Les Palermitains armés de poignards, de pierres & de bâtons, se précipitent sur la garnison & la massacrent en un instant. Ils n'épargnerent ni vieillards, ni femmes, ni enfants; & le peuple poussa la rage jusques à déchirer le sein des femmes grosses du fait des François. Jean de St. Remi, Gouverneur de Palerme, qui fuyoit

pas fait difficulté de copier mot à mot, plusieurs centaines de pages

---

à la faveur d'un déguisement, est reconnu & mis en piéces. Les Citoyens crient de toute part à la liberté, & déférent le gouvernement de la Ville à ce même Roger de Maître-Ange qui avoit donné le signal de la révolte. Mont-Réal, Conigion, Carini, Termini, Cephaledu, Trapani, Mazare & autres Villes du voisinage imiterent sans délai l'exemple de Palerme. Burdac, Gouverneur de Marsale, fut massacré le 31 Mars, au moment qu'il publioit l'ordre de porter tout l'or & l'argent monnoyé au trésor Royal, & toute sa garnison avec lui. Le lendemain, Agrigente & Léocate firent main basse sur les François. Jean de Montpellier, Gouverneur du château de St. Jean, fut poignardé par Jean de Torella dont il avoit enlevé la femme. Le feu de la sédition prit à Catane le 4e. Avril. Un jeune François, nommé Jean Viglemade, qui étoit en possession d'insulter toutes les femmes, y donna lieu. Il attaqua ce jour là même Julie Villanelli, & le mari étant rentré inopinément, il s'ensuivit un combat terrible dans lequel celui-ci fut tué. Julie s'enfuit toute échevelée & criant vengeance. Les Catanois, devenus tout-à-coup furieux, se jettent sur les François & en massacrent huit mille. Comme ils

& d'en remplir la moitié d'un assez gros volume. Voyons plutôt d'où

---

s'apperçurent que quelques-uns avoient pris l'habillement du pays, ils convinrent de leur faire prononcer le mot *Cicere*, dont l'articulation est très-difficile pour les étrangers : *Tchitchere.* Messine, à l'instigation des Palermitains, se souleva le 29 Avril, & tous les François y furent égorgés. Le Vice-Roi Herbert, promené dans les différents quartiers de la Ville, essuya tout ce que peut imaginer en pareil cas un peuple forcené, qui finit par l'étrangler & suspendre son corps au milieu de la place publique. Enfin de tous les François, qui leur tomberent entre les mains, les révoltés n'épargnerent que Guillaume des Porcelets, Gouverneur de Calaritimi & Philippe Scalambre, Gouverneur de la vallée de Noto, reconnus l'un & l'autre pour deux hommes justes. Leur nom sera transmis sans doute à la postérité la plus réculée, comme un monument de la victoire la plus honorable qu'ait jamais remporté la vertu, & de son empire irrésistible sur tous les cœurs. Il me semble voir cette populace acharnée, poudreuse & sanguinolente tomber tout-à-coup aux pieds de ces deux sages, en s'écriant d'une voix entrecoupée, comme les Américains dans Alzire :

le Roi d'Arragon tiroit ses droits sur les Etats de Sicile & de Pouille. Quoique ceci ne soit guére moins connu & que nous en ayons déjà parlé, nous ne pouvons nous dispenser de le rappeller ici, comme étant l'origine de l'Empire que les Arragonois obtinrent en Italie, & de ces guerres tant de fois rallumées entre les Espagnols & les François; les Bourbons & les Autrichiens.

En 1261, l'Infant Don Pedre épousa, du vivant de son pere Jacques, Constance fille unique de Manfred. Mais, attendu qu'à l'époque de ce mariage, Conradin des-

---

Alvarès est-ce vous?
Vivez! aux malheureux servez long-temps de pere.

. . . .

. . . . Ah si jamais ta nation cruelle.

Non, la vertu n'est point une chimére. Il n'est donné qu'à elle de commander ainsi à la fureur & d'enchaîner la rage. Scalambre s'attacha dans la suite au Roi d'Arragon, & les Barons de Serravalla en descendent. Voilà, par exemple, une origine illustre; & dont il est permis de s'énorgueillir.

cendant & légitime héritier de Frederic II. & de Conrad, vivoit encore, & que les droits de Manfred sur les Etats de Pouille étoient par conséquent très-defectueux, les Rois d'Arragon ne songerent nullement ou ne parurent point songer à ce Royaume. Ils n'imaginerent pas même de s'opposer au Comte de Provence quand il vint, à l'invitation du Pape, attaquer & dépouiller Manfred. L'idée d'une si belle acquisition ne leur vint, probablement, qu'à la mort de Conradin; sur-tout s'il est vrai, comme on le publia dès lors, que de dessus l'échaffaut où il perdit la vie, le jeune Roi déclara Constance son héritiere, quoiqu'elle ne fût sa cousine que du côté gauche. Il est du moins certain qu'après la mort tragique de Conradin, Constance étoit l'unique rejetton de la famille de Souabe. Mais Charles jouissoit d'une si grande réputation d'habileté & de bravoure; les sujets & la plupart des puissances d'Italie l'avoient vu monter sur ce trône avec tant de satisfaction, que le projet de l'en renverser ne paroiſ-

toit guére praticable & surpassoit peut-être, les forces des Arragonois. Cependant la conduite de Nicolas III enhardit Don Pédre. Dès que le Pontife eut donné si clairement à connoître que la grandeur de Charles lui faisoit ombrage, le Roi d'Arragon n'hésita pas d'entrer en négociation avec Jean de Procida. Il vint prendre possession de Palerme peu de temps après le massacre des François, fit lever le siége de Messine; & se rendit maître de toute la Sicile (*). Les affaires d'Espagne de-

*Annal. tom. 7, pag. 437.

» (*) Il est faux dit, Muratori *, qu'on » ait, à la même heure, massacré les Fran- » çois dans tous les points de la Sicile. » Il est faux que les Palermitains ayent » sur le champ proclamé Roi Pierre d'Ar- » ragon. Ils arborerent la banniere de » l'Eglise, & reconnurent le Pape pour » leur Souverain ». Messine qui ne se révolta qu'un mois après Palerme, substitua un crucifix aux armes d'Anjou, & il ne fut question nulle part de D. Pédre; ce qui démontre que ce Monarque n'avoit aucune intelligence dans le Royaume. Il eut si peu de part à la tragédie, que si Charles avoit été

mandant ensuite sa présence, il laisse en Sicile la Reine Constance, Jac-

---

moins présomptueux ou moins emporté, il auroit probablement recouvré Messine & la Sicile, avant que l'Arragonois eût appris la révolte. » Le Roi Charles, ajoute Muratori, se tenoit depuis quelque temps à » la Cour de Rome *, pour instruire, com» me il s'en vantoit lui-même, le Pape sa » créature, ainsi que les Cardinaux, dans » l'art de gouverner le monde. La nouvelle fut par conséquent foudroyante. D'autant plus furieux qu'il présumoit davantage de ses talents politiques, il jura d'effrayer la postérité par la vengeance qu'il en alloit tirer. Tous les bâtiments qu'il destinoit contre les Grecs, eurent ordre de faire voile pour Messine. Mais avec toute la diligence dont il usa, il ne put en commencer le siége que vers la fin de Juillet : c'est-à-dire, trois mois après la révolution; intervalle considérable, pendant lequel on ne voit point paroître Pierre d'Arragon, & qu'il auroit sans doute mis à profit, s'il avoit eu quelques liaisons avec les rebelles. Charles étoit accompagné du Cardinal Guérard, qui entra dans la place, & harangua les assiégés avec tant de force qu'il leur persuada de ne pas braver plus long-temps le courroux & les armes du Roi. Mais,

* Pour lors dans Orviéte.

ques, le second de ses fils, déclaré Successeur du trône qu'il venoit d'ac-

---

lorsqu'il rapporta les conditions auxquelles Messine consentoit de se rendre, Charles les rejetta. Ses troupes venoient d'emporter Milazzo, les Palermitains demandoient quartier, & tout annonçoit le retour ou plutôt l'effroi de la nation. Les Messinois firent encore une tentative auprès de Charles. Ils rappellerent le Cardinal Légat, & offrirent de se rendre si le Roi vouloit oublier le passé, & se contenter des impositions qu'ils payoient sous le regne de Guillaume le bon. Guérard ayant rapporté la proposition au Roi; *Les misérables*, s'écria celui-ci! *Comment osent-ils parler de conditions? Je leur pardonnerai néanmoins puisque tel est votre avis : mais il me faut 800 ôtages dont j'userai à discrétion*; *quant aux tributs, je prétens qu'ils payent tous ceux qu'il m'a plu d'imposer.* Cette réponse consomma la révolution, & la perte du Royaume de Sicile ne fut proprement décidée qu'alors. Si Charles eût usé de clémence, dit Muratori, Messine rentroit dans le devoir & l'exemple eût été suivi de tout le reste de la Sicile, attendu que les peuples n'avoient point encore de Chefs, & manquoient d'ailleurs de provisions, de machines de guerre & de troupes réglées. Les Messinois re-

Muratori, *ubi suprà.*

quérir, & son fameux Amiral Roger de Loria. Celui-ci dont la vail-

---

pousserent les assauts redoublés des François avec toute la fureur du désespoir. Femmes, enfants, vieillards, tout devint Soldat. Enfin Pierre d'Arragon invité par une députation des Palermitains, débarque le 30 Août à Trapani, suivi de 800 hommes & de 10 mille Fantassins. On nous dit qu'il avoit mis à la voile dès les premiers jours de Juillet, & que continuant de déguiser sa marche, il étoit allé se jetter sur Ancolla, petite Ville du Royaume de Tunis, située dans les environs de l'ancienne Hyppone. Mais, de bonne foi, étoit-ce le cas d'user encore de feinte. Le moindre délai ne pouvoit-il pas être fatal? Vouloit-il donner à cette populace mutinée le temps de se refroidir & de passer, selon la coutume, de la fureur à l'abattement? Il y a donc tout lieu de croire que la manœuvre du Roi d'Arragon fut très-innocente, & qu'il ne songeoit point encore à la conquête de Sicile. La preuve qu'il n'étoit point préparé à cet événement, c'est que de l'aveu des mêmes historiens, il assembla son Conseil, & mit en délibération les offres & les demandes des députés de Palerme. Il semble même qu'il vouloit s'assurer par ses propres yeux de l'état des choses. Car enfin, c'étoit le cas d'al-

lance & l'habileté n'avoit point d'égales, attaqua la Calabre, enleva

---

ler en droiture au secours de Messine que toute la Sicile savoit être aux abois. Point du tout, il va prendre possession de Palerme, s'y fait couronner & ne s'occupe de la délivrance de Messine qu'après s'être assuré des différents ordres de l'Etat. D. Pierre avoit pour Amiral Roger de Loria, le plus grand & le plus heureux marin de son siécle. C'est lui qui affermit & cimenta la conquête par une suite non interrompue de victoires. Loria s'étant apperçu que la flotte de Charles, qui se tenoit dans le détroit de Messine, étoit fort mal gardée, vint l'attaquer à la tête de 40 vaisseaux. Charles abandonne précipitamment Messine, & voit en fuyant prendre ou brûler tous ses navires. Muratori soutient que s'il s'étoit moins pressé de lever le siége, la famine auroit infailliblement forcé les Messinois à se rendre. Le nouveau Roi de Sicile, ayant été recu à Messine avec des transports inexprimables, porta sans délai, la guerre en Calabre, malgré les excommunications redoublées de Martin IV. Il faut convenir que la colere & les bulles du Pape paroissent bien petites au milieu de ces grands événements. Les Siciliens en firent aussi peu de cas que Don Pédre. Mais le Prince de Salerne, fils aîné de

aux Angevins plusieurs places situées en deça du Phare & fit même pri-

Charles d'Anjou, amena bientôt après des forces plus redoutables. Une foule de Seigneurs François suivis des meilleures bandes de cette nation, vint se mesurer avec les Espagnols. Ce renfort bien employé, pouvoit encore rétablir les Provençaux en Sicile; mais au lieu d'en tirer parti, Charles qui joignoit à tant d'autres travers tous ceux de la chevalerie, se mit à défier son ennemi. L'Arragonois, saisissant avidement ce moyen de conjurer l'orage, riposta sur le même ton; & après maintes bravades réciproques, il fut convenu qu'au premier Juin de cette année 1283, les deux Rois, accompagnés de cent chevaliers, se rendroient à Bordeaux, avec l'agrément du Roi d'Angleterre, maitre de la place, pour y vuider leur différent en champ clos; & que celui qui manqueroit à sa parole, seroit réputé parjure, traitre, infâme & dégradé de tous ses titres. Charles, malgré les défenses du Pape, quitta l'Italie, fut se promener fort inutilement sur la place de Bordeaux jusqu'au coucher du soleil, & prit acte de défaut contre son ennemi. On prétend cependant que Pierre d'Arragon étoit à Bordeaux, déguisé en simple Ecuyer, & qu'il laissa dans les mains du Sénéchal de Guyenne son casque & sa lance. Il publia

An. 1283-84. fonnier le Prince de Salerne (*) héritier préfomptif de Charles I,

---

dans la fuite, que la proximité du Roi de France pofté avec trois mille chevaux à une journée de la Ville, qui d'ailleurs étoit remplie de François, ne lui avoit pas permis de fe montrer. Mais il y a tout lieu de croire qu'il fe jouoit de Charles. Au refte, fes preuves de bravoure étoient faites depuis long-temps; & lorfque les François fe mirent en devoir d'envahir la Catalogne; conformément à la bulle de Martin IV. par laquelle il inveftiffoit le Comte de Valois du Royaume d'Arragon, Pierre leur fit bien voir qu'il ne craignoit point de fe mefurer avec eux.

(*) Tous les acteurs de cette guerre font éclipfés par Roger de Loria. Le courage indifcipliné des François pouvoit encore figurer fur terre, mais fur mer où l'art & la manœuvre furent toujours indifpenfables, ils faifoient vraiment pitié. Loria remporte une victoire complette à la hauteur de Malthe, & Guillaume Corneille, Général des Provençaux, périt dans le combat de la propre main de l'Amiral Efpagnol dont le bras n'étoit pas moins redoutable que la tête. Charles, qui craignoit la fougue & l'inexpérience de fon fils, dépêche un Brigantin pour lui défendre d'engager aucune action avec les Arra-

qui ne put jamais venir à bout ni de recouvrer la Sicile ni de déli-

---

gonois, & l'assurer qu'il sera incessamment à Naples avec un puissant secours. Roger, ayant intercepté le Brigantin, se présenta, sur le champ, devant Naples & provoqua les François par toutes les insultes que lui & les siens purent imaginer. Le Prince de Salerne devenu tout à coup furieux, embarque tumultueusement les François non moins irrités que lui., & fond en désorde sur les Espagnols. Loria feignant d'avoir peur, gâgne le large & revirant brusquement de bord fond à son tour sur la flotte ennemie. Il s'attacha sur tout à la Capitane que montoit le Prince de Salerne accompagné de plusieurs Barons François qui se battirent avec leur bravoure ordinaire. Mais les Arragonois aussi vaillans & plus habiles l'emporterent. Le Prince de Salerne se rendit à Loria lui-même qui s'approcha sans délai de Sorrento. Cette Ville se hâta d'envoyer à l'Amiral des figues, des fleurs & 200 *Agostares* d'or. Les porteurs du régal trompés par la riche armure & le nombre des Courtisans du Prince de Salerne, le prirent pour Roger. *Seigneur Amiral*, lui dirent-ils en se prosternant, *daignez accepter ce présent que vous offre la Commune de Sorrento ; & plut à Dieu que comme vous avez pris le fils, vous eussiez*

vrer son fils, ni de chasser entiére-
ment les Arragonois de la Calabre,

---

pris aussi le pere. Sachez au reste que nous avons été les premiers à quitter le combat. Pardieu, reprit le Prince en souriant, *voilà des gens bien fidéles au Roi mon Seigneur.* Cette méprise des députés de Sorrento égaye un peu la scène, & fait voir d'ailleurs que Charles n'étoit guère moins détesté en deça qu'en delà du Phare. Les Napolitains eux-mêmes enhardis par la victoire des Catalans, furent prêts à secouer le joug. On cria dans les rues: *Meure le Roi Charles, & vive Roger de Loria.* Charles informé des dispositions que Naples avoit montré, en fut aussi furieux que s'il n'eût pas perdu la Sicile. Il condamna cette Capitale aux flammes, & l'alloit sans doute exterminer, si le Cardinal Légat ne l'eût arrêté. Enfin il gâgna sur lui-même de se borner à 150 victimes qu'il fit pendre sur le champ. Il falloit que l'esprit & le cœur de ce Prince fussent bien incurables. Cet acte de rigueur étoit d'autant plus insensé, que toute l'Italie retentissoit de la félicité des Siciliens. Pierre d'Arragon avoit aboli la plupart des impôts, confirmé, augmenté même les priviléges des Cités & adopté un systême diamétralement opposé à celui de Charles. Constance elle-même jouissoit de la plus grande réputation. Elle sçut calmer les transports des Siciliens, qui vouloient absolument qu'elle immolât le

quoiqu'il fût encore à la tête de dix mille cavaliers & de quarante mille fantassins. L'adresse & l'activité de Roger déconcerterent tous ses projets. Malgré la faveur démesurée de Martin IV, malgré l'éloignement de Rodolphe, malgré les guerres intestines de la Toscane & de la Lombardie, il lui fallut renonçer à cet Empire universel qu'il prétendoit s'arroger sur l'Italie & dont il avoit, en quelque sorte, joui dans les premiéres années de son régne. Il ne survêcut pas même long-temps à ses disgraces, & mourut en 1288, environ trois ans après la révolution.

Il est fort peu de Princes que les historiens peignent avec plus d'uniformité que Charles I Roi de Sicile, appellé dans la suite Charles-le-Vieux. Tous conviennent de son intrépidi-

Prince de Salerne aux manes de Conradin. Les Gibelins prétendirent que la politique y avoit autant de part que l'humanité : mais quelle politique respectable que celle qui s'interdit toutes représailles & ne veut cimenter une conquête qu'à force de clémence & de générosité !

té, de sa bravoure, de son habileté même dans la guerre, qu'il entendoit beaucoup mieux, sans doute, que le gouvernement civil. Vigilant, sobre, aussi réservé sur l'article des femmes que le furent peu les Provençaux & les François de sa suite; grave, sur tout, & religieux; sevére, cruel, implacable; agité sans relâche de la manie d'étendre son domaine & sa puissance; usant par conséquent de la plus grande indulgence envers ses soldats, qu'il regardoit comme les bras de son ambition & de son despotisme, & fermant les yeux sur tous leurs excès. Il fut aussi très-avare & se permit toute sorte de moyens d'amasser de l'argent pour fournir à ses différentes entreprises (1).

Charles en mourant laissa Robert Comte d'Artois Lieutenant & Régent de ses Etats, en l'absence de son fils unique, appellé dès lors Charles II, toujours prisonnier en Ca-

(1) Voyez Villani, Collenuc, Angelo di Costanzo & Nostradamus.

talogne. Honorius IV qui avoit succédé à Martin, la même année que Charles-le-Vieux étoit mort, travailla fortement à la délivrance du Prince de Salerne. Les Guelfes n'étoient guère moins impatiens de le voir libre & placé sur le trône paternel. Mais les Cours de France & de Rome, protectrices du Prince Charles, employoient vainement l'intrigue & les menaces. Elles ne devoient pas se flatter de fléchir les Arragonois; & le gage étoit trop précieux pour que ceux-ci consentissent à s'en dessaisir, sans être du moins assurés de la paisible possession du Royaume de Sicile. Tel fut en effet le résultat de la négociation. On convint que cette couronne resteroit à Jacques, second fils de Pierre d'Arragon. Ainsi la Pouille & la Calabre formerent encore un Royaume distinct & séparé des Etats situés en delà du Phare; & quoique Charles II s'intitula toujours Roi de Sicile, elle ne fut réunie que longtemps après à ce que nous appellerons dorénavant le Royaume de Naples. La perte d'une Isle si vaste, si riche & si féconde entrainoit, né-

cessairement, une diminution considérable de forces, & sur-tout de réputation qui bien souvent tient lieu du pouvoir effectif. Aussi l'autorité de Charles II ne s'étendit-elle point au delà des limites de son Royaume. Excepté ce court intervalle pendant lequel il eut en son pouvoir le bon Pape Célestin (*), il ne fut guère

(*) Pierre Mouron, hermite de l'Abbruzze, élu Pape le 3 Juillet 1294, sous le nom de Célestin V. On ne sait quel est le plus étrange, que les Cardinaux soient allés déterrer ce pauvre Idiot dans le fond de son désert pour en faire le successeur de Nicolas IV, ou qu'il ait eu lui-même le courage d'accepter le souverain Pontificat. Charles II ne laissa pas de s'en féliciter. Il lui persuada de se fixer à Naples & n'eut pas de peine à s'emparer de cet esprit simple & ignare. Mais les Cardinaux ne tarderent pas à rougir d'un choix si fantasque. Le bon homme convint sans façon de son impéritie & abdiqua la thiare un mois après l'avoir reçue. Charles s'en consola par l'élection du fameux Gaytani ou Cajetan (Boniface VIII) qui lui fit les plus séduisantes promesses & lui tint parole.

question de lui dans les affaires d'Italie. C'est même, à cette époque & par un effet peut-être du peu de considération dont il jouissoit, que la Lombardie vit éclore dans son sein, de nouveaux Etats, qui disputerent en quelque sorte de grandeur & de puissance avec le Royaume de Naples.



CHAPITRE V.

Aventures d'Otton Visconti, qui jetta les fondements de la grandeur de cette Maison. Guillaume Marquis de Montferrat, & après lui Matteo Visconti, aspirent à se rendre maîtres de la Lombardie.

PEndant tout le cours du régne de Frederic II, quelque long qu'il ait été, on ne voit pas que les discordes particuliéres des Cités de Lombardie ayent fait beaucoup de sensation. Eccelin de Romano imprima si généralement la terreur que, tant qu'il vêcut, aucune puissance du second ordre n'osa lever la tête. A sa mort l'autorité principale, & je dirois presque la suprématie de la Lombardie, fut partagée entre les Marquis Obert Pelavicino & Buozo de Doara. Il n'étoit

n'étoit point encore question des la Torre ni des Viscontis. Martin de la Torre est le premier d'entre les Nobles de Milan qui ait primé dans cette Ville, après l'abaissement de l'autorité temporelle des Archevêques. Encore ne se hazarda-t-il pas à prendre lui-même le titre de Seigneur dans sa propre patrie : il en fit revêtir Pelavicino & se contenta de gouverner sous son nom. Durant cet autre triumvirat de Pelavicino, de Buozo, de Martin de la Torre & la longue vacance de l'Empire, le Cardinal Octavien Ubaldino, personnage important sous les Papes Alexandre & Urbain, passant par Milan à son retour de la légation de France emmena Otton Visconti né de parens Nobles, à la vérité, mais pauvres (1), & pour lors simple Cha- An. 1259.

(1) *Pauca de patrimonio possidebat..... parentes ipsius aliqua, sed non multum nec in magna quantitate possidebant.* Petri Azarii, Chron. chap. 1. Voyez aussi le chap. 2. du même auteur, & Jovius *in vita Othonis vicecomitis, apud* Muratori, *rer. Ital.*

noine de Desio petite Ville du Milanois. A quelque tems de là, le Siége de Milan vaqua par la mort de l'Archevêque Léon de Perago; & attendu la division des Milanois, Urbain IV prit le parti de donner l'exclusion aux deux sujets désignés, dont l'un étoit Raymond de la Torre frere de Martin, & de nommer le successeur de sa propre autorité. (*). Son choix dirigé

---

tom. 16. pag. 301-2. Voyez encore Galvano Fiamma, Bouquet des fleurs, chap. 297. & suivans, *rer. Ital.* tome 2, page 691 & suivantes; & annales de Milan, chap. 39, *rer. Ital.* tome 16, pages 667-68.

(*) C'est alors, dit Muratori, que la Cour de Rome commença de s'attribuer l'élection des Evêques. Dans l'onziéme siécle elle avoit fait tous ses efforts pour en dépouiller les Souverains & rétablir les droits du peuple & du Clergé, à qui les Saints Canons, en effet, déféroient très-positivement le choix des Pasteurs. Mais, au fond ce n'étoit pas là qu'elle en vouloit venir, & son zèle n'éclata en faveur de ceux-ci, que parce qu'elle entrevit beaucoup plus de facilité de les dépouiller à leur tour.

par le Cardinal Ubaldino qui n'étoit pas content des la Torre, tomba sur Otton Visconti, dont la promotion attisa certainement, si elle n'alluma pas, la haine mutuelle de ces deux Maisons. Mais les la Torre étoient les maîtres, & l'Archevêque élu ne pouvoit par conséquent se mettre en possession de son Eglise. La mort de Martin, qui arriva dans l'entrefaite, ne changea rien à l'état des choses. Son fils Napo ou Napoléon lui succéda dans la Seigneurie de Milan; & Clément IV ne put jamais engager les Milanois à recevoir Otton. Instances, menaces, censures, tout fut inutile.

Lorsqu'ensuite Grégoire X, en allant au Concile de Lyon, passa par Milan, il se livra si aveuglément aux la Torre, qu'il pourvut ce même Raymond, oncle de Napoléon, du Patriarchat d'Aquilée, dont le domaine temporel accrut prodigieusement les forces de la faction ennemie d'Otton. Celui-ci voyant que les foudres de la Cour de Rome étoient méprisées ou éludées ou rallenties, prit le parti d'en sortir &

de se retirer à Biella où il fut songer à d'autres expédiens & attendre que des circonstances plus favorables lui ouvrissent l'entrée de sa patrie & de son Eglise. S'étant uni à d'autres Nobles bannis de Milan & à tous les ennemis des la Torre qu'il put rencontrer, il leur suscita une guerre très-sérieuse, dans laquelle on combattit de part & d'autre avec acharnement & des succès divers. Enfin Otton Visconti vint à bout d'entrer dans Milan & d'en chasser les la Torre (1). Il triompha même de la maniére la plus complette : non seulement il fut mis en possession de cette Eglise, mais le peuple & les Nobles le proclamerent, d'un commun accord, Seigneur temporel de la Cité.

Otton n'étoit point vindicatif : humain, débonnaire & pacifique, il exerça avec beaucoup de modération un pouvoir acquis, en quel-

(1) Voyez la Chronique de Parme, chap. 27, *apud* Muratori, *rer. Ital.* tom. 9, pag. 729.

que forte par la voie des armes. Il ne paroît pas même qu'au milieu des agitations d'une guerre civile, où ses ennemis, à proprement parler, le forcerent de s'embarquer, il ait jamais oublié la dignité de son caractere (*). D'ailleurs politique,

(*) Les premiéres opérations de ses partisans ne furent pas heureuses. Son Général, le Comte de Langosco, battu par les Milanois, fut pris, & un grand nombre des Nobles avec lui, dont 34, parmi lesquels étoit son neveu Théobald Visconti, eurent la tête tranchée. Alors les Nobles conjurerent Otton de se mettre à leur tête. Il s'en excusa & leur répondit qu'un Evêque étoit essentiellement le ministre de la clémence & de la paix. Les bannis ayant fait de nouvelles instances, il se chargea de la direction de cette guerre, à condition qu'ils étoufferoient tout sentiment de haine & de vengeance. Il choisit sur le champ ses Capitaines, qui se firent battre en plus d'une rencontre. Mais Otton sçut réparer toutes leurs pertes, & c'est lui qui prépara la victoire qu'ils remporterent sur les Milanois. Après la bataille le Prélât prit soin des prisonniers, au nombre desquels se trouvoit Napoléon lui-même, Seigneur de Milan. On convient qu'Otton lui sauva la vie. Le Cler-

profond & consommé dans la science du Gouvernement; délié même, actif & vigilant, il avoit acquis dans les Cours cette promptitude de discernement, & cette finesse de tact si précieuses dans un Chef. Nul en un mot n'étoit en état de mener les affaires d'un parti avec plus de dextérité. Voyant que les la Torre se préparoient à renouveller la guerre, & qu'au moyen de leurs pro-

gé & le peuple de Milan vinrent ensuite à sa rencontre criants miséricorde. Le victorieux Pontife les rassûre, les console, défend aux Nobles de se venger de qui que ce soit, de faire aucun tort aux bourgeois dans leurs personnes ni dans leurs biens, & marchant entouré de la foule attendrie des vainqueurs & des vaincus, il fut rendre grace à la Divinité dans la Basilique de saint Ambroise. C'étoit là de l'héroïsme, quoi qu'on en puisse dire: & du plus touchant.... du plus sublime. Il explique le transport avec lequel on lui déféra la Seigneurie; transport de reconnoissance, d'admiration, de sensibilité, dont aucun membre de la Cité ne put se défendre, & qui n'honore guère moins les ames qui le ressentirent que celui qui l'excita.

pres forces, jointes à celles du Patriarche d'Aquilée & d'autres Villes gouvernées par leurs amis, ils pourroient fort bien se r'ouvrir l'entrée de Milan & s'y rétablir, il prit contre eux de nouvelles mesures, multiplia ses alliances, & tâcha sur-tout d'attirer dans son parti Guillaume Longue-épée, Marquis de Montferrat, le plus vaillant Capitaine d'alors, & même le plus puissant, depuis qu'il avoit ajoûté à ses anciennes possessions la Seigneurie ou le Capitanat de plusieurs Cités libres, telles que Novare, Asti, Albe, Alexandrie & Tortone (1). Le Piémont regardoit, particuliérement, le Marquis comme son héros; c'étoit lui qui avoit conduit la glorieuse guerre des Astigians contre les troupes de Charles le Vieux. En conséquence les Milanois se prêterent bien volontiers aux vues de l'Archevêque, & le

(1) Voyez Muratori, *rer. Ital.* tome 16, page 481, & la Chronique de Plaisance, an. 1278.

nommerent le Marquis Capitaine de leur Cité pour cinq années. Ils lui assignerent même vingt mille livres de *Terzuoli* par an, & deux cens par jour (1), tant qu'il seroit dans dans la Ville ou dans le territoire; somme alors très-considérable, & que Benvenuto Di San Giorgio réduit à la moitié, l'évaluant probablement sur le pied de la monnoie d'Asti ou du Montferrat (2).

A la faveur du grade de Général des Milanois, Guillaume obtint la Seigneurie de Come & de Creme. A Milan même, où l'on consentit qu'il nommât un Vicaire pour gouverner en son absence, son autorité n'étoit guère moins absolue que celle d'un Seigneur. Il ne s'en tint pas encore là; & s'étant bientôt lassé de partager la puissance & les honneurs avec l'Archevêque,

(1) Voyez Annales de Milan, *apud* Muratori, *rer. Ital.* tome 16, pages 676-77-78.

(2) Voyez Corio, page 323. Chron. de Montferrat, en 1278.

il forma le projet d'écarter ce Prélât & tous les Viscontis. En conséquence, il imagina de se prévaloir des avantages qu'il venoit de remporter sur les la Torre & ceux de Lodi qui soutenoient leur parti, & de proposer un accommodement entre les deux familles; persuadé que lorsqu'elles seroient l'une & l'autre dans la Cité, son autorité s'affermiroit par leur jalousie même & leurs débats. Otton pénétra d'abord la manœuvre ; mais il crut devoir dissimuler & attendre une occasion favorable : elle ne tarda pas à s'offrir ; Guillaume fut obligé de se rendre à Verceil. L'Archevêque saisissant le moment pour aller en cavalcade, selon l'usage pratiqué pour lors par tous les Seigneurs qui vouloient se faire proclamer ou reconnoître dans leur district, parcourut tous les quartiers, & chassa Jean de Poggio, * Vicaire du Marquis, auquel il fit défendre en même temps de se mêler davantage des affaires des Milanois & de rentrer dans la Cité. Guillaume frémit de colere à cette nouvelle, & fut obligé néanmoins de

* Turinois.

dévorer l'outrage, attendu que les Milanois, renforcés des Crémonois, Plaisantins & Bresçians, étoient fort en état de lui faire face. Il ne laissa pas de persister dans tous ses projets ambitieux, & ne renonça point à l'espoir de se voir un jour maître, non seulement du Milanois, mais de toute la Lombardie.

La perte du Capitanat de Milan & des Seigneuries de Come & de Creme, quelque considérable qu'elle fût, n'écrasoit point le Marquis. Indépendamment du Montferrat, dans lequel Albe étoit comprise, il avoit encore à ses ordres Novare, Verceil, Tortone, Alexandrie & autres Places non moins importantes. Il venoit même tout récemment de détacher Pavie des Milanois, & d'en obtenir la Seigneurie : ensorte qu'après le Roi de Naples, il pouvoit se regarder avec fondement comme le plus puissant Prince d'Italie. Mais les Astigians,
An. 1289. qui avoient été les premiers instrumens de sa grandeur, furent aussi les premiers artisans de sa disgrace & creuserent l'abyme profond dans lequel il tomba tout-à-coup. Non

contens de s'être ligués avec les autres Républiques, ennemies de Guillaume, ils attirerent encore dans leur parti Amedée V. Comte de Savoye qui vint à leur secours, suivi de deux cens hommes d'armes, sans compter les Albalêtriers & un nombre considérable d'autres troupes (1). En même-temps les Astigians manœuvroient sourdement dans Alexandrie & pressoient les Habitans de se révolter contre le Marquis. Celui-ci en ayant eu quelque avis, se hâta d'aller réprimer les Alexandrins (2); mais sa présence ne fit qu'accelerer le moment fatal. Les Conjurés craignant d'être découverts, & punis, souleverent la Cité, se saisirent du Marquis & l'enfermerent

(1) Voyez Chronique de Parme, tom. 9. page 819. & Annales de Milan, chap. 16. an. 1290.

(2) Voyez *Ogerius Alfer*, & Guillaume Ventura, chap. 14. *apud* Muratori, *Rer. Ital.* tome II, page 145. & 68. Voyez aussi Annales de Milan, chap. 62. 63. *Rer. Ital.* tome 16. page 682.

dans une cage de fer (1), prison ordinaire des grands Seigneurs qui tomboient au pouvoir des Communes, & dans laquelle celui-ci mourut au bout de deux ans.

La chûte de Guillaume, Marquis de Montferrat, est une grande époque dans l'Histoire des Viscontis. On peut fixer ici le premier période de la grandeur de cette Maison. L'Archevêque Otton qui n'avoit rien tant à cœur que d'affermir l'établissement de sa famille, fit la paix avec ceux de la Torre, à condition qu'ils renonceroient à leur Patrie, & fixeroient leur sejour dans les terres qu'ils possedoient hors du Milanois. Maffeo ou Matteo, neveu, (*) & dès-lors Vicaire ou Lieutenant d'Otton, étoit, après lui, le Chef des Viscontis & par conséquent du Gouvernement. Il unissoit la bravoure à l'expérience & n'excelloit pas moins dans

(1) De fer, selon plusieurs Historiens ; & de bois, selon d'autres.

(*) Fils de Theobald Visconti qui fut fait prisonnier & décollé, en 1276. Voyez la note précédente.

les manœuvres de la politique, que dans celles de la guerre. On sent bien que Guillaume de Montferrat formoit un obstacle terrible à l'agrandissement de Maffeo ; mais la prison & la mort du Marquis lui applanirent la voie. Le jeune fils de Guillaume (1) fut contraint de se refugier, d'abord à Revello auprès de Thomas, Marquis de Saluces, ensuite chez le Dauphin de Vienne, enfin à la cour de Charles II, Roi de Naples (2), & de laisser, non seulement les nouvelles acquisitions de son pere, mais encore le Montferrat, à la merci de ses ennemis & de ses voisins. Albe, Asti, Alexandrie saisirent avidement une si belle occasion d'étendre leur territoire & s'emparerent de tout ce qui se trouvoit à leur convenance. Mais ces usurpations n'étoient rien en comparaison de ce qu'emporterent les Viscontis. Immédiatement

(1) Il s'appelloit Jean.

(2) Voyez *Ogerius Alfer*, Chronique d'Asti, & *Ludovico Chieza Storia Di Piemonte*, page 127.

après la mort de Guillaume, Maffeo, qui par les manœuvres de l'Archevêque, avoit été successivement créé Capitaine, c'est-à-dire Seigneur, ou peu s'en falloit, de Milan, Novare & Verceil, qui s'étoit même fait nommer, de force ou par adresse, à la Seigneurie de Come, se jetta sur le Monferrat, contraignit ces peuples à l'élire Capitaine de leur canton avec une pension de 2000 liv. de *Terzuoli*, qui revenoient à 3000, monnoye d'Asti, & s'arrogea l'autorité, les droits & la puissance qu'exerçoient antérieurement les Marquis.

Cependant l'Empereur Rodolphe étoit mort. Les Electeurs, partagés entre Albert d'Autriche & Venceslas, Roi de Bohême, convinrent de s'en rapporter à l'Archevêque de Mayence, qui n'osant prononcer sur le mérite des deux concurrens ou déterminé par quelqu'autre raison, nomma Roi des Romains le Prince Adolphe de Nassau, l'un des plus pauvres Seigneurs de l'Europe. L'Archevêque de Milan qui ne laissoit échapper aucune occasion d'a-

grandir & d'illuſtrer ſa maiſon, eut bientôt gagné la bienveillance de l'Empereur nouvellement élu, & en obtint, à force d'argent & d'intrigue, le titre de Vicaire Impérial en Lombardie, dont il fit décorer ſon neveu. Non contens, même de ſe faire expédier tout uniment cette commiſſion importante, & d'en être revêtus dans la forme accoutumée, les Viſcontis voulurent y mettre la plus grande ſolemnité, & qu'elle fût accompagnée d'un nouveau cérémonial. En conſéquence, quatre Ambaſſadeurs d'Aldophe vinrent publier An. 1293
dans Milan le diplome impérial, portant expreſſément que le Roi nommoit pour ſon Vicaire Maffeo Viſconti, & ordonnoit à tous Seigneurs, Recteurs & Communautés de Lombardie de lui obéir, comme au dépoſitaire de tous les droits de ſa Couronne. Maffeo, pour s'attacher plus fortement encore les Milanois, feignit de ne vouloir accepter la nouvelle dignité que de leur agrément, & pouſſa même le jeu juſqu'à ſe faire preſſer. Cette ſcène ſe paſſa dans une aſſemblée

publique, où Guido Stampa, célèbre Orateur de cet âge, & choisi, sans doute, pour rendre encore plus solemnelle l'inauguration de Maffeo, prononça un discours analogue à la circonstance & fort bien tourné. Les Commissaires de Visconti, qu'il eut soin de faire accompagner des Ambassadeurs d'Adolphe, afin d'y mettre plus d'authenticité, furent ensuite parcourir les Cités de Lombardie & recevoir les sermens de fidélité.

Corio, pag. 356.

C'est ainsi que ce Maffeo Visconti qui, dix ans auparavant, erroit loin de sa Patrie, mandiant un azile & des secours, étoit devenu rapidement l'un des plus puissants Seigneurs d'Italie. L'Archevêque étant mort deux ans après que son neveu eut obtenu le Vicariat de Lombardie, il y avoit tout lieu de croire que cet incident causeroit quelque dérangement dans la fortune brillante des Viscontis. Un siége tel que celui de Milan, dont les richesses & les prérogatives immenses procuroient nécessairement beaucoup de considération & de crédit, étoit,

en effet, d'un bien grand prix dans une famille; mais les qualités personnelles d'Otton rendoient encore sa perte plus sensible. A l'ambition près d'élever les siens au faîte des grandeurs temporelles; ambition excusable dans cet âge où les grandes familles étoient forcées, pour ainsi dire, d'opter entre le commandement & l'exil, la toute-puissance & l'oppression; Otton Visconti fut peut-être le plus vertueux personnage & le meilleur Prélât de son siécle. Il étoit d'ailleurs si grand politique & gouvernoit avec tant de de sublimité, qu'on le regardoit généralement comme l'unique soutien de sa maison. Certains ennemis des Viscontis, & peut-être des Viscontis mêmes, négligés ou peu favorisés d'Otton, essayerent bien à sa mort d'exciter quelques troubles; mais Maffeo, sur la tête duquel l'Archevêque avoit fait passer insensiblement son crédit & son autorité, & qui d'ailleurs avoit appris sous un tel maître le grand art de régner, sçut les contenir & se défendre, du moins pendant quelques années.

Il obtint même d'Albert d'Autriche, successeur d'Adolphe de Nassau (*), la confirmation du Vicariat de Lombardie, & c'est probablement en cette qualité qu'il se porta pour médiateur, ou plutôt pour souverain
An. 1298. arbitre, dans les discordes des Pavésans & des Bolonois, ainsi que dans la guerre sanglante que se faisoient les Génois & les Vénitiens. Afin d'augmenter encore sa puissance & son crédit, il se ménagea l'alliance de la Maison d'Este, & maria son fils aîné Galeaz, avec Beatrix, sœur d'Azzon VIII, Seigneur de Ferrare, Modène & Reggio, & veuve de Nino Gallura, l'un des Princes ou Juges de Sardai-

(*) Adolphe de Nassau fut déposé à Mayence par quatre Electeurs qui nommerent Albert Roi des Romains; les autres Electeurs défendirent Adolphe de toutes leurs forces, & il s'ensuivit une bataille, livrée près de Vorms, le 2 Juillet 1298, dans laquelle celui-ci périt de la main de son rival Albert, dont l'élection fut ensuite confirmée dans la diette générale de Francfort.

gne. Les nôces en furent célébrées avec tant de magnificence & de faste, qu'il étoit aisé de voir que les Viscontis aspiroient aux honneurs de la Royauté. Il semble d'abord que la naissance illustre de Beatrix & le rang de son premier Mari fussent trop au-dessus de la condition des Viscontis. Le Dante en a même fait le reproche à Beatrix (1); mais tout bien considéré, Maffeo jouoit un si grand rôle, qu'il n'étoit aucun Prince qui n'eût accepté son fils pour gendre ; d'autant plus que Galeaz étoit dès-lors Capitaine & Collégue de son Pere dans la Seigneurie de Milan. Cependant le Visconti regarda cette alliance comme fort avantageuse & très-propre à faciliter l'exécution & le succès de tous ses projets ambitieux.

---

(1) Voyez la *divina Comedia purgat. Cant.* 8. où Dante Alighieri reproche à la Princesse Beatrix d'avoir obscurci, par cette alliance, l'éclat de son origine & de son premier mariage.

CHAPITRE VI.

Conspiration de plusieurs Grands de Lombardie contre Maffeo Visconti. Vastes projets & fin malheureuse de Boniface VIII. Etat de l'Italie sous son Pontificat.

ET ce fut précisement cette alliance qui précipita Maffeo dans de nouveaux malheurs. Les Seigneurs ainsi que les Communes de Lombardie, à qui son crédit & sa puissance faisoit déja beaucoup d'ombrage, frémirent à la vue de tout ce qu'il pourroit oser étant soutenu de la Maison d'Este. En conséquence ils résolurent de ne pas lui laisser le temps de s'affermir ni d'aller en avant. Le principal artisan de cette fameuse trame fut Albert Scotto, Seigneur de Plaisance, non moins adroit ni moins ambitieux que Visconti, auquel il s'efforça même de

témoigner la plus sincére amitié, jusqu'au moment où il se vit en état & presqu'assûré de l'écraser (1). La jalousie qu'il nourrissoit probablement depuis long-tems contre l'insatiable & trop heureux Maffeo, s'envenima par l'affront que lui fit le Marquis d'Este qui, après lui avoir promis la main de Béatrix, donna la préférence à Galeaz (2). L'implacable Scotto se mit donc à manœuvrer sourdement auprès de tous les ennemis de Visconti, parmi lesquels on comptoit le Marquis Jean de Montferrat, parvenu en âge & rentré en possession de l'ancien domaine de sa Maison; les Avocati ou Avogadri, tout-puissans à Verceil; les Brusati de Novare; le Comte de Langosco, Seigneur de Pavie, & Antonio de Fiziraga, Seigneur de Lodi. Ceux-ci qui suf-

(1) Voyez Corio, page 371. Jean Villani, liv. 8. chap. 61.

(2) Voyez *Vincent Ferrei*, liv. 3. *apud* Muratori *rer. Ital.* tome 9. page 1019. & suivantes.

fiſoient aſſûrément pour former une ligue redoutable, ſe renforcerent encore de la troupe des bannis de Bergame, de Creme & de Come. Quant aux la Torre, éternels ennemis des Viſcontis, on imagine bien qu'ils n'héſiterent pas d'accéder. Réfugiés à Lodi depuis leur expulſion de Milan, ils n'y jouoient pas un rôle fort brillant; mais avec les forces du Patriarchat d'Aquilée, poſſédé par l'un deux, ils ne laiſſoient pas de groſſir encore l'armée des Confédérés. Maffeo ſe hâte de arſſembler ſes troupes & va chercher les ennemis, ne ſe doutant pas qu'il en laiſſoit dans la Cité de plus dangéreux, peut-être, que ceux qu'il alloit combattre. A peine fut-il ſorti de Milan, que ſon propre Oncle, Pierre Viſconti, ſecondé de pluſieurs autres parens mécontens ou jaloux, ſouleva la Ville & fit chaſſer Galeaz. Enſorte que Maffeo ſe trouva tout à-coup entre Milan, dont les portes lui furent fermées, & l'armée des Confédérés qui ſe diſpoſoient à lui livrer bataille. On ne peut guère imaginer

de position plus cruelle. Pour conjurer cette effroyable tempête, Maffeo consentit, si même il n'offrit pas de s'en remettre à l'arbitrage d'Albert Scotto. Mais le prétendu médiateur, qui dans le fond étoit son ennemi le plus mortel, se prévalut de sa confiance pour le dépouiller irrévocablement de la Seigneurie de Milan (*), & en faire investir Mosca & Guidotto, Fils de Napoléon de la Torre, si puis-

(*) Maffeo lui-même y renonça dès les préliminaires, à condition qu'on lui conserveroit tous ses biens. Tout lui fut promis; mais Albert Scotto ne le tint pas plutôt entre ses mains, qu'il le fit traduire dans les prisons de Plaisance, d'où Maffeo ne put sortir, qu'en remettant aux Conjurés le fort Château de Colomban qui fut détruit sur le champ. Maffeo se retira d'abord à Borgo San Donnino, & disparut après quelques tentative inutiles pour fair tourner la chance. On rapporte que Guidotto de la Torre se voyant affermi dans la Seigneurie de Milan, fut curieux de sçavoir comment Maffeo supportoit sa disgrace. Il chargea quelqu'un d'adroit & d'intelligent de le déterrer, & lui promit le plus beau cheval de son écurie, s'il lui rap-

ſant & ſi fameux avant l'élévation des Viſcontis. Moſca étant mort peu de temps après, Guidotto reſta ſeul en poſſeſſion de la Seigneurie. Mais en ſe liguant contre Maffeo, les Seigneurs & les Communes avoient pris des meſures ſi juſtes pour aſſûrer la liberté de la Lombardie, que ni Guidotto de La Torre, ni Scotto, ni le Marquis de Montferrat ne purent atteindre, à beaucoup près, ce dégré de puiſſance & de ſouveraineté auquel étoit parvenu le Viſconti dans le cours des dix années précédentes. Maffeo lui-même, qui après avoir érré miſérablement ſur les terres de ſon Beau-frere Azzon, reparut ſur la ſcène avec un nouvel éclat, ne ſongea plus au do-

portoit la réponſe de Viſconti à ces deux queſtions. La premiere : *Comment il ſe trouvoit de l'état obſcur où il étoit réduit ?* La ſeconde : *Quand il comptoit revenir à Milan ? Je ſuis content dans mon état*, répondit Maffeo, *parce que je ſçais m'accommoder aux temps ; du reſte, dis à ton Maître, qu'il me reverra dans Milan, lorſque ſes iniquités ſurpaſſeront les miennes.*

maine

maine de la Lombardie, sur lequel d'autres personnages plus puissans avoient des vues & des titres mieux fondés que les siens.

Tandis qu'Albert Scotto ourdissoit la trame, qui fut si fatale à Maffeo Visconti ; Boniface VIII. devenu Pape ensuite de la fameuse démission de Celestin V. travailloit de son côté à se rendre l'arbitre suprême, non seulement de la Lombardie, mais de l'Italie entiere & de tous les Royaumes de la Chrétienté. S'opposer ouvertement, opiniâtrément même, à l'Election d'Albert, s'arroger le droit de disposer du Royaume d'Hongrie, prétendre façonner à son joug un Roi de France, &, qui plus est, un Philippe-le-Bel ; voilà quels furent les essais politiques de ce fougueux Pontife. Il étoit pressé d'ailleurs d'arracher la Sicile aux Arragonois & de la faire rentrer sous la domination des Angevins, en retour de la part considérable que Charles II. avoit eue à son Election. Mais l'indolent & foible Roi de Naples ne pouvoit guè-

re le seconder. En conséquence, il appella Charles de Valois, Frere du Roi de France, & se fit fort de l'élever à l'Empire. Charles se rendit effectivement en Italie. Mais il n'y remplit pas à beaucoup près l'attente du Pontife & de ses partisans. Envoyé en Toscane pour établir la paix entre les différentes factions, il laissa cette Province plus agitée que jamais; & s'étant ensuite embarqué pour aller conquérir la Sicile, il n'y fit d'autre exploit que de conclure la paix, & le mariage d'Eléonore, Fille de Charles II. avec Frederic d'Arragon, Roi de Sicile (*): en quoi

(*) *Charles vient à Florence, pour y mettre la paix*, disoit-on proverbialement, *& il y laisse la guerre : il passe en Sicile pour y faire la guerre, & revient avec une paix honteuse.* Mais ce dernier reproche est-il bien fondé? Qu'avoit donc de si honteux un traité, par lequel la Sicile devoit être réunie au Royaume de Naples après la mort de Frederic, à qui on ne laissoit, même de son vivant, que le titre de Roi de Trinacrie? Prétendoit-on qu'il n'avoit tenu qu'à Charles de Valois d'expulser le

il fut généralement blâmé, accusé même d'avoir sacrifié les intérêts de Charles II. Le Comte de Valois reprit ensuite fort tristement le che-

Roi de Sicile ? Mais on ne faisoit donc pas attention que les Siciliens adoroient Frederic, qu'il régnoit par le plus sacré de tous les titres, & que ses ressources étoient par conséquent inépuisables. Il ne sera pas inutile d'entrer ici dans quelque détail, non seulement pour apprécier le jugement porté dès-lors sur Charles de Valois, & adopté par la foule des Historiens; mais encore pour rappeller des faits très-intéressans & dignes d'être placés parmi les révolutions d'Italie. D. Pedre étant mort vainqueur de deux Papes furieux, † & de Philippe le Hardi, laissa la Couronne d'Arragon à son fils Alphonse *, celle de Sicile, à Jacques *, & dans le cas auquel Alphonse viendroit à mourir sans enfans, il voulut que Jacques lui succédât dans ses états d'Espagne, & cédât la Sicile à Frederic *. En conséquence, Jacques se fit couronner dans Palerme & envoya des Députés au Pape, pour l'engager à le reconnoître. Honorius répondit par un décret qui ordonnoit à la Reine Constance

* L'aîné.

* Le puiné.

* Le cadet.

† Martin IV. & Honorius IV. qui firent tous leurs efforts pour mettre ce même Charles de Valois en possession du Royaume d'Arragon.

min de la France, où Philippe-le-Bel l'eut bientôt pénétré de toute la haine dont il étoit animé contre Boniface VIII.

& au nouveau Roi, de sortir du Royaume, & aux Siciliens de les chasser. Suivit une tentative de la part des Régens de Naples, qui ne fit que donner occasion à Roger de Loria de remporter une victoire complette sur les François. Cependant le Prince de Tarente, Charles II. étoit toujours prisonnier. Edouard I. Roi d'Angleterre & Cousin-germain du Roi captif, entreprit de le délivrer par la voie de la négociation. S'étant abouché avec le Roi d'Arragon, il en obtint la liberté de Charles II. moyennant que celui-ci cédoit la Sicile à Jacques, & s'obligeoit à fournir dans le délai de 3 ans, le désistement du Comte de Valois sur l'Arragon. Charles paya de plus cinquante mille marcs d'argent, laissa trois de ses fils en ôtage, & promit solemnellement, en cas qu'il lui fût impossible de tenir ses engagemens, de venir se remettre en prison, sans pouvoir exiger la restitution des cinquante mille marcs d'argent. Le Roi de Naples mis en liberté, se rendit auprès du Pape qui le couronna néanmoins Roi de Sicile, cassa le traité & parvint, à force de manéges, à réduire Alphonse dans les termes de la sou-

Cependant le Pape, distrait par ses violens débats avec le Roi de

---

mission. L'Arragonois promit enfin d'envoyer des Ambassadeurs à Rome pour recevoir l'absolution en son nom, d'engager sa mere & son frere à restituer la Sicile au Roi Charles, & de rendre les ôtages; à condition que le Comte de Valois renonceroit à tous ses droits sur l'Arragon, & que le Roi Charles lui donneroit sa fille aînée en mariage avec le Comté du Maine & d'Anjou. On prétend qu'Alphonse ne doutoit point de faire consentir le Roi Jacques au traité; mais ce Prince en étoit bien éloigné. Persuadé de la légitimité de ses droits, enhardi par l'affection des Siciliens qui trembloient de retomber sous la domination Françoise, il se hâta de désavouer son frere, se jetta sur la Calabre, emporta plusieurs places & ne fut arrêté dans ses conquêtes que par la nouvelle de la mort d'Alphonse. Jacques laisse le Gouvernement de la Sicile au Prince Frederic, son cadet, & se rend à Sarragosse où, malgré les défenses du Pape, il fut couronné Roi d'Arragon. Cependant la guerre continuoit en Calabre: les Généraux François furent encore battus par l'invincible Roger de Loria. Philippe-le-Bel informé du succès des armes de Jacques, imagina de faire revivre les pré-

France & les Colones, étoit bien éloigné de pouvoir ſuivre ce plan

---

tendus droits du Comte de Valois ſur l'Arragon, & ſe diſpoſa ſérieuſement à l'entrepriſe. C'eſt alors que Jacques, pour jouir paiſiblement de ſes Etats d'Eſpagne, crut devoir renoncer à la Sicile, & ſe réconcilier avec la France & le S. Siége. Suivit un traité, par lequel Jacques cédoit la Sicile à Charles II. & s'engageoit même à faire rentrer les Siciliens ſous ſa domination. Charles promit en retour d'engager le Pape à lever l'interdit jetté ſur le Royaume d'Arragon, de reconnoître Jacques pour Roi, & de faire abolir pour jamais les droits du Comte de Valois. Ce traité qui ne pouvoit manquer d'être approuvé par Boniface VIII. aſſis pour-lors ſur la Chaire de S. Pierre, eût ſans doute rétabli la paix; mais Frederic & les Siciliens n'avoient pas été conſultés. Ceux-ci députerent vers Jacques, pour lui demander s'il étoit vrai qu'il eût abandonné la Sicile à Charles. Jacques en convint & perſiſta malgré leurs prieres & leurs proteſtations. Alors les Députés lui demandent une rénonciation en forme, & s'en retournent avec des habits de deuil. Dès qu'ils eurent rendu compte de leur miſſion, les Siciliens s'aſſemblerent à Catane, & malgré toutes les manœuvres de

si hardiment conçu, dans lequel il se proposoit d'asservir tout au moins

---

Boniface, qui pendant cet intervalle déploya tour-à-tour la ruse & les menaces, Frederic fut élu, librement & par acclamation, Roi de Sicile. Le jeune Monarque (il n'avoit que 22 ans) convoqua, immédiatement après son couronnement, une Diette, composée des Députés de chaque Ville, dans laquelle il exposa que, pour mettre la Sicile à l'abri, il étoit à propos de porter au plutôt la guerre chez l'ennemi, & prit l'avis de tous les membres sur le plan de la campagne. Celui qu'il avoit dressé fut applaudi, & les troupes Siciliennes le suivirent avec empressement en Calabre. Squilace & Cantazaro se rendirent à Frederic II. Le Gouverneur de Crotone obtint quarante jours, au bout desquels il promit de rendre la place, s'il n'étoit secouru. Pendant la trève, les Bourgeois prirent dispute avec les François qui composoient la garnison, & comme les premiers étoient mal menés ils appellerent dans la nuit les Siciliens à leur secours, qui massacrerent les François, & surprirent le Château dont la garde étoit négligée sur la foi du traité. Frederic éveillé par le bruit des armes, & indigné que l'on osât violer ainsi la trève, fond, l'épée à la main, au milieu

l'Italie. Je n'ai pas cru devoir m'ar-rêter à ces querelles scandaleuses,

---

de ses propres soldats, & en tue plusieurs dans le premier mouvement de sa colere. Peu content d'arrêter le désordre, il le répara de la maniere la plus satisfaisante pour les François, ordonna qu'on leur rendît en nature ou en argent ce qu'ils avoient perdu, compensa le nombre de leurs morts par l'élargissement de leurs prisonniers, & accorda même la liberté au double de ce qui avoit péri dans le combat. Le trait est remarquable par lui-même, & méritoit d'ailleurs d'être détaillé, en ce qu'il fit éclater les mauvaises intentions de Roger de Loria, qui se plaignit de cette infraction avec une hauteur insultante, & se montra plus difficile que les François eux-mêmes. C'étoit lui, à la vérité, qui avoit accordé la trève au Gouverneur de Crotone; mais il s'emporta si étrangement, que l'on dut s'appercevoir qu'il ne cherchoit que l'occasion de rompre avec Frederic. Boniface travailloit depuis long-temps à se l'attacher & l'avoit même investi précédemment de l'Isle de Gerbes. On essaya néanmoins de réconcilier l'Amiral avec le Roi; celui-ci pardonna volontiers, mais le retour de Roger ne fut qu'apparent. Frederic, après avoir emporté plusieurs Places de la Calabre, fut joint

où Boniface déploya tant de sagacité, d'ambition & d'audace. On

par l'Evêque de Valence qui venoit de la part de Jacques, Roi d'Arragon, conférer sur les moyens de terminer la guerre, & qui étoit chargé d'une commission particuliere auprès de Loria. Le Roi de Sicile, voyant que son Frere ne se désistoit point du projet de le faire abdiquer, assembla de nouveau les Etats de son Royaume, exposa, san s nul déguisement, les suites & les dangers & laissa toute liberté aux Siciliens de rentrer sous la domination des François. Ils ne lui répondirent que par de tendres reproches, par les plus vives instances de rester sur ce trône qu'il honoroit, & par le serment de verser jusqu'à la derniére goutte de leur sang, pour l'y maintenir. L'Amiral fit tous ses efforts pour dissuader le Roi, qui ne l'écouta pas, & jura aux Siciliens de mourir à leur tête. Enfin, Roger quitta la Sicile, d'une maniére peu digne de sa réputation, & abusant lâchement de tous les égards de Frederic, qui auroit dû sans doute le faire arrêter. Jacques le combla d'honneurs & de bienfaits, & l'envoya manœuvrer secrétement auprès des Sujets de son Frere. Cet homme qui avoit joué le plus grand rôle, s'abaissa jusqu'à celui d'espion, & revint en Sicile déguisé en Pêcheur. Pour le coup,

peut en voir ailleurs le détail & le résultat. Il suffira d'observer ici que

Frederic prit sérieusement des mesures pour le faire arrêter. Mais l'Amiral eut le bonheur d'échapper. Les Siciliens le déclarerent ennemi public & s'emparerent de toutes les Places qu'il possédoit dans le Royaume. Pour surcroît d'humiliation, il fut battu & blessé par Blase d'Allagon, Général de Frederic. Cet échec, le premier qu'il eût essuyé, le désespéra. Il en accusa hautement les François qu'il commandoit, & déclara que si le Roi d'Arragon n'agissoit plus efficacement, il lui seroit impossible de soumettre la Sicile. C'est alors que le Pape somma Jacques de venir au secours de Charles II. Pour ne lui laisser aucune excuse, il lui permit de lever les décimes en Espagne, défendit à tous les Princes voisins de l'attaquer pendant l'expédition de Sicile, & accorda toutes les Indulgences de l'Eglise à quiconque prendroit les armes contre Frederic, sans en excepter ses propres Sujets. Jacques ne pouvant ou n'osant plus reculer, joignit 30 galeres à 50 que Charles venoit d'équiper. Mais ni les forces réunies de deux Monarques puissans, ni l'acharnement de Boniface, ni le génie de Roger de Loria, ne purent ébranler le courage de Frederic. Il se mit en mer avec 64 vaisseaux, & fit face

tous les projets de ce Pontife s'en allerent en fumée ; projets si vastes

---

à l'ennemi. Ayant appris que Jean de Loria, neveu de l'Amiral, étoit dans le détroit avec dix-sept galeres ; il le fit attaquer si brusquement, qu'il n'eut pas le temps de se reconnoître, & fut pris avec toute sa flotte. Enfin, le Roi d'Arragon ayant perdu dans d'autres échecs ou par les maladies, plus de dix-huit mille hommes, prit le parti de retourner à Naples. Il réclama Jean de Loria, & les dix-sept bâtimens, pour prix desquels il promettoit de ne plus reparoître en Sicile. Frederic, de l'avis de son Conseil, rejetta la demande de son Frere, & condamna le neveu de l'Amiral à perdre la tête. Jacques équipa sans délai une flotte de 56 vaisseaux, sur laquelle il s'embarqua avec les deux Fils de Charles II. & Roger de Loria. Frederic n'eut pas plutôt appris que son Frere avoit mis à la voile, qu'il fut le chercher à la tête de 40 navires & lui livra bataille près du Cap Orlando. Elle fut longue, opiniâtre & sanglante. Le Roi de Sicile, malgré des prodiges de valeur, fut entiérement défait, put à peine sauver douze vaisseaux ; & Roger de Loria, se hâta de venger la mort de son neveu, par celle des Principaux Siciliens restés en son pouvoir. C'en étoit fait d'un Roi moins idolâtré de ses

que l'on est tenté de les regarder comme chimériques, & dont l'exé-

---

Sujets. Mais les Messinois qui recueillirent les débris de la flotte, oubliérent cette perte immense en revoyant Frederic, & lui jurerent de tout sacrifier pour la réparer. Cependant le Roi d'Arragon regardant la Sicile comme subjuguée, ou rougissant peut-être enfin de porter les armes contre un frére, prit congé des François, & retourna dans ses Etats. Le Duc de Calabre, Fils aîné de Charles, ne laissa pas de pénétrer en Sicile & de se rendre maître de toute la Vallée de Noto. Des progrés si rapides augmenterent prodigieusement la confiance de Charles II. Malgré l'épuisement de ses finances, il imagina de faire attaquer en même-temps la Vallée de Mazara, contre laquelle il envoya 40 vaisseaux chargés de soldats, de munitions & de machines. Philippe, Prince de Tarente, qui commandoit la flotte & l'armée, débarque à Lilibée, conformément aux ordres de son Pere, & ne rencontrant point d'obstacle, va mettre le siége devant Trapani. A cette nouvelle, Frederic laissant le gros de son armée au Général Calcerando, pour faire face au Duc de Calabre, court à la tête de ses meilleures bandes, livrer bataille à Philippe. On se battit de part & d'autre avec une bravoure éton-

cution auroit infailliblement changé la face de l'Italie. Les choses reste-

nante. Le Roi de Sicile, quoique blessé à la main droite & au visage, ne cessa de combattre jusqu'à ce qu'il eût entiérement défait le Prince de Tarente. Celui-ci renversé de son cheval, se débattoit au milieu de quelques Siciliens qui se disputoient l'honneur de l'immoler aux mânes de Conradin. Frederic vole à son secours, l'arrache des mains de ses soldats & l'emmene dans sa tente. Une capture de cette importance rétablissoit l'équilibre. Boniface VIII. qui avoit cru la guerre finie par la fameuse victoire de Roger de Loria, en fut désespéré. Il appella Jacques, Philippe-le-Bel, les Templiers, les Hospitaliers, excommunia les Doria & les Spinola qui s'étoient attachés à Frederic, & déclara tous ses partisans exclus de l'Indulgence du Jubilé universel qu'il venoit d'instituer †. Frederic loin de s'en effrayer,

† Cette solemnité, célébrée pour la premiere fois en 1300, attira deux millions de Pelerins à Rome, dit Guillaume Ventura, & valut au Pape des sommes immenses. *Papa innumerabilem pecuniam ab eisdem recepit, quia die, ac nocte duo Clerici stabant ad altare sancti Pauli, tenentes in eorum manibus rastellos, rastellantes pecuniam infinitam.* Guill. Vent. *apud* Muratori, Annal. tom. 7.

rent donc en l'état. Elles prirent même plus de consistance ; & la nul-

envoya son Amiral Conrad Doria ravager les côtes de Naples. Conrad s'en acquitta d'abord avec succès ; mais ayant eu la temérité de livrer bataille à Roger de Loria, dont la flotte étoit incomparablement supérieure, il perdit la sienne toute entiére, & fut fait prisonnier. Frederic se hâta de le tirer des mains du farouche Loria, & céda pour sa rançon, le château de Francheville. Cependant, des actions si fréquentes & si meurtrieres étoient peu décisives contre un Peuple affermi dans la haine des Angevins, & passionné pour son Roi. Loria, lassé de vaincre à pure perte, souilla vingt-ans de gloire par le plus lâche des conseils. Il fit entendre aux François que la guerre ne pouvoit finir que par la mort de Frederic. En conséquence, on corrompit quatre Seigneurs Siciliens, dont l'un avoit pour femme la sœur de lait du Roi. Celle-ci, ayant découvert la conspiration, n'hésita pas d'en instruire Frederic, qui fit grace au mari, en considération de la femme, & se contenta de la mort de Calatagiron, Chef du complot. Le siége de Messine, entrepris peu de temps après, ne servit, pour ainsi dire, qu'à démontrer l'impossibilité de subjuguer les Siciliens. Roger de Loria déploya con-

lité de Charles II. Roi de Naples, la chûte de Maffeo Visconti, la foi-

---

tre cette Place toutes les forces du Royaume de Naples, & toutes les ressources de son génie. Les Messinois se défendirent comme en 1282, contre Charles le Vieux. Ils braverent les assauts redoublés, la famine, les épidémies; la mort même de Blase d'Allagon, le plus vaillant & le plus expérimenté des Généraux de Frederic, ne put les décourager; & l'Amiral fut contraint de lâcher prise. Or, voilà dans quel état se trouvoient les affaires de Sicile, lorsque Charles de Valois y fut envoyé par Boniface VIII. Repoussé par le Commandant de Cacalo, & celui de Coniglione, voyant que le siége de Saca & les maladies consumoient son armée, considérant d'ailleurs que cette guerre si longue, si cruelle & si souvent fatale aux Siciliens, n'avoit abouti qu'à les rendre plus intrépides & plus belliqueux, Charles de Valois porta le Duc de Calabre à la paix, & lui conseilla de s'aboucher avec le Roi de Sicile. Il fut convenu que Frederic épouseroit la troisiéme Fille de Charles; qu'il jouiroit du Royaume pendant sa vie; qu'à sa mort la Maison d'Anjou rentreroit en possession de la Sicile, au moyen de cent mille onces d'or qui seroient comptées, pour lors, aux héritiers de Frederic; que

blesse & les troubles domestiques d'Albert, Roi des Romains, les persécutions suscitées à Boniface par Philippe-le-Bel, toutes ces causes, dis-je, mirent un équilibre si parfait entre ces innombrables Républiques, Seigneuries & Principau-

le Prince de Tarente & tous les prisonniers, faits de part & d'autre, seroient mis en liberté; enfin, si Charles II. n'approuvoit pas que Frederic continuât de porter le titre de Roi de Sicile, qu'il prendroit celui de Roi de Trinacrie. Si quelqu'un avoit eu à rougir de ce traité, c'étoit Frederic, qui maître des cœurs de tous ses Sujets & de la personne du Prince de Tarente, pouvoit certainement exiger des conditions plus avantageuses. Mais ce Boniface VIII. étoit si terrible! D'ailleurs il craignit d'abuser du zèle des Siciliens, & crut devoir épargner leur sang, qui couloit depuis quarante ans *. Ces braves insulaires purent enfin respirer & jouir de leur adorable Souverain, qui ne se montra pas moins grand au sein de la paix qu'au milieu des combats, & n'oublia rien pour les rendre heureux. Ils le furent du moins autant qu'il étoit possible, jusques en 1309 où Frederic eut de vifs démêlés avec Robert, successeur de Charles II.

* A datter de 1266, où commence la guerre entre Charles I. & Manfred.

tés, qu'il n'y avoit pas apparence qu'aucune fût, de long-temps; en état d'accabler les autres.

Le Royaume de Pouille ou de Naples embrassoit alors, comme aujourd'hui, une portion très-considérable de l'Italie: & si les forces de Charles II. qui régna dans cette contrée jusqu'en 1309, eussent été en raison de ses vastes possessions, il auroit dû, surtout au milieu de tant de troubles qui agitoient les autres Provinces, les réunir toutes par des traités ou des victoires, & n'en former qu'une seule Monarchie. Mais indépendamment des obstacles multipliés qui s'opposent aux progrès d'une maison nouvellement régnante, indépendamment de son inaptitude au métier de la guerre; Charles fut presque toujours obligé d'employer & ses propres forces, & celles du Pape son protecteur, & les secours du Roi de France, son parent, à tenter le recouvrement de la Sicile, ou plutôt à repousser les Arragonois, possesseurs de cette isle, qui ne cesserent de le harceler en-deçà du Phare.

Les Papes mis enfin ou rentrés en possession de la Romagne par la cession que Rodolphe, Roi des Romains, en avoit faite à Nicolas III. se voyoient en état de figurer parmi les Potentats d'Italie. Les forces temporelles de cette Province augmentoient encore l'ascendant prodigieux qu'ils avoient pris dans ce siécle, où ils prétendoient soumettre tous les Gouvernemens à leur inspection, & s'ériger en Recteurs universels des Etats. Peut-être même auroient-ils pû se rendre maîtres de l'Italie, si dans les circonstances les plus favorables à ce projet, les Papes Nicolas III. & IV. n'y eussent mis un puissant obstacle en agrandissant démesurément, l'un la Maison des Ursins, & l'autre celle des Colones (*). A datter en effet

(*) On a vu, plus haut, comment & pourquoi Nicolas III. combla les Ursins, ses parens ; c'étoit le Népotisme qui agissoit chez lui & dans toute sa force. Mais l'affection de Nicolas IV. pour les Colones, ne fut qu'un engouement : du moins les Historiens n'en peuvent-ils donner aucune

de cette époque, il est assez rare de ne pas voir les Papes contrecar-

---

raison. Quoi qu'il en soit, il versa sur eux les graces à pleines mains, & ne se conduisit pendant long-temps que par leurs conseils. Le libelle intitulé : *Incipit initium malorum*, représente ce Pape enfoncé jusqu'au col dans une colonne accollée de deux autres qui figurent probablement les Cardinaux, Jacques & Pierre Colone, pour lors ses Conseillers & ses Oracles. Nicolas donna le Marquisat d'Ancône à Jean Colone, & dépouilla Monaldeschi du Comté de Romagne pour en investir Etienne, frere ou cousin-germain de Jean. L'Auteur contemporain de la Chronique de Parme, nous apprend que les Romains se passionnerent à leur tour pour cette famille, & presque aussi fortement que Nicolas. Ils déférerent à Jacques Colone la Seigneurie de leur Cité ; & pour rendre sa réception plus éclatante, ils le firent entrer dans Rome, monté sur un char de triomphe, à la maniére des anciens Empereurs, & le décorerent du Titre de César. Mais le Régne des Colones finit avec le Pontificat de Nicolas IV. Les deux Cardinaux Jacques & Pierre, fondant, peut-être, de nouvelles espérances sur l'Iditiotisme de Céleстin, s'opposerent vivement à son abdication ainsi qu'à l'Election de Boniface VIII. Celui-ci,

rés par l'une ou l'autre de ces deux familles. Outre les Colones,

non moins vindicatif qu'ambitieux, dissimula pendant quelque temps; & saisissant certaines apparences, ou peut-être de faux rapports touchant l'intelligence des Colones avec l'Usurpateur prétendu de la Sicile, il excommunia les deux Cardinaux, déclara leurs chapeaux & tous leurs bénéfices vacans, & prononça les censures contre tous leurs parens & quiconque oseroit prendre leur parti. Les Cardinaux Colones, retirés pour-lors dans leurs terres avec leurs neveux Agapit, Etienne & Sciara, répondirent à la Bulle de Boniface par un manifeste, dans lequel ils déclarerent ne point reconnoître Benoît Gaytani pour vrai Pape, attendu que la renonciation de Céleftin, nulle par elle-même, avoit été l'ouvrage de l'artifice & de la fraude, & appellent au futur Concile. Boniface riposta par un décret plus furieux encore que le précédent, où il déclare tous les Colones traîtres, schismatiques, hérétiques, &c. & leur interdit, à proprement parler, le feu & l'eau. Il ne s'en tint pas là, & fit prêcher contre eux une Croisade avec toutes les Indulgences accordées à ceux qui alloient combattre les Musulmans. Les troupes du Saint Siége marcherent en même temps & emportérent Népi, Zagarola, Colone & autres places, dont le Pape investit différens Seigneurs, presque tous de la Maison des Ursins; mais Palestrine fit la plus vigoureuse défense. Le Dante contemporain & Gibelin outré, prétend que Boniface ne sça-

& les Ursins, qui avoient à leur dévotion une grande partie des ter-

---

chant plus comment réduire la place, manda le Cordelier Guy, auparavant Comte de Montefeltro, très-renommé dans la guerre, & voulut le charger de la conduite du siége. Gui s'en excusa fort sensément: Boniface le pria de lui dire du moins comment il falloit s'y prendre pour s'emparer de Palestrine. *Je connois la place*, répondit le Cordelier, *je la crois imprenable : j'imagine bien un expédient...... mais Sa Sainteté pourroit en être scandalisée... & je craindrois de charger ma conscience. Bagatelles....*, reprit Boniface, *je me charge de tout, & vous absous d'avance. Promettez donc beaucoup*, replique le bon Moine, *& ne tenez guère*. Que le bouillant Gaytani se soit exprimé de la sorte, ou non, il est certain qu'il agit en conséquence. Il fit offrir insidieusement aux Colones leur pardon & des conditions très-avantageuses. Ceux-ci entrerent en négociation, & vinrent s'humilier aux pieds de Boniface, qui se voyant enfin maître de Palestrine, se hâta de la détruire, transporta les habitans dans une autre Cité, qu'il nomma *la Ville du Pape*, & se mit à poursuivre les Colones avec plus de furie que jamais. Ce dernier coup les atterra. Ils coururent çà & là se cacher en différentes retraites; & l'on n'en voit

res de l'Etat Ecclésiastique, on y comptoit encore quelques Seigneurs

---

plus reparoître jusqu'à la fameuse surprise d'Anagnie où Guillaume de Nogaret étoit accompagné de Sciara Colone. Sciara chargea le Pape d'injures & voulut le forcer à déposer la Thiare. *Frappe*, lui répond Boniface, *je ne peux la quitter qu'avec la vie.* Voilà bien le *Pêcheur magnanime* de Benvenuto * ! On ne peut se défendre ici d'un sentiment d'admiration pour cet intrépide Pontife, & de mépris pour ses ravisseurs. Les Cardinaux & le peuple d'Anagnie rougirent enfin de leur lâcheté, & le retirerent des mains de Nogaret ; mais il ne fit que changer de prison. Le bruit courut, & peut-être étoit-il vrai, que sa derniere aventure lui avoit renversé la tête. En conséquence on le tint enfermé dans son appartement, où il mourut au bout de quelques jours. Ferreto de Vicenze, auteur contemporain, rapporte des particularités dont je ne garantirois pas la certitude, dit Muratori * ; mais qui sont néanmoins assez vraisemblables, & que les autres Historiens n'ont peut-être supprimées, que par égard pour les persécuteurs de Boniface. Ferreto raconte donc que le Pape étant rentré dans Rome, soupçonna violemment le Cardinal Napoléon, d'avoir trempé dans le complot de Nogaret, & conséquemment

* C'est ainsi que l'appelle cet historien.

* Annales, Tom. VII. pag. 11.

puissans ; entr'autres les Comtes ou Marquis de Polenta, chantés par le Dante qui jouit de leur faveur, & dont la famille fut pendant long-temps à la tête du Gouvernement de Ravenne & de Cervia.

Maffei Verona, illustr. part. 2, lib. 2.

---

regarda de fort mauvais œil les Ursins. Ceux-ci s'assurerent des portes du Vatican & s'en rendirent maîtres, sous prétexte de garantir le Pontife de toute surprise. Boniface crut les mettre en défaut, en se retirant au Palais de Latran ; mais le Cardinal Matthieu des Ursins, accompagné d'un certain nombre des siens, s'oppose à sa sortie, lui représentant qu'il y avoit lieu de craindre encore quelque entreprise de la part du Roi de France. *Suis-je donc prisonnier*, s'écria Boniface? *Oui*, répond le Cardinal, *vous l'êtes & si vous avez suivi jusqu'ici tous vos caprices, il faut désormais plier & vous soumettre.* Ce nouvel outrage plus désespérant peut-être que tout ce qu'il venoit d'essuyer dans Anagnie, épuisa les forces de son esprit ; il ne tint plus que des propos insensés, entrecoupés de sanglots & de hurlements ; ne voulut prendre aucune nourriture ; ne goûta plus de repos ni de sommeil, & fut suffoqué dans un accès de rage. Benoît XI. successeur de Boniface, rétablit en partie les Colones & leur rendit la plus grande partie de leurs Privileges.

En Toscane, où les débats domestiques & les guerres intestines opéroient presque tous les effets de la tyrannie, c'étoit les Florentins qui prévaloient sensiblement. Pise, jadis l'ennemie, l'égale même de Florence, mais abbatue maintenant, & pour ainsi dire anéantie par les Génois, fut contrainte d'implorer la protection de sa rivale, dont Pistoie, comptée parmi les grandes Cités, & fort ancienne, avoit déjà subi le joug. Cependant Sienne & Lucques se maintinrent courageusement dans leurs possessions; & les Lucquois eurent même la gloire de régir, pendant quelque temps, les affaires des Florentins, qui les prierent de venir pacifier leur Cité, bouleversée par les *Noirs* & les *Blancs* (*).

Mais Venise & Gênes éclipsoient dès-lors toutes les autres Républi-

(*) C'est ainsi que l'on appelloit depuis quelque temps les Guelfes & les Gibelins. Ceux-ci composoient la faction blanche, & les autres la faction noire.

d'Italie. Elles firent, vers l'an 1300, des choses étonnantes sur mer : avec cette différence néanmoins que les Génois avoient l'avantage & soutenoient plus glorieusement cette guerre opiniâtre & toujours renaissante (*) : au point, que si la sagesse de leur gouvernement inté-

(*) Elle duroit, à proprement parler, depuis 1258 ; car on ne doit pas tenir compte des paix plâtrées, & de ces trèves presqu'aussi meurtriéres que la guerre même, qui furent conclues dans l'intervalle. Par le partage que les Croisés firent entr'eux des Villes enlevées aux Mahométans, Ptolemaïs échut aux Vénitiens, Génois & Pisans. Il fut convenu que la principale Eglise seroit commune aux trois Nations ; mais les Génois prétendirent bientôt en exclure les Vénitiens, résisterent même au Pape à qui l'affaire fut portée, & pousserent l'obstination jusqu'à se retrancher dans l'Eglise. Venise équipa sans délai, ordonna de courir sur tous les vaisseaux Génois, & ses troupes, rentrées victorieuses dans Ptolemaïs, raserent l'Eglise en question. Gênes de son côté, déploya toutes ses forces, & il s'ensuivit trois ou quatre batailles sanglantes, dans lesquelles Venise eut tout l'a-

ombre de magiſtrature & quelque apparence de Cité libre ; mais tout annonçoit qu'elle alloit tomber inceſſamment au pouvoir d'un Souverain, & il ne s'agiſſoit plus que de décider entre les la Torre & les Viſcontis. C'étoit le cas de preſque toutes les autres grandes Cités de Lombardie, telles que Verceil, Novare, Alexandrie, Aſti, Bergame, Parme & Plaiſance, où deux ou trois familles puiſſantes ſe diſputoient la Souveraineté. On auroit pu même aſſûrer dès-lors, vu la proximité de Milan, vu ſa ſupériorité ſur toutes les Cités de Lombardie & le contre-coup inévitable de ſes révolutions dans les Etats d'alentour, que la plûpart étoient ménacés, non ſeulement, de perdre la liberté civile, mais encore d'être réunies. Nous en verrons pluſieurs en effet rangés vers le milieu du ſiécle ſuivant, parmi les Provinces du Milanois.

Les Marquis d'Eſte eurent beaucoup de part aux révolutions de Milan, moins cependant que les

Marquis de Montferrat, qui de tous les Princes de Lombardie, en étoient les plus proches voisins. Azzon VIII. Marquis d'Este, s'étant fait donner & confirmer la Seigneurie de Ferrare, de Modene, Reggio & Rovigo, devint en 1306 un Potentat très-considérable. Sa domination s'étendoit jusques aux frontiéres du Piémont; & après la chûte de Maffeo Visconti, on craignit avec raison qu'il ne s'arrogeât la Seigneurie universelle de la Lombardie. On le craignit bien davantage quand il eut épousé la Fille de Charles II. Roi de Naples. Nul cependant n'en fut plus vivement affecté que Gibert de Correggio, Seigneur de Parme, qui n'ayant pu réussir à faire révolter les Villes soumises au Marquis, s'unit aux Mantouans, & lui fit ouvertement la guerre. Azzon, en étant sorti avec avantage, se voyoit plus près que jamais de réaliser les appréhensions des Lombards, & de les subjuguer; mais la mort l'enleva en 1308, & le partage de la succession, entre

Jean Villani, liv. 8, ch. 83.

trois freres, leurs débats, suivis d'une guerre civile, affoiblirent tellement cette Maison, qu'elle ne songea plus à faire des conquêtes, contente de se maintenir dans les Etats qu'elle possédoit en Lombardie où elle a survêcu à tant d'autres familles souveraines, & s'est heureusement perpétuée jusqu'à nos jours.

Tandis qu'Azzon VIII. régnoit si glorieusement, Jean, Marquis de Montferrat recouvroit le domaine de ses Ayeux; & peut-être eût-il encore atteint ce haut dégré de puissance où son Pere étoit monté avant sa funeste avanture d'Alexandrie, si la mort ne l'eût moissonné à la fleur de son âge. Pour surcroît, il ne laissoit pas d'enfans, & le Montferrat restoit exposé, non seulement aux usurpations des voisins, mais encore à tous les fleaux d'une guerre civile. Jolande Impératrice de Constantinople (1) & An. 1305.

(1) On l'appella dans la suite, Irène. Elle étoit sœur de Jean, Marquis de Montferferrat, & femme de l'Empereur Andronic Comnène Paléologue.

Manfred, Marquis de Saluces prétendoient à la succession; l'une en qualité de sœur du défunt, & celui-ci à titre d'hoir mâle, & de représentant de la branche cadette des Marquis de Montferrat. Jolande à la vérité l'emporta. La gloire d'avoir pour maître le Fils d'un Empereur séduisit les habitans du Montferrat; & l'Impératrice leur envoya Theodore, le second de ses Fils, tige des Marquis ou Ducs, appellés Paléologues (1). Mais le Marquis de Saluces ne laissa pas de tirer parti de la mort de Jean, & de l'éloignement du plus proche héritier. Il devint tout-à-coup un terrien du premier ordre & plus puissant, peut-être, que ne le furent jamais ses prédécesseurs ni ses descendans (2). Et toi aussi, ô Revello!

(1) Voyez Guillaume Ventura, chronique d'Asti, chap. 13 & 36. *apud* Muratori, *Rer. Ital.* tome 11, pages 102-171.

(2) Voyez Oger. Alfer. *apud* Muratori, *Rer. Ital.* tome 11, page 146, & Ludovico Chiesa, page 127.

ô ma chere Patrie ! Toi la principale forteresse d'un Prince si fameux, & le siége glorieux de sa puissance, jamais tu ne vis de plus beaux jours ! Les Etats de Manfred s'étendoient des pieds du Montviso, jusques à Cuneo, Albe & Moncalvo (1). Dans les révolutions de Lombardie, arrivées sur la fin du treiziéme siécle & au commencement du suivant, il se trouvoit uni d'intérêts avec le Roi de Naples : ce qui lui en fit prendre un peu moins peut-être aux affaires du Montferrat, dans lesquelles il ne paroît pas qu'il ait mis guère plus de chaleur que les Comtes de Savoye, dont il s'étoit reconnu jusqu'alors Vassal & Feudataire.

Mais, à dire vrai, ce n'est pas ici la plus brillante époque de la

(1) Voyez Guillaume Ventura, chronique d'Asti, pages 201-202. *apud* Muratori, *Rer. Ital.* tome 11. Voyez aussi Corio, pag. 360 & suivantes.

Maison de Savoye. Je ne crois pas même qu'elle ait jamais été moins puissante en Italie que dans les temps dont nous parlons. Le droit de représentation & de primogéniture, n'y avoit point encore lieu, & c'étoit le cas de toutes les autres familles régnantes en Italie. On y donnoit assez constamment l'exclusion aux femmes. Ce fameux article de la Loi Salique s'observoit généralement en ce point. Mais lorsqu'un Prince mouroit sans enfans; c'étoit le plus souvent son frere puisné ou cadet qui lui succedoit à l'exclusion des enfans de son frere aîné, & au lieu des petits-fils de celui-ci, c'étoit quelquefois un fils des précédens, ou comme l'on dit vulgairement en France, leur oncle à la mode de Bretagne, qui recueilloit la succession; soit que l'on se décidât par la proximité du dégré, soit que l'on envisageât la maturité de l'âge & qu'il parût plus raisonnable de déposer les rênes du gouvernement dans des mains capables

de les tenir. Ce qui se passe à la mort du Comte Boniface, décédé sans enfans, en est la preuve. Deux de ses oncles, Pierre & Philippe, lui succédent l'un après l'autre, sans égard pour les enfans de Thomas, Comte de Flandres, leur frere aîné; & Pierre & Philippe étant morts pareillement sans laisser d'enfans, ce dernier nomma pour son successeur Amédée cinquiéme du nom, Fils de Thomas I. son neveu, sans aucun égard pour les Fils de Thomas II. son petit neveu, lesquels, par la Loi de Primogéniture, auroient dû être appellés à la succession. Il est vrai qu'étant parvenus en âge, ceux-ci réclamerent leurs droits sur la totalité, ou sur une partie du moins de la succession de Boniface & de leur grand oncle Philippe. Amédée, qui craignit que la contestation n'eût des suites sanglantes, se hâta de la terminer à l'amiable, & les arbitres respectifs adjugerent à Philippe, Comte de Flandres, la Comté de Turin & de Pignerol, & tout ce que la Maison de Savoye

Guich. p. 317.

possédoit en-deçà des Alpes, non compris le Marquisat de Suse.

Ce partage de l'ancien domaine de la famille en affoiblissoit nécessairement l'ascendant; & voilà pourquoi les Comtes Amédée & Philippe ne figurerent pas dans les affaires de Lombardie, du moins pendant un certain espace de temps, avec autant d'éclat que les Marquis de Montferrat & de Saluces. Cependant l'alliance d'Amédée V. qui se trouvoit dans toute la force de l'âge, & s'étoit reservé le passage des Alpes, ainsi que la Vallée de Suse, ne laissoit pas d'être encore d'un grand poids. De quelque côté qu'il se fût jetté, il auroit infailliblement fait pencher la balance. Aussi les Milanois, sur le bruit que faisoit sa valeur, avoient-ils recherché son amitié, & employé les plus vives instances pour l'engager à se liguer avec eux. Mais outre qu'après avoir cédé le Piémont à son neveu, il ne prenoit plus le même intérêt aux affaires d'Italie, attendu que les acquisitions qu'il y eût

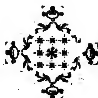
pu faire, n'auroient formé que des parties détachées & trop éloignées de ses Etats ; il en fut encore détourné par les guerres continuelles qu'il eut à soutenir sur les frontiéres de la Savoye, tantôt contre les Dauphins de Vienne, tantôt contre les Comtes de Genève. Pour Philippe, qui jeune encore se trouvoit réduit à cette partie du Piémont dont nous venons de parler, & au vain titre de Prince d'Achaïe, & de la Morée qu'Isabelle de Ville-Hardouin lui apporta en dot, il ne fit guère parler de lui dans les révolutions de Lombardie. Il ne commence d'en être question qu'après l'arrivée d'Henri VII. qui le nomma Vicaire Impérial dans Pavie, Novarre & Verceil (1).

Nous ne parlerons pas de cette foule d'autres Princes, intitulés

(1) Voyez Galvano Fiamma, Bouquet-des-Fleurs, chapitre 350. *apud* Muratori, *Rer. Ital.* tome 11, page 722.

Comtes ou Marquis, dont la surface de l'Italie étoit couverte, & qui ne feroit qu'embarrasser notre marche, surcharger ce tableau, & fatiguer le lecteur. Qu'il lui suffise de savoir, que malgré les efforts redoublés des Cités libres pour détruire ces petits Souverains, il y en eut beaucoup qui ne laisserent pas de se maintenir, soit par la protection des Empereurs, soit à l'aide du Roi de Naples qu'ils eurent l'adresse de se menager; soit, enfin, en se liguant étroitement entre eux, & avec les Républiques elles-mêmes, dont ils obtinrent plus d'une fois des secours, se faisant ainsi des forces de l'une un rempart contre les violences de l'autre. A parler même exactement ce furent les Cités libres, qui, vers la fin du XIII. siécle, contribuerent le plus à l'augmentation du crédit & du pouvoir des Princes d'Italie. Ils ne pouvoient guère, avec leurs propres forces, former d'entreprises un peu considérables, & ils étoient bien moins puissans par l'étendue & les ressources de leurs Etats hé-

réditaires, que par l'autorité que leur confioient les Communes elles-mêmes, qui, cédant tantôt au besoin, tantôt au caprice, tantôt aux manœuvres de l'intrigue & de la cabale, leur abandonnoient le gouvernement de la Cité.



CHAPITRE VII.

Gouvernement des Républiques d'Italie vers la fin du XIII. siécle. Principe de leur décadence.

LORSQUE les Villes d'Italie commencerent à prendre forme de République, la premiére idée fut d'y créer des Consuls ; Magistrature dont le titre & les fonctions n'avoient pu s'effacer entiérement de la mémoire des hommes, malgré la profonde ignorance dans laquelle ils croupissoient depuis tant de siécles, surtout en matiére de gouvernement. Mais, dans les troubles qu'occasionna la diversité des opinions ou la choquante partialité que montroient les Consuls nationaux toutes les fois qu'il s'agissoit de leurs proches, on crut que le meilleur parti étoit encore de confier le gouvernement de la Cité à quelque

ſage étranger ; & c'eſt ce qu'on appella Podeſtat. Je laiſſe à de plus habiles calculateurs le ſoin d'évaluer les avantages réels ou poſſibles de cette Magiſtrature ſuprême. Ce que je ſais, c'eſt que l'uſage en fut abſolument inconnu aux anciennes Républiques de Grece & d'Italie. Ce que je ſais encore, c'eſt que chez les Républiques Italiennes du moyen âge qui l'introduiſirent ou l'adopterent, il dut y former un nouvel obſtacle aux conquêtes, attendu que ces Recteurs étrangers & annuels étoient bien moins intéreſſés à reculer les frontiéres d'un Etat auquel ils ne préſidoient qu'en paſſant, que ne l'auroient été des citoyens, à qui l'eſpoir de jouir, perſonnellement ou dans leurs enfans, des fruits de leurs travaux, devoit faire affronter tous les périls de la guerre. L'hiſtoire des Podeſtats en eſt la preuve. On en voit très-peu qui ſe ſoient diſtingués par des expéditions avantageuſes, & qui ayent fait reſpecter au dehors le gouvernement qui leur étoit confié. La plûpart s'en retournoient dans

leur Patrie, contens de laisser les choses au même point qu'ils les avoient trouvées. Conserver & maintenir étoit la seule gloire à laquelle ils aspiroient. D'ailleurs, parmi ces Recteurs appellés, & très-souvent envoyés au gouvernement des Cités, combien qui pouvoient avoir des secrets motifs pour en empêcher l'agrandissement? Quant à l'ordre intérieur, on ne vit que trop par la suite combien cette expédient étoit peu propre à le retablir. Les discordes continuoient & devenoient même plus violentes de jour en jour. Les Nobles, dont on se proposoit surtout de reprimer les excès en appellant un Recteur ou Podestat étranger, bien loin d'en être contenus, l'insultoient journellement & avec impunité, le maltraitoient même & le chassoient honteusement. Ajoûtons que les factions étant profondément enracinées, & toutes les délibérations publiques dirigées par le parti dominant, il falloit que le Podestat fit sa charge au gré de ceux qui la lui avoient procurée. On lui eût fait un crime de l'impartialité;

au lieu de travailler à la félicité commune, il devoit s'occuper uniquement des moyens de servir le parti qui l'avoit appellé & de ten à terre la faction opposée.

De là, le discrédit dans lequel tomberent les Podestats : ils se trouverent insensiblement réduits à l'emploi de juger les affaires particuliéres, minutieuses & de nulle conséquence pour le gouvernement. Chacun sentit l'insuffisance d'un tel remède contre les grandes maladies de l'Etat, & l'on tâcha d'en découvrir quelqu'autre qui fût plus propre à le fortifier contre les attaques du dehors & à corriger cette prodigieuse âcreté qui le dévoroit au-dedans. C'est alors que les Communes prirent le parti de donner plein pouvoir, c'est-à-dire, un Empire suprême sur leur district, à quelque Prince fameux, qui, au moyen de l'union de ses propres forces avec celles de la Cité, pût enfin reprimer les ennemis étrangers & domestiques, & écarter les inconvéniens résultans de la lenteur & du conflit des opinions ; incon-

véniens très-facheux, capables de détruire l'état le mieux conſtitué d'ailleurs, & cependant inévitables dans tout gouvernement où la Souveraineté réſide ſur pluſieurs têtes.

Rien ne prouve mieux, ce me ſemble, que le gouvernement Monarchique eſt le meilleur & le plus ſolide de tous. La Monarchie ſe forme, croît, s'éleve & s'étend comme d'elle-même : c'eſt une plante conſtituée pour durer long-temps, pour durer toujours. Il ſemble, au contraire, que les Républiques ſoient des productions artificielles : il faut toujours qu'elles commencent par être Monarchies, & qu'elles finiſſent par là, ou par quelque choſe d'approchant (1). Si l'on veut que je m'explique plus clairement, j'ajoûterai qu'il eſt impoſſible que l'ordre & l'harmonie perſéverent dans une République, à moins que l'eſſence de la Monarchie ne ſoit le principe & la baſe de ſon

(1) C'eſt ce qu'atteſte une infinité d'exemples.

gouvernement. Je dirai plus encore : les Républiques ne peuvent corriger les désordres & les vices de leur constitution, qu'en passant sous le pouvoir Monarchique. La multitude, qui voit à peine le présent & n'agit pour ainsi dire que par instinct, fera bien peut-être, ou adoptera pour un temps de bonnes loix ; mais, si elle n'est ensuite contenue par une force supérieure, le dégoût ne tarde pas à la saisir, & au plus leger incident, elle renverse tout ce qui fut sagement établi. C'est assez que les loix ayent été quelque temps en vigueur, pour qu'elle en veuille changer, & des siécles entiers, passés sous le joug d'un Prince ou d'un Roi, peuvent à peine l'accoutumer à suivre le même plan de législation. Aussi Nicolas Machiavel, ce zèlé partisan, ce panégyriste fameux du gouvernement libre, soutient-il, en plus d'un endroit, qu'il est impossible de bien régler un Etat, à moins qu'un seul n'y soit duement investi de l'autorité souveraine, ou ne l'usurpe violemment, s'il ne peut l'obtenir par les voies

légitimes. Il a tiré de ce principe, évidemment outré, une conséquence encore plus révoltante, & n'a pas craint d'excuser, de louer même, l'exécrable barbarie avec laquelle Romulus se défit de son Frere, prétendant que Romulus lui-même se proposoit dès-lors de former, non pas une Monarchie, mais un Etat libre, & que s'il n'avoit joui seul de l'autorité suprême, il n'auroit pu jetter les fondemens de sa République. Comment se peut-il qu'un auteur qui suppose les hommes généralement ambitieux & méchans, ait imaginé ou seulement osé dire que Romulus, né d'un sang Royal, nourri dans la férocité, accoutumé dès ses plus jeunes ans à la licence & au pillage, ne bâtissoit une nouvelle Cité au milieu de tant de travaux & de périls, que pour en abandonner ensuite le gouvernement à ce Peuple indompté, vil ramas de je ne sais combien d'autres Nations, & qu'il ne songeoit point à transmettre sa couronne à ses descendans? Mais quoi qu'il en soit de l'opinion de Ma-

Discorsi sopra la I. Decadi T. Livio, lib. I.

chiavel & des ſublimes vues qu'il prête à Romulus, ne laiſſons pas de remarquer comment ce profond Ecrivain, entraîné ſans doute pas l'évidence des principes, conclut à l'impoſſibilité de régir un Etat quelconque, ſi le pouvoir & l'autorité ſuprême ne ſont dans la main d'un ſeul; aſſertion qu'il ne s'eſt pas contenté de gliſſer en paſſant, mais qu'il a miſe en thèſe, & diſcutée très-ſérieuſement. Que l'on remonte, ſi l'on veut, à la plus haute antiquité, l'hiſtoire de Sparte & d'Athènes en fournit la preuve. Qu'étoient-elles, quand Solon & Licurgue leur donnerent une forme de gouvenement? Lorſque ces fameux perſonnages dictoient leurs loix, chacun d'eux n'étoit-il pas dans ſa propre Cité dominateur unique & ſuprême? Et comment n'être pas perſuadé qu'une République eſt d'autant plus ſtable, qu'elle ſe rapproche davantage de la nature du gouvernement Monarchique, en voyant que Sparte, où la principale dignité fut par les diſpoſitions mêmes de Licurgue, fixée à perpétuité & ſous le titre

de Roi dans deux familles nobles, conserva plus long-temps sa maniére d'être, & fut moins sujette aux révolutions qu'Athènes, où Solon avoit établi un gouvernement moins rigide & plus populaire?

Mais revenons: abandonnées long-temps à l'Anarchie, les Villes d'Italie n'obéissoient plus qu'avec répugnance aux Ministres Imperiaux, & ceux-ci n'avoient plus des forces suffisantes pour les faire rentrer sous le joug : ensorte qu'elles devinrent Républiques, moins par attrait pour ce gouvernement dont elles connoissoient à peine le nom, que par défaut de quelque étranger ou citoyen assez puissant pour les soumettre. Les loix n'y ayant point encor reçu par conséquent ce caractere d'autenticité que leur impriment le temps & l'usage, ni même pu prévoir les cas les plus simples & les plus familiers; on fut obligé dans les premiers troubles qui s'éleverent, de recourir successivement à je ne sais combien de remèdes extraordinaires & dangereux, qui mal choisis ou mal appliqués

Vid. suprà liv. II.

ne firent qu'envenimer la playe. Sans cesse il étoit question de réformer l'Etat, de corriger les abus du gouvernement, de créer d'autres Magistrats ; & toutes les Villes étoient à-peu-près dans le cas de Florence, où ce qui se faisoit le 31 Octobre, dit assez plaisamment le Dante, avoit bien de la peine à subsister jusques au mois de Novembre. Or il n'est pas douteux qu'en pareille circonstance se remettre entre les mains d'un Prince fameux & puissant étoit le moyen le plus sûr de rappeller l'ordre & la paix. Il n'y avoit qu'un inconvénient, celui d'exposer les Communes au danger d'être asservies pour jamais ; & si elles entendoient, comme il y a tout lieu de le croire, conserver néanmoins leur liberté, ou du moins la reprendre après un certain temps, j'avoue qu'elles calculoient assez mal. Indépendamment de l'inégalité qu'un autre gouvernement & la faveur du nouveau Souverain devoit introduire dans les fortunes; inégalité toujours accompagnée de la corruption des mœurs ; par cela

Dante. Purgat. canto 6.

ſeul, que l'exemple étoit donné ; que la poſſibilité d'admettre, dans une Cité libre, le gouvernement Monarchique étoit reconnue, la conſtitution de l'Etat devenoit néceſſairement incertaine & méconnoiſſable : parce que le régne d'un Seigneur n'étoit pas plutôt paſſé, que le caprice des Citoyens ou les brigues des Prétendans en faiſoient élire un autre ; & la liberté tomboit inſenſiblement en déſuétude. On ſent bien d'ailleurs que l'autorité quelconque, dont le Capitaine ou Seigneur étoit revêtu, lui procuroit toujours, & quelques précautions que l'on prît d'ailleurs, une augmentation de crédit & de forces, c'eſt-à-dire, plus de moyens de violer le contrat ſocial, & de rendre abſolu & perpétuel un pouvoir qu'il n'avoit reçu que pour un temps & à certaines conditions. La ſuite le fit bien voir. Parmi les Cités qui ſe mirent ſur le pied de ſe donner un Seigneur, on en voit très-peu qui ayent pu conſerver ou recouvrer leur liberté. Ce qui augmentoit encore les inconvéniens,

& les

& les dangers, c'est que l'on conserva néanmoins l'office de Podestats. Quoique l'autorité en fût prodigieusement exténuée, il ne laissoit pas d'être fort recherché. Tout Peuple ou Potentat qui remportoit quelqu'avantage sur une Nation ou Cité libre, se reservoit toujours, quelque modérées que fussent les conditions du traité, le droit d'y envoyer un Magistrat suprême à son choix; article dont on ne se seroit pas avisé, & qu'on n'eût point obtenu si facilement, si l'usage de nommer un Recteur étranger n'avoit été général. Ces Magistrats qui bien souvent abusoient de leurs fonctions, qui s'érigoient même, quelquefois, en Vicaires des Seigneurs, & prétendoient les représenter en leur absence, multiplioient encore les entraves, & consommoient, pour ainsi dire, la servitude. Je suis même persuadé qu'un des moyens par lesquels Milan & Venise parvinrent à s'assujettir les Cités voisines, fut d'y faire investir leurs propres Citoyens de la charge de Podestat. Le fait est que parmi les Podestats de

Vicenze, de Brescia, de Bergame; de Padoue, & d'autres Cités qui passerent ensuite sous la domination de Venise, on compte une foule de Nobles Vénitiens; & que parmi ceux de Côme, Lodi, Cremone & Verceil, on ne voit, pour ainsi dire, que des Viscontis & des la Torre. Dans un traité de paix que Florence conclut avec Pistoie, celle-ci fut obligée de recevoir un Podestat de sa main; & quoiqu'elle entendît conserver d'ailleurs son gouvernement & sa liberté, elle ne tarda pas beaucoup de subir le joug des Florentins.



CHAPITRE VIII.

De la conſtitution du Gouvernement de Veniſe.

IL ne fut jamais queſtion à Veniſe de Seigneurs ni de Podeſtats tirés de l'étranger. Jamais la République n'imagina de s'abandonner à d'autres qu'à ſes propres Magiſtrats ; & de là vient probablement que ſa deſtinée fut ſi différente de celle des autres Cités. Mais d'où vient que Veniſe eſt la ſeule qui n'ait jamais été forcée ni tentée de recourir à ces expédiens, ſurtout à celui de ſe donner un Seigneur, qui dans les derniers temps étoit une eſpèce de Magiſtrat extraordinaire & ſuprême, ſemblable aux Dictateurs de l'ancienne Rome ? De ce qu'elle n'a pas de Gentilshommes, proprement dits, répond le fameux Secrétaire Florentin, entendant ſous le nom de Gentilshommes,

des Citoyens ayant Château & Jurisdiction, & de ce que les Nobles Vénitiens, qui, selon le même auteur (1), sont plutôt Gentilshommes de nom que de fait, n'ont que des possessions & des revenus médiocres, leurs richesses étant fondées sur le commerce & sur des effets mobiliers. Chose étonnante, que dans une République qui se vante de posséder l'élite & la fleur de la Noblesse, il faille attribuer peut-être la gloire & la stabilité du gouvernement au défaut de ce qu'on appelle ailleurs Gentilshommes; & pour surcroît, que dans un Etat que l'on suppose libre dès sa plus haute origine, la liberté y doive l'existence au pouvoir Monarchique ! Ce double paradoxe, qui paroît d'abord insoutenable, acquiert le plus haut dégré de probabilité, quand on le rapproche des faits. Il est certain que ce fut par la crainte du nombre & du pouvoir

(1) Machiavel, *Discorso* 55 *sopra la prima Decadi Tito Livio*, liv. 1.

excessif des Nobles, que la plupart des Villes d'Italie embrasserent successivement le gouvernement populaire & celui d'un seul. Venise, au contraire conserva sa liberté à la faveur d'un gouvernement Monarchique, de sa nature, dont la datte remonte, ou peu s'en faut, à l'origine de cette République, & sous lequel elle prit tout au moins ses premiers accroissemens, si elle n'y a pas pris naissance. L'ascendant & la force d'une autorité presque Royale y maintinrent plus d'égalité parmi les Citoyens, comprimerent l'ambition des Nobles, tinrent, au même niveau, tous ces Gentilshommes, ou Seigneurs de terres, ayant Château & Jurisdiction; & c'est précisement pourquoi il fut si facile d'y établir & fonder solidement l'Aristocratie, qui ne passe pas à la vérité, surtout quand elle est héréditaire, pour la meilleure espèce de République, mais qui est incontestablement la plus durable.

Sans doute que dans les premiers temps, les Vénitiens se gouvernoient populairement & par le ministére

de plusieurs Tribuns ; mais cette forme de gouvernement ne subsista pas long-temps : ils sentirent d'abord les inconvéniens de la Démocratie, proprement dite ; & se hâterent de réunir toutes les branches de l'autorité dans la main d'un seul, qui fut d'abord appellé Duc & ensuite Doge. Je conviens que cette espèce de Souveraineté ne fut jamais absolue ni héréditaire, & la succession dépendant toujours des suffrages de la Commune, Venise ne cessa jamais d'être vraie République. Mais du moment que le Doge étoit installé, il est certain, d'après tous les monumens, qu'il exerçoit une autorité non moins absolue, que celle des Rois de Rome, à qui réellement les Ducs de Venise ressemblerent de tout point, pendant plusieurs siécles (1). Je con-

(1) Les Chroniques d'André Dandolo prouvent si clairement cette autorité absolue des Ducs de Venise, que Marco Foscarini, Doge de glorieuse mémoire, ne croyoit pas que ce que Muratori en a fait imprimer dans le recueil *Rerum Ita-*

viens encore que les Vénitiens reſtreignirent peu-à-peu l'autorité du Doge. Inſenſiblement, le pouvoir Monarchique fut aboli, &, ce qui eſt peut-être unique, ils ſe retrouverent au ſein de la Démocratie, ſans avoir eſſuyé de révolutions, ni cauſé la moindre ſecouſſe dans l'Etat. Ils n'en fut pas ainſi quand ils paſſerent du gouvernement Démocratique à l'Ariſtocratie proprement dite, & telle qu'elle ſubſiſte encore aujourd'hui. La commotion fut très-vive. Les réformateurs ne réuſſirent qu'en frappant les coups les plus hardis & les plus deſpotiques. Cette mémorable révolution du gouvernement de Veniſe arriva préciſément ſous le régne de Charles II. Roi de Naples, & comme elle peut fournir bien des éclairciſſemens ſur les cauſes du deſtin unique de Ve-

licarum, tome VII. fût bien fidéle. Je tiens même d'un Profeſſeur de Padoue, qui avoit été Lecteur du Séreniſſime Foſcarini, qu'il ſe propoſoit d'en faire une nouvelle édition, dreſſée ſur d'autres cahiers.

nise parmi les Républiques d'Italie; je crois devoir entrer ici dans quelque détail.

Dans les temps même où les Doges, du moment qu'ils étoient élus, devenoient maîtres absolus de la République (1), tout le peuple avoit part à leur Election. Mais c'étoit au grand regret des familles Nobles & puissantes, qui peu contentes de travailler fortement à la réduction de l'autorité Ducale, cherchoient encore tous les moyens de s'attribuer le droit de la conférer & d'en exclure les Plébéiens (2). La confusion & le tumulte, inévitables dans tout gouvernement où le peuple en corps est admis à la discussion des affaires publiques, persuaderent aisement à chaque citoyen

(1) Ils le furent jusques à Sebastien Ziani, exclusivement.

(2) Voyez Gianot. Donati, *Della Republica e de' Magistrati di Venezia*, page 217, édition de Venise 1650; & André Dandolo, liv. 10, chap. 1. *apud* Muratori, *Rer. Ital.* tome 12.

que le bon ordre & la tranquillité de l'Etat exigeoient que l'autorité souveraine, dont l'Election des Magistrats est l'acte principal, fût exercée par un nombre de personnes choisies, qui fussent les représentans de toute la Nation. Ces réprésentans devoient être nommés par douze Electeurs, dont la maniére d'être élus eux-mêmes n'est pas bien clairement expliquée. Nous savons seulement que chaque quartier de la Cité en élisoit deux (1). Ainsi naquit le grand Conseil, qui fut composé de quatre cens cinquante ou soixante membres, & devoit être renouvellé tous les ans. Je conviens que la création de ce tribunal ne détruisoit pas formellement la Démocratie. Cependant, comme il étoit naturel de le composer d'un certain genre d'hommes; comme la

(1) Voyez André Dandolo, liv. 10; chapitres 1, 2 & 3; *apud* Muratori, *Rer. Ital.* pages 298-311-315-320. Donati, pag. 221. Morosini, liv. 8, page 207. Laugier, Hist. de Venise, tome 2, liv. 6.

naiſſance, la conſidération & les richeſſes devoient entrer pour beaucoup dans le choix des membres ; le bas peuple ſe trouvoit exclus de fait, non ſeulement de l'Election du Doge, mais encore de celle des ſix Conſeillers de la Seigneurie, qui furent créés en même temps que le grand Conſeil, & jouirent d'une portion très-conſidérable de l'autorité ſouveraine. Le peuple n'en apperçut pas d'abord les conſéquences. L'eſpoir de devenir membre du grand Conſeil, & le droit apparent d'y être admis, lui ſuffirent pendant plus d'un ſiécle. Depuis l'inſtallation de Sébaſtien Ziani, le premier Doge élu hors de l'aſſemblée générale de la Nation (1173) juſqu'à la mort de Jean Dandolo (1289), il ne donna pas la plus legere marque de mécontentement ni d'inquiétude. Accoutumé de longue main à craindre & reſpecter comme autant de Souverains les Doges mêmes qui étoient élus par la force de ſes ſuffrages, il fut également ſoumis aux ſucceſſeurs de Ziani, quoiqu'il ne fit plus que donner ſon conſen-

tement à leur Election ; consentement au reste qui n'étoit qu'un vain cérémonial, qu'on lui demandoit uniquement pour la forme, & sans qu'il en eût plus réellement le pouvoir de contredire. Mais ce peuple sentit enfin la perte qu'il avoit faite, & voulut rentrer de force dans ses anciens droits. A la mort de Jean Dandolo, il s'assembla tumultuairement sur la place, proclama Jean Tiepolo, & prétendit empêcher au grand Conseil, aux quarante Juges & aux six Conseillers de la Seigneurie, d'élire un autre Doge. Ce fut un bien grand bonheur pour Venise, que, dans une si périlleuse conjoncture, le peuple eût jetté les yeux sur un personnage modeste & prudent. Il n'y avoit peut-être qu'un seul moyen de sauver la République, & c'est celui que choisit le sage Tiepolo. Il eut le courage de fuir & de se dérober aux empressemens de la multitude, persuadé que son absence rétabliroit le calme, & que l'on trouveroit dans l'intervalle quelque moyen d'accorder la Noblesse avec le peu-

ple. En effet, celui-ci voyant qu'il ne pouvoit l'avoir pour Doge, ne poursuivit plus l'entreprise avec tant de chaleur, & ne tarda pas même d'y renoncer. Les Nobles ne furent point insensibles au généreux procédé de Tiepolo ; mais ils crurent devoir concentrer leur reconnoissance, & pour qu'on ne doutât pas qu'ils improuvoient la tentative du peuple dans tous les points, ils prirent le parti d'élire un autre Doge.

Leur choix tomba sur Pierre Gradenigo, homme intrépide & déterminé, & qui se trouvoit d'ailleurs dans cet âge dont la vigueur est si propre à seconder les esprits entreprenans & courageux. Le nouveau Doge ne pardonna pas au peuple d'avoir jugé quelqu'autre plus digne que lui du rang suprême. Le projet formé de l'exclure entiérement du gouvernement, & d'affermir l'autorité des familles Nobles, devoit par conséquent être fort de son goût. Je conviens pourtant que sa réforme fut judicieuse, utile, peut-être même nécessaire à la sûreté de l'Etat. C'est une opération digne d'être

rangée parmi tant d'autres non moins avantageuses, quoique commandées par la passion & l'intérêt particulier : car il est bien décidé que le décret qui restreignit à un certain nombre de familles Nobles le privilége d'entrer au grand Conseil, fut dicté par l'ambition de Gradenigo, & des autres Nobles de son parti. La maniére dont se fit ce réglement, appellé par les Vénitiens (1) *la clôture du grand Conseil*, est assez curieuse : la voici.

Les quatre cens soixante membres, destinés à former le Conseil pendant l'année 1309, ayant été choisis par le tribunal des quarante, ou par celui des douze Electeurs (1), au lieu d'être renouvellés en 1310, furent continués pendant quatre ans consécutifs ; à l'exception

(1) Voyez Gianot. Donati, *ubi supra*. Sanuto, Vies des Ducs de Venise. *Apud* Muratori, *Rer. Ital.* tome 22. Amelot de la Houssaye, Hist. du gouvernement de Venise. Laugier, *ubi supra*. Certains auteurs prétendent que les Electeurs n'étoient qu'au nombre de quatre.

cependant de quelques membres que l'on eut soin d'en exclurre & de remplacer par d'autres, jusqu'à ce qu'enfin le tribunal ne fût plus composé que de sujets entiérement dévoués au Doge, & à ce petit nombre de Citoyens puissans, qui partageoient avec lui le gouvernement de l'Etat. Pour lors sortit un décret, portant qu'à l'avenir & pour toujours le Conseil ne seroit composé que des seuls membres, séans actuellement, & de leurs descendans à perpétuité, sans qu'aucun autre pût jamais prétendre d'y être admis. Quelque précis que fût le réglement, on ne tarda pas d'y déroger; & l'on crut qu'il étoit de la prudence d'étendre le privilége à certaines familles ou branches des familles Nobles, à qui l'entrée du Conseil avoit été fermée par le dispositif du décret. On sent bien ici que le Doge & ses Adhérens se proposoient moins de favoriser les particuliers nouvellement aggrégés, que de faire luire dans tous les esprits un rayon d'espérance. C'étoit une sorte de calmant que leur

profonde politique administroit aux mécontens, ou bien un coup de cette magie puissante, & si nécessaire aux réformateurs d'Etats, par lequel ils enchaînoient presque la multitude, & conjuroient les séditions & les révoltes. Le charme n'opera cependant que jusqu'à un certain point; l'injure faite à la nation étoit si criante, que le sentiment de sa douleur fut enfin le plus fort. Quelques esprits plus inquiets & moins endurans, entr'autres un certain Marino Baccone, donnerent le branle, & conspirerent contre la vie de Pierre Gradenigo. Le génie, qui veilloit au salut de la République & du Doge, ayant fait découvrir & par conséquent avorter cette premiére conjuration, il s'en forma, quelques années après, une seconde plus nombreuse encore & plus terrible. Celle-ci, qui avoit pour chef Bajamonte ou Boëmond Tiepolo, étoit composée non seulement des Citoyens, formellement exclus du gouvernement, mais de plusieurs membres mêmes du grand Conseil, ennemis ou mécontens du

Doge, à raiſon du peu de conſidération dont ils jouiſſoient auprès de lui. Cet évenement fit beaucoup de bruit en Italie, attendu l'audace, les efforts & l'acharnement qu'y déployerent les Conjurés. Le Doge marcha contr'eux à la tête de ſon parti, & fut obligé de leur livrer une bataille dans toutes les formes. Etant ſorti vainqueur de cette guerre civile, il punit ſévérement les auteurs & les complices de la révolte, & en fit diſtribuer dans toutes les parties de l'Europe une relation apologétique & bien circonſtanciée, accompagnée même d'une lettre circulaire, dont il exiſte encore quelques copies (1).

Ce fut là le dernier effort de la liberté populaire; effort qui donna lieu néanmoins à l'inſtitution d'une Magiſtrature importante, deſtinée à réprimer les Nobles eux-mêmes, à les mettre hors d'état de remuer,

(1) Voyez Chroniques d'André Dandolo, *in fine*. Marin. Sanuto, vie de Pierre Gradenigo, *ubi ſupra*. Paolo Moroſini, *Storia di Venez*, liv. 9. Laugier, Hiſt. de la Répub. de Veniſe, tome 2, liv. 10.

de cabaler, d'usurper, & presque dans l'impuissance d'y songer. Je veux dire l'établissement du terrible Conseil des dix, & de ces non moins redoutables Inquisiteurs d'Etat, qui sont les ministres & les dépositaires même de toute son autorité dans les cas urgens. C'est par le moyen de ce tribunal si détesté, que la Seigneurie de Venise arrête & prévient, avec le succès le plus constant, toutes les machinations des Nobles & des autres Citoyens. Le gouvernement subsiste depuis plus de quatre cens cinquante ans, dans la même forme qui fut établie pour lors, sans qu'il y soit arrivé aucun changement considérable, si ce n'est dans l'autorité du Doge, qui n'a cessé de décliner (1).

Je ne sais si l'exemple de Venise ne pourroit point servir d'excuse aux efforts de tant d'autres Villes d'Italie, pour opprimer la Noblesse.

(1) Dans une lettre ou satyre que Benedetto Dei adressa vers l'an 1470 aux Vénitiens, & que l'on trouve à la page 44 des ses Chroniques, il prétendit qu'il étoit arrivé de plus grandes & de plus violentes révolutions à Venise, que dans

Il est bien difficile que les Nobles se contentent des avantages

aucune autre Cité d'Italie : Voici ses propres paroles : *Dico e dirò, raffermerò sempre, che la Citta di Vinegia ha fatto piu mutamenti e più novità, e più sangue, che non fatto le quattro Citta, che sono in Italia le più armigere, & le più Marziali, cioè Genova, e Bologna, e Perugia, e Citta di Castello, che Raccozzandole tutte quattro insieme, non aggiugnerebbono alla quarta parte della vostra Citta di Vinegia; e perchè voi crediate, ch' io lo so benissimo, jo v'avviso, che io tolsi le chronache vostre a M. Aluigi Fagiuoli vostro nel Giorno di S. Antonio, lo di che fu fatto morire..... e trovavi suso in suddette chroniche vinticinque novità di sangue che voi facesti nel Dogiatico, e principe vostro...... e il privamento, che voi facesti a deciotto Dog'..... e trovavi suso quando la congiura fatta per le mani del Mozaningo, & per le mani da ca Bembo, quando egli avieno ordinato di far morire tutt' i Zentilvomini, e vivere popolarmente al modo Fiorentino .... e trovavi suso la grandissima novità, che voi facesti. quando voi stesti cinque anni al dilungo senza Doge, e vivesti a modo Fiorentino co' Signori, e Collegi, e Podesta, e Capitano forestiere.* « C'est-à-dire : Je dis, je dirai & redirai » sans cesse que Venise a changé plus souvent de forme, de Souverain & de famille régnante que les quatre plus belliqueuses Cités d'Italie : savoir, Gênes, Bo-

de la liberté. Ils veulent à toute force dominer & se rendre les maîtres ; tandis que la multitude

---

» logne, Perouse & Citta di Castello ; » qu'en rassemblant tous les changemens » arrivés dans ces quatre Républiques ora- » geuses, ils ne formeroient pas la quatrié- » me partie de ceux que contient l'Histoi- » re de Venise. Et afin que vous sachiez que » je suis parfaitement initié dans tous vos » mistéres, je vous déclare que le jour » même de saint Antoine où vous mîtes » à mort votre M. Aluigi Fagiuoli, je lui » enlevai vos Chroniques........... & c'est » dans ses Chroniques, que j'ai trouvé que » vous aviez changé vingt-cinq fois de » famille Souveraine & Ducale, & desti- » tué dix-huit Doges....... & c'est là que » j'ai trouvé le plan de la conjuration » tramée par Mozaningo & Bembo, qui » avoient résolu de massacrer tous les gen- » tilshommes & de vivre populairement » à la maniére des Florentins...... & c'est » encore là que j'ai trouvé la mémora- » ble innovation que vous fites lorsque » vous restâtes cinq ans entiers sans Doge, » vivans, à la maniére des Florentins, avec » des Seigneurs & leurs Collégues, avec » un Podestat & un Capitaine étranger ». Cette lettre se trouve encore parmi les mémoires relatifs à la troisiéme partie *Della decima, e dell' altre gravezze, e Della moneta, e della mercantura de' Fiorentini*, tome 2, pages 235 & suivantes.

s'abonneroit bien volontiers à n'être pas tyrannisée. C'est ce qu'on a vu dans toutes les Républiques de l'univers. Un peuple jaloux de sa liberté ne sauroit donc être trop en garde contre les usurpations des Grands. Jamais il ne peut être accusé de trop de dureté, quoi qu'il fasse pour les écarter du gouvernement & des offices publics. Les Nobles ont par eux-mêmes tant d'avantages sur le peuple ! Leurs richesses, leurs alliances, la protection assurée des autres Grands & des Princes, le respect même qu'imprime naturellement une origine illustre, sont autant d'armes terribles dont ils peuvent accabler la multitude ; & s'ils obtiennent encore une portion de l'autorité civile, quelque exigue qu'elle soit ; si l'on n'a soin de les contenir par les loix les plus séveres & les plus rigidement observées, il ne reste au peuple d'autre perspective que la servitude & des chaînes. Mais comment établir ces loix ? Comment leur donner de l'activité sans le secours d'une autorité supérieure ? Il faudroit un Souverain ou quelque

chose d'approchant, c'est-à-dire d'incompatible avec l'essence d'une République. Du temps de Charles I. & de Charles II. sous le régne desquels la faction Guelfe, presque toujours confondue avec le parti populaire, avoit pris l'ascendant, les Florentins établirent chez eux un gouvernement entiérement Démocratique. Ils firent des réglemens contre les Nobles qu'ils appellerent *Réglemens ou Décrets de la Justice*, & qui furent rédigés par Giani Della Bella. Tous les Ordres de la Cité s'en plaignirent : ils parurent à charge à tous les Etats & incompatibles avec la liberté civile, précisément parce que l'exécution en étoit confiée à une espèce de Souverain qui commandoit seul & avec une autorité presqu'absolue. Qu'en arrivoit-il ? Que les plaintes & les murmures rallentissoient l'activité de ces loix, & qu'aussitôt les Nobles se soulevoient, opprimoient les Citoyens, écrasoient le peuple qui n'avoit pour lors d'autre ressource que la sédition, & demandoit les armes à la main que le Décret fut remis en vigueur. D'ail-

Villani, liv. 8. c. 3.

leurs il faut obferver ici que les peuples des Cités libres perdent au dehors ce qu'ils gagnent au dedans. A mefure qu'ils fe fortifient contre les Nobles, ils affoibliffent les forces de l'Etat, rélativement à l'étranger, & fe privent du moyen le plus puiffant, non feulement de reculer les frontiéres & de s'agrandir par des conquêtes, mais encore de repouffer les affauts des Puiffances ennemies. (*) Il n'eft pas rare, en effet de voir des Nobles pouffer le dépit & le reffentiment jufqu'à fe laiffer battre, & braver la honte d'une défaite, pour le plaifir de fe venger du peuple qui les tenoit affujettis. Ainfi, tout bien confidéré, le gouvernement Ariftocratique, quelque défectueux, quelque onéreux qu'il foit, eft encore l'unique forme de République durable, & peut-être même l'unique poffible ; car je ne crois pas qu'il fe trouve nulle part, ni qu'il y ait jamais eu de gouverne-

(*) Les Chroniftes du temps appellent conftamment les Nobles *Milites*, foldats, guerriers de profeffion. Ce feul mot prouve la thèfe de M. de Nina, & démontre la jufteffe de l'obfervation.

ment populaire qui se soit maintenu tel, je ne dis pas pendant plusieurs siécles, mais seulement pendant plusieurs années. Regardons la Hollande & les Cantons Suisses qui passent pour de vraies Démocraties : si nous les observons attentivement, nous verrons que le peuple n'y a que très-peu ou point de part au gouvernement ; & que les riches Citoyens, les descendans des familles anciennes & illustres, sans aucun de ces titres, à la vérité, ni de ces distinctions qui décorent ailleurs la Noblesse, sont réellement les seuls qui tiennent les rênes de l'Etat. Le corps Helvétique & les Provinces-Unies ne différent, à proprement parler, des gouvernemens que nous appellons Aristocratiques, qu'en ce que l'Aristocratie est héréditaire chez ceux-ci, & qu'elle n'est qu'élective chez les autres. Au reste si la Démocratie est empreinte chez les Hollandois & les Suisses avec plus d'énergie que partout ailleurs, il ne faut en chercher la cause que dans le principe que nous établissions il n'y a qu'un moment. Ces Républiques sont nées au sein d'une Monarchie, sous laquelle s'établirent d'a-

bord les loix civiles, l'ordre judiciaire, l'esprit de subordination, en un mot toutes les habitudes sociales; ensuite de quoi il fut moins difficile d'arranger l'Etat à la satisfaction du plus grand nombre, & au soulagement de tous. Or l'origine & la formation des Républiques Lombardes & Toscanes du moyen âge, furent bien différentes (*).

(*) La disparate pourroit bien échapper à ceux qui ne suivront pas attentivement M. de Nina. Quelqu'un, perdant de vue la chaîne de ses raisonnemens & des faits, & ne se rappellant ici que l'autorité suprême qu'exerçoient les Empereurs ou leurs Ministres dans les Villes de Toscane & de Lombardie, repliquera, peut-être de vitesse, que ces Républiques naquirent également d'une Monarchie. Mais point du tout: faisons donc attention qu'elles tomberent du gouvernement Monarque dans l'Anarchie, dont elles subirent l'action pendant long-temps, & au dégré le plus violent, & d'où elles sortirent transformées tout-à-coup en autant de Démocraties; mal constituées par conséquent, à peine reconnoissables, n'appartenant à cette espèce de gouvernement, que par les inconvéniens & les vices, & n'en ayant pas même la perfectibilité.

FIN du quatriéme Tome.

L'Approbation & le Privilége se trouvent au premier Volume.







